DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 14027 — 4,50 F — SAMEDI 3 MARS 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

L'unification de l'Allemagne, le débat sur la frontière Oder-Neisse et les changements à l'Est

Parler net

APRÈS pas mal de silences et bon nombre d'euphémismes, la France vient de se décider à parler net dans la polémique de moins en moins feutrée qui oppose bon nombre de pays européens – ainsi d'ailleurs que les Etats-Unis et le Canada – au chancelier Kohl à propos de la frontière Oder-Neisse. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire compte tenu du dogme du domaine réservé, ce n'est cependant pas M. Mitterrand qui s'est chargé de mettre les points sur les i. Soucieux sans doute de préserver des relations personnelles déjà suffisamment compromises avec le chancelier ouest-allemand, il a en effet confié à M. Roland Dumas la tâche de clarification qui s'imposait.

Le ministre des affaires étrangères, qui sait noyer le poisson quand il en a reçu consigne de l'Elysée, n'a pas, cette fois, mâché ses mots. S'adressant au Club de la presse de Berlin, il a prié, avec un minimum de ménagement M. Helmut Kohl de cesser de tergiverser sur le tracé de la frontière germano-polonaise et d'accepter que les deux Parlements allemands en reconnaissent solennellement l'intangibilité avant les élections du 18 mars en R. D. A.

« IL y a des moments où le silence est lourd d'ambiguïtés », a ajouté M. Dumas dans une allusion on ne peut plus évidente au comportement du chancelier, qui ne cesse depuis des semaines de rassurer en privé les partenaires de la R.F.A., mais se refuse avec une obstination rare a répéter ses propos en public.

Les déclarations de M. Dumas seront allées droit au cœur de Mme Thatcher, qui ne cherche pas à masquer depuis des mois ses réserves à l'égard de l'unification allemande à chaud. Elles auront sans doute été également bien accueillies à Washington, où M. Bush vient lui aussi de se heurter au massif immobilisme du chef du gouvernement fédéral, pour ne rien dire de pays comme la Belgique et les Pays-Bas, où le souvenir de la deuxième guerre mondiale est toujours vivace. Mais c'est sans doute à Varsovie que le discours du chef de la diplomatie française aura été le mieux reçu, puisque la Pologne, devra « à un stade et selon des modalités à déterminer (...) selon lui, être associé à la discussion » d'un règlement de paix européen. Et ce n'est certainement pas par hasard si les dates de la visite en France du général Jaruzelski et de M. Mazowiecki ont été annoncées quelques heures seulement après l'intervention de M. Dumas.

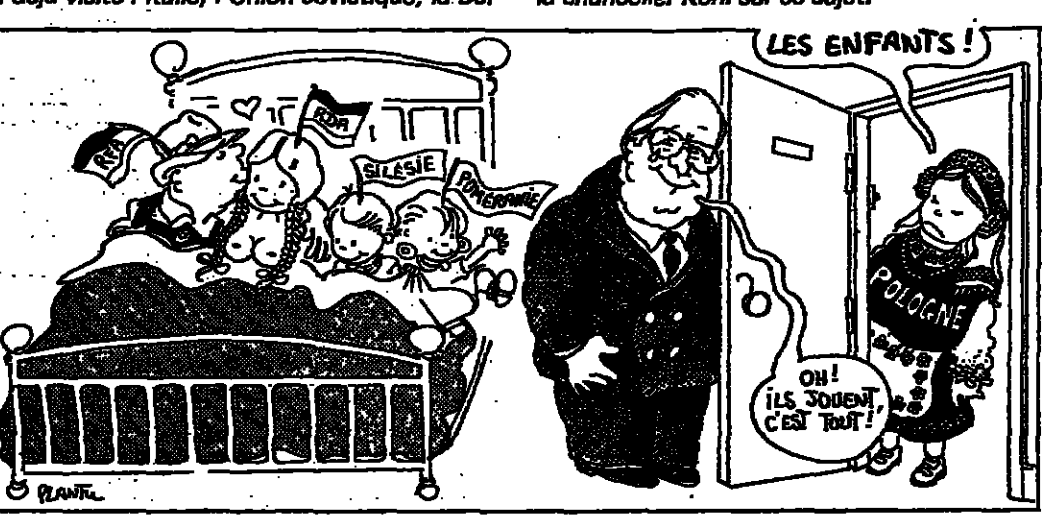
L'APPEL de M. Dumas sera-t-il entendu par un chancelier obsédé, semble-t-il, par des considérations électorales, ce qui est à la fois compréhensible (on peut difficilement exiger d'un homme politique une attitude suicidaire) et choquant, lorsqu'il s'agit d'une question aussi capitale que la paix en Europe ? Il est trop tôt pour en juger, mais il n'est pas certain que ce genre de pression complique la tâche de M. Kohl , au contraire.

C'est même pourquoi on est en droit de se demander si Paris, tout comme d'autres capitales, n'a pas trop tardé à s'exprimer sans ambiguïté sur un sujet fondamental qui ne concerne pas que les Allemands, dès lors qu'il était devenu évident que l'unification allait se faire « à chaud » et que les trois ou quatre années de répit sur lesquelles on comptait sans trop le dire, ne seraient pas accordées par l'Histoire ? Les non-dits faussement diplomatiques ont été trop nombreux dans cette affaire. Il est heureux qu'on en finisse, mais il est impératif aussi de veiller à ce que la franchise n'alimente pas un antigermanisme primaire toujours prompt à renaître de ses cendres, et qui pourrait être fatal au renforcement de cette construction européenne que M. Dumas a appelé de ses vœux.

La visite de MM. Jaruzelski et Mazowiecki confirme le soutien de Paris à la Pologne

Le président polonais, le général Jaruzelski, et le premier ministre, non communiste, M. Mazowiecki se rendront, le 9 mars, en visite officielle en France, a-t-on annoncé, jeudi 1er mars, à Paris et à Varsovie. C'est la première fois que les deux dirigeants polonais voyageront de concert à l'étranger, et c'est aussi la première fois que M. Mazowiecki, qui a déjà visité l'Italie, l'Union soviétique, la Belgique et la Grande-Bretagne, est invité en France depuis sa nomination à la tête du gouvernement polonais, il y a un an.

Paris a décidé, en tout cas, d'appuyer fermement la Pologne sur la question de sa frontière avec l'Allemagne. Parlant jeudi à Berlin-Ouest, M. Roland Dumas a dénoncé le « silence lourd d'ambiguïtés » maintenu par la chancelier Kohl sur ce sujet.



Lire, page 6, les articles de HENRI DE BRESSON et de CLAIRE TRÉAN

Un monde sans URSS ?

par André Fontaine

GEORGE ORWELL ayant brossé, dans son célèbre *1984* (1), le tableau d'un monde où le totalitarisme aurait atteint, en quelque sorte, sa perfection, le dissident soviétique Andreï Amalrik s'était demandé, en 1970, si l'URSS survivrait à cette date fatidique (2).

La question, sur le moment, avait semblé incongrue. Pour les communistes, convaincus d'avoir découvert le sens de l'Histoire, la révolution était irréversible. Pour beaucoup d'anticommunistes, le système policier était si bien verrouillé qu'il était impensable d'en venir à bout.

Voilà pourtant qu'à présent le journal des Jeunesses communistes écrit tranquillement : *« Il est vraisemblable que le concept d'une Union des Républiques socialistes soviétiques disparaîtra en 1990 de la carte politique mondiale* (3) ». Même opinion d'un autre dissident connu, aujourd'hui établi en Israël, Anatoli Chtcharanski : *« Gorbatchev sait que le seul moyen véritable d'éviter un massacre et une guerre civile est de trouver une façon flexible de démanteler l'empire* (4). »

Les pogromes et les conflits ethniques au Caucase et en Asie centrale, l'écrasante victoire des indépendantistes aux élections lituaniennes, la montée des nationalismes dans diverses Républiques, étayent cet avertissement. « Gorby » a certes réussi à calmer certains affrontements, notamment à Bakou. Et il a vendu au Soviet suprême son projet d'élection au suffrage universel d'un président aux pouvoirs comparables à ceux d'un Bush ou d'un Mitterrand. Mais de quel Etat sera-t-il le chef ? Il ne donne pas le sentiment d'avoir trouvé le moyen de lier durablement Azéris et Arméniens, Lettons et Ouzbeks, Moldaves, Tchouvaches et autres Tchetchènes-Ingouches.

Avec la fin annoncée du monopole du Parti communiste, l'URSS ne perd pas seulement en effet le ciment qui la faisait tenir debout. Elle perd, en bonne logique, sa raison d'être.

Lire la suite page 4

(1) George Orwell, *1984*, Gallimard, 1949.
(2) Andreï Amalrik, *l'URSS survivra-t-elle à 1984 ?* Fayard, 1970.
(3) *Komsomolskaia Pravda*, 17 janvier 1990.
(4) Interview au *Times*, 6 février 1990.

RFA-RDA, le coût d'une OPA

Désormais inéluctable, l'intégration des deux Etats est une chance pour l'économie allemande. Elle passe pourtant par une période d'instabilité qui inquiète les marchés financiers

La réunification de la RFA et de la RDA est-elle une chance ou un handicap pour l'économie allemande ? Souhaitée outre-Rhin par les industriels, cette perspective inquiète les marchés financiers. Divergences de vues ? Différences de points de vue plutôt. Les uns, les premiers, regardent loin... et sont optimistes. Les autres, les opérateurs financiers, ne voient que le court terme... et ils sont inquiets.

En fait, la nouveauté et la complexité de cette OPA, celle de l'une des économies les plus efficaces du monde, (l'Allemagne fédérale, la troisième puissance mondiale) sur une économie exsangue (l'Allemagne de l'Est) ne facilitent pas les pronostics. La difficulté est d'autant plus grande que le « prospectus » qui donnera les conditions de cette OPA (avec l'évaluation des actifs et du passif, ainsi que le prix, en l'occurence le taux de change entre le mark de l'Est et celui de l'Ouest) n'a pas encore été publié. Il est en cours de préparation au sein du comité d'experts créé, le 14 février, par le chancelier de la RFA, M. Kohl (« *Helmut le raider* », comme l'appelle l'hebdomadaire britannique *The Economist* dans son édition du 24 février) et M. Modrow, le premier ministre « par intérim » de la RDA.

Pour des raisons non seulement politiques, mais aussi économiques, l'union monétaire, puis l'intégration totale apparaissent désormais à tous inéluctables. Seconde évidence : la réunification est, à terme, une chance extraordinaire pour l'Allemagne, ses entreprises et ses hommes. Déjà dominante en Europe, elle s'en trouvera renforcée.

La période de transition reste une inconnue : l'unification va être un facteur de déstabilisation. Quelle sera la durée de cette instabilité (un an, deux ans, cinq ans...) ? Quelle sera l'ampleur des déséquilibres (déficits publics, inflation...) ? Comment à travers la voie choisie, celle de l'union monétaire, sera réparti l'effort entre l'Est et l'Ouest ?

Mais face à l'exode massif de population de la RDA vers la RFA, l'union est la seule solution. A l'origine, une raison simple : le niveau de vie en RFA est de deux à trois fois supérieur à celui de la RDA. Ce ne sont plus seulement – comme au début – des jeunes, très qualifiés et plein d'entrain qui viennent en RFA pour tripler le chiffre qui s'inscrit en bas de leur feuille de paie. Aujourd'hui, ils sont accompagnés par de nombreux inactifs, des retraités notamment qui ont droit automatiquement à une pension ouest-allemande.

Cette fuite des populations vide la RDA de sa substance et menace son économie d'une asphyxie totale. EN RFA, l'accueil enthousiaste du début a fait place une vive inquiétude dans la population et dans les milieux économiques. Brême a déjà reconstitué son petit mur en refusant l'arrivée de nouveaux migrants.

ERIK IZRAELEWICZ

Lire la suite page 25

La France au peigne fin

Du 5 mars au 5 avril, cent mille agents recenseurs vont scruter la population

C'est le 26 avril que M. Michel Rocard, après MM. Bérégovoy, Joxe et Le Pensec, a signé le décret fixant la date du recensement à 1990. En fait la machine, à la fois tâtonnante et d'une précision obsessionnelle, était déjà en route depuis longtemps. Entre les vœux du budget, qui souhaite espacer ces coûteux exercices (1 milliard de francs), les demandes des collectivités locales, très soucieuses de disposer de données fraîches sur la population et le logement, et les échéances électorales, la date ne faisait pas vraiment de doute.

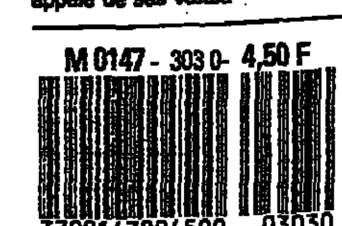
A la direction générale de l'INSEE, la petite équipe permanente chargée des recensements avait commencé dès 1985, à peine sèche l'encre des analyses du recensement de 1982, à réfléchir avec des représentants des directions régionales, aux moyens d'améliorer encore la qualité des données recueillies, malgré la réputation de fiabilité du système. *« A partir de 1962, la révolution informatique a bouleversé nos méthodes de traitement de données. Pendant vingt ans nos efforts ont porté là-dessus. Il fallait cette fois s'attaquer à la collecte »*, souligne M. Audirac, responsable précisément de la collecte du recensement.

Cette préoccupation s'explique : c'est du recensement que l'on tire les échantillons représentatifs pour les enquêtes auprès des ménages. Enquêtes périodiques sur l'emploi, sur les intentions d'achat, auxquelles s'ajoute tout un programme décennal : logement, consommation, alimentation, habillement, ameublement, patrimoine... De la famille à la *« production domestique »* en passant récemment par les *« situations défavorisées »*, bref, une grande partie du système des statistiques socio-économiques français repose sur le recensement.

GUY HERZLICH

Lire la suite page 24

M 0147 - 303 0- 4,50 F



3790147004500 03030

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 180 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,40 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Toulouse

Prière pour Saint-Sernin

Une exposition à la Caisse nationale des monuments historiques donne l'occasion aux Parisiens, après avoir été présentée aux Toulousains, de découvrir l'histoire de l'un des plus célèbres monuments romans de France et les enjeux des projets de restauration en cours. Après la prise de position de la commission supérieure des monuments historiques, le 27 novembre dernier, en faveur du projet de l'architecte Yves Boiret, c'est maintenant au tour du ministre de la culture d'avaliser ou non cet avis (*le Monde* du 25 et du 29 novembre 1989).

Michel Parent, ancien inspecteur général des monuments historiques, président d'honneur de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites), revient ici sur le détail de cette affaire, révélatrice des nouvelles questions aujourd'hui posées par la conservation du patrimoine.

par Michel Parent

AVEC le concours des collectivités locales, la direction du patrimoine a entrepris la réfection des parties hautes de Saint-Sernin de Toulouse, chef-d'œuvre en péril de l'architecture médiévale européenne. Ces parties, exécutées à la fin du dix-neuvième siècle, sont dans un état de délabrement tel qu'elles menacent la sécurité de tout l'édifice ancien et qu'elles ne peuvent plus être restaurées, ni même être reconstruites à l'identique en raison de vices constitutifs qui ont été très tôt à l'origine de leurs désordres.

Sur l'éventualité d'une telle restauration ou reconstruction, Viollet-le-Duc, auquel est attribué ce travail, était formel : dans la restauration *« il serait périlleux d'entrer dans la voie des modifications* (sic) ; *mais lorsqu'il s'agit d'une reconstruction, il serait périlleux de reproduire une disposition vicieuse pouvant souvent conduire à des déceptions ».*

C'était parler d'or et c'est pourquoi, en 1979, l'architecte en chef Yves Boiret, après un examen minutieux de toutes les solutions envisageables, et bien qu'il soit, comme moi, très réservé sur le principe des « dérestaurations » systématiques, a proposé de revenir aux dispositions parfaitement connues d'avant 1860, date à laquelle l'édifice avait encore conservé l'état où il se trouvait dès le quinzième siècle.

Non seulement nous disposons, pour y parvenir, d'une excellente documentation (photographies, calotypes, gravures et relevé complet de Viollet-le-Duc lui-même), mais en outre de la présence de tout le massif occidental de l'édifice, qui est resté en son état médiéval. La restauration de 1860-1886 n'a en effet jamais été achevée, et les documents montrent que les dispositions de ce massif se répétaient sur le pourtour de Saint-Sernin.

Or, tandis que la première phase des travaux actuels portant sur le chevet se terminait, une polémique a surgi entre archéologues, certains réclamant la reconstitution des apports attribués à Viollet-le-Duc, les uns pour des raisons de principe et d'autres – une partie du public local – pour des raisons sentimentales. La commission supérieure des monuments historiques, qui dès 1979 avait approuvé le projet, a été à nouveau consultée par le ministre de la culture et elle a confirmé son choix, cette fois à la quasi-unanimité.

Viollet contre Leduc

Au milieu du dix-neuvième siècle, Saint-Sernin a déjà perdu depuis longtemps presque tout son environnement monumental et urbain. Mais il est dans un état de conservation tel que, à la différence de la majorité des monuments français du Moyen Age, aucune restauration de sauvegarde ne s'y impose. Edifice roman achevé du treizième au quinzième, il est couronné de murs d'une grande sobriété conforme à l'évolution de son destin religieux et percés d'une série d'ouvertures espacées (les mirandes), facilitant notamment la ventilation des charpentes, et enfin de grands toits débordants, languedociens, dont les pentes continues recouvrent nefs et bas-côtés.

Au nom de la théorie alors sacro-sainte de l'unité de style et de celle selon laquelle la « restauration » peut consister à remettre l'édifice *« dans un état qui peut n'avoir jamais existé » (sic)*, la partie supérieure, gothique, de Saint-Sernin est condamnée. Viollet-le-Duc fait prévaloir, de 1860 à 1886, sous sa surveillance plus ou moins assidue, un travail qui représente une véritable « métamorphose » (1) de l'œuvre : métamorphose ovidienne, goethéenne, kafkaïenne, c'est selon, mais, quoi qu'on en pense, l'œuvre restaurée a du plomb dans l'aile. En témoignent des vices constitutifs, des désordres soudains et l'état actuel, irrécupérable. Ce travail enfreint donc un second critère viollet-le-ducien : la restauration doit donner aux monuments un *« nouveau bail millénaire ».*

Une aventure risquée

En fait, devant l'impossibilité technique de revenir à l'état viollet-le-ducien, la plupart des contestataires, déçus, attaquent sur le front inverse : revenons alors à l'état purement roman. Mais l'état roman des parties hautes est inconnu et, selon les historiens, au moins la plus grande partie de la toiture n'a même jamais existé. Reste donc le recours à la construction pure et simple du projet que Viollet-le-Duc avait dessiné en 1847, mais qu'il a écarté lui-même. On ne saurait imputer à Viollet-le-Duc l'enfant dont il n'a pas voulu, faute de l'autre, si douteux qu'on a cru longtemps qu'il ne l'avait pas reconnu. Cette « voie tierce » est à l'évidence une voie sans issue.

La querelle la plus « pointue » semble avoir tourné autour de l'alternative entre la pente continue de l'état médiéval, attestée sur le massif occidental et les documents d'avant 1860, et l'option de Viollet-le-Duc de marquer la coupure entre deux pentes distinctes par ce grand décrochement de maçonnerie qui nous vaut ce décor aujourd'hui irrécupérable. Or rien ne prouve que ce décrochement ait existé au douzième siècle, pour autant qu'il y ait eu alors un toit sur tout l'édifice.

Manifestement, pour discréditer le restaurateur français le plus estimé à l'étranger, celui à qui le Vatican confie les lieux saints et à qui, depuis des années, sont confiés en France les cas les plus difficiles, Reims, Beauvais et tant d'autres, on n'est pas aussi subtil qu'en casuistique. Tel écrit publiquement que M. Boiret travaille *« depuis dix ans en toute impunité »*, et s'en excuse, mais en privé, prétendant que *« l'émotion publique »* a fait déraper sa plume... Comme si la déontologie des scientifiques n'était pas de mesurer leurs expressions et de calmer le jeu des passions collectives, au lieu de les attiser. Ma consternation sera de découvrir que M. Marcel Durliat, conservateur à Toulouse, dont j'estime l'érudition, n'est pas en reste. Pour lui, le vote de la commission est *« suspect »* : elle subirait la pression de l'administration. Sur un pareil sujet, ce serait à en rire si cela n'était si désobligeant pour mes collègues et pour moi-même et particulièrement ridicule pour qui me connaît. Et quant au « bloc » pesant des architectes qui lui-même rendrait un tel vote suspect, M. Durliat sait-il que nous ne sommes justement plus au temps de Viollet-le-Duc, et que l'« hégémonie » de ses descendants directs n'est plus ce qu'elle était ?

C'est en 1976 que j'ai engagé moi-même la réflexion sur la « restauration des restaurations », et en 1980 que j'ai organisé et présidé un colloque sur ce thème à Toulouse même. Cependant, de 1960 à 1978, il semble que M. Durliat n'ait cessé d'encourager, sinon d'inspirer la « dérestauration » de Saint-Sernin : à l'intérieur où sous un enduit réapparut la brique, cependant couverte très vraisemblablement dès l'origine (mais qui a permis, du moins, la redécouverte de peintures murales du onzième au seizième) ; à l'abside, avec l'heureuse restitution baroque des Corps-Saints menée par Georges Costa et que Viollet-le-Duc avait trahie ; et au clocher, enfin restitué dans sa nature romano-gothique par Stym Popper avec l'appui de M. Durliat, au prix de la destruction des ajouts de Viollet-le-Duc. Cette tradition de dérestauration est donc bien installée à Saint-Sernin, selon les vœux de M. Durliat lui-même. La dérestauration d'aujourd'hui aura en outre l'intérêt de répondre à d'impératives raisons techniques...

Il n'y a pas d'alternative au projet actuel, sinon une aventure infondée et au surplus financièrement risquée qui ne manquerait pas de faire perdre à Saint-Sernin l'inexorable course du temps.

(1) Catalogue de l'exposition « Saint-Sernin et ses métamorphoses ».

TRAIT LIBRE



Le sablier de la cocaïne.
(« International Herald Tribune » du 23 février)

Défense

La CED enfin !

par Jean-Paul Pigasse

M. JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT a participé récemment aux travaux de la *Wehrkunde* sur la sécurité de l'Europe. Parlant devant un parterre de spécialistes et rompant avec la réserve habituelle des responsables français, il a plaidé, selon les termes de l'envoyée spéciale du *Monde* à Munich, *« pour l'émergence d'un véritable pilier de défense européen »* (1).

L'événement, dira-t-on, n'est pas considérable dans une époque de bouleversements où chaque jour apporte son lot de nouvelles stupéfiantes. Mais à tous ceux qui connaissent le sujet il apparaîtra comme l'amorce d'une révolution.

Ainsi donc, trente-cinq ans après avoir fait échouer la CED, la France découvre brusquement qu'elle a plus à gagner qu'à perdre dans la création d'une Communauté européenne de défense. Voyant se dessiner sur ses frontières de l'Est les contours d'une nouvelle grande puissance, elle prend conscience que les atouts dont elle disposait en sa qualité de membre du club nucléaire ne vaudront bientôt plus rien et se résout sinon à les jouer, du moins à les montrer. Elle fait enfin ce que nous fûmes nombreux à proposer dans la foulée du général Beaufre au cours des vingt dernières années (2).

Pour mesurer le chemin parcouru, il faut se souvenir que, depuis ce jour d'août 1954 où le Parlement français rejeta le projet de CED, le pouvoir politique s'est allié au lobby militaire pour bloquer toute évolution en faveur de l'édification d'un système de défense proprement européen. La quatrième République, puis la cinquième ont lutté de toutes leurs forces, au nom d'un nationalisme aussi ombrageux que désuet, afin d'empêcher l'émergence d'un semblable système. Fait plus surprenant encore, la gauche, sitôt parvenue au pouvoir, a rejoint la droite dans son refus obstiné de toute action, voire de toute réflexion, sur le devenir de la défense de l'Europe. Et certains ont appris à leurs dépens qu'il ne faisait pas bon professer des idées contraires au dogme gaulliste de l'indépendance militaire.

Le ministre de la défense ayant maintenant levé le tabou, la France se doit d'avancer à grands pas sur la voie de l'intégration militaire de l'Europe. Mais elle a fort peu de temps devant elle pour rattraper le temps perdu. Figée sur sa ligne Maginot nucléaire, elle n'a pas en effet prévu le cas où l'Allemagne se réunifierait. Alors qu'elle disposait d'un avantage politique certain grâce à l'effort consenti pour se doter de l'arme nucléaire, elle se retrouve au seuil des années 90 affaiblie face à une Allemagne renaissante et à deux superpuissances – les Etats-Unis et l'Union soviétique – dont les intérêts convergent désormais pour mettre au pas les trublions. Le moins que l'on puisse dire est que sa position n'est guère confortable.

Dans une pareille conjoncture, il n'est, me semble-t-il, d'autre issue possible pour les dirigeants de la France que d'accepter enfin le débat qu'eux-mêmes et leurs prédécesseurs ont refusé durant tant d'années : une occasion unique pour la majorité et pour l'opposition de se retrouver autour de la même table. Faute de s'y résoudre avant qu'il soit trop tard, nous verrons un jour de bons esprits suggérer que la force de dissuasion de la France devrait avoir pour cible potentielle l'Allemagne réunifiée.

(1) Claire Tréan, *le Monde* du 7 février.

(2) *Le Bouclier d'Europe : vers une autonomie militaire de la Communauté*, par Jean-Paul Pigasse, Seghers, 1982.

► **Jean-Paul Pigasse est journaliste**

Classe politique

Que les aveugles voient !

par Christian Bonnet

IL n'est que temps pour l'immense majorité des élus d'exprimer leur ras-le-bol de luttes intestines qu'ils estiment à bon droit dérisoires au regard des événements dont le monde est aujourd'hui le théâtre.

Qu'il y ait en France une majorité et une opposition qui s'affrontent sur des sujets sérieux serait un signe de bonne santé pour une démocratie.

Que grands et petits chefs se déchirent au sein de leurs formations respectives dans l'optique d'assises ou de congrès apparaît tout à la fois incompréhensible et inconvenant aux élus du commun, du plus modeste des conseillers municipaux aux hommes qui ont eu, à un moment quelconque de leur carrière, le privilège d'assumer une responsabilité au sein des conseils du gouvernement.

Nous vivons dans une société où l'argent occupe une place démesurée : est-ce une raison pour provoquer l'opinion publique par le vote d'une amnistie à laquelle le Sénat a eu la sagesse de se refuser ?

Nous vivons dans une société dominée par une médiatisation outrancière : est-ce une raison pour qu'un certain nombre d'hommes, coupés des réalités par des appareils ou des entourages au sein desquels des conseils en communication ont le pas sur les cellules de réflexion, soient habités de manière quasi obsessionnelle par la seule préoccupation de leur image ?

Nous vivons dans un contexte institutionnel dans lequel la magistrature suprême pèse d'un poids sans cesse grandissant : est-ce une raison pour que la campagne présidentielle s'ouvre sept ans moins un jour avant l'échéance à venir ?

Alfred Fabre-Luce écrivait, entre les deux tours du scrutin de 1974 : *« Quel que soit le résultat, la France aura choisi le meilleur de l'un et l'autre camps ».*

Ces deux hommes d'Etat ont occupé successivement la plus haute fonction avec un sens aigu de leur responsabilité. Abstraction faite du président de la Commission des Communautés européennes, ils sont, à dire le vrai, dans ce qu'il est convenu d'appeler « le paysage politique français », les seuls à bénéficier aujourd'hui encore, l'ancien comme l'actuel, d'une autorité internationale reconnue.

Si l'excellence du premier fait de l'ombre à beaucoup, la virtuosité du second en importune beaucoup d'autres, mais le fait est là.

Autour d'eux, des prétendants piaffent, qui empoisonnent l'atmosphère et jettent sur la société politique tout entière un discrédit qu'elle ne mérite pas. Tel, qui donne toujours l'impression de faire avant de penser, déçoit les meilleurs de ses amis. Tel autre se trouve porté par les sondages d'opinion à une altitude où l'oxygène risque de lui manquer sans tarder. Tel encore apparaît fait d'un métal certes brillant, mais tout autant fragile.

Sur l'autre versant, tel se croit contraint d'oublier sa cravate pour gommer ses origines patriciennes, et tel encore donne le sentiment de délaisser sa charge ministérielle pour participer à la chasse aux mandats.

Tous, drogués toujours en manque de caméra, paraissent oublier qu'il est bon de prendre ses mesures avant que de se mesurer et que la fortune récompense avec usure ceux qui ont la patience de l'attendre. Tous se tiennent pour responsables, alors qu'ils apparaissent aujourd'hui, aux yeux d'un électorat volatil, comme parfaitement irresponsables. Pendant qu'ils se livrent à des exercices condamnables et que condamnent – on ne saurait trop le répéter – les élus de tous bords, l'Etat, pris en tenaille entre les impératifs communautaires et l'accroissement de pouvoirs territoriaux, se délite.

A force de s'occuper de tout et de rien, empêtré dans un fatras de textes dont il est incapable d'assurer l'application, il en vient à délaisser sur le plan budgétaire des attributs de souveraineté aussi essentiels que la justice ou la diplomatie. Prisonnier d'une grille obsolète, il en vient à décourager ceux qui se sentaient une inclination marquée pour le service public et sont de plus en plus attirés par des responsabilités gratifiantes au sein de groupes privés.

La restauration d'un Etat contenu dans les limites qui sont traditionnellement les siennes, et la prise en compte, dans le débat politique, de problèmes de société majeurs tels que l'éducation, l'immigration, la lutte contre la drogue, devraient mobiliser les énergies d'hommes parfaitement capables de les maîtriser si leur esprit n'était ailleurs. Il n'est pas de nation qui n'ait quelque défaut originel et, depuis les Gaulois, les divisions jalonnent notre histoire.

Toutefois, de là à se livrer à des empoignades meurtrières aboutissant à des imbroglios dont l'élection de Cannes fournit la plus récente illustration, il n'y a pas un fossé mais un abîme. Puissent certains le comprendre enfin... Puissent-ils entendre les sourds grondements émanant d'une opinion dont l'écœurement risque de se transformer, si l'on n'y prend garde, en une explosion incontrôlable.

Pendant qu'il en est encore temps, que les aveugles voient !

► **Christian Bonnet est ancien ministre, sénateur du Morbihan (Union des répulicains et des indépendants).**

AU COURRIER DU *Monde*

Images de la Méditerranée

L'actualité a donné de Marseille une image déplorable ; derrière l'image de la ville, apparaît, semble-t-il, une image de tout le bassin méditerranéen.

Si j'avais donc à exprimer l'image que l'on se fait des diverses régions de la Méditerranée, voici ce que je dirais : Marseille étant, par tradition, notre premier port en Méditerranée, on a bien dû y accueillir toutes les pègres du monde entier.

Les produits de la Corse seraient trop chers si la main-d'œuvre locale n'était pas constituée par des paresseux.

Si l'Italie n'est pas une puissance économique, c'est que les Italiens sont peureux.

Les Grecs étant un peuple de marins et de commerçants sont donc des voleurs.

C'est la couleur de leur peau et de leurs cheveux qui font des juifs et des Arabes de sales gens.

Voilà ce que l'on pourrait dire en imitant, de loin, Montesquieu.

Si l'on faisait, dans l'autre sens, un second tour de la Méditerranée, voilà ce l'on pourrait rappeler :

On doit aux juifs le monothéisme, aux Arabes l'arithmétique, aux Grecs la philosophie ; à Rome, on doit le droit, un certain nombre de langues et, quand le monde latin est devenu l'Italie, ce pays nous a fait connaître plusieurs formes d'art ; les Corses nous donnent sans cesse de grands orateurs. Et tout ce que le bassin méditerranéen nous livre entre en Europe du Nord par Marseille.

Ces images néfastes du bassin méditerranéen expriment peut-être les complexes œdipiens d'un univers qui tue la civilisation d'où il est issu.

ROGER KLOTZ
professeur de lettres, professeur de provençal

Professeurs et médecins (suite)

En réponse à la lettre de votre lecteur, M. M. Guetard, de Clermont-Ferrand, ces quelques lignes de surprise.

Après les enseignants, les médecins sont dans la rue.

Ahurissant ! Pendant trente-sept ans, j'ai appartenu à la « piétaille » et j'ai honte de la qualité de la vie que j'ai eue :

– semaines de 50 à 60 heures de travail, trente jours annuels de « congés payés » par moi-même ;

– un recyclage permanent, de sept à huit heures hebdomadaires ;

– la retraite à soixante-cinq ans ;

– des honoraires réévalués tous les 18-24 mois, amputés d'environ 40 % de frais professionnels plus une lourde part fiscale et parafiscale.

Si c'était à refaire, je « ferais » professeur si mon QI me le permettait !...

A.-G. LE FRANÇOIS
médecin généraliste retraité

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

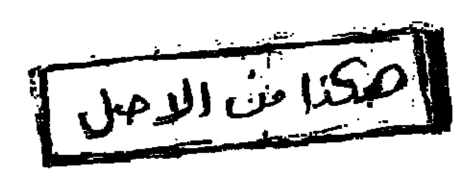
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

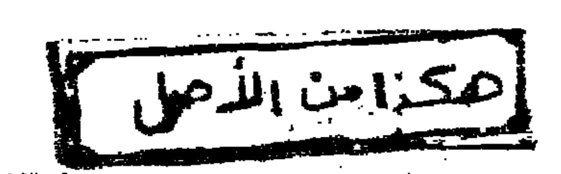
Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR





ÉTRANGER

URSS : menés par les Lituaniens

Les indépendantistes baltes précipitent le mouvement

Les indépendantistes lituaniens *veulent* précipiter le processus de secession de leur république. Forts de l'écrasante victoire qu'ils ont remporté, chez eux, le 24 février dernier, au premier tour des élections parlementaires, ils souhaitent en effet *utiliser* maintenant la prochaine session extraordinaire du congrès des députés du peuple pour présenter, au niveau fédéral, leur demande officielle de sortie de l'URSS.

Pour cela il leur faut parvenir à *faire avancer le second tour de* leur élections qui devrait, normalement, être organisé le 10 mars. Cette date n'est toutefois pas imposée par la loi qui fixe seulement un délai maximum entre les deux tours. Rien n'empêche donc les commissions électorales des circonscriptions où l'on doit revoter, de convoquer les électeurs dès les *prochains jours.*

MOSCOU

de notre correspondant

Si cela se faisait dans toutes les circonscriptions concernées, le *nouveau Soviet suprême* lituanien pourrait alors être réuni avant le *12 mars – date* de la session extraordinaire du congrès fédéral – et se prononcer, dans le plus total respect de la constitution soviétique, en faveur de l'indépendance. Les députés lituaniens au congrès n'auraient plus ensuite qu'à faire part de cette volonté nationale aux 2 250 députés de l'instance plénière du Parlement soviétique.

Il n'est pas encore certain que les indépendantistes arriveront à tenir ce calendrier puisqu'il suffirait de l'opposition d'une seule circonscription pour empêcher ce coup d'accélérateur. Compte tenu de leur écrasant poids politique et du *ralliement à leur cause du Parti* communiste lituanien, le plus probable est cependant que leur soviet suprême puisse bel et bien être convoqué, comme ils le prévoient, pour les 10 et 11 mars.

Eviter la violence

D'ores et déjà, le Front populaire Sajudis, le grand mouvement indépendantiste, a prévu de réunir sa direction, sa *Diète* le 8 pour débattre du *« mécanisme de restauration de l'indépendance »* de la stratégie à observer, autrement dit, dans les prochaines semaines. D'intenses consultations ont parallèlement lieu entre les dirigeants des trois Républiques baltes dont les *députés fédéraux* forment, de fait, un groupe parlementaire au sein du soviet suprême de l'URSS.

Une délégation lutuanienne (un membre du Sajudis et un membre du Parti communiste) vient ainsi *de se rendre à Tallin pour des dis*cussions avec le président du soviet suprême estonien. D'autres contacts sont en cours et taëndis que la municipalité de Tallin vizent de demander au ministère estonien de l'intérieur la destitution de trois hauts responsables (russophones) de la milice. La Lituanie applique, depuis jeudi, sa propre loi sur la presse, quant à la Lettonie, élle vient, entre autres, d'adopter une loi sur l'objection de *conscience – notion encore inconnue* du droit soviétique.

Par tous les moyens et dans chaque domaine, les spécificités baltes *sont légalement affirmées* et ce mois de mars sera, en tout état de cause, celui du début de la négociation entre Moscou et les trois Républiques. La parité sera longue, difficile, mais tant du côté de M. Gorbatchev que du côté balte, on vent tout faire pour éviter la violence et préserver l'avenir, puisque la géographie fait de la *Russie* et des pays baltes des partenaires obligés.

La session extraordinaire du congrès des *députés* étant convoquée pour doter l'URSS d'un régime présidentiel et abolir le monopole politique du Parti communiste, dont le congrès se réunit au début de l'été, le moins qu'on puisse dire est que le calendrier intérieur de M. Gorbatchev est chargé. C'est la raison pour laquelle il vient de faire annuler tous ses rendez-vous internationaux à l'exception de sa rencontre au sommet avec M. Bush, prévue pour le mois de juin à Washington. Ont donc été reportées *sine die* les visites à Moscou du président égyptien, M. Moubarak, et du premier ministre irlandais, M. Haughey, qui est président en exercice de la Communauté européenne.

Détente au Caucase ?

Le ministre des affaires étrangères, M. Chevarnadze qui est aussi l'un des deux plus proches alliés de M. Gorbatchev au bureau politique du parti, a, quant à lui, décommandé la visite officielle qu'il devait faire, ce mois-ci, au Japon.

La multiplication des nouvelles échéances n'empêche pas en effet pas de devoir s'occuper des anciennes, notamment du Caucase auquel le soviet suprême a consacré, jeudi, une nouvelle séance à huis-clos – la deuxième en dix jours. Les députés fédéraux se sont, *une nouvelle fois, séparés* sans être parvenus à se mettre d'accord sur une résolution, mais un très léger élément de détente a pourtant été enregistré.

Presses de toute part, tant par M. Gorbatchev que par la nécessité et l'insistance des députés radicaux du groupe inter-régional, les élus d'Arménie et d'Azerbaïdjan ont accepté de se rencontrer dans un cadre bilatéral et d'amocer ainsi le dialogue direct auquel le Kremlin veut les amener. Absolument rien, bien sûr, n'est joué. Il ne s'agit que du balbutiement de la mise en place d'un cadre de négociation qui n'est pas encore accepté et qui ne préjuge en rien du fond.

Il n'en reste pas moins qu'on va là dans le sens souhaité par M. Gorbatchev (*le Monde* du 21 février) et que le projet de résolution qu'il tente de faire voter n'est rejeté en bloc ni par les Arméniens ni par les Azeris. Ménageant la chèvre et le chou, r·ageant dans l'indispensable ambiguité, ce texte a l'avantage de p·evoir la création parallèle de de.·. commissions sur le Haut-Kara·okh, une de contrôle du Soviet su·prême et une *commission paritai·e azeroarménienne.*

Les Moldaves aussi

Si les marchandages en cours étaient concluants, Moscou arriverait à *faire* ;econnaîtreen même temps la souveraineté azerbaidjanaise sur la région autonome et la nécessité d'une négociation entre les deux Républiques pour décider de son avenir. C'est peu mais tellement à la fois que M. Gorbatchev a, dès jeudi soir, exprimé dans une interview à l'agence Tass son sentiment que *« les premiers pas étaient engagés ». « Je veux croire,* a-t-il ajouté, *qu des améliorations sont proches.* »Parallèlement, le mineurs du bassin du Donetesk observaient, venderdi 2 mars une grève d'avertissement. Ils demandent entre autres le départ de la direction locale du parti, premier secrétaire en tête. Ce type de revendication est devenu si banal en un mois que le compte des démissions est aujourd'hui difficile à tenir.

On en est, en tout cas, pas loin d'une trentaine. Cela a donné naissance à une expression : *« Manger le premier secrétaire »* et celui de Moldavie n'ayant pas envie de subir ce sort commun se prépare à réunir une « table ronde » de l'ensemble des forces politiques de sa République qui sera suivie, mi-mai, d'un congrès du parti moldave.

Avec la *Georgie*, la *Moldavie* est, en dehors des pays baltes, celles des républiques ou l'aspiration indépendantiste se développe le plus vite. Il ne sera donc pas surprenant que ses dirigeants essayent de formuler d'eux-mêmes des revendications autonomistes radicales destinées à servir de coupe-feu.

Accessoirement, l'URSS s'apprête à rejoindre les rangs d'Interpool. Le chef du parquet militaire, le général Katoussev, laisse comprendre, dans le quotidien des jeunesses communistes, que la durée du servic. *militaire* va être réduite de vingt-quatre à dix-huit mois et que l'adoption d'un statut des objecteurs de conscience est *envisageable et même souhaitable.*

Le général Katoussev fait référence à Trotsky sur les diverses conceptions qu'un pays peut se faire de son armée. *Cela* n'étonne plus vraiment et jeudi soir, à la télévision, le chef de file des conservateurs, M. Ligatchev, faisait un peu *accablé*. En même temps que le processus de démocratisation, il faut, a-t-il dit, *« renforcer l'ordre et la discipline »*.

BERNARD GUETTA

□ **M. Laplev, président de l'Union des journalistes soviétiques.** – L'Union des journalistes soviétiques a accepté, mercredi 28 février, la « démission » de son président, M. Victor Afanassiev, ancien rédacteur en chef de la *Pravda*, que M. Gorbatchev avait remplacé, à l'automne dernier, par l'un de ses plus proches collaborateurs, M. Ivan Frolov. En attendant de nouvelles élections, la présidence de l'Union a été confiée, *par intérim*, au rédacteur en chef des *Izvestia*, M. Ivan Laptev. Un libéral succède ainsi à un conservateur à la tête d'une organisation dont l'importance est décisive dans la préparation du prochain congrès du parti. – *(Corresp.)*

« Le Journalisme de la perestroïka : les techniques du renouveau », de Nora Buhks

Quand le message devient massage

Une étude sur la presse

Bernard Guetta, en nous informant depuis Moscou que les communistes de Leningrad ont opté pour le pluralisme politique, allant jusqu'à reconnaître le principe du pluripartisme, ajoute cette remarque : « *Les Izvestia en ont parlé, sans délai et en première page, mais sous un titre si neutre et après tant de préambules soporifiques que la plupart de leurs lecteurs sont passés à d'autres informations avant d'arriver à celle du jour.* » (*Le Monde* du 24 novembre 1989.) Le correspondant du *Monde* à Moscou dit également : « *Quant aux autres journaux, c'est, sauf erreur, le silence, mais qui ne doit pourtant pas porter à des conclusions hâtives.* » Remarque aussi intéressante qu'instructive. Des informations qu'il considère comme importantes ne sont, selon lui, jamais communiquées ou le sont de manière à ne pas attirer l'attention du lecteur.

Tous ceux qui lisent les journaux soviétiques connaissent bien ce phénomène. Les journaux ne représentent qu'une partie du problème: Il y a aussi la radio, la télévision, les revues, bref, tout ce qui fait partie des moyens d'information et de propagande de masse. En Occident, on a écrit des livres sur la langue soviétique, sur son contenu idéologique qui permet de manipuler la parole. On comprend bien pourquoi, vu l'importance accor*dée à l'époque de la perestroïka* à cette arme puissante que l'on appelle la glasnost. Cependant, les analyses de la glasnost se cantonnent dans des sujets traditionnels : l'historique de la question, le contenu idéologique, les limites des sujets permis.

Ce préambule était nécessaire pour présenter une nouvelle et féconde approche des médias soviétiques, réalisée dans un petit ouvrage, *le Journalisme de la perestroïka : les techniques du renouveau*, édité par la Sorbonne. L'auteur de ce livre, Nora Buhks, maître de conférences à l'université de Paris-IV, est spécialiste des *« moyens d'information et de propagande de masse »* soviétiques, elle analyse les techniques du journalisme soviétique à l'époque de Gorbatchev et le renouveau des procédés, qui visent cependant, comme avant, au contrôle de l'information et à la possibilité de *manipuler* les consciences.

L'auteur attire notre attention sur l'existence d'une puissante armée de journalistes soviétiques : *près de cent mille hommes*. Un chiffre impressionnant. On connaît la célèbre question de Staline : combien de divisions a le pape ? L'idéologue soviétique numéro un a sous ses ordres au moins cinq divisions de journalistes. Mais il n'y a pas que leur nombre, il faut noter avant tout leur haut niveau de formation professionnelle. *Les Nouvelles de Moscou*, un journal populaire, imprimé en plusieurs langues, a une rubrique dont le titre est significatif à cet égard : *« Est-il utile de regarder dans le miroir de l'opinion publique ? Oui, s'il est tenu par des professionnels. »*

Dans tous les pays du monde, les journalistes reçoivent une formation. Celle des Soviétiques professionnels de la plume et du micro est cependant bien spéciale, note Nora Buhks. Marshall McLuhan disait : le message est un message. *Le Journaliste de la perestroïka* démontre, à partir de nombreux exemples, qu'une telle technique *de traitement de l'information* ne manque pas d'efficacité.

La place du dialogue

Nora Buhks analyse les nouveaux procédés mis en pratique à l'époque de la « glasnost ». Le dialogue y occupe une place de choix. Pas moyen d'éviter, dans les journaux et à la télévision, les comptes-rendus-dialogue, les essais-dialogue, les articles-dialogue. Le lecteur, le spectateur ont l'impression de participer à l'entretien, alors qu'ils en sont exclus. Les myriades de collaborateurs extérieurs qui travaillent pour la presse soviétique (on en compte pas moins de six millions) sont aujourd'hui « professionnalisés », formés aux techniques journalistiques. Résultat : les matériaux qu'ils envoient, la plupart du temps sous forme de lettres, renforcent l'effet *de dialogue, qui* n'en est pas moins feint. Un autre procédé est l'utilisation du temps. Les médias soviétiques remplacent le repère temporel par le repère idéologique. Les faits s'organisent non pas dans un temps réel, mais dans un espace idéologique. Mais cela ne concerne que les informations sur l'Union soviétique. Lorsqu'il s'agit de l'étranger, on utilise le calendrier de l'actualité. Le voisinage des deux structures temporelles dans un même numéro du journal, parfois dans la même colonne, sert de frontière idéologique entre les deux mondes.

Nora Buhks remarque également la pénétration des méthodes littéraires dans le journalisme (qui place le contenu journalistique au-dessus du fait), et des méthodes *journalistiques dans la littérature*. L'effacement de la limite entre les deux permet de remplacer les faits par une fiction. Depuis belle lurette, les correspondants étrangers à Moscou ne recherchent plus d'informations : ce sont elles qui les recherchent, après qu'elles ont été préparées par des spécialistes et des professionnels. Le massage au moyen du message devient de plus en plus insistant et de plus en plus agréable: *Le Journalisme de la perestroïka* montre l'immmense éventail de possibilités nouvelles de désinformation au moyen de l'information.

MICHEL HELLER

▶ ***La Journalisme de la perestroïka : les techniques du renouveau*, de Nora Buhks, Presses de *l'université de Paris-Sorbonne.* 107 pages, 70 francs.**

HONGRIE

Désaccord avec Moscou sur le calendrier du retrait des troupes soviétiques

Les négociations sur le retrait des troupes soviétiques de Hongrie ont buté, jeudi 1er mars, sur la définition du calendrier, l'URSS *jugeant trop bref le délai demandé* par les Hongrois.

« Aucun accord n'a encore été conclu car il existe des divergences importantes entre les positions hongroise et soviétique sur les délais et le calendrier de retrait des troupes », a indiqué l'agence MTI, à l'issue de la seconde session de discussions entre les vice-ministres hongrois et soviétique des affaires étrangères, MM. Ferenc Gomogyi et Ivan Aboïmov. Cet échec, a toutefois précisé l'agence hongroise, *« n'exclut pas cependant la possibilité d'un éventuel compromis ni la signature d'un accord le 10 mars »*, date avancée précédemment par le chef de la diplomatie hongroise, M. Gyula Horn.

Séance houleuse au Parlement

Les Hongrois cherchent à obtenir un retrait total des quelque 52 000 soldats soviétiques stationnés chez eux avant la fin de cette année ou, au plus tard, l'année prochaine . Selon MTI, la partie soviétique a fait valoir que l'URSS a des capacités limitées de transport par chemin de fer. Cet argument, parmi d'autres, avait également été invoqué devant les Tchécoslovaques, avec lesquels un compromis sur un retrait avant le 1er juillet 1991 a été conclu. A Budapest, les *chauffeurs de taxi ont offert de* raccompagner les militaires soviétiques et leurs familles gratuitement jusqu'à la frontière, voire jusqu'à Moscou, *« à condition qu'ils promettent de ne pas revenir »* .

Par ailleurs, le Parlement a adopté jeudi un amendement constitutionnel prévoyant l'élection du président de la République au suffrage universel, contrairement à une position adoptée en octobre dernier et confirmée par le référendum de janvier *(nos dernières éditions du 2 mars)*.

En se prononçant pour l'élection du chef de l'Etat après les élections législatives du 25 mars, les Hongrois avaient en effet *accepté que* le président de la République soit élu par le Parlement, ce qui retirait pratiquement toutes ses chances au favori dans la course présidentielle, M. Imre Pozsgay, ex-chef de file des réformateurs communistes ; tous les sondages laissent en effet prévoir que le Parti socialiste (PSH), l'ancien parti communiste, sera très minoritaire dans le prochain Parlement.

Enfin, le gouvernement hongrois, dirigé par M. Miklos Nemeth (PSH), n'a dû son salut jeudi au Parlement qu'à l'intervention d'un *député de l'opposition radicale*, M. Tamas Miklos-Gaspar, qui a fait valoir qu'il n'était dans l'intérêt de personne de provoquer *la chute du gouvernement, seul* organe de l'Etat encore debout, à trois semaines des élections. Un député indépendant avait demandé la *démission du gouvernement sur* une affaire de hausse de taux d'intérêt sur le logement.

BULGARIE

Manifestation de soutien au parti communiste

A l'appel du Parti communiste bulgare (PCB), près de 100 000 personnes ont participé, jeudi 1er mars, au stade national Vassil-Levski à Sofia, à une manifestation de soutien en présence du chef de l'Etat, M. Petar Mladenov. Le président du PCB, M. Alexander Lilov, a demandé à toutes les forces politiques de *signer* un accord sur le *« passage pacifique vers la démocratie et l'entente nationale »* lors des premières élections libres qui auront probablement lieu en juin prochain.

M. Lilov a souligné que le PCB était un parti *« fort »*, avait un *« programme clair » et « ne craignait pas les attaques »*. Estimant que *« le processus démocratique en Bulgarie n'était pas encore suffisamment fort »*, il a mis en garde contre *« les tendances déstabilisatrices qui pourraient entraîner* (le pays) *dans une situation incontrôlable aux conséquences dramatiques »*. Le ministre de la défense, le général Dobri Djourov, qui est selon les sondages l'homme politique le plus populaire de Bulgarie, a déclaré que *« la seule voie »* pour les Bulgares était *« celle de l'unité »*.

De leur côté, plusieurs milliers de sympahisants de l'opposition ont manifesté jeudi à Sofia contre le PCB, comme ils le font depuis le début de la semaine. – *(AFP.)*

□ **Visite de M. Loukanov à Paris.** - Le chef du gouvernement bulgare, M. Andreï Loukanov, a rencontré, jeudi 1er mars à Paris, le premier ministre, M. Michel Rocard, ainsi que M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances. Au cours des entretiens, M. Loukanov a présenté les besoins de son pays en matière économique et de formation. M. Lionel Stoléru, ministre du plan, doit se rendre en Bulgarie le mois prochain.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION

EUROPE

Un monde sans URSS ?

Suite de la première page

N'est-ce pas le seul Etat de la planète dont le nom n'implique aucune espèce de localisation géographique ? Le seul à être ouvert à l'adhésion de n'importe quel pays ? Le seul à n'être qualifié que par des références idéologiques : les Républiques membres sont toutes « socialistes » et « soviétiques » ? Bientôt la Lituanie a toutes chances de n'être plus ni l'une ni l'autre. Comment survivra une Union qui aurait perdu ces deux qualificatifs ? La question mérite d'être posée.

GORBATCHEV a esquissé une solution : un système fédéral, fondé sur l'égalité des droits des Républiques membres. C'est, *grosso modo*, celle qu'a adoptée la Yougoslavie. Mais celle-ci a une logique géographique, ethnique, culturelle : pour l'essentiel, elle regroupe des Slaves, même si l'Histoire, en les faisant vivre longtemps sous des hégémonies antagonistes, a créé entre eux bien des clivages linguistiques et religieux. Et surtout, à voir le développement des courants centrifuges en Slovénie et au Kosovo, on peut s'interroger sur l'efficacité de cette formule. Pourquoi marcherait-elle mieux en URSS, où les rouages se bloquent si facilement, où le pouvoir doit faire face à la contestation de nationalités qui n'ont été soumises que par la force, blanche ou rouge, au pouvoir central ?

L'empire, pour les bolcheviks, c'était la « prison des peuples ». Leur premier réflexe, en s'emparant du pouvoir, fut de l'ouvrir ; mais ils paniquèrent en voyant, Ukraine en tête, diverses nationalités prendre au sérieux le droit à la sécession qui venait de leur être reconnu. Du coup, ils n'hésitèrent pas à recourir à la force pour conserver, voire reprendre, l'héritage des tsars.

Staline ne faisait pas assez confiance au parti pour croire qu'il pourrait à lui seul garantir l'ordre et la cohésion de l'ensemble soviétique. Bien que géorgien, il alla jusqu'à déclarer, au lendemain de la victoire sur le Reich, que *« le peuple russe, nation dirigeante de l'URSS, avait acquis dans la guerre le droit d'être reconnu pour guide de toute l'Union* (5) ».

Le néo-colonialisme ainsi ouvertement proclamé est évidemment aux antipodes de *« l'internationalisme prolétarien »* cher à Lénine. Mais le panslavisme a fortement imprégné la conscience populaire depuis qu'au seizième siècle le moine Timothée persuada le tsar Ivan III, après la chute de Constantinople, que Moscou serait désormais la *« troisième Rome »* et qu'il n'y en aurait jamais d'autre (6).

On ne compte pas les idéologues, les romanciers, les prêtres, les hommes politiques, qui ont assigné au peuple russe — tout simplement *« porteur de Dieu »* pour Dostoïevski — la mission de racheter le monde. Ce messianisme latent a considérablement facilité ce que Berdiaev a appelé une *« sorte d'identification »* du peuple russe et du prolétariat (7). Etroitement imbriqués, ils allaient ensemble racheter le monde extérieur en l'arrachant à l'esclavage capitaliste.

L'espoir d'émancipation — ou de conquête — s'est éteint depuis longtemps. Le diable capitaliste a progressivement pris, vu de l'Est, des allures de Bon Dieu. Moyennant quoi les Russes ont donné à leur empire sa langue et sa culture, ils sont fortement implantés dans les Républiques et ils y ont longtemps exercé, quand ils ne l'exercent pas encore, une influence dominante. En fait, ils sont les pieds-noirs d'une partie du monde où se joue, en même temps qu'en Afrique du Sud, le dernier acte de la décolonisation. Certains de ces Russes ont peur d'être pris en otage. D'autres se font mal à l'idée de devoir cesser d'être « plus égaux que les autres ». Ce qui contribue à expliquer que la Russie ne soit pas la dernière des Républiques où se manifeste un fort nationalisme, à la coloration antisémitique accentuée.

L'ESPRIT a peine à imaginer un monde où l'URSS aurait sinon disparu, du moins cessé d'exister comme superpuissance, quand ce ne serait que parce qu'il restera de toute façon quelque chose de l'énorme force militaire qu'elle a accumulée, et notamment de ses stocks d'armes nucléaires. Il n'en est pas moins clair qu'il s'écoulera du temps avant que Moscou puisse à nouveau déclencher des crises internationales, protéger des opérations de déstabilisation dans le tiers-monde ou même simplement étayer des batailles diplomatiques majeures, comme, il y a quelques années, celle des euromissiles. Daniel Ortega n'est ni le premier ni le dernier à s'en apercevoir.

Personne, y compris les Américains, n'a intérêt à voir le chaos s'établir sur un territoire aussi vaste que celui de l'URSS. Il suffit d'employer le terme de « balkanisation » pour imaginer le prix de sang et de ruines dont ne manquerait pas d'être payée son extension à l'ex-patrie de l'ex-socialisme. Il semble qu'on se rassure, au Kremlin, en pensant que, de toute façon, les nécessités économiques imposeront aux frères séparés un minimum de coopération avec l'ex-métropole.

C'est possible, mais ce n'est pas sûr, car tel ou tel des nouveaux Etats peut très bien juger ses richesses suffisantes pour lui permettre de ne plus regarder vers la Sainte Russie. Tel est le cas par exemple de l'Ukraine, avec son riche sous-sol et ses terres à blé, de l'Azerbaïdjan, avec son pétrole, de l'Ouzbékistan, premier producteur de coton de la planète. Et les exemples ne manquent pas d'autres parties du monde où l'évident intérêt de tous serait de s'engager dans des actions communes de développement et qui s'enfoncent pourtant dans d'interminables conflits, du fait de rivalités ethniques ou religieuses.

Cette coopération économique n'en paraît pas moins le meilleur moyen d'empêcher les peuples de *« l'empire éclaté »* annoncé il y a quinze ans par Hélène Carrère d'Encausse de connaître un nouvel avatar des terribles épreuves qui ont, à tant de reprises, jalonné leur histoire. N'est-ce pas la voie de l'union économique qui a permis aux nations d'Europe occidentale de sortir, enfin du cycle infernal des guerres de revanche et de soumettre leurs relations à l'arbitrage du droit et non plus de la force ? Après tout, c'est une idée voisine qui avait inspiré les fondateurs de l'Organisation des Nations unies quand ils avaient imaginé de la subdiviser en groupements régionaux.

D'UNE manière générale, les gouvernements sont bien plus inquiets qu'ils ne veulent le dire de l'écroulement de l'ersatz d'ordre dont ils s'étaient, depuis près d'un demi-siècle, contentés. Leur tendance naturelle est donc d'essayer de conserver à tout prix ce qui subsiste du *statu quo*.

Ils ont raison en ce qui concerne les frontières : de même que l'Afrique décolonisée a compris les risques énormes qu'elle courrait à vouloir remettre en cause les frontières tracées par les colonisateurs, de même l'Europe ne peut, sans ouvrir la boîte de Pandore, parler de déplacer telle ou telle frontière : en maintenant l'ambiguïté sur la pérennité de la ligne Oder-Neisse, Helmut Kohl n'a pas seulement encouragé les spéculations sur la renaissance d'un certain revanchisme allemand, il ouvre la voie au retour des litiges territoriaux qui ont si durablement ensanglanté l'Europe.

La question des alliances se pose en termes tout différents. Plus la paix se consolidera sur les ruines de la guerre froide, plus il sera difficile de maintenir des blocs nés de la peur que chacun éprouvait de l'autre. Aucun traité n'étant éternel, il est fatal que disparaissent un jour et le pacte Atlantique et celui de Varsovie. Aux Européens de l'Est et de l'Ouest d'imaginer quel type d'ordre pourrait se substituer à celui qui les a si longtemps séparés les uns des autres, à l'enseigne de la *« double hégémonie »* tissée à la fois de rivalités et de connivences, dont parlaient de Gaulle et Mao.

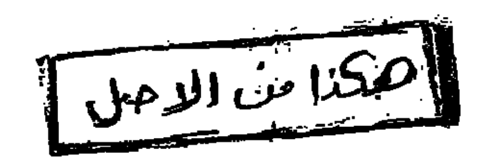
L'Amérique latine et l'Afrique ont chacune son « organisation » ; le Conseil de l'Europe, la CSCE, née de l'Acte final d'Helsinki, la Commission économique pour l'Europe, qui dépend des Nations unies, offrent déjà des structures dont le développement et la réunion pourraient permettre de bâtir, de l'Atlantique à l'au-delà de l'Oural, sur les ruines des ambitions manichéennes, cette *« Europe sans rivages »* dont rêvait naguère l'économiste et le visionnaire que fut François Perroux.

ANDRÉ FONTAINE

(5) Cité par Hélène Carrère d'Encausse, *l'Empire éclaté*, Flammarion, 1978.

(6) Voir à ce sujet le livre de Léon Poliakov, *Moscou, troisième Rome. — Les intermittences de la mémoire historique*, Hachette, 1989.

(7) Nicolas Berdiaev : *les Sources et le Sens du communisme russe*, Gallimard, 1939.



EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : après l'enquête du ministère du commerce

Pas de poursuites judiciaires pour le rachat du magasin Harrods

LONDRES

de notre correspondant

Le rachat du grand magasin Harrods par les frères Fayed ne fera pas l'objet de poursuites en justice. L'enquête menée par les services du ministère du commerce et de l'industrie n'a pas donné au Parquet des éléments suffisants pour remettre en cause l'acquisition en 1985 par les trois hommes d'affaires égyptiens du célèbre magasin de luxe londonien. M. Nicholas Ridley, ministre du commerce et de l'industrie, a donc déclaré jeudi 1er mars devant les Communes qu'il refermait le dossier.

Il s'agit probablement de la fin de la saga Harrods, toutes les voies de justice ayant été apparemment épuisées qui auraient permis à M. Roland Rowland, patron du groupe Lonhro, de contester la validité de cette transaction. M. Rowland avait lancé, d'abord en 1981 puis en 1984, deux offres publiques d'achat sur la maison mère d'Harrods, House of Fraser, mais avait à chaque fois été contraint de renoncer par décision de la commission des monopoles et les fusions. MM. Mohammed, Ali et Salah Fayed ont pu en conséquence acheter Harrods en 1985 pour 615 millions de livres.

M. Rowland affirme que la fortune des frères Fayed est fictive et que ceux-ci ne sont que les hommes de paille du sultan de Brunei, souverain d'un micro-Etat pétrolier situé dans l'île de Bornéo. Le patron de Lonhro a mené dans *l'Observer*, un journal du dimanche qu'il possède, une virulente campagne contre les frères Fayed et le sultan. Il est allé jusqu'à publier en mars dernier en milieu de semaine une édition spéciale de *l'Observer* uniquement consacrée à son affaire. Cette querelle privée a provoqué le départ de plusieurs journalistes de *l'Observer*, un des plus vénérables titres de la presse britannique, qui ont rejoint le nouveau journal dominical lancé par *l'Independent*.

Le sultan de Brunei est un des hommes les plus riches du monde mais il est discret. La justice britannique n'a pu avoir accès aux comptes suisses par lesquels ont transité les sommes nécessaires au rachat de Harrods. Les frères Fayed affirment avoir fait fortune d'abord dans l'industrie du coton puis dans l'armement marchand. M. Rowland, qui était jadis leur ami et leur associé en affaires, les fait désormais décrire dans *l'Observer* quasiment comme des va-nu-pieds...

Le rapport complet du ministère du commerce et de l'industrie sur cette interminable affaire sera publié mercredi 7 mars. Les intéressés auront donc un peu d'avance sur le public pour le découvrir. Mais aussi bien le Parquet que M. Ridley ont estimé qu'il n'y avait pas de preuves matérielles suffisantes pour prouver qu'il y a eu malversation. Le sultan de Brunei, bénéficiant de l'immunité due à son statut de chef d'Etat étranger, n'a pas été interrogé.

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Le président du Parlement européen en visite officielle à Londres.** – M. Enrique Baron, président du Parlement européen, en visite officielle à Londres pour deux jours, a été reçu par la reine Elisabeth, mercredi 28 février, et devait rencontrer jeudi le premier ministre, Mme Margaret Thatcher, le vice-premier ministre, Sir Geoffrey Howe, et le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd. – (AFP.)

A TRAVERS LE MONDE

ROUMANIE

Procès des responsables de la répression à Timisoara

Vingt et un officiers de la Securitate et de la milice impliqués dans la répression des manifestations de décembre doivent être jugés à partir de vendredi 2 mars à Timisoara. Selon la télévision roumaine, six anciens hauts responsables de la Securitate, dont le général Emil Macri et le colonel Ion Deheleanu, figurent parmi les accusés.

Les observateurs craignent que ce procès se déroule comme celui des adjoints de Nicolae Ceausescu, début février à Bucarest. Ce procès avait témoigné de la volonté du tribunal de ne pas trop laisser la parole aux accusés afin, semble-t-il, d'éviter toute révélation gênante pour des personnes occupant de hautes fonctions.

Si cette pratique se répète, il sera difficile de tirer au clair l'attitude adoptée pendant les manifestations de décembre par l'actuel ministre de l'intérieur, le général Mihai Chitac, accusé par de nombreux officiers contestataires d'avoir participé à la répression. – (AFP.)

TUNISIE

Manifestation au centre de la capitale

Des groupes de jeunes gens ont manifesté, jeudi 1er mars, au cri de « *Allah O Akbar* » (Dieu est grand) dans plusieurs quartiers de Tunis, notamment dans le centre.

Des correspondants anonymes avaient téléphoné aux journalistes peu avant, pour leur annoncer que les manifestations étaient organisées par le mouvement islamiste Ennhda, mais celui-ci a catégoriquement démenti avoir pris une telle initiative.

Les petits groupes de manifestants, forts chacun de quelques dizaines de personnes dont certaines étaient munies de pierres, ne cherchaient pas l'affrontement et prenaient la fuite à l'approche des brigades de l'ordre public, casquées et armées de matraques et de grenades lacrymogènes. Les protestataires, pour la plupart des étudiants, réclamaient la libération de leurs compagnons interpellés la semaine dernière. La situation demeure encore assez confuse dans les universités. Tandis que les milieux gouvernementaux font état d'une normalisation progressive, l'organisation estudiantine UGTE (Union générale tunisienne des étudiants) affirme que la grève des cours est encore très largement suivie. – (Corresp.)

URUGUAY

Le nouveau président M. Luis Lacalle a prêté serment

Devant l'Assemblée nationale et en présence de cinq autres chefs d'Etat latino-américains, M. Luis Alberto Lacalle, nouveau président uruguayen, a prêté serment, jeudi 1er mars à Montevideo, en compagnie du vice-président, M. Gonzalo Aguirre.

M. Lacalle, quarante-huit ans, avocat et propriétaire terrien, membre du Parti Blanco (conservateur), a été élu le 26 novembre dernier. Il exercera ses fonctions jusqu'en 1995. Dans son discours d'investiture, le président a souligné que l'Amérique latine « *doit faire entendre avec fermeté sa voix à la communauté internationale* » sur les questions de la dette, du commerce et des investissements.

Il a indiqué que le premier objectif économique de son gouvernement serait de juguler l'inflation pour ramener le déficit public à 2,5 % du PIB en 1990, au lieu des 8 % prévus. En accédant à la présidence, M. Lacalle met fin à vingt-deux ans d'opposition pour le Parti Blanco. Se posant en garant des institutions pour l'avenir, il a rendu hommage à son prédécesseur, affirmant qu'au cours des cinq années du mandat du président Sanguinetti (1985-1990) ces institutions et la paix politique « *ont été réaffirmées* » après une longue période de régime militaire. – (AFP.)

YOUGOSLAVIE

L'opposition forme une coalition électorale en Croatie

Les quatre principaux partis d'opposition de Croatie ont constitué, jeudi 1er mars à Zagreb, une coalition d' « *entente populaire* » avant les premières élections parlementaires libres qui doivent avoir lieu le 22 avril dans cette république de la Yougoslavie. Elle regroupe trois partis (chrétien-démocrate, social-démocrate et démocrate croate) ainsi que l'alliance sociale-libérale croate et une série de personnalités indépendantes, parmi lesquelles deux anciens dirigeants du Parti communiste de Croatie, Mme Savka Dapcevic-Kucar et M. Mika Tripalo, limogés par Tito en 1971 sous l'accusation de nationalisme.

La coalition, qui souligne son caractère « *provisoire* », estime que les premières tâches du Parlement nouvellement constitué sera d'élaborer une nouvelle Constitution et de définir un système dans lequel la Croatie dispose de sa *souveraineté*

□ **Des navires soviétiques sous pavillon chypriote.** – L'Union soviétique a commencé à immatriculer un certain nombre de navires sous pavillon chypriote, qui est considéré comme un des principaux pavillons de complaisance. Le journal *Lloyd'List* qui publie cette information précise qu,au moins quatorze bâtiments, dont des tankers, avaient choisi ce pavillon, très économique, à la fin février. Par ailleurs, à la suite d'un accord entre le Syndicat des marins soviétiques et l'Union des armateurs grecs, des marins soviétiques pourront être embauchés sur des navires battant pavillon hellénique.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde RADIO TÉLÉVISION



EUROPE 93

La CEE, une Communauté de droit

III. – Les défaillances des relais nationaux

Par sa jurisprudence, la Cour de justice des Communautés européennes a fondé un nouvel ordre juridique qui s'impose dans les douze pays de la CEE grâce à deux principes fondamentaux : la primauté du droit communautaire sur les droits nationaux, et la possibilité pour les particuliers de s'en prévaloir (*le Monde* des 1er et 2 mars).

Le juge de Thessalonique et le juge de Carpentras exercent une activité commune ; outre leurs lois nationales respectives, ils appliquent *tous les deux un même droit*, le droit communautaire. Pieuvre à douze tentacules, ce droit s'insinue chaque jour davantage dans la vie économique, politique et sociale des pays membres de la Communauté européenne, par le biais de règlements, de directives, de décisions qui s'imposent aux 320 millions de ressortissants communautaires, mais leur donnent aussi de *nouvelles prérogatives*. Encore faut-il qu'ils connaissent ce droit et que les milieux juridiques et administratifs jouent leur rôle de relais.

Le non-respect de la jurisprudence

Les spécialistes des affaires européennes sont unanimes : les juristes et les fonctionnaires français se complaisent dans l'ignorance. « *Pendant trente ans, on a pu sortir de l'ENA sans connaître un mot de droit communautaire !* » s'insurge un des anciens du cénacle. « *Chez les praticiens, il y a une méconnaissance notoire du droit communautaire* », constate un juriste. « *Je donne des cours de droit communautaire... mon auditoire est composé aux deux tiers d'étrangers, et ce sont les étrangers qui posent les questions intelligentes* », raconte un haut fonctionnaire. Bref, les Français, prompts à s'enthousiasmer pour l'Europe, semblent bien peu enclins à mettre les mains dans le cambouis.

Euro-droit, le service mis à la disposition du public au bureau de la Commission européenne, à Paris (*le Monde* du 30 juin 1989), a reçu l'an dernier près de quatre cents lettres de particuliers. Un dixième de ce courrier était constitué de plaintes : entraves des services des mines à la délivrance du titre d'immatriculation pour *les* voitures importées des pays de la Communauté ; refus d'accès aux emplois de la fonction publique pour les non-nationaux, quand bien même la jurisprudence autorise les ressortissants communautaires à travailler dans les administrations qui ne relèvent pas de la puissance publique... Une des dernières lettres émane d'un Belge qui se voit empêché de passer le CAPES, bien qu'il ait fait ses études en France, sous prétexte qu'il n'est pas français. Un cas flagrant de violation de la jurisprudence communautaire. Ignorance de l'administration ? Mauvaise volonté ? Politique délibérée ? Toujours est-il que les normes européennes ont du mal à « s'infiltrer » au niveau national et que la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés est bien souvent bafouée, l'administration n'étant pas préparée à appréhender la dimension européenne.

Comme les juges nationaux, chargés de l'application du droit national et du droit communautaire, les fonctionnaires ont désormais une double casquette, nationale et européenne. Du moins est-ce le cas de ceux qui travaillent dans des domaines relevant de la compétence communautaire. Or, « *alors qu'il y a quinze ans un nombre restreint de ministères intervenait dans le traitement des affaires européennes, plus de 80 % des administrations sont partie prenante à l'élaboration et à la mise en œuvre de la règle communautaire* », estime M. Alexandre Carnuletti, dans la *Revue d'administration publique* (1).

Les comportements n'ont pas beaucoup changé pour autant. Selon une récente enquête, 62 % des énarques, dans le service public, ressentent la réglementation européenne comme une contrainte (2). « *On ne vit pas impunément dans un système non ouvert pendant des années... Le réflexe d'un fonctionnaire, c'est de vérifier que le décret qu'il prépare est conforme à la loi nationale* », constate un haut fonctionnaire bruxellois. Une attitude qui conduit inévitablement au contentieux, puisque la loi nationale doit, elle, être conforme au droit communautaire.

Les carences de l'administration française se manifestent également autour des tables de négociation, à Bruxelles. « *Trop souvent, nos négociateurs sont des autodidactes* », se plaint un habitué, en rendant hommage aux talents des Britanniques. Il faut dire qu'à Londres le Civil Service College, qui assure la formation continue des hauts fonctionnaires, dispense un enseignement européen en organisant des conférences, des séminaires, des visites sur le continent, et même des cours de simulation, *qui permettent d'apprendre l'art de la négociation*.

Des efforts récents

Le tableau ne doit cependant pas être noirci. *Une réelle prise de* conscience s'est opérée au cours des dernières années, qui se traduit par une nouvelle politique de formation. « *A la rentrée, on nous a dit et redit que l'ENA devait être l'école de l'administration française et communautaire* », dit un jeune élève de l'école, qui s'avoue surpris par l'importance des cours à caractère européen, l'Europe étant « *un peu la guangue de l'enseignement* ». L'Ecole nationale de la magistrature dispense également, depuis deux ans, une formation obligatoire en droit communautaire. Les instituts régionaux d'administration viennent quant à eux de procéder à une réorganisation de leur programme, en y injectant des cours à dimension européenne.

Les universités essaient aussi de se mettre au diapason. Une réforme du premier cycle de droit est à l'étude, qui devrait introduire un enseignement sur les institutions européennes, bagage minimal non obligatoire pour l'instant. Cette carence n'est pas spécifique à la France : seules certaines universités britanniques dispensent des cours obligatoires de droit communautaire en première et en deuxième année de droit ; aux Pays-Bas et en Belgique, la discipline est obligatoire, mais pas en première année ; dans les autres pays, la situation est la même qu'en France : un étudiant peut faire des études de droit sans avoir la moindre base de droit communautaire.

Le droit communautaire, droit hybride?

La Commission européenne qui, depuis le début des années 60, essaie de développer cet enseignement, vient de lancer une opération pilote – Action Jean Monnet –, conçue dans la perspective du grand marché, afin d'aider les universités qui le souhaitent à organiser des cours permanents et des modules européens et à créer des postes d'enseignants. Symboliquement appelés « chaires européennes », ces postes seront cofinancés par la Commission pendant une période de trois ans (1990-1994) à condition que les universités s'engagent à les maintenir ensuite pendant au moins quatre ans. Comme le terme l'indique, cette opération « pilote » n'est qu'une goutte d'eau : son budget de 1 *million d'écus* (environ 7 millions de francs) permettra le cofinancement de soixante postes, à l'échelle des Douze !

Les horaires et le nombre de chaires n'étant pas extensibles, il est clair que le droit communautaire ne saurait s'immiscer dans le programme des étudiants en droit qu'au détriment des autres disciplines. D'où des résistances : en France, l'esprit de chapelle des universitaires aidant, le droit communautaire a toujours été considéré comme un droit hybride. Mais la « pieuvre » gagne du terrain. La plupart des enseignants qui se préoccupaient de droit communautaire comme d'une guigne il y a quelques années commencent à donner une touche européenne à leurs cours. Par conviction, ou par nécessité. « *Comment peut-on enseigner le droit de la concurrence sans enseigner le droit européen de la concurrence*, s'interroge un universitaire, *le droit communautaire s'introduit dans le droit national et le transforme, il ne faut pas le considérer comme une discipline à part, mais l'intégrer dans les autres, après un cours général en premier cycle.* »

L'approche pluridisciplinaire est celle de l'administration qui réfléchit à l'idée d'un stage de formation aux affaires européennes pour les hauts fonctionnaires. « *Tout fonctionnaire reçu à un concours de catégorie A devrait être tenu de suivre un stage d'un mois* », dont l'approche pluridisciplinaire « *aurait pour but de créer un réflexe communautaire irréversible et de former des « médecins aux pieds nus » capables d'une part de diagnostiquer, voire de traiter, les problèmes les plus récurrents et, d'autre part, d'orienter sur les spécialistes les dossiers qui méritent leur intervention* », lisait-on à l'automne 1988 dans la *Revue d'administration publique* (3). Pour l'auteur, il devrait être possible de former tous les hauts fonctionnaires ayant à traiter d'affaires européennes en trois ans, à condition que « *ministres et directeurs acceptent que le temps nécessaire soit dégagé* ». Le temps... c'est ce qui manque le plus. La demande, elle, existe. A tous les niveaux. Et depuis deux ans elle est de plus en plus criante. Conséquence du télescopage de deux phénomènes : l'« explosion » du droit et l'« effet » 93.

MARIE-PIERRE SUBTIL

FIN

(1) « L'administration française face à la règle communautaire », article paru dans la *Revue d'administration publique*, no 51, juillet-septembre 1989.

(2) Enquête réalisée par l'Agence judiciaire du trésor du 1er au 30 octobre 1989, auprès d'un échantillon représentatif d'anciens élèves de l'ENA exerçant des fonctions dans l'administration.

(3) « La formation des agents de l'Etat aux affaires européennes », article paru dans la *Revue française d'administration publique*, no 48, octobre-décembre 1988.

□ Rectificatif. – Contrairement à ce qui était indiqué dans le premier article de cette série, « La Cour, locomotive de l'intégration », paru dans nos éditions du 1er mars, M. Fernand Grévisse est conseiller d'Etat et M. Marco Darmon, magistrat, et non l'inverse.

DIPLOMATIE

La controverse sur la frontière germano-polonaise

Le chancelier Kohl a confirmé sa réticence à prendre des engagements

BONN

de notre envoyée spéciale

Quel jeu joue le chancelier Kohl avec la frontière germano-polonaise ? Jeudi 1er mars, au moment où, à Berlin, M. Roland Dumas réclamait des deux Allemagnes non des déclarations solennelles, mais des engagements contractuels sur l'intangibilité des frontières, M. Helmut Kohl, à Bonn – lors d'une conférence de presse donnée avec les représentants des partis est-allemands qu'il soutient pour les élections du 18 mars, – s'en est tenu très exactement à ce qu'il avait précédemment dit, soit moins que ce que réclamait le ministre français.

Le chancelier a déclaré « *ne pas voir d'inconvénient* » à ce que les Parlements des deux Etats adoptent sur la question une résolution commune solennelle (mais pas juridiquement contraignante). Il a rejeté, en revanche, l'idée émise par le premier ministre polonais, M. Mazowiecki, de l'élaboration d'un traité qui serait paraphé par les deux gouvernements allemands et ratifié ensuite par le futur Parlement de l'Allemagne unie.

Les soupçons et les critiques ne seront que confirmés par cette dernière intervention du chancelier ouest-allemand. Il a en effet, une fois de plus, ostensiblement démontré non seulement ses réticences à s'engager de façon contraignante sur le sujet, mais un considérable manque de sensibilité aux inquiétudes des Polonais et aux attentes de toute la communauté internationale.

Cela, non parce qu'il nourrit de noirs desseins revanchistes sur les anciens territoires allemands aujourd'hui polonais, mais en vertu d'un pur calcul électoral dont, dans son entourage, on ne se défend pas. Il porte sur la partie de l'électorat que l'un des conseillers à la chancellerie évalue à... 1 % des voix : il s'agit d'une partie des membres des associations de réfugiés des territoires de l'Est, également membres ou électeurs de la CDU, et qu'on veut ménager, de crainte qu'ils n'aillent gonfler les rangs du Parti républicain (extrême droite) aux prochaines élections.



« *Il ne faut pas les violer d'un seul coup* », dit ce proche de M. Helmut Kohl. La stratégie consiste à laisser le sujet mûrir (les protestations de l'étranger en ce sens sont bienvenues) et à attendre le moment où l'on pourra faire comprendre à ces électeurs que, s'ils veulent l'unité de l'Allemagne, il faut qu'ils acceptent l'intangibilité des frontières, « *parce que c'est ça ou rien* ».

La garantie sera finalement donnée à la Pologne, affirme-t-on à la chancellerie, et Bonn compte s'entretenir avec ses alliés occidentaux de la forme qu'elle pourrait prendre.

Le seul vrai problème est celui des réparations : « *Nous voulons éviter que les Polonais ne chargent trop la barque. S'ils renoncent aux réparations, on peut imaginer qu'un traité soit conclu.* » Le reste n'est que diversion tactique – en vue des élections – que M. Helmut Kohl espère bien se faire pardonner. Il mesure sans doute mal les dommages qu'il aura fait subir à son image d'homme d'Etat, en mêlant ainsi à la cuisine partisane des questions qui ne devraient relever que des principes ; et ceux qu'il aura infligés à la crédibilité de l'Allemagne, en entretenant le flou, au moment où elle devrait se sentir un impératif devoir de clarté.

On en est plus conscient, apparemment, au ministère des affaires étrangères, où le mot d'ordre semble être, plus que jamais, de rassurer. Un proche de M. Genscher présente le sujet sous un jour plutôt apaisant : il sera discuté dans la coalition prochainement ; on trouvera la formule la plus adaptée et l'Allemagne s'exprimera clairement, « *pas parce qu'elle y est poussée par d'autres pays, mais parce que c'est ce que nous* [au ministère des affaires étrangères] *voulons* ». Le même interlocuteur juge « *peu rationnel* » le comportement du chancelier. « *Mais*, ajoute-t-il, *ce qui est sûr, c'est que M. Kohl n'est pas un revanchiste, qu'il serait le dernier à vouloir remettre en cause les frontières.* »

CLAIRE TREAN

Il y a des moments où le silence est lourd d'ambiguïtés »

affirme M. Roland Dumas à Berlin-Ouest

Au cours d'une visite-éclair à Berlin-Ouest, jeudi 1er mars, M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, a sommé sans ménagement le gouvernement ouest-allemand de se prononcer avec clarté et sans attendre sur la question de la frontière Oder-Neisse.

BERLIN

de notre envoyé spécial

« *Différer la réponse pour attendre la constitution d'un grand Parlement n'est pas raisonnable. Qu'est-ce qui peut empêcher les Parlements des deux Allemagnes de dire aujourd'hui leur résolution ? Il y a des moments où le silence est lourd d'ambiguïtés* », a affirmé le ministre lors d'un déjeuner offert par le club de la presse berlinois.

Lors de la visite que le chancelier Kohl avait effectuée à Paris fin janvier, M. Mitterrand n'avait pas caché qu'il estimait une garantie de la frontière polonaise incontournable, mais aussi qu'il souhaitait voir le gouvernement ouest-allemand faire preuve, dans les circonstances présentes, d'un peu plus d'engagement européen. M. Dumas était chargé de mettre les points sur les « i ». Tout en affirmant la « *solidarité* » de la France sur la question de l'unification allemande, il a souligné que Paris entendait exercer « *ses responsabilités* » pour que celle-ci « *se réalise dans la stabilité et la confiance de ses voisins* ». Il a également appuyé la demande de la Pologne d'être associée aux négociations à venir entre les quatre puissances garantes du statut de l'Allemagne et les deux gouvernements allemands.

A propos de l'Europe, M. Dumas a jugé le moment venu d'accélérer la construction de l'union politique des pays de la Communauté, plaidant notamment en faveur d'un exécutif européen légitimé par le suffrage universel. Il a rappelé l'importance que la France attache à la conférence gouvernementale sur l'union économique et monétaire, prévue pour la fin de l'année mais que le président Mitterrand aurait bien aimé voir avancée. « *L'Europe*, a-t-il dit, *est en droit de savoir si l'œuvre de transformation profonde qui est en cours dans notre communauté, si les énergies considérables déployées dans ce but, conservent leur sens.* »

La visite de M. Dumas à Berlin-Ouest répondait à une invitation du maire-gouverneur de la ville, M. Walter Momper. Mais M. Genscher, son homologue ouest-allemand, avait fait le déplacement pour accompagner le ministre français et figurer ostensiblement au premier rang de ses auditeurs pendant son allocution, qu'il a applaudie.

Le chancelier Kohl est resté sourd jusqu'à présent à tous ces appels ; il a réaffirmé ses positions bien connues, jeudi, lors d'une conférence de presse, en compagnie des leaders conservateurs de l'Allemagne de l'Est, venus arrêter avec lui, à Bonn, la plate-forme électorale de « l'Alliance pour l'Allemagne » en vue des élections du 18 mars. Cette plate-forme n'aborde pas la question de la frontière.

Son principal point de divergence avec celle adoptée dimanche dernier par les sociaux-démocrates de RDA est qu'elle se prononce pour l'adoption pure et simple par le futur Etat allemand unifié de l'actuelle Constitution de la RFA. Les partis conservateurs se prononcent, en effet, pour l'application de l'article 23 de la loi fondamentale ouest-allemande, qui prévoit que tout Land allemand peut déclarer son adhésion à l'ensemble couvert par cette Constitution. Cette disposition avait été appliquée pour l'intégration de la Sarre à la RFA dans les années 50. Elle est contestée par les sociaux-démocrates, qui lui opposent un autre article prévoyant que la reconstitution d'un Etat allemand réunifié annulerait la loi fondamentale ouest-allemande.

Personne ne conteste que les Lander est-allemands, qui avaient été supprimés en 1952, devront être reconstitués le plus vite possible après les élections. Mais les adversaires de l'article 23 estiment que l'intégration pure et simple des cinq Lander et de Berlin dans le domaine de compétence de la Constitution ouest-allemande reviendrait à une absorption trop brutale qui ne tiendrait pas compte des réalités des quarante années écoulées depuis la création des deux Allemagnes.

La plate-forme de l'Alliance pour l'Allemagne estime que l'application de l'article 23 n'empêche pas de prévoir des solutions particulières pour la RDA, notamment afin de limiter les conséquences sociales négatives d'une réunification. Elle souligne par exemple que la question des loyers, dont le risque de hausses brutales inquiète beaucoup les gens, doit trouver un règlement particulier, de même que la question des avoirs des épargnants si, comme les partis conservateurs le proposent, le mark-ouest doit être introduit immédiatement comme monnaie commune.

Le chancelier et les dirigeants des trois partis conservateurs se sont ensuite rendus jeudi soir présenter cette plate-forme dans le sud de la RDA, à Karl-Marx-Stadt. Ils y ont tenu leur plus grand meeting à ce jour. De cent cinquante mille à deux cent mille personnes sont venues y assister. Contrairement à la plupart des autres villes où le temps des grandes manifestations est à peu près terminé, la mobilisation est restée très forte ces dernières semaines dans la région. Le souhait de la population locale de rendre à la ville son ancien nom de Chemnitz, changé par les communistes, s'est révélé particulièrement populaire et a été habilement exploité par les partisans d'une réunification immédiate.

HENRI DE BRESSON

Les déclarations du ministre français

Parlant jeudi 1er mars au club de la presse de Berlin-ouest, M. Dumas a réaffirmé que la France entendait « *favoriser* » l'unification de l'Allemagne, mais que « *les aspects externes de la réunification ne regardent pas seulement les Allemands* ». Il a poursuivi : « *Le moment approche où il faudra tourner la page et mettre fin aux droits, et, j'ajoute, parce que l'on a tendance trop souvent à l'oublier, aux responsabilités quadripartites. Mais il faut le faire dans des conditions de clarté juridique totale. L'Allemagne a des obligations qui résultent des traités et des conventions internationales. Il serait paradoxal qu'au moment où nous nous déclarons en faveur d'un Etat de droit européen, nous négligions cet aspect des choses.*

» C'est pourquoi de simples déclarations, si solennelles soient-elles, ne sauraient suffire. Des questions aussi essentielles que la reconnaissance des frontières relèveront nécessairement d'arrangements contractuels soumis ratification (...) Nous connaissons la volonté maintes fois exprimée du côté allemand, notamment par M. Genscher, de reconnaître définitivement la frontière Oder-Neisse. Mais la communauté internationale doit pouvoir être assurée de la pérennité de cet engagement.

» Différer la réponse pour attendre la constitution d'un grand Parlement n'est pas raisonnable. Qu'est-ce qui peut empêcher aujourd'hui les Parlements des deux Allemagnes de dire leur résolution ? Il y a des moments où le silence est lourd d'ambiguïtés. Cette frontière est intangible. Il faut le dire sans attendre, pour tuer l'inquiétude et les hantises qui sont les germes de l'instabilité. Il faut l'exprimer clairement aux peuples concernés et d'abord aux Polonais.

» Je suis venu ici pour le dire : la France exercera ses responsabilités pour que l'unité de l'Allemagne se réalise dans la stabilité et la confiance de ses voisins. A un stade et selon des modalités à discuter, la Pologne devra participer à la discussion. La France veillera à ce que ce soit effectivement le cas (...). »

Pas de neutralité pour l'Allemagne

M. Dumas a ensuite rejeté la notion de neutralité d'une Allemagne unifiée, qui « *remettrait en cause l'équilibre atlantique et européen* » et « *ne constituerait pas pour autant une garantie militaire, ni pour l'URSS ni pour les pays de l'Est* ». « *La France est prête*, a-t-il ajouté, *à prolonger à l'Allemagne toute entière, le jour venu, la relation particulière de défense et de sécurité qui la lie aujourd'hui à la République fédérale.* »

Le ministre français a enfin demandé une accélération de la construction européenne, suggérant notamment : « *Pourquoi, par exemple, ne pas décider un mode de scrutin unique pour les douze pays de la Communauté pour élire les représentants au Parlement européen ? Pourquoi ne pas réfléchir dès à présent à ce que pourrait être un exécutif européen qui tienne sa légitimité directement du suffrage universel?* »

Une campagne mondiale pour la protection des victimes de guerre

Constatant que « *jamais le monde n'a été si proche de la paix* » mais que, pourtant, « *jamais la guerre n'a été si meurtrière* », une trentaine de personnalités, réunies à Genève sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Ligue des Croix et Croissants rouges, ont donné fin février le coup d'envoi d'une campagne mondiale pour la protection des victimes de guerre.

Les participants, après avoir souligné que « *neuf victimes sur dix sont aujourd'hui des civils* », ont lancé un appel aux gouvernements et aux combattants de tous bords pour le respect des droits élémentaires de la personne humaine.

Parmi les personnalités présentes aux côtés des dirigeants du CICR et de la Ligue se trouvaient notamment la princesse Christina de Suède, le prince Saddrudin Aga Khan, les ex-présidents Obasanjo (Nigéria) et Pastrana Barrero (Colombie), Me Gisèle Halimi, Peter Ustinov et Peter Townsend, ainsi que les femmes de lettres chinoise Han Suyin et japonaise Michiko Inukai.

R.-P. P.

AMÉRIQUES

NICARAGUA : les difficultés de la transition

Vives tensions sur le sort de l'armée

Le sort de l'armée sandiniste est le « point le plus sensible » de la phase de transition, a estimé, jeudi 1er mars, M. Alfredo Cesar, l'un des plus proches conseillers de la présidente élue du Nicaragua, Mme Violeta Chamorro. Ces déclarations suivent celles faites le même jour par l'un des neufs commandants du Front sandiniste qui affirme que le commandement de l'armée ne pourra « *être changé par aucun gouvernement* ».

La future présidente du Nicaragua « *pourra nommer qui elle voudra, dans les ministères qu'elle voudra* », a affirmé le commandant Bayardo Arce, qui fut le chef de la campagne électorale sandiniste. Mais l'Armée révolutionnaire sandiniste, a-t-il précisé « *est selon la Constitution la seule force armée représentant le peuple, avec ses propres règlements* » qui s'imposent à tout gouvernement. Le commandant Arce a confirmé que, selon lui, le général Humberto Ortega, frère de l'actuel président, pourrait éventuellement perdre son portefeuille de ministre de la défense, mais devra rester chef de l'armée.

Les rebelles nicaraguayens de la Contra - auxquels le président américain George Bush a demandé de déposer les armes - font, pour leur part, état de désertions dans l'armée sandiniste. L'un de leurs porte-parole, M. Alejandro Acevedo, a ainsi estimé à 250 le nombre de déserteurs au cours des deux derniers jours et a affirmé que de nombreux affrontements avaient lieu dans des unités militaires. Les responsables de la Contra maintiennent par ailleurs leur exigence d'une démilitarisation du pays avant de déposer leurs armes.

Les dirigeants syndicaux sandinistes ont, eux, donné cent jours, jeudi, à la présidente élue pour redresser l'économie du Nicaragua, faute de quoi ils « *paralyseront la production* ». Selon l'affirmation de l'un de ces dirigeants, cité par le journal sandiniste *Barricada*, un mouvement de grève pourrait être lancé si le futur gouvernement, qui doit prendre ses fonctions le 25 avril, privatise des sociétés nationalisées par le régime sandiniste.

Dans un discours visiblement destiné à apaiser certains militants, le responsable des organisations de masse du FSLN, le commandant Victor Tirado Lopez, a appelé les syndicats à « *défendre et approfondir les conquêtes de la révolution* » au travers d'une « *opposition civilisée, constructive et légale* ». Prenant la parole devant la centrale sandiniste des travailleurs, le commandant Lopez a notamment estimé que le passage à l'opposition ne devait pas signifier « *agir de façon aventuriste et arbitraire ni fomenter le chaos et le désordre* ».

Au moment où ces prises de position, parfois contradictoires, étaient exprimées, la Conférence épiscopale - la plus haute instance de la hiérarchie catholique nicaraguayenne - a appelé le président Ortega à « *remettre tous les pouvoirs* » aux vainqueurs des élections « *afin de contribuer à la paix, à la démocratisation et au développement du pays* ». Dans son communiqué, l'Eglise demande aussi aux sandinistes « *d'assumer avec maturité et responsabilité et sans ressentiments leur rôle d'opposition légitime* ».

M. Alfredo Cesar, qui brigue la présidence de l'Assemblée nationale issue des élections, a indiqué que les quatorze partis de l'UNO avaient déjà effectué leur répartition politique dans le nouvelle Chambre. M. Cesar a aussi affirmé que tous les ministres du futur cabinet de Mme Chamorro, qui sera formé que peu de temps avant sa prise de fonction, seront des civils.

Le vice-président élu, M. Virgilio Godoy, considéré comme l'un des « durs » de la nouvelle équipe, a pour sa part lancé à l'adresse des militants étrangers venus par milliers au cours des années soutenir la révolution nicaraguayenne : « *Les internationalistes venus au Nicaragua avec leur foulard noir et rouge* (les couleurs sandinistes) *pourront retourner manifester dans leur pays* ». – *(AFP, Reuter, UPI.)*

PANAMA : pour que Washington tienne ses promesses d'aide

Le président Endara est prêt à faire la grève de la faim

Le président du Panama, M. Guillermo Endara, a annoncé, jeudi 1er mars au Parlement, qu'il allait commencer une grève de la faim illimitée pour « *faire pression* » sur les Etats-Unis, afin d'obtenir l'aide promise au Panama après l'intervention militaire américaine du 20 décembre dernier.

M. Endara a précisé qu'il ferait sa grève dans la cathédrale de Panama et que son mouvement avait le soutien de l'archevêque, Mgr Marcos McGrath. Après l'intervention contre le régime du général Noriega, l'administration américaine avait promis au Panama près de 1 milliard de dollars pour redresser son économie. M. Endara avait déjà fait une grève de la faim de trois semaines en octobre dernier, pour protester contre l'annulation par le général Noriega du résultat des élections générales du 7 mai précédent, largement remportées par l'opposition maintenant au pouvoir.

Au moment où M. Endara faisait connaître sa protestation, le président George Bush indiquait, jeudi 1er mars, que les dernières sanctions économiques américaines contre le Panama seraient levées. Au cours d'une tournée en Californie, M. Bush a annoncé qu'allait être rétabli, en faveur du Panama, le régime des préférences tarifaires généralisées dont bénéficient la plupart des pays en voie de développement pour leurs exportations vers les Etats-Unis. Cet avantage lui avait été retiré en 1988 dans le cadre de l'ensemble des mesures prises par l'administration Reagan contre le régime du général Noriega. Le président a également confirmé que le Panama ne figurait plus sur la liste des pays ne pouvant bénéficier d'une aide des Etats-Unis en raison de l'insuffisance de leurs efforts contre le trafic des stupéfiants. Seuls, l'Afghanistan, la Birmanie, l'Iran et la Syrie sont désormais frappés par cette mesure. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS : le rapport annuel du département d'Etat

La production mondiale de stupéfiants a atteint un niveau record en 1989

« *La production mondiale de stupéfiants a atteint des niveaux records en 1989, la corruption a miné les efforts* » entrepris et « *un certain nombre de gouvernements n'ont toujours pas manifesté d'engagement sérieux* », estime le rapport annuel du département d'Etat américain sur le trafic de drogue dans le monde, rendu public le jeudi 1er mars. La hausse de la production d'opium a été particulièrement « *spectaculaire* », selon ce document. Cette production a augmenté en Birmanie, au Laos et en Thaïlande, et « *demeure importante* » au Mexique et au Guatemala. La quantité d'héroïne disponible sur le marché mondial « *a continué à augmenter* », et la culture de la coca s'est elle aussi encore développée, notamment dans les pays andins.

En revanche, la production de marijuana a continué à diminuer en Colombie comme à la Jamaïque et, surtout, les saisies de cocaïne aux Etats-Unis, en Amérique latine et dans les Caraïbes « *ont été plus importantes que jamais* ». Par ailleurs, d'importants trafiquants de cocaïne ont été arrêtés, écroués et extradés aux Etats-Unis.

Ce document souligne aussi que le système bancaire ouest-européen est largement utilisé pour le blanchiment de l'argent de la drogue. Malte, Gibraltar et Madère prévoient de créer des centres bancaires « *conçus comme des paradis fiscaux, mais qui pourraient attirer l'argent de la drogue* ».

En présentant ce rapport, le secrétaire adjoint pour les affaires internationales de drogue, M. Melvyn Levitsky, s'est félicité de l'arrestation, mercredi au Mexique, de l'ancien directeur d'Interpol dans ce pays, M. Miguel Aldana Ibarra, accusé par Washington d'avoir participé à l'assassinat d'un agent américain de la lutte contre le trafic. – *(AFP.)*

ROYAUME DU MAROC

Le Premier Ministre du Gouvernement de SA MAJESTÉ LE ROI

à

Monsieur Peter Duffy président du Comité exécutif international d'Amnesty International Londres

Objet : Note introductive au rapport du Gouvernement Marocain portant « *Réponses aux points soulevés par Amnesty International* ».

Sur invitation de SA MAJESTÉ LE ROI, une délégation de votre honorable organisation, conduite par vous-même, a effectué une mission au Maroc, les 13 et 14 février 1990. Cette délégation a été longuement reçue par SA MAJESTÉ LE ROI, initiateur de cette mission qui lui a fourni tous les éléments nécessaires à l'appréhension de la philosophie et de la démarche qui sous-tendent la politique marocaine en matière des droits de l'homme.

Cette politique puise ses principes dans de multiples sources, dont les principales sont l'Islam et les normes universellement reconnues par les nations démocratiques. En tant que Commandeur des croyants, SA MAJESTÉ LE ROI « est le protecteur des droits et libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités » comme le stipule l'article 19 de la Constitution dont *s'est dotée la Nation de manière démocratique*. A ce titre, SA MAJESTÉ LE ROI a un devoir religieux et constitutionnel de protéger *la société marocaine* contre toute atteinte au bien-être de ses membres et à ses valeurs sacrées.

En outre, le système politique marocain est fondé sur des principes qui caractérisent traditionnellement l'Etat de droit : le pluralisme, la tolérance, la séparation des pouvoirs et le respect de la loi comme étant l'expression suprême de la volonté de la Nation (article 4 de la Constitution).

C'est dans cet esprit que le Maroc reconnaît et garantit le libre exercice des droits et libertés individuels et collectifs (article *9* de la Constitution). De nombreux textes législatifs et réglementaires sont venus, à l'instar des autres pays démocratiques, organiser les droits et devoirs des citoyens et des groupes en la matière.

Par ailleurs, de nombreuses instances concourent à préserver, garantir et veiller au strict respect de ces droits et libertés. A cet égard, il y a lieu de rappeler le rôle dévolu, dans ce domaine, au Parlement, qui dispose de multiples moyens de contrôle à travers *les débats*, les questions écrites et orales, la création de commissions, etc.

De même, les partis politiques interviennent aussi bien au sein du Parlement qu'à travers leur presse qui ne manque pas d'alerter les autorités et l'opinion publique, à tort ou à raison, sur d'éventuels abus. Du reste, le gouvernement de SA MAJESTÉ LE ROI encourage cette libre expression en octroyant des subventions substantielles à la presse partisane, y compris la presse de l'opposition.

De plus, le Maroc s'enorgueillit de l'existence de nombreuses associations et organisations de défense des droits de l'homme : Association des barreaux du Maroc, Association des juristes marocains, Ligue marocaine des droits de l'homme, Association marocaine des droits de l'homme et Organisation marocaine des droits de l'homme. Ces différentes organisations, qu'elles soient autonomes ou liées à certains partis politiques, agissent en *toute liberté* et ne se privent pas de saisir les autorités compétentes chaque fois qu'elles le jugent nécessaire.

Il était naturel que, sur ces bases, le Maroc adhère naturellement aux différentes conventions internationales relatives aux droits de l'homme. Et à ce titre, le Maroc, traditionnellement respectueux de ses engagements internationaux, honore fidèlement ceux-ci.

De ce fait, le gouvernement de SA MAJESTÉ LE ROI est particulièrement vigilant à l'égard des possibilités d'abus dus à des excès imputables à des écarts individuels et isolés et ordonne systématiquement des enquêtes pour en établir le bien-fondé et prendre les sanctions qui s'imposent. De même, le Maroc est attentif à tout appel provenant de l'opinion publique internationale. Il prend souvent l'initiative d'inviter la presse internationale à venir se *rendre compte sur place des réalités* vécues par le peuple marocain. Ceci explique la profusion d'informations sur *le Maroc, qui reste un pays ouvert et* disponible à examiner en toute sérénité les remarques qu'on peut lui adresser.

C'est dans cette esprit qu'Amnesty International a été invitée au Maroc, où SA MAJESTÉ LE ROI a affirmé à sa délégation la volonté du Maroc d'aller toujours de l'avant en matière des droits de l'homme.

Cependant, malgré l'existence d'un système politique qui favorise l'éclosion d'une vie politique qui n'a *rien à envier* aux pays de tradition démocratique ancienne, certains individus ou groupes *s'installent délibérément dans l'illégalité* ce qui les expose aux rigueurs de la loi qui s'impose à tous les citoyens.

Le Maroc, à l'instar des pays démocratiques, ne peut que recourir à la loi pour préserver ses institutions, ses valeurs sacrées, son intégrité territoriale et protéger les biens et les personnes contre tout acte de violence ou de subversion.

Pour ces mêmes actes de violence, les *membres d'organisations telles que* « Action directe », « Brigades rouges », « Cellules communistes combattantes », « Bande à Baader », « ETA », « FLNC », etc., ont été sévèrement condamnés en tant que prisonniers de droit commun et détenus en tant que tels. Cette attitude de rigueur à l'égard d'individus qui, par leurs actes de violence, mettent en danger les fondements d'une société démocratique, n'a jamais soulevé de critiques ou de contestation. Dès lors, on ne peut que s'étonner d'une certaine campagne autour de prétendus « prisonniers politiques » ou « d'opinion » au Maroc (rapport Amnesty International, pages 6 et 7) qui ne se différencient en rien de ceux qui sont considérés en France, en Espagne, en Italie ou en RFA comme de simples prisonniers de droit commun. Les fiches *signalétiques contenues dans le rapport* qui a été remis à la délégation d'Amnesty International montrent à l'évidence que *les cas soulevés* ne relèvent pas, comme il a été affirmé, de simples délits d'opinions politiques non violentes, mais il s'agit d'actes de violence caractérisés.

Par ailleurs, il existe des assertions tendant à accréditer l'idée selon laquelle les garanties fournies par la loi marocaine *en matière de procédure pénale* sont insuffisantes et exposent les prévenus à des abus (rapport Amnesty *International*, pages *17* et *19*). Ceci revient à faire douter de l'objectivité de la loi et de l'impartialité de l'instance judiciaire. Or, dans ce domaine, la loi nationale est reconnue par les conventions internationales (article 9 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques ; article 29, alinéa 2 de la Déclaration universelle des Droits de l'homme, etc.) comme étant la seule base juridique qui réglemente l'exercice *des droits de l'homme. Le Parlement* garde tout latitude, si nécessaire, d'amender ou d'abroger les textes en vigueur. Aussi, toutes les personnes condamnées l'ont-elles été dans le strict respect des lois et ont-elles bénéficié des garanties de protection et de défense prévues par celles-ci.

L'affirmation contenue dans *le rapport* d'Amnesty International disant que le gouvernement marocain ne contrôlerait pas *suffisamment* ses fonctionnaires (page 19), voire qu'il resterait passif face aux violations des droits de l'homme, est sans fondement. Les nombreuses instructions données au corps de la sûreté nationale (rapport remis à la délégation d'Amnesty International, pages 9 à 21), les sanctions infligées pour abus de pouvoir ou fautes professionnelles à des auxiliaires de l'autorité, à des officiers et agents, tant de la sûreté nationale que de la gendarmerie *Royale (idem pages 29 à 46) montrent* qu'il n'existe aucune complicité en la matière et que le gouvernement marocain *est loin de se complaire dans* une situation de violation des droits des citoyens. Il n'en saurait être autrement étant donné que *le* Maroc est un Etat de droit et a la ferme volonté de le demeurer.

Or, les réactions suscitées à l'étranger à propos de certains cas ne prennent malheureusement pas en compte ces vérités. On ne peut donc que rester perplexe devant cette partialité et face à la campagne orchestrée contre le Maroc au moment où il tend légitimement, comme tous les pays dépecés par la colonisation, à parachever son intégrité territoriale ; et au moment même où il opère un décollage économique prometteur *et où il suscite l'intérêt des investisseurs* étrangers.

On peut se demander si toutes les interpellations ayant pour credo les droits de l'homme sont réellement justifiées par la seule volonté de protéger ces droits, ou s'il n'existe pas d'autres motivations.

C'est dans cette perspective que le gouvernement de SA MAJESTÉ LE ROI a délégué une commission ministérielle, *présidée par MM. les ministres de* la Justice et de l'Intérieur, pour débattre des points soulevés par Amnesty *International cas par cas, fournissant* toutes les explications et les éléments à même de dissiper définitivement tout malentendu et mettre un terme aux amalgames.

De ce fait, le Maroc prouve encore une fois sa bonne volonté et son esprit d'ouverture et espère que l'honorable délégation d'Amnesty International fera cas de ces vérités et de cette bonne volonté et qu'elle communiquera les bonnes impressions qu'elle semble avoir éprouvées durant sa mission au Maroc.

Réaction du Gouvernement Marocain au rapport d'Amnesty International

Le Maroc, qui a été parmi les premiers pays du Tiers Monde à se doter de structures démocratiques garantissant les *droits individuels et collectifs* des citoyens, a toujours été attentif à tout ce qui est de nature à améliorer la protection des Droits de l'Homme. Il s'est ainsi doté, dès 1958, d'instruments juridiques appropriés qu'il n'a cessé de parfaire ; comme il a participé à l'élaboration, au sein des Nations unies, de l'important *arsenal conventionnel* en matière des Droits de l'Homme auquel il a naturellement adhéré. Cet attachement historique à la promotion des droits et libertés du citoyen a amené le Maroc à demeurer à l'écoute d'appels provenant d'organisations soucieuses de protéger ces droits, qu'elles soient nationales ou internationales.

Tout cela explique l'initiative de SA MAJESTÉ LE ROI d'inviter, de recevoir et de donner à *la* délégation d'Amnesty International, lors de sa mission au Maroc, les 13 et 14 février 1990, toutes les explications et assurances sur la volonté du Maroc d'aller de l'avant dans ce *domaine*. Une commission ministérielle, présidée par les ministres de la Justice et de l'Intérieur, a examiné un par un avec les représentants d'Amnesty International tous les cas soulevés dans le rapport *que* cette Organisation a soumis au Maroc. Par ailleurs, le Maroc a remis un rapport détaillé à cette délégation, rapport à même de répondre à toutes les interrogations d'Amnesty International et *qui*, logiquement, aurait pu amener cette Organisation à réexaminer et à nuancer son attitude à l'égard du Maroc.

En effet, le rapport portant réponses du Maroc *aux points soulevés* par Amnesty International est un document de 61 pages, dont une partie donne des indications précieuses sur les garanties juridiques dont dispose le citoyen et des exemples éloquents du souci de l'Administration et de l'Autorité à l'endroit de ces garanties, notamment les fermes instructions, sans cesse *renouvelées*, adressées aux fonctionnaires concernés quant au respect scrupuleux des dispositions légales en matière de garde à vue. Le gouvernement de SA MAJESTÉ LE ROI est conscient qu'une vigilance de tout moment s'impose en la matière pour tout Etat ayant fait de la protection du citoyen l'une de ses priorités.

Le rapport fourni par le Maroc à Amnesty International donne également toutes les informations nécessaires au sujet de cas cités par cette Organisation *et en ce qui concerne l'état actuel des prisons marocaines*.

Ce faisant, le Maroc a livré sans réserve toutes sortes d'indications requises pour une bonne compréhension de cette question, partant de sa conviction qu'une organisation telle qu'Amnesty International, qui prétend agir sur la base de l'objectivité et dans le seul but de défendre et de promouvoir les *Droits de l'Homme, ne peut que tenir* compte de toute bonne volonté et de tous les éléments d'information recueillis auprès des Etats dans le cadre de ses missions sur le terrain.

Certes, la visite d'Amnesty International au Maroc, les entretiens qu'elle a eus avec les responsables marocains ne peuvent avoir résolu tous les problèmes et tous les malentendus sur les points soulevés par cette Organisation. Conscient de cette réalité, le Maroc lui a assuré sa volonté déterminée de poursuivre cette concertation et de demeurer fidèle à cet esprit d'ouverture et de dialogue.

Or, il s'avère que malheureusement la démarche d'Amnesty International ne tient pas compte de cette logique qui aurait nécessité, après un échange aussi fructueux avec les plus hautes autorités marocaines, pour le moins de nuancer le jugement et l'attitude de cette institution à l'égard du Maroc.

En effet, si véritablement Amnesty International était soucieuse de faire avancer *la protection des Droits de* l'Homme, elle aurait pu encourager la bonne volonté du Maroc et apprécier à leur juste valeur les réponses et les assurances fournies par les autorités de ce pays. Elle aurait pu ainsi s'abstenir de publier son rapport sur le Maroc, d'autant plus que ce document avait été préparé *avant la visite de sa délégation* au Maroc et qu'il se fonde sur des témoignages avec tout ce qu'un témoignage peut receler de subjectivité, voire de malveillance.

Par ailleurs, malgré toutes les incertitudes qui entourent le bien-fondé de ce rapport d'Amnesty International, le Maroc y a répondu avec sérieux et rigueur.

Non seulement Amnesty International ne s'est pas conformée à cette logique élémentaire, mais elle a tout simplement ignoré le rapport fourni par le Maroc en s'abstenant délibérément de *le* publier. Ceci est contraire à l'éthique et à la morale qui doivent présider au comportement d'une Organisation dont la vocation devrait être l'objectivité.

La publication du rapport *fourni par le* Maroc à Amnesty International aurait à l'évidence permis d'aider l'opinion publique internationale à appréhender la vérité et à faire la part des choses en puisant ses informations dans deux sources différentes.

Ce faisant, le Maroc ne cherche pas à ce qu'Amnesty International accrédite totalement son propre point de vue, mais a pour souci d'écarter ce type de partialité qui consiste à faire table rase des arguments présentés par le Maroc et qui érige Amnesty International en détenteur exclusif de la vérité et de l'objectivité.

Il s'agit là d'un comportement fort étonnant. En effet, Amnesty International a jusqu'ici reproché au Maroc d'avoir ignoré ses appels. Or ce pays vient une nouvelle fois de témoigner publiquement de son entière disponibilité et de sa sollicitude à l'égard de tout ce qui touche aux Droits de l'Homme. En réponse, Amnesty International s'est tout simplement contentée de livrer à l'opinion publique internationale ses a priori et ses idées toutes faites sur le Maroc en publiant sans y changer le moindre terme un rapport établi antérieurement à sa visite au Maroc, comme si aucun échange avec ce pays n'avait eu lieu.

On est en droit de se demander si véritablement la recherche de la vérité ne gêne pas une quiétude fondée sur des allégations sans fondement et si Amnesty International a la volonté de rétablir la vérité au détriment d'une caricature qu'elle s'est faite du Maroc et *dont elle* semble avoir des difficultés à se débarrasser. Ceci ne renforce nullement la crédibilité de cette Organisation.

Pourtant, le Maroc, Etat souverain, aurait pu *ignorer l'appel d'une telle Organisation* en partant du fait qu'il n'est tenu que par ses obligations à l'égard de son opinion publique nationale et par ses engagements internationaux auxquels il n'a jamais failli.

Malgré cette absence de compréhension et d'objectivité à l'égard du Maroc, ce pays continuera à aller de l'avant en matière des Droits de l'Homme sans se *soucier de ceux qui veulent l'emprisonner* dans une image déformée de lui-même et le culpabiliser en permanence. Le Maroc, fort de ses traditions, de ses institutions et de sa quête perpétuelle de la promotion du statut du *citoyen, poursuivra* sa marche n'en déplaise à ceux qui veulent s'ériger en tuteur des Droits de l'Homme au prix d'une falsification de la réalité.

Février 1990.

PROCHE-ORIENT

LIBAN : entre 20 et 70 tués jeudi

Les combats se poursuivent dans le secteur chrétien de Beyrouth

Les combats entre l'armée du général Michel Aoun et la milice chrétienne des Forces libanaises (FL) pour le contrôle du secteur chrétien de Beyrouth se sont poursuivis vendredi matin 2 mars pour la deuxième journée consécutive. Ces combats sont accompagnés de violents pilonnages des quartiers résidentiels, et les tirs étaient entendus dans tous les secteurs de la capitale libanaise.

Selon les belligérants, les affrontements se concentrent dans la banlieue de Sin el-Fil et celle densément peuplée de Nabaa, qui commandent l'accès à la colline d'Achrafieh, cœur du Beyrouth chrétien, où sont retranchés les FL, et à la Quarantaine, quartier général de la milice chrétienne, près du port de Beyrouth.

La reprise des combats entre chrétiens, jeudi, a mis un terme au statu quo qui prévalait sur le terrain depuis près de deux semaines. Les soldats du général Aoun avaient effectué une légère percée à la faveur des combats de jeudi, selon des sources des services de sécurité. Cette progression avait toutefois été démentie par les FL.

La radio du général Aoun souligne la détermination de l'armée de poursuivre son offensive aux abords de Beyrouth. Elle affirme que *« le gouvernement légal (du général Aoun) est confronté au choix, soit d'abandonner le terrain aux éléments armés (les FL), soit d'étendre son autorité comme il l'a fait à Dbayé et à Aïn Remmaneh »*, deux fiefs FL déjà tombés aux mains de l'armée.

D'autre part, aucun bilan exact des combats des dernières vingt-quatre heures n'a pu être obtenu en raison de la coupure des liaisons téléphoniques dans le « pays chrétien ». Les estimations de la presse varient entre 20 et 70 tués, et entre 60 et 150 blessés. En un mois les combats entre chrétiens ont fait plus de 3 000 victimes. – *(AFP.)*

□ **Le président Bush dément qu'il y ait des conversations secrètes sur les otages.** – Le président George Bush a démenti jeudi 1er mars l'existence de conversations secrètes conduites par des émissaires américains sur le sort des otages au Liban et la proximité d'éventuelles libérations. Le président américain a indiqué aux journalistes qui l'accompagnaient dans son voyage à Los Angeles que les récents articles parus à ce sujet dans la presse étaient *« ridicules »*. George Bush a précisé qu'après avoir entendu parler des informations concernant des conversations secrètes américano-iraniennes à Genève sur les otages, il avait immédiatement demandé à son conseiller pour les affaires de sécurité nationale Brent Scowcroft de les vérifier. *« Il m'a rapporté qu'il n'y avait aucune conversation »*, a-t-il souligné, ajoutant : *« Je ne passe pas un jour sans penser aux otages, je ferai tout ce que je peux (pour eux).* – *(AFP.)*

L'épineux problème des salaires

BEYROUTH

de notre correspondant

Avec la fin du mois, se pose dans le réduit chrétien l'épineux problème des salaires. Il concerne évidemment au premier chef, les quelque 100 000 employés des entreprises privées, sans compter les quelque 40 000 salariés dépendant de l'armée et les 17 000 autres tributaires des Forces Libanaises.

Comment les patrons pourront-ils régler les salaires de leurs employés, alors que pratiquement durant tout le mois de février, sauf dans certains secteurs limités à l'alimentation, ils n'ont pas eu une seule rentrée, et alors qu'un grand nombre d'entreprises ont été partiellement ou totalement détruites?

Dans l'état de désorganisation du réseau bancaire, il serait par ailleurs fictif de payer par chèques ou transferts bancaires. Toutefois ce problème ne se pose pas au général Aoun, qui dispose, dit-on, de 14 à 15 milliards de livres libanaises en banknotes, de quoi tenir trois à quatre mois à raison de 4 milliards par mois. Mais il se pose à la milice des FL, qui, bien que riche, ne dispose pas dans ses banques de liquidités suffisantes pour régler des salaires qui totalisent plus de 1 milliard, en fait presque 2, par mois. Quant aux sociétés privées, celles qui ont l'intention de payer sont obligées de faire la chasse aux billets de banque, de plus en plus rares.

A supposer ces difficultés réglées, reste à retrouver les employés pour pouvoir les payer. Les communications téléphoniques interzones sont interrompues, et les lignes de démarcation fort compliquées à traverser à l'intérieur du réduit chrétien. A titre d'exemple, une PME de 24 salariés doit faire parvenir des salaires dans cinq zones distinctes dont quatre dans le réduit. Même les combattants, sur ce plan, sont à la même enseigne que le commun des mortels, sinon dans une situation pire, car il leur faut, théoriquement, faire parvenir de l'argent à leurs gens chez... l'ennemi. Circonstance aggravante : bon nombre de salariés n'avaient pas eu le temps matériel d'encaisser leur salaire lorsque les hostilités ont éclaté en janvier.

LUCIEN GEORGE

Une mise en garde à Israël

M. Baker menace de s'opposer à un financement américain de la réinsertion des juifs soviétiques

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a fait savoir jeudi 1er mars que le temps était venu pour Israël de prendre une décision s'il recherchait vraiment la paix avec les Palestiniens. M. Baker a souligné devant une sous-commission de la Chambre des représentants que les efforts des Etats-Unis au Proche-Orient ne visaient depuis dix mois qu'à donner corps à une proposition du premier ministre Itzhak Shamir d'élections dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza de Palestiniens qui négocieraient avec Israël l'avenir de ces territoires.

M. Shamir *« nous a demandé de l'aider à trouver un partenaire palestinien pour un dialogue et des élections et, travaillant avec l'Egypte, nous croyons que nous avons fait quelque progrès, mais nous ne sommes pas au bout »*, a-t-il déclaré, ajoutant : *« Nous sommes tout près du moment où nous saurons, d'une façon ou d'une autre, si nous avons une chance de réussir. Nous avons vraiment fait pratiquement tout ce que nous pouvions de notre côté, et nous attendons une réponse du gouvernement israélien. »*

M. Baker a par ailleurs estimé que, contrairement à ce qu'affirment certains responsables israéliens, l'OLP avait tenu son engagement de décembre 1988 de renoncer au terrorisme, qui a permis l'ouverture d'un dialogue entre Washington et la centrale palestinienne.

Le secrétaire d'Etat a enfin indiqué qu'il serait opposé à un financement américain de la réinsertion des juifs soviétiques émigrés si Israël ne garantissait pas qu'ils ne s'établiraient pas dans les territoires occupés. Un projet de loi au Sénat envisage de consacrer 400 millions de dollars à des crédits pour la construction de logements pour ces immigrés. Il a rappelé que Washington, depuis des années, considérait les colonies israéliennes dans les territoires occupés comme des *« obstacles à la paix »*.

A Jérusalem, M. Itzhak Shamir, premier ministre israélien, a rejeté vendredi les déclarations du secrétaire d'Etat. *« Nous n'acceptons pas cette position américaine car le lien (entre l'immigration juive et la question des territoires occupés) est totalement superflu »*, a estimé M. Shamir, selon un communiqué de la présidence du Conseil. – *(AFP.)*

EGYPTE

Des Français parmi les victimes de l'incendie du Sheraton Héliopolis

LE CAIRE

de notre correspondant

Seize personnes ont trouvé la mort et trente autres ont été blessées dans l'incendie de l'hôtel Sheraton d'Héliopolis, a annoncé jeudi 1er mars le ministère égyptien de l'intérieur. Selon des sources médicales, cinquante-six personnes avaient été hospitalisées après l'incendie. Vingt-six qui souffraient de simple suffocation ont quitté les hôpitaux tandis que six personnes demeurent dans les salles des soins intensifs.

Le ministère de l'intérieur, qui n'a donné aucune précision sur le nombre de disparus, a en revanche indiqué que huit Français figuraient parmi les morts. Une information qui n'a pas reçu confirmation à l'ambassade de France. De source diplomatique française on indique que l'ambassade n'a reçu ni liste ni précisions à ce sujet du ministère de l'intérieur. Toutefois, au moment de quitter Le Caire jeudi, l'agence touristique Kuoni a signalé que sur les quarante-quatre personnes du groupe français trois femmes manquaient. Au stade actuel, il y aurait donc au maximum trois morts parmi les Français faisant des voyages organisés. Reste toutefois la question de ceux qui voyageaient à titre individuel et dont on ne connaît rien, les listes des résidents du Sheraton d'Héliopolis ayant brûlé avec l'hôtel.

D'autre part, les experts de la police égyptienne ont exclu que l'incendie soit d'origine criminelle. Selon eux, le drame a été provoqué par une brindille partie d'un four à pain fonctionnant au feu de bois qui a enflammé la grande tente du restaurant nubien. L'hôtel, construit en préfabriqué il y a une dizaine d'années, ne possédait pas d'extincteurs automatiques. Pour avertir les clients endormis - il était une heure passée - le personnel a, selon tous les témoignages recueillis, frappé aux portes. Plusieurs personnes encerclées par les flammes ont sauté du quatrième ou du cinquième étage à défaut d'échelle de pompiers.

L'incendie du Sheraton risque de porter un coup au tourisme malgré les souhaits du ministre chargé de cette industrie. Le tourisme en provenance d'Italie avait été affecté en 1988 à la suite du chavirement sur le Nil du bateau-hôtel *Nubia* sur lequel se trouvaient des Italiens dont plusieurs sont morts.

ALEXANDRE BUCCIANTI

ASIE

INDE

Trente personnes ont été tuées lors d'une manifestation au Cachemire

NEW-DELHI

de notre correspondant

Plus de trente personnes ont été tuées, et une cinquantaine d'autres blessées, jeudi 1er mars, à Srinagar, capitale de l'Etat du Jammu, et, Cachemire, lorsque les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur une foule d'environ deux cent mille personnes.

Scandant des slogans hostiles au gouvernement indien, les manifestants se dirigeaient vers le bureau des Nations unies lorsque les premiers incidents ont éclaté. Ces manifestations, dont l'ampleur ne cesse de croître depuis une dizaine de jours en dépit d'une répression de plus en plus ferme, sont organisées par les partis indépendantistes, notamment le JKLF (Front de libération du Cachemire), le Hizbul Moudjahiddine et la Ligue du peuple. Tous demandent, à l'instar du gouvernement d'Islamabad, l'organisation d'un référendum, comme le prévoit une résolution des Nations unies datant de 1949.

Le gouvernement pakistanais s'est déclaré *« profondément choqué »* par cette *« fusillade gratuite »* et, dans une déclaration solennelle, a appelé le gouvernement de Delhi à *« cesser ses actions répressives et à appliquer une politique conforme au mouvement mondial en faveur de la liberté et de la démocratie »*.

La révolte, initialement limitée à des groupes de jeunes, gagne des couches de plus en plus larges de la population locale. Les médecins et les personnels médicaux de Srinagar ont manifesté jeudi, à la fois pour demander l'envoi de médicaments et pour réclamer le droit à l'autodétermination. La veille, les chauffeurs de taxis et de bus avaient défilé dans les rues, brandissant des drapeaux de l'« Azad Kashmir » (le Cachemire libre, selon l'expression pakistanaise).

D'autre part, le climat de violence qui règne dans la vallée du Cachemire a entraîné un mouvement d'exode des populations hindoues vers Jammu (capitale d'hiver de cet Etat, à dominance hindoue), et aussi vers New-Delhi. Leur peur serait justifiée par des menaces à l'encontre des habitants hindous de Srinagar.

Cette escalade de la violence est d'autant plus dangereuse que, sur le plan diplomatique, la situation paraît bloquée. Le Pakistan continue de réclamer à la fois l'ouverture de négociations avec l'Inde à propos de ce *« territoire disputé »*, et à s'en tenir à la résolution des Nations unies qui prévoit un référendum.

M. Iqbal Akhund, conseiller du premier ministre pakistanais pour les affaires étrangères et la sécurité nationale, vient de réaffirmer cette position à New-York, à l'occasion d'une tournée internationale destinée à sensibiliser l'opinion mondiale aux thèses pakistanaises. En Inde, la position du gouvernement demeure intransigeante : pas question de négocier tant que le Pakistan continue d'aider les *« terroristes »* cachemiris (ce que dément Islamabad) ; pas question non plus que l'ONU se se mêle d'une affaire purement intérieure. New-Delhi est donc conduit à une escalade de la répression qui, les incidents de jeudi le montrent bien, n'a aucune chance de ramener le calme.

LAURENT ZECCHINI

CHINE

Pékin menace de ne pas reconnaître la validité des passeports étrangers de Hongkong après 1997

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine a menacé de ne pas reconnaître, après la rétrocession de Hongkong en 1997, la validité des passeports britanniques ou d'autres pays occidentaux qui auront été accordés à des résidents de la colonie.

Le ministère chinois des affaires étrangères a en outre rappelé, jeudi 1er mars, qu'aux termes de la loi chinoise les détenteurs du passeport réservé aux *« citoyens des dépendances territoriales britanniques »* seront considérés, après 1997, comme des citoyens de la République populaire et, à ce titre, *« ne jouiront pas du droit de protection consulaire britannique »*.

Ce dernier point ne faisait aucun doute, mais le ministère a jugé utile de préciser un aspect d'une actualité plus immédiate de la loi chinoise sur la nationalité, à savoir l'exclusion de la double nationalité : *« Tout citoyen résidant en Chine* [c'est à dire également à Hongkong après 1997] *qui souhaite acquérir une nationalité étrangère doit en premier lieu effectuer une requête en vue d'obtenir l'autorisation de renoncer à sa citoyenneté chinoise. »* Pékin hausse ainsi à nouveau le ton devant l'intention des Britanniques de fournir, par le biais de dispositions juridiques, une assurance de soutien moral au personnel-clé de l'administration de Hongkong, afin de l'inciter à demeurer sur place.

Cet avertissement vaut en premier lieu pour Londres – une nouvelle fois sommé par le porte-parole de *« s'abstenir de recourir à cette pratique erronée »* violant, selon Pékin, l'esprit de l'accord de 1984 sur la rétrocession – mais il concerne aussi les pays occidentaux qui s'associeraient à l'effort britannique.

La France s'est déjà attiré une protestation – au demeurant modérée – de la part de Pékin pour avoir engagé une procédure destinée à décerner un droit de séjour de longue durée en France à quelque 1 200 employés chinois travaillant pour les intérêts économiques français à Hongkong.

Reprise en main

D'autres pays font de même, afin de s'assurer la fidélité d'un personnel local dont les qualifications sont indispensables à la poursuite des opérations économiques et qui est, de plus en plus, tenté par l'exil au vu du refroidissement politique sur le continent communiste. Les requêtes à l'émigration au consulat d'Australie ont ainsi presque triplé depuis juillet 1989, après la répression militaire de la contestation sur le continent.

A Londres, le Foreign Office indiquait jeudi qu'il est *« légèrement prématuré »* de dire que la Grande-Bretagne a réussi à persuader d'autres pays d'accorder des passeports à des Chinois de Hong-Kong, comme l'on fait plusieurs quotidiens londoniens. On précise néanmoins que cette question fait l'objet de *« contacts avec un certain nombre de gouvernements »*.

Conscient, peut-être, de l'extrême nervosité de l'opinion publique de Hongkong, le premier ministre, M. Li Peng, s'est apparemment abstenu de proférer de nouvelles mises en garde contre la *« subversion »* hongkongaise lorsqu'il a reçu, jeudi, une délégation de la chambre de commerce de Hongkong comprenant les représentants de vingt-deux firmes multinationales occidentales et régionales. Il leur a assuré que l'ouverture de la Chine se poursuivrait, offrant à l'avenir *« de larges perspectives »* d'investissements et de commerce avec le continent.

Le durcissement envers la Grande-Bretagne semble faire partie d'une reprise en main, par la tendance la plus dure du régime, de la diplomatie chinoise, qui s'est manifestée déjà, au cours des dernières semaines, par l'attitude très virulente de Pékin à l'égard des Etats-unis à propos de la question des droits de l'homme.

FRANCIS DERON

AFRIQUE

ANGOLA

Première visite du chef de la diplomatie sud-africaine depuis l'indépendance

M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a effectué, jeudi 1er mars, sa première visite en Angola depuis l'accession de ce pays à l'indépendance en 1975. Arrivé dans la matinée, M. Botha a été reçu par le président, M. José Eduardo Dos Santos, et a eu des entretiens avec son homologue angolais, M. Pedro de Castro Van Dunem « Loy ». Ceux-ci ont porté sur la situation en Afrique australe et en Angola, ainsi que sur la poursuite du processus d'application de l'accord tripartite de New-York, signé en décembre 1988 par l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud.

Aucun communiqué final n'a été publié à l'issue de cette visite. Cependant, de source proche des deux délégations, les discussions ont porté sur la rencontre entre les deux chefs d'Etat, MM. Frédérik De Klerk et José Eduardo Dos Santos lors des cérémonies d'indépendance de la Namibie, prévues pour le 21 mars.

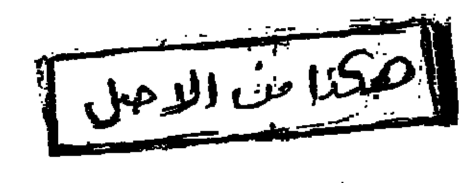
Au cours d'une conférence de presse, M. Botha a affirmé que le problème interne angolais devait trouver sa solution *« entre Angolais »* tout en indiquant que Pretoria était disposé, si on le lui demandait, à *« apporter sa contribution »*. Auparavant, lors du déjeuner offert en l'honneur de M. Botha, le ministre des relations extérieures, M. Pedro de Castro Van Dunem, avait notamment souhaité que *« l'Afrique du Sud fasse pression sur l'UNITA »* (le mouvement rebelle de M. Jonas Savimbi) pour que, *« au lieu de faire œuvre de destruction, elle soit un mouvement travaillant dans le sens de la reconstruction »* en Angola. M. Van Dunem « Loy » a également évoqué clairement un possible *« renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, ainsi qu'avec la Namibie »*, et estimé que les deux gouvernements devaient désormais *« jeter les bases d'une intégration économique dans la région »*. – *(AFP.)*

L'expulsion d'un opposant gabonais

M. Kouchner est « choqué »

Le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, s'est déclaré *« choqué »* par l'expulsion, mercredi 28 février, vers le Sénégal, d'un opposant gabonais, M. Pierre Mamboundou. (*le Monde* du 2 mars). *« Je voudrais d'abord comprendre ce qui s'est passé,* a-t-il déclaré à RTL. *En tant que militant des droits de l'homme, je m'interroge. » « Je sais,* a poursuivi M. Kouchner, *qu'il ne faut pas mettre de l'huile sur le feu et que la situation en Afrique est très difficile en raison des troubles actuels, de ceux qui s'y préparent et de la situation de pauvreté. » « L'expulsion d'un opposant à un régime de parti unique,* a-t-il estimé, *est toujours très très difficile pour une démocratie et pour les démocrates. Je suis donc choqué et je m'interroge sur les conditions qui ont fait que cet homme soit, en vertu d'une procédure d'urgence, expulsé aussi vite. »*

M. Gérard Lindeperg, secrétaire national aux droits de l'homme et aux libertés du Parti socialiste, a fait part de son étonnement, ainsi que certains élus socialistes comme le sénateur de l'Essonne, M. Jean-Luc Mélenchon, qui s'est déclaré *« troublé »* par la décision de M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. L'avocat de M. Mamboundou, Me Jean-Louis Keita, du barreau d'Aix-en-Provence, a fait savoir dans un communiqué que son client *« conteste et dément formellement les allégations selon lesquelles il serait impliqué dans une tentative de complot contre le président Omar Bongo. Il n'a jamais été dans ses intentions d'attenter à la vie de quiconque et encore moins à celle du président Bongo »*, indique le texte. *« Ce genre d'action est tout à fait contraire aux principes démocratiques défendus par l'UPG (Union du peuple gabonais) et son président,* conclut le communiqué, *dont l'action visait à rétablir une véritable démocratie dans son pays. »*



POLITIQUE

La préparation du congrès de Rennes

Haute-Garonne : comment déstabiliser M. Jospin ?

Les fabiusiens ont sonné la charge derrière M. André Méric qui se sent mal aimé par le ministre de l'éducation

TOULOUSE

de notre correspondant

Le débat est terminé. Commence, au sein de la fédération socialiste de la Haute-Garonne, la veillée d'armes. Il était temps. La discussion s'effilochait et les militants, un rien désorientés par des textes qui ont bien du mal à cacher le combat des chefs, s'épuisaient en de vaines querelles, s'irritaient dans des affrontements internes au point de se laisser aller parfois à quelques écarts de langage qu'ils réservent habituellement aux adversaires politiques.

Pourtant, certains socialistes, les femmes et les jeunes surtout, ont quelque peine à comprendre cette hargne « motionnelle » et les rancœurs qu'elle a fait remonter à la surface du parti. Il est déjà loin le temps où en 1986, M. Lionel Jospin était accueilli à bras ouverts, comme un sauveur descendu du ciel, à la rescousse d'un PS traumatisé par ses revers électoraux.

Savoir-faire sur le terrain

Et pourtant, le ministre de l'éducation nationale ne manque pas une occasion de venir ès qualités manifester en ses terres d'élection son souci des affaires de la République. Conseiller général de Cintegabelle, en Haute-Garonne, il tient permanence, toutes les semaines, dans son petit canton du Lauragais, cet ancien grenier à blé du Midi-Pyrénées. Le débat d'avant-congrès qui a enflammé la quatrième ou cinquième fédération de France (selon l'importance qu'on accorde encore à celle des Bouches-du-Rhône), a trouvé en la personne de l'ancien premier secrétaire du PS un aliment de choix. Ce sont les fabiusiens qui ont sonné la charge, derrière M. André Méric, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, qui se sent mal aimé du chef de file de la « motion un ». Naguère poperéniste, ce pilier du socialisme haut-garonnais sait bien qu'il doit encore son maintien sur le devant de la scène politique à son fauteuil gouvernemental. Deux jeunes députés, fabiusiens de toujours, lui ont depuis quelques mois emboîté le pas. « *Nous ne sommes pas l'avant-garde jeune d'un troupeau d'éléphants* », expliquent M M. Gérard Bapt et Robert Loïdi, qui se réjouissent aujourd'hui de l'écho rencontré auprès de certains militants par le président de l'Assemblée nationale. « *Nous suscitons même de nouvelles vocations de responsables socialistes* », racontent-ils. Il est vrai qu'ils ont le cœur à l'ouvrage, avec ce savoir-faire sur le terrain, dans le « *toca manetta* » qui leur a si bien réussi, lors des campagnes électorales.

Les amis du président de l'Assemblée nationale ont leurs terres de mission : le Comminges, au sud du département, et le Lauragais, où les Méric (André et son fils Georges, maire de Nailloux) ont leurs bases. Il est vrai que les fabiusiens rongent depuis longtemps leur frein. Les dernières élections municipales les avaient piqués au vif, quand les militants de la fédération, suivant le choix de leur direction, avaient préféré pour Toulouse un rocardien, M. Jacques Lévy, à M. Robert Loïdi. Fort de ses succès aux législatives, ce dernier eût pourtant bien aimé croiser le fer avec M. Dominique Baudis, le maire sortant. Certes, concèdent-ils, « *il fallait renouveler les méthodes, mais pas jeter les anciens* ». « *Ce qui leur est insupportable, c'est le trop de démocratie* », explique simplement le secrétaire fédéral, M. Jean Carasson, chef de file de la « motion un » dans le département.

La critique n'épargne plus guère le ministre de l'éducation nationale. Et les militants se souviennent d'un échange des plus vifs, lors d'une commission exécutive fédérale, avec Georges Méric, le jeune maire de Nailloux, qui avait adressé aux militants de Haute-Garonne une lettre pour dénoncer l'attitude de M. Lionel Jospin dans l'affaire des foulards islamiques, le ministre étant jugé coupable de crime de lèse-laïcité.

Pas de fausses cartes

Les mécontents de tout poil « surfent » sur les risées que creuse le courant Fabius. Ils dénoncent la « *direction pyramidale de la fédération, le manque de débat au quotidien, les oukases* » dont certains élus du terroir ont fait les frais. D'autres s'en prennent à l'entourage toulousain du ministre, aux « Jospin boys » accusés de confisquer le pouvoir. Les élections européennes, il est vrai, n'avaient rien arrangé. Tout juste si la fédération n'était pas accusée d'avoir saboté la campagne de Laurent Fabius dans le département. Ce que M. Jean Carassou repousse d'un chiffre : « *La liste socialiste aux européennes a obtenu en Haute-Garonne son cinquième meilleur score national.* »

Les critiques fabiusiennes semblent faire mouche. « *Notre force militante les inquiète* », affirme sans complexe M. Bapt. Au point que le collectif de la « motion un », dans une note interne, dénonce « *un retour aux vieilles pratiques claniques et clientélistes qui avaient provoqué la régression du parti, à ces méthodes de confiscation de la démocratie que les militants ont maintes fois rejetées par leurs votes quasi unanimes...* » Et dans une autre note envoyée, le même collectif s'inquiète du soutien qu'apporterait *la Dépêche du Midi* au courant Fabius, « *afin de déstabiliser Lionel Jospin* » dont les ambitions régionales feraient de l'ombre à M. Jean-Michel Baylet, patron du quotidien et secrétaire d'Etat aux collectivités locales.

Les amis de M. Lionel Jospin veulent défendre au travers de ce congrès leur image de rénovateurs du parti. « *Derrière Fabius,* disent-ils, *se cachent trois anciens qui veulent reprendre pied* » : M. André Méric, bien sûr, M. Léon Eeckhoutte, ancien président du conseil général, et M. Alex Raymond, maire de Colomiers et ancien président du conseil régional, dont la section pèse à elle seule près de cinq cent soixante-neuf cartes sur un total, pour la Haute-Garonne, de cinq mille neuf cent soixante-douze.

Les cadres locaux du PS ont été remplacés, rajeunis, les candidats aux élections soumis au choix de la base et les élus priés de retrouver le chemin de la fédération. « *La rénovation avait commencé avant eux* », s'indigne un fabiusien. « *C'est une affaire qui maintenant avance sur sa seule lancée* », rétorque M. Carassou.

Toulouse n'est pas Marseille, même pas Montpellier. Les fabiusiens sont bien en peine de trouver des fausses cartes, d'enregistrer de soudaines vagues d'adhésions dans telle ou telle section. « *Nous parions sur la transparence, ils n'ont pas pu nous attaquer là-dessus* », clame M. Carassou.

GERARD VALLÈS

La multiplication des « signes »

Le président a-t-il donné un nouveau signe ? Mercredi 28 février, lors du conseil des ministres, il avait rendu un hommage appuyé à l'action de M. Lionel Jospin. Dès lors, à deux semaines du congrès du PS à Rennes, toutes les interrogations étaient fondées : M. Mitterrand, comme à son habitude, allait-il équilibrer les plateaux de la balance en donnant un signe d'appui à M. Laurent Fabius ? Certes, la météo et les malheurs des habitants de la côte normande ont peu à voir avec les péripéties des luttes de pouvoir au sein du PS. Mais, dans ce monde où rien n'est innocent, force est de constater que, dès le lendemain du « signe » en faveur de M. Jospin, c'est accompagné d'un aréopage exclusivement fabiusien - dont M. Fabius lui-même en sa qualité d'élu du département - que le président de la République a visité Fécamp et Etretat *(lire page 10)*.

« Manœuvres politiciennes »

Ces gestes présidentiels sont-ils, par leur succession rapide dans le temps, des signes précurseurs d'une réconciliation des deux frères ennemis ? M. Jean Poperen, ministre des relations avec le Parlement et signataire d'une des motions en présence au congrès, a maintenant une certitude : dans un communiqué, publié jeudi et cosigné par son meilleur lieutenant, M. Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, M. Poperen dénonce « *l'escamotage* » d'un congrès où tout paraît « *bouclé avant même que les militants se soient prononcés* ». M. Poperen continue : « *Toutes les informations dont nous disposons depuis quarante-huit heures corroborent ce qu'annonçait la presse : les personnalités socialistes qui se déchiraient à belles dents depuis des mois, qui ont détourné le congrès sur le terrain des querelles personnelles, se seraient déjà mises d'accord entre elles sur les conclusions de celui-ci.* » Et M. Poperen de dénoncer le « *gouffre entre les manoeuvres politiciennes auxquelles on assiste et l'impératif présent : faire du congrès de Rennes l'occasion d'un sursaut qui rendra au PS dynamisme et élan conquérant* ».

A l'inverse de M. Poperen, MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, signataires d'une motion qui, elle aussi, est issue des rangs de l'ancien courant mitterrandiste, souhaitent une réunion de tous les anciens membres de ce courant.

Dans l'Hérault, à la suite de la décision prise par la direction du PS de valider toutes les cartes contestées, y compris dans ce département, le groupe socialiste du conseil général a mis ses menaces à exécution en décidant de « *suspendre son activité jusqu'au congrès de Rennes* ». Le litige entre le président du conseil général, M. Gérard Saumade (fabiusien), et le maire de Montpellier, M. Georges Frêche (jospino-mauroyiste), porte sur la validité de plusieurs centaines de cartes, contestées par les fabiusiens du département. M. Saumade et ses amis estiment maintenant que les valeurs du socialisme démocratique et les principes défendus par M. François Mitterrand sont, dans leur département, « *gravement menacé par des dérives de type totalitaire : fraudes, menaces, injures, falsification* ».

J.-L. A.

Gers : les rocardiens plus « royalistes »... que la famille du président

AUCH

de notre correspondant

En obtenant lundi 26 février 63,80 % des suffrages militants au sein de la fédération socialiste du gers, les amis de M. Michel Rocard ont réalisé un véritable « carton » qui a surpris par son ampleur. certes, les rocardiens tenaient les rênes de la fédération gersoise depuis 1985, mais, à l'occasion du vote des sections, ils ont considérablement augmenté leur capital (+ 11 %), relégnant loin derrière les deux grosses cylindrées mitterrandistes (21,27 % pour la motion Mauroy-Jospin et 10,75 % pour la motion Fabius).

Sous la poussée des amis du premier ministre, les autres motions en lice ont été littéralement atomisées, auncune ne dépassant 2 %, pas même celle défendue par M. Jean-Pierre Chevènement et les militants du courant « Socialisme et République ». Dans le même temps, semble définitivement émerger une nouvelle strate dans les couches successives qui ont formé la « Rocardie ». Une nouvelle espèce que l'on pourrait appeler les « rocardiens des champs » dans la mesure où, historiquement, l'implantation rocardienne constituait surtout un phénomène de type urbain.

Mais pour bien comprendre les causes du succès rocardien dans le Gers, ils faut se pencher sur l'histoire très particulière de cette fédération. Il semble bien que, à Auch, la page mitterrandiste de la fédération ait été définitivement tournée. Une page qui portait pourtant l'empreinte des Mitterrand, une partie de la famille du président de la République dite « brache de Nogaro » pour reprendre la terminologie en cours dans le Gers, étant enracinée au cœur du pays d'Armagnac.

Nogaro est le fief de Mme Lydie Dupuy, ancien député, vice-présidente de la Ligue internationale des droits de l'homme et belle-mère de M. Jean-Christophe Mitterrand, l'un des deux fils du président, qui a épousé sa fille Elisabeth. Au sens strict du terme, ce poids, peut-être plus affectif que politique, se résume aujourd'hu-, sur la base du dernier vote, aux 10,75 % de la motion Fabius soutenue par Mme Elisabeth Mitterrand, auxquels il faut ajouter les 1,42 % des suffrages qui se sont portés sur la motion Poperen soutenue par Mme Lydie Dupuy : « *un départ correct,* remarque-t-elle pourtant, *car Poperen n'avait aucune implantation dans le Gers. Il faut ajouter que pour voter les militants devaient signer des motions en public. Ce n'est pas vraiment démocratique car on peut influencer les gens.* »

L'infuence du courant Mitterrand, considéré dans son ensemble, pouvait déjà se conjuguer au passé composé dès 1985, la majorité de la fédération ayant basculé cette année-là, de justesse (52 %), au profit des rocardiens : « *Les militants n'appréciaient pas le sectarisme des dirigeants,* explique aujourd'hui le secrétaire fédéral Jean-Claude Lacambra. *Leur antirocardisme, comme leur hostilité à Jean Laborde et Jean-Pierre Joseph étaient vraiment trop affichés.* »

Une hostilité d'autant plus mal comprise par les militants de base que MM. Laborde et Joseph étaient et sont toujours les deux plus grosses pointures du PS dans le département. Le premier qui offre le « look » et la démarche du bon docteur humaniste, est le maire d'Auch, la seule ville du Gers comptant plus de dix mille habitants. Le second préside le conseil général. La politique menée par ces deux rocardiens historiques (dès 1978 ils lançaient un appel en faveur de M. Rocard) est d'ailleurs appréciée bien au-delà du Parti socialiste, ainsi qu'en témoignent leurs excellents scores des législatives de juin 1988.

Autant dire que dans le Gers de 1990, si le pouvoir a un visage, c'est assurément celui des deux leaders rocardiens et que cela n'a pas manqué d'influencer le vote des militants dans un sens « légitimiste » : « *Mais c'est normal,* remarque M. Lacambra, *derrière les idées, il y a toujours des hommes.* » Des hommes qui sur le terrain s'appliquent à développer un discours de synthèse, à l'image du secrétaire fédéral : « *Depuis vingt mois, le gouvernement de Michel Rocard applique* la Lettre aux Français *de François Mitterrand. Les rocardiens sont les mitterrandistes de l'action.* » Des rocardiens plus mitterrandistes que la propre famille du président ? Voire... Mme Lydie Dupuy – c'est humain – reste sceptique : « *Si ces gens-là se disent mitterrandistes,* dit-elle, *qu'ils rejoignent le courant Mitterrand !* »

DANIEL HOURQUEBIE

MM. Dray et Mélenchon favorables au rassemblement des mitterrandistes

MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, qui présentent leur propre motion dans la perspective du congrès de Rennes, ont souhaité, à l'occasion d'une conférence de presse, jeudi 1er mars, à Paris, que « *le rassemblementde tous les mitterrandistes,* entre la motion de MM. Pierre Mauroy, Louis Mermaz et Lionel Jospin, celle de M. Laurent Fabius, celle de M. Jean Poperen et la leur, *aille jusqu'au bout de sa logique et se fixe comme limite le refus d'une synthèse générale avec le courant Rocard* ».

M. Mélenchon a affirmé qu'à l'occasion du congrès de Rennes la majorité du PS était en train de faire « *le choix du mitterrandisme, comme alternative au rocardisme, (...) même si son contenu est moins bien délimité qu'au congrès de Metz* ».

Pour sa part, M. Roland Castro, architecte et animateur de Banlieues 89, qui est également signataire de la motion présentée par MM. Dray et Mélenchon, a déclaré que le Parti socialiste avait besoin à la fois « *d'une culture de gouvernement et d'une culture d'opposition* ».

Il a ironisé sur « *le fond de sauce idéologique du rocardisme* » qui est selon lui « *un mélange de technoculture et une resucée de molletisme* ». « *Il est par exemple honteux d'entendre M. Rocard expliquer que la France n'est plus une terre d'immigration. La vocation de la France n'est pas de construire un mur autour de son pré carré* », a ajouté M. Castro.

□ **Erratum.** – Dans un article consacré à la fédération du Pas-de-Calais du Parti socialiste et intitulé « Cendrillon va au bal », nous écrivions que cette fédération a trouvé en M. Fabius « *le Prince charmant venu lui passer la pantoufle de verre* ». Il s'agissait bien évidemment de la pantoufle de vair (fourrure de petit-gris).

D'autre part, nous écrivions que plusieurs mitterrandistes avaient pris parti pour M. Josèphe. Il s'agissait de M. Jospin. Enfin, M. Percheron n'est pas « conscient de la défection de « ses » mitterrandistes », mais de leurs « divisions ».

Les débats au sein du RPR

La fédération des Alpes-Maritimes, favorable à M. Pasqua tente d'accentuer la démocratie interne

Une crise va-t-elle éclater entre la très pasquaïenne fédération RPR des Alpes-Maritimes et la très chiraquienne direction nationale du mouvement ? Le jeune secrétaire départemental, M. Richard Jianmarchi, proche du président de la fédération, M. Christian Estrosi, député, ferme soutien de M. Pasqua, a convoqué, pour le vendredi 9 mars, les cadres RPR du département et, le lendemain à Nice, des assises départementales afin que l'ensemble des militants du RPR réélisent le secrétaire départemental et le président de cette fédération. MM. Pasqua et Juppé ont été invités à assister aux assises du 10 mars.

Ces décisions ayant été prises de leur propre initiative, leurs deux auteurs ont reçu, jeudi 1er mars, une lettre de M. Juppé leur demandant de renoncer à leurs projets. En effet, si chaque fédération est libre d'organiser des réunions de militants et même de leur donner le nom d'assises, les règles de désignation des dirigeants sont, en revanche, fixées par les statuts du mouvement. Or, l'article 10 de ceux-ci dispose que le président est élu par le Comité départemental et que la nomination du secrétaire départemental par le secrétaire général est « *soumise à la ratification du comité départemental* ». Ce comité comprend les élus nationaux et départementaux et, en nombre double, des représentants élus par les comités de circonscription. Mais il n'est nulle part mentionné que les élections et les ratifications sont soumises au vote de l'ensemble des militants. Les dirigeants de la fédération des Alpes-Maritimes sont donc rappelés au respect des statuts qui ont été adoptés à l'unanimité par le congrès extraordinaire du RPR le 29 janvier 1989 et dont l'un des auteurs principaux était M. Pasqua. Ce dernier ne semble d'ailleurs pas désireux de jeter de l'huile sur le feu, préférant laisser à M. Juppé le soin de régler ce conflit statutaire.

Le secrétaire général, au cas où il ne serait pas obéi, n'est pas désarmé. Il peut remplacer le secrétaire départemental et même dissoudre le comité fédéral. Quant à la fédération départementale elle-même, elle ne peut être dissoute que par un conseil national du RPR. On se dit donc convaincu, de part et d'autre, que dans cette affaire certaines bornes ne seront pas franchies. Toutefois, on admet aussi qu'il y a là les germes d'un conflit en puissance qui résulte de la reconnaissance des courants et de l'essor pris par celui qu'anime M. Pasqua, auquel la fédération des Alpes-Maritimes a été l'une des premières à se rallier.

Un sérieux avertissement

Du côté du sénateur des Hauts-de-Seine, on reconnaît qu'au plan de la procédure le dossier des Niçois est difficile à défendre, mais on met leur maladresse sur le compte de la jeunesse et d'un désir de faire vite bouger les choses. Le souhait de voir tous les cadres locaux élus par l'ensemble des militants avait été formulé depuis quelque temps, notamment par MM. Pasqua et Séguin et cette attente est vive au sein des fédérations où une majorité massive se dégage en faveur d'un courant ou d'un autre. Mais cela mériterait une réforme des statuts. M. Pasqua affirme qu'il y est favorable pour l'avenir si M. Chirac veut réellement conduire une évolution démocratique de son mouvement dans laquelle les sensibilités diverses existent, mais où son autorité de président œcuménique n'est pas remise en cause.

Du côté de la direction nationale du RPR, on a pris l'incident de Nice comme un avertissement sérieux. Sans parler d'une tentative de coup d'Etat interne à une fédération, on s'étonne que les dirigeants de celle-ci se soient préparés à violer si ouvertement les statuts. Est-ce pour faire oublier que, dans trois circonscriptions (1re et 2e de Nice, 4e de Menton), les élections internes ont été annulées par la commission des conflits ? Ne serait-ce pas plutôt pour tâter la capacité de riposte de Paris face à une offensive de la base pasquaïenne ? Devant une volonté délibérée de bousculer les règles communes, une absence de réaction ferme et rapide aurait pu entraîner un effet de contagion auprès de quelques autres fédérations du Midi ou de la région parisienne qui prêtent une oreille complaisante au discours de M. Pasqua.

Le désir de maîtriser réellement l'évolution du mouvement après les remous qui ont agité le RPR au cours des dernières semaines explique que M. Chirac ait décidé de s'impliquer davantage dans la gestion du parti et dans l'action politique. Il sera beaucoup plus présent rue de Lille pour « *gérer les courants* », présider le bureau politique et y jouer davantage le rôle d'un fédérateur en assurant une expression pluraliste des sensibilités pourvu qu'elles se manifestent à l'intérieur du mouvement. Il se rendra plus fréquemment auprès des fédérations, à commencer par celle du Var le 15 mars, puis en Alsace afin d'être mieux à l'écoute.

Il compte surtout développer la stratégie d'union de l'opposition adoptée par les assises à la majorité des deux tiers et, dès le mardi 6 mars, il fera de la désignation d'un candidat unique à l'élection présidentielle une préoccupation prioritaire devant le comité de coordination de l'opposition. Sur ce point il a reçu le soutien de tout le bureau politique, et notamment de M. Pasqua, tandis que M. Michel Noir ne s'y opposait pas. La politique européenne et les relations avec les pays de l'Est sera le prochain grand débat que le RPR traitera au cours d'un conseil national. Déjà, lors de la réunion du bureau politique du 28 février est apparu un clivage qui ne correspond pas aux courants habituels entre ceux qui prônent le développement de politiques européennes communes et ceux qui préfèrent une plus grande prudence.

Ces nouvelles tâches vont quelque peu éloigner M. Chirac de la gestion quotidienne de la Ville de Paris, dont il est le maire depuis 1977. En conséquence, M. Jean Tibéri, premier adjoint, dont M. Chirac a fait un éloge appuyé devant la commission exécutive du RPR, va voir ses compétences, et par délégation son autorité, renforcées sur les services de la capitale au moment où il vient d'être nommé délégué régional du RPR pour l'Ile-de-France devenant ainsi, à Paris, une sorte de Chirac-bis.

ANDRE PASSERON

SOCIÉTÉ

La France, pays le plus éprouvé avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale

La tempête a fait 84 morts en Europe

Après la tempête qui a balayé une partie de l'Europe du 26 février au 1er mars – et qui fait toujours souffler des vents violents sur les pourtours de la Méditerranée, – les pays qui ont été touchés commencent à dresser des bilans des victimes et des dégâts. On en était à 84 morts le 1er mars.

En France, pays le plus éprouvé avec la Grande-Bretagne et l'Allemagne fédérale, le nombre des morts est de 19. Les régions les plus touchées sont les côtes de haute Normandie et de Picardie et certaines basses vallées qui ont été envahies par l'eau au moment des grandes marées. Le président de la République est d'ailleurs allé, le 1er mars, à Fécamp et à Etretat pour se rendre compte par lui-même du désastre. Un peu partout, on demande que ces tempêtes inhabituelles soient déclarées « catastrophes naturelles », ce qui permettrait des indemnisations des dégâts beaucoup plus importantes.

Dans le Midi, les incendies de forêts, toujours attisés par des vents soufflant en rafales à 120 km/h, continuent à faire rage. A La Colmiane (Alpes-Maritimes), il a fallu évacuer, le 1er mars, 130 enfants d'une école de neige et les clients et personnels d'un hôtel. A Aspremont, une maison a brûlé. Sur le mont Chauve, au-dessus de Nice, plusieurs villas étaient menacées.

Dans l'arrière-pays niçois, 350 hectares de forêts et broussailles sont déjà partis en fumée. Des pompiers du Var, des Alpes-de-Haute-Provence et de la région Rhône-Alpes sont venus aider leurs collègues et les soldats qui luttent contre les incendies dans les Alpes-Maritimes. En tout, 500 hommes combattaient les sinistres dans la nuit du 1er au 2 mars.

Le maquis brûle aussi en Ardèche, depuis l'après-midi du 1er mars, sur la commune de Sablières. 50 pompiers et 3 Canadair s'efforcent de venir à bout de l'incendie.

Dans les massifs montagneux, les risques d'avalanche sont toujours très importants.

Les pêcheurs sont parmi les professions les plus sinistrées, car ils ne peuvent pas aller en mer depuis des semaines.

Le 1er mars, on déplorait en Grande-Bretagne 19 morts, en Allemagne fédérale 16, en Belgique 9, en Suisse 7, en Italie 6, en Allemagne de l'Est 3, au Danemark 2, en Grèce, en Irlande et aux Pays-Bas 1.

Les côtes britanniques, néerlandaises, allemandes et danoises ont, elles aussi, été localement inondées au moment des grandes marées. A Rotterdam, trois grues du port, poussées par les rafales de vent, se sont carambolées et plusieurs navires, dont les amarres avaient cassé se sont heurtés ou ont percuté les quais.

Partout les trafics ferroviaires et routiers ont été perturbés. Les services de ferries sur la Manche et la mer du Nord ont été interrompus ou retardés. Les réseaux électriques ont été très endommagés, privant de courant – parfois pour longtemps – des centaines de milliers de personnes.

M. Mitterrand à Étretat et à Fécamp

« La solidarité, cela ne suffit pas »

M. François Mitterrand s'est rendu, jeudi 1er mars, à Fécamp et à Étretat (Seine-Maritime) pour se rendre compte des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes. Le président de la République était accompagné de M. Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale et élu du département, et de MM. Pierre Joxe et Jacques Mellick, ministres de l'intérieur et de la mer.

ÉTRETAT

de notre envoyé spécial

Les vagues se fracassent toujours au pied du casino désert. Le vent balaye toujours le front de mer de Fécamp, et l'Hôtel des Embruns n'a jamais mieux mérité son nom. Les employés municipaux ont mis en tas les galets que la mer a projetés par-dessus les parapets. Pourtant, aujourd'hui, c'est presque le calme plat. Hier, la Manche en furie passait par-dessus les immeubles du front de mer, et dans la rue de la Plage il y avait 60/centimètres d'eau.

Les Fécampois sont unanimes : on n'avait jamais vu cela. Des tempêtes, oui, mais pas sur une telle durée. Une dame encore toute tourneboulée en cherche ses mots : *« Cela fait une semaine que ça dure. j'en suis ... toute... toute excitée. C'est un petit raz de marée, il ne faut pas se le cacher. »* Plus calme, un collégien plaisante : *« C'est dur pour les gens d'ici. On espère qu'il nous amènera un petit chèque... »*

A situation exceptionnelle, initiative exceptionnelle. En quelques heures, sur ordre de l'Elysée, la visite présidentielle a été organisée, ou plutôt improvisée : sous-préfet débordé, flottement dans un service d'ordre insuffisant, président à pied, coincé dans un embouteillage automobile. *« En si peu de temps, on n'a pas pu demander de renforts »*, explique un policier, au milieu d'une cohue invraisemblable.

C'est que le jeune maire de Fécamp, Mme Frédérique Bredin, député proche de M. Laurent Fabius, a fait le nécessaire pour que la visite surprise ne soit pas une visite discrète. En fin de matinée, une 4L équipée d'un haut-parleur a sillonné les rues pour prévenir les habitants de l'honneur qui leur était fait, et les enfants des écoles ont été prestement convoqués sur le trajet présidentiel.

Quelques heures plus tard, le président, tête nue, dépeigné par les bourrasques, venait humer l'air marin sur le front de mer avant de remonter à pied la rue de la Plage, inondée la veille. La bousculade dépasse les normes habituelles. Au point que deux motards doivent frayer un chemin au cortège... à pied . M. Pierre Joxe, inquiet pour la sécurité des écoliers, va de classe en classe, répétant : *« Mesdames, faites reculer ces enfants : »*

« Humanité profonde »

Le président arrive enfin au port de pêche, s'entretient avec quelques marins pêcheurs, cloués à quai par le gros temps. Visite comparée de quelques embarcations, échanges rapides sur les variétés de poissons, mais pas grand-chose sur les difficultés des pêcheurs, les trois sorties en un mois, les dix jours de mer *« et rien à la fin du mois, mais les traites qui continuent »*. *« On n'a pas eu le temps »*, confie, un peu amer, l'un d'eux.

A la criée aux poissons, un représentant des pêcheurs donne au président un texte qui recense les besoins les plus urgents. Mme Bredin évoque le témoignage d' *« humanité profonde »* que M. Mitterrand a donné en venant à Fécamp. M. Mitterrand répond que, certes, il a voulu *« montrer [sa] solidarité »* mais que *« la solidarité, cela ne suffit pas »*. Le président *«garantit »* qu'il va s'appliquer à faire ce qu'il faut et annonce la reprise des veilles de nuit sur les sémaphores.

La visite à Etretat est moins échevelée. En compagnie du maire (div-d), M. Henri Dupain, de M. Jean Lecanuet, président du conseil général et sénateur (Un. cent.) et de M. André Bettencourt, sénateur (RI) et ami de jeunesse du président, M. Mitterrand rejoint à pied le front de mer, visiblement plus dévasté qu'à Fécamp (*le Monde* du 2 mars).

Le flot humain a sa propre marée. Ses flux et reflux sont réglés sur ceux du président, qui fait un crochet, marche sur les plaques de goudron arrachées pour contempler les baies du casino brisées par la mer, retourne voir les barques projetées sur la chaussée, tente de consoler un vieil homme ruiné par la tempête, au bord des larmes.

La mer, couverte d'écume est d'une étrange couleur marron vert. Les nuages voilent les falaises. Penché vers son ami André Bettencourt, le président murmure : *« Ça a de la gueule... » »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Huit millions d'arbres abattus

Le vent souffle, les forêts trinquent. On estime à près de huit millions le nombre des arbres renversés, brisés ou déracinés par les tempêtes de ces dernières semaines dans l'ensemble des massifs forestiers français, privés et publics.

Ces dégâts, pour importants qu'ils puissent paraître, n'ont rien d'exceptionnel et sont en gros équivalents à ceux qui avaient été déjà subis en 1982, notamment dans le Massif Central et, en 1987 en Bretagne et en Normandie. Comme disent les responsables de l'Office national des forêts, *« ces accidents font partie des aléas incontournables de la gestion forestière »*.

Cette fois, les régions les plus touchées sont la Lorraine, la Picardie, l'Alsace, le Centre, l'Ile-de-France et le Nord. Ce sont d'abord les hêtres qui ont trinqué, puis les résineux, et enfin les chênes dans une moindre mesure.

Ces géants abattus ne représentent que moins de un pour cent des arbres garnissant nos massifs. Ils seront exploités aussi rapidement que possible et quelques millions de mètres cubes supplémentaires de bois seront mis en vente dès la fin de ce mois par l'ONF.

La France n'est pas la seule à avoir souffert. Le Luxembourg aurait perdu cent mille arbres, la Belgique un demi-million et l'Allemagne environ dix millions. Les sujets isolés ne seront pas remplacés et on laissera la nature cicatriser ces mini-plaies, mais en certains endroits, par exemple dans les hêtraies normandes où les chablis ont été catastrophiques, l'ONF envisage d'importantes replantations.

EN BREF

□ **Deux fourgons blindés attaqués près de Mulhouse : 40 millions de francs de butin.** – Plusieurs hommes, six ou sept, armés de pistolets-mitrailleurs, ont attaqué deux fourgons blindés de transport de-fonds sur une bretelle de l'autoroute A 36 près de Mulhouse, jeudi 1er mars en fin de matinée. Sous la menace de leurs armes, les agresseurs ont obligé les gardes à ouvrir les portes des deux fourgons blindés immatriculés en Suisse et à leur remettre les fonds transportés, plus de 40 millions de francs, semble-t-il. L'attaque terminée, les agresseurs ont réussi à prendre la fuite à bord d'un ou de plusieurs véhicules.

□ **Manifestation anti-révisionniste à Lyon-III.** – Une cinquantaine de militants de l'Union des étudiants juifs de France, de l'association « les enfants de la mémoire », ainsi que des représentants du CRIF Rhône-Alpes et d'anciennes déportées ayant témoigné au procès Barbie ont organisé une manifestation de protestation, jeudi 1er mars à 18 heures, à l'université Jean-Moulin (Lyon-III). Ils sont entrés dans la salle de cours de M. Bernard Notin, maître de conférences en économie, et ont dénoncé la nature raciste, antisémite et révisioniste de l'article écrit par cet universitaire et publié dans la revue « Economies et sociétés » (*le Monde* du 19 février). M. Marc Rochman, président de l'UEJF, a déclaré que d'autres « *boycottages* » suivraient tant que l'administration universitaire n'aurait pas pris de sanctions. – *(Corresp.)*

□ **La disparition de Christine Barras à Marseille : ouverture d'une information.** – Le Parquet de Marseille a décidé l'ouverture d'une information consécutive au dépôt de plainte contre X pour assassinat déposée par Mme Francine Traversò et Mlle Béatrice Barras, respectivement sœur et mère de Christine Barras, la compagne du docteur Peschard mystérieusement disparue le 9 décembre 1984.

Le dossier a été confié jeudi 1er mars à Mlle Nadine Perrin, juge d'instruction déjà chargé de l'information sur l'assassinat du docteur Peschard le 16 janvier dernier. – *(Corresp.)*

□ **Explosion dans un immeuble HLM de Belfort : deux morts, six blessés.** – Une explosion due vraisemblablement à une fuite de gaz s'est produite durant la nuit du jeudi 1er au vendredi 2 mars, au dernier étage d'un immeuble HLM, à Belfort. Deux personnes, dont un nourrisson de quatorze mois, ont été tuées et six autres blessées, selon le bilan provisoire établi en milieu de matinée, vendredi.

L'explosion s'est produite dans un appartement situé au quatrième et dernier étage de l'ensemble HLM, détruisant totalement ce logement ainsi que plusieurs autres, et obligeant à une évacuation totale de l'immeuble, dont les structures ont été endommagées.

□ **Tremblement de terre à Los Angeles.** – Un séisme de magnitude 5,5 s'est produit dans l'après-midi du 28 février dans la région de Los Angeles. Pendant quelques heures, on a cru qu'il n'avait fait ni victime ni dégâts. Puis on s'est rendu compte que la secousse a fait des dizaines de blessés légers et quelque 30 millions de dollars de dégâts, selon les autorités locales. Quatre communes proches de Los Angeles – Pomona, La Verne, Claremont et Upland – ont décrété l'état d'urgence dans l'espoir de recevoir des fonds fédéraux. Le maire de Pomona a annoncé 20 millions de dollars de dégâts dans sa commune. Plusieurs dizaines de « répliques » ont été déjà ressenties après la secousse principale. – *(Reuter.)*

Ouverture du débat sur le Livre blanc de l'Ile-de-France

Le débat sur le Livre blanc de l'Ile-de-France a commencé officiellement. Il durera trois mois.

Le document sur l'avenir de la région parisienne rédigé par des experts, à la demande du premier ministre, va donner lieu à une vaste consultation. Le préfet de région, préfet de Paris, M. Olivier Philip, l'a annoncé jeudi 1er mars : dans chacun des sept départements de l'agglomération parisienne (Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Val-d'Oise, Seine-et-Marne et Yvelines), les élus politiques, socio-professionnels, les représentants des associations seront réunis, consultés, écoutés.

Le préfet participera à chacune des réunions avec les auteurs du Livre blanc, MM. Michel Rousselot, directeur régional de l'équipement, Pierre Pommelet, directeur de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France (IAURIF), et Nathan Starkman, directeur de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR). Deux rencontres ont déjà eu lieu, l'une avec la chambre régionale d'agriculture, l'autre à la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Les maires seront l'objet d'une sollicitation particulière puisque, a rappelé le préfet, *« ils sont, de par la loi, responsables de l'urbanisme »*. En prélude à leur réunion dans chaque département, une assemblée des 1 281 maires des communes de l'Ile-de-France se tiendra samedi 3 mars au Palais des congrès, porte Maillot à Paris.

Cette phase de consultation, à laquelle les habitants peuvent aussi participer par le minitel (3615 Livre blanc) et par courrier adressé à la préfecture de région, devrait prendre fin à la mi-mai. L'élaboration du nouveau schéma directeur devrait être terminée à l'automne 1991, six mois avant les élections au conseil régional.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 2 mars 1990 :

DES ARRÊTÉS

● Du 1er février 1990 portant classement du site de la grotte de l'Aguzou sur la commune d'Escouloubre (Aude) ;

● du 26 février 1990 fixant les dates des épreuves écrites du concours d'admission à l'Ecole normale supérieure de Cachan en 1990.

Le gouvernement et la convention médicale

M. Evin engagera des consultations dès le 5 mars

M. Claude Evin, ministre de la santé, a annoncé le jeudi 1er mars qu'il recevra lundi et mardi prochains les partenaires conventionnels (caisses d'assurance-maladie et syndicats de médecins) ainsi que le patronat et les syndicats de salariés. Le ministre entend ainsi *« faire le point »* des positions des uns et des autres.

Dans un communiqué très conciliant, il a souhaité *« qu'une solution soit trouvée dans le cadre conventionnel »*, c'est-à-dire que la Fédération des médecins de France, qui ne s'est pas encore prononcée, accepte les dernières propositions de la CNAM dimanche 4 mars. Dans le cas contraire, le gouvernement devrait alors consulter les partenaires dans la perspective d'un projet de loi.

Celui-ci pourrait prendre la forme d'une double convention (l'une pour les généralistes, l'autre pour les spécialistes).

M. Evin a également relevé qu'un accord *« paraît s'être dégagé entre les partenaires conventionnels sur la formation médicale continue et la maîtrise des dépenses »* et entend discuter avec ses partenaires de questions telles que la démographie médicale, qui dépassent le seul cadre conventionnel.

Selon des travaux américains

Un médicament anti-rhume pourrait être mis au point

Des chercheurs américains travaillant pour le compte de la firme pharmaceutique Boehringer Ingelheim Pharmaceuticals Inc. de Ridgefield (Connecticut) publient dans la revue scientifique *Nature* (1) une série de travaux qui laissent espérer la mise au point dans quelques années d'un traitement préventif, voire curatif, du rhume.

Bénin mais particulièrement désagréable, le rhume est, dans les pays développés, la maladie la plus fréquente. D'ailleurs, doit-on vraiment parler de maladie à son propos, du moins chez un individu en bonne santé, sachant qu'il se caractérise simplement par un écoulement nasal, souvent associé à une obstruction nasale, des douleurs pharyngées, de la toux et des éternuements ? Un simple désagrément tout au plus. Il en va, il est vrai, autrement chez les personnes atteintes d'une maladie chronique, comme une bronchite chronique ou une insuffisance cardiaque, qu'un rhume peut exposer à de sérieuses complications.

Mais, au-delà de ces problèmes d'ordre purement nosographiques, le rhume constitue, ne serait-ce que par son poids économique (absentéisme, consommation de médications inutiles), un problème important. Des études n'ont-elles pas estimé à cent millions le nombre de rhumes survenant annuellement aux Etats-Unis, entraînant deux cent cinquante millions de journées perdues, dont trente millions de journées de travail et autant consacrées à l'activité scolaire.

Cependant, si fréquent soit-il, le rhume est incurable au sens où il n'existe pas à proprement parler de traitement curatif. Comme s'il était impossible de venir à bout de la centaine de souches différentes du rhinovirus, l'agent étiologique principal de cette affection virale. Ce n'est pourtant pas faute d'avoir essayé : Hyppocrate lui-même préconisait la saignée, et Pline le Jeune *« le baiser sur le museau poilu d'une souris »*. Plus récemment, l'interféron a lui aussi été expérimenté, mais sans véritable succès, dans le traitement du rhume.

Dans un tel contexte, la publication, dans la revue scientifique britannique *Nature*, par des chercheurs américainsss de la firme Boehringer Ingelheim Pharmaceuticals Inc. de travaux identifiant le site de fixation du rhinovirus à la surface des cellules nasales prend une importance toute particulière. Plus encore, cette équipe de chercheurs, dirigée par le docteur Steven D. Marlin, a réussi à « fabriquer » une protéine soluble identique à la molécule qui ancre le virus aux cellules nasales (et que l'on appelle « molécule intercellulaire d'adhésion ou ICAM-1. L'intérêt de cette molécule est qu'elle sert de leurre en s'accolant au rhinovirus avant que celui n'ait atteint l'ICAM-1 sur la surface des cellules nasales. En quelque sorte, elle le détourne avant qu'il n'atteigne son but et qu'il n'infecte la cellule. *In vitro*, cet inhibiteur spécifique du rhinovirus est efficace à 90 %.

Pas avant cinq ans

« Ces résultats sont très encourageants, affirme S. Marlin, *mais on est encore loin de la mise au point du médicament anti-rhume. »* Selon lui, il faudra encore au moins cinq ans avant de pouvoir en arriver à une expérimentation sur l'homme. Dans un premier temps, des études sur l'animal vont être menées. Elles permettront de déterminer si cette thérapeutique, appliquée sous forme de spray nasal, est efficace également *in vivo*, et elle ne déclenche pas des effets secondaires, notamment allergiques, finalement plus désagréables que le rhume lui-même. Les chercheurs vont se trouver confrontés à un problème particulièrement complexe dans la mesure où le chimpanzé est le seul animal qui puisse être infecté par le rhinovirus humain. Et encore, sans pour autant être enrhumé véritablement...

Une fois ces obstacles franchis, il restera aux chercheurs à espérer qu'il n'existe pas d'autres sites de fixation pour le rhinovirus à la surface des cellules, car alors l'intérêt de ce médicament serait bien sûr limité. Il leur faudra également mettre au point une technique permettant la production de larges quantités d'ICAM-1 solubles à un coût qui ne soit pas excessif.

En effet, on est encore loin de la mise au point du fameux médicament anti-rhume. Et ce d'autant plus qu'en toute hypothèse il ne soignerait qu'environ 50 % des rhumes, soit ceux qui sont dus au *rhinovirus* (les autres sont causés par d'autres virus par exemple le coronavirus).

D'un point de vue plus fondamental, conceptuel même, les travaux américains sont extrêmement intéressants dans la mesure où après d'autres recherches, dans le traitement du sida notamment, ils confirment l'intérêt qu'il y a à utiliser des « molécules-leurres » pour tenter de lutter contre les infections virales : dans le sida, c'est le même principe qui guide en effet l'utilisation du CD-4 soluble. Berner le virus en lui faisant croire qu'il a atteint sa cible, voilà en tout cas la dernière arme mise au point par les chercheurs pour lutter contre les infections virales.

FRANCK NOUCHI

(1) Numéro daté du 1er mars.

SOCIÉTÉ

Le cercle de la honte et de l'humiliation

En témoignant dans une affaire d'inceste devant la cour d'assises du Gers, Rachel a dû affronter son père légal. Une confrontation difficile et violente.

AUCH

de notre envoyé spécial

Comme c'est dur à affronter un père ! Même assis entre deux gendarmes, dans le box d'une cour d'assises. Même si l'on a pour soi la conviction du bien et la mémoire du mal, l'assistance d'amis, même si l'on a eu tout le temps, depuis le premier procès de 1988, depuis la saisie de la justice en 1986, de se persuader que des années de traumatisme par l'inceste et une enfance déchirée ne pouvaient se laver, en droit, que par l'emprisonnement.

Jeudi, Rachel et Erika, les deux filles de Jean-Paul Bonnemazou subirent une nouvelle fois le courroux paternel, le poids terrible d'une autorité – faudrait-il dire d'une légitimité ? – qui avait si longtemps imposé silence. Il fallait bien se mesurer à ce père, que leur récit, leurs accusations avaient conduit là, se mesurer à la cour du Gers, et à leurs propres tourments. Le président, M. Jean Brousse était bien obligé d'énoncer les précautions d'usage. *« Vous avez conscience, n'est ce pas, que vous tenez son sort entre vos mains ? »*, répéta-t-il à chacune des auditions.

Elles savaient, bien sûr. Elles en tremblaient, la voix sans vie, le souffle court. Et comme le président devinait les affres de ce débat de fond, métronome de toute une adolescence, et de leur expression solennelle à cette barre des témoins, il ajoutait : *« Vous ne voulez pas en arriver là, n'est-ce pas ? Vous ne pensiez pas que cela pouvait finir comme ça ? »* Il voulait dire : par ce parricide symbolique. Rachel, Erika, la tante Josette, plus tard, acquiescèrent ; elles bafouillèrent à tour de rôle qu'elles n'avaient jamais souhaité pour lui la prison, taisant, parce que les mots leur manquaient, que c'était justement cette perspective-là qui avait fait s'éterniser le drame au sein d'une famille embourbée dans sa honte, son soupçon, son refus de l'évidence.

Elles entamèrent leur laborieuse remontée du passé, affaiblies dès la première phrase, et lui, le père, en profita pour réaffirmer par l'insulte son pouvoir sur elles. *« Tu te donnes le beau rôle, hein,* lança-t-il à Erika, *ne pleure pas trop, va, que je sois en prison ! »* A Josette qui confiait que sa mère – celle aussi de Jean-Paul – était morte en la reniant pour ses aveux mêmes : *« Salope ! Saloperie ! Toute ta vie, t'as crevé de jalousie ! »* A Rachel, qui affirmait n'avoir jamais couché, toutes ces années, avec un autre homme que son père : *« Menteuse ! Tu n'as pas arrêté ! »*. A chaque invective, Jean-Paul Bonnemazou était aussitôt expulsé de la salle. Il ne souhaitait que cela, d'ailleurs, au grand découragement de son avocat, Mᵉ Alain Furbury.

Domination ancestrale

Manière de montrer que ces trahisons étaient insoutenables pour un père, un frère qui se respectait. Il jouait l'offense avec une grandiloquence brutale et les hoquets de l'ascendance masculine bafouée. C'était ridicule, méchant, cela fit sans doute fort mauvaise impression sur les jurés. Mais Erika, la tante Josette et Rachel eurent le temps d'en prendre pour leur grade. Il pouvait bien sortir. Il était certain de *« tenir »* encore ses femmes par l'écho d'une domination ancestrale.

« La première fois », Erika dormait en haut du lit superposé, dans la chambre minuscule que le père avait installée pour les filles. Elle avait entendu. Le lit remuait. Elle n'avait pas osé allumer, de peur *qu'il ne lui fasse « la même chose »*. Longtemps, elle avait cru Rachel consentante. Elle avait onze ans en 1979, lors de la *première grossesse de sa sœur.* Elle attendit longtemps, raconta-t-elle, avant de poser la question, et, les coups reçus, de se le tenir pour dit. Rachel ne se confia qu'une fois : Erika découvrait le sens du mot « inceste ».

A la barre, elle s'interrompit souvent, le cœur trop gros. *« C'est lourd, tout ça, hein ? »*, suggérait M. Brousse. Lourd, en effet. *« Mais est-ce que c'est vrai ? » « Pourquoi mentirais-je ? »*, répondit-elle. *« Pour se débarrasser de lui... »* Tout au long de cette deuxième audience, le président brassa ces souvenirs avec tact, presque avec tendresse. Mais il s'efforça aussi de casser un système clos, celui d'accusations sans chair, de récits minima, synthétisés par la répétition, les gendarmes, le juge d'instruction, le premier procès, la presse... Trop peu de faits, toujours les mêmes, cette fête du 15 août qui avait valu à Rachel une volée de coups, ces grossesses qui ne livraient jamais l'énigme du géniteur.

Ces mémoires ne tenaient qu'à un fil, solidement tenu, comme à une bouée. Les détails, tout ce qui aurait pu nourrir la vraisemblance, étaient rares. La mère battait le petit Olivier, l'un des frères. Le père, une nuit, avait obligé Rachel à coucher dans la niche du chien. Il l'avait frappée, encore, pour avoir cru la voir rosir au regard d'un garçon, dans un supermarché. A la fin de son audition, Erika, aujourd'hui étudiante en médecine, était épuisée. Elle avait condamné le père, avec simplement une phrase troublante qui avait jusqu'ici échappé au dossier. *« Il n'y aura jamais que deux femmes que j'aurai aimé dans ma vie, ta mère et toi »*, aurait murmuré, une nuit, Jean-Paul à Rachel pendant que, sur la couchette supérieure, la jeune sœur faisait semblant de dormir.

Un lourd secret

Josette, elle aussi, s'égara un peu dans ce temps occulté. Elle alla au plus court, refusant l'idée d'une vieille vengeance à l'égard de son frère. Elle n'avait pas mené la guerre. Elle avait simplement eu des soupçons plus tôt. Elle s'accusait de lâcheté parce qu'elle avait eu connaissance de cinq grossesses en six ans, et posé peu de questions. De la tante, on pouvait dire qu'elle aimait les deux filles, qu'elle les aurait bien soustraites plus tôt au pouvoir paternel. Mais elle avait un mari, une sœur, une mère, aujourd'hui décédée et qui avait emporté le lourd secret dans sa tombe.

Danielle, la femme de Jean-Paul, travaillait jusqu'en 1986 sous ses ordres à la cantine de l'usine Pechiney de Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Elle avait surtout craint de mettre toute une honorabilité de petites gens en péril.

Elle ne pouvait confier que ce qu'elle avait secrètement déduit au fil des ans. Cela restait maigre, trop mécanique. Il était difficile de faire la part de l'observation et celle de la reconstitution. Josette abritait toujours les filles à son domicile. Elle avait choisi son camp, celui des victimes supposées, mais tard, au moins quatre grossesses trop tard, et son activisme renfermait, c'était sensible, une certaine dose de culpabilisation.

L'audience fit avec. Avec ce mystère de six années qui ne se libérait pas. *L'inceste avait étouffé* l'expression collective des acteurs et des témoins. Mais cette sécheresse même suscitait un malaise dans le prétoire, celui des histoires s'obstinant à rester trop simples.

Pour Danielle, l'audition retrouva une densité de drame non consommé. Du point de vue de l'épouse, de la mère, c'était clair : menteries et compagnie ! Elle donnait, en tous points, raison à son mari, négligeant vingt fois ses précédentes déclarations, gênantes pour l'accusé, baissant la tête pour éviter d'avoir à croiser le regard interrogateur du président. D'elle, au moins, on était sûr qu'elle mentait, désespérément, comme pour enrayer un naufrage. Le sien. Trompée, soumise et humiliée *toute une vie.* Comment l'avouer ? Rachel et Erika avaient encore un avenir. Danielle, dupée, complice, victime des coups de son mari, avant que celui-ci ne se calme les nerfs sur Rachel, ne pouvait trahir sans tuer ce qui lui restait de dignité.

Le canevas d'un cauchemar

Alors, elle subit l'outrage, murée. Deux fois, le président faillit l'amener à se libérer d'un poids. *« Parlez, madame, je vous en supplie. »* Deux fois, elle ouvrit la bouche, les yeux éperdus. Deux fois, elle ravala son amertume au dernier instant. Les griefs lui rendaient un peu de force, éloignaient l'orage. Contre ses filles, *« toutes les deux menteuses »*. Contre Josette qui lui avait fait perdre son emploi, après l'arrestation de son mari. Contre ces hommes de rencontre qui avaient forcément dû coucher avec sa fille, puisque ça ne pouvait pas être lui.

Etrangement, la mère parut, dans son enfermement, plus pathétique que sa fille Rachel. Comment raconter six années d'un tel enfer ? Comment se justifier de n'avoir jamais rien dit, ou presque, entre un avortement et un accouchement ? Les mots de la jeune fille n'eurent donc pas assez de force. Les évocations lapidaires, comme celles de ces séances de racolage auxquelles son père l'aurait soumise dans les parcs. Comme celles des nuits sous le lit d'Erika. Elle banalisait, bien forcée, les actes les plus graves, ces séjours dans les cliniques, les IVG, et surtout son silence devant les assistantes sociales ou les médecins.

Pourquoi ce mutisme ? Elle n'en dit rien, s'accrochant aux dates, au canevas de son cauchemar. On ne saurait pas pourquoi elle n'avait jamais utilisé aucun moyen contraceptif. Elle renvoyait la faute au père. Il était persuadé, disait-t-elle, que, si elle prenait la pilule, elle le tromperait avec d'autres hommes. Elle glissait sur ce qui pouvait paraître terrible aux jurés. Oui, elle ignorait si son troisième enfant était un garçon ou une fille. Oui, elle accepta, à chaque fois, le principe de l'abandon à contrecœur. Elle avait couché avec Balthazar, un ami du père, parce qu'elle avait besoin d'aide, mais c'était après la cinquième grossesse. Il y avait eu trop d'étreintes dans sa vie pour qu'elle fasse particulièrement cas de l'une d'entre elles.

Rachel travaillait toujours à la poste de Lannemezan. Elle avait eu un enfant, l'été dernier, un enfant désiré, avec un homme qu'elle aimait. Elle n'en parla point. Vide, absente de l'intérieur, comme les autres femmes de la famille.

PHILIPPE BOGGIO

A Dunkerque et à Fort-de-France

Huit nouvelles évasions dans les prisons françaises

Huit détenus se sont évadés des prisons françaises depuis le début de la semaine : trois à Dunkerque *(nos dernières éditions du 2 mars)* et cinq à Fort-de-France (Martinique).

La cavale des trois détenus de la maison d'arrêt de Dunkerque, qui ont creusé, jeudi 1ᵉʳ mars, un trou dans le mur de leur dortoir avec des cuillères avant d'ecalader le mur d'enceinte à l'aide de draps noués, a été de courte durée : Julien Dickinson, vingt-deux ans, Spencer Boyle, vingt-trois ans, et Frédéric Malingrean, vingt-trois ans, ont été repris le jour même à Rotterdam, aux Pays-Bas, alors qu'ils circulaient dans une voiture volée. Leur extradition devrait être demandée par le parquet de Dunkerque.

A la maison d'arrêt de Fort-de-France, cinq détenus se sont enfuis lundi 26 février, au beau milieu du carnaval : après *s'être regroupés* sur les toits de la prison, ils ont franchi le filet de protection métallique qui recouvrait la cour de promenade, puis le mur d'enceinte. L'un d'eux, Arcade Careto, condamné à six ans de prison pour vol avec violence, s'est rendu, peu après, à la gendarmerie. Les quatre autres, Jacques-André Coquin, Peter Soukra, Claude Isidore et Eddy Marcellin, condamnés à des peines de neuf à seize mois de prison pour des vols avec effraction, se sont fondus dans la foule du carnaval.

Depuis l'évasion de Lannemezan (Hautes-Pyrénées), le 6 décembre 1989, trente-sept détenus se sont échappés des prisons françaises. Dix-neuf ont ét repris. Une mission de sécurité a été confiée le 15 janvier par la chancellerie à M. Jean-Claude Karsenty, inspecteur général de l'administration. Il devrait remettre son rapport à M. Pierre Arpaillange le semaine prochaine.

JOURNAL D'UN AMATEUR

PHILIPPE BOUCHER

Dettes

AVEC les meilleures intentions du monde – qui en douterait ? – le gouvernement est sur le point de réaliser ce que le plus droitier de ses devanciers n'aurait pu imaginer sans s'exposer aux cris d'orfraie de la gauche : mettre sur pied le fichier des pauvres.

Ebauché grâce aux nécessités de gestion du revenu minimum d'insertion, le voici bientôt accompli avec cette loi Neiertz sur le surendettement. D'un côté les pauvres qui avouent leur état en confessant leur misère, de l'autre ceux qui le dissimulent sous l'étendue de leurs dettes : toutes les variétés de pauvres sont ainsi à peu près rassemblées.

Les pauvres, réputés classe dangereuse (n'est-ce pas avant tout parmi eux que la délinquance puise ses effectifs ?), sont de la sorte identifiés plus tranquillement que n'aurait pu le rêver le plus indiscret des préfets de police. Hypothèse idiote et injurieuse pour un Etat par définition drapé d'innocence ? Attendons la suite.

⁂

BIEN sûr, cela fait mauvais genre et mauvais joueur que de froncer le nez devant les mesures sociales d'un gouvernement qui n'en abuse pas. On lui connaît plus d'ardeur pour s'inquiéter des dérives salariales ou de la rigueur budgétaire dont elle est désormais le meilleur gardien.

Nourrir les plus démunis, lancer une bouée à ceux qui se noient, cela mérite-t-il *d'engendrer le soupçon plutôt que la* louange, la critique plutôt que l'éloge ? Si le socialisme, ou ce qu'il en reste, va chercher son inspiration dans les ouvroirs du dix-neuvième siècle, *si Mᵐᵉ Neiertz se fait l'héritière* ravie des dames d'œuvre de la même époque, si elle se montre l'élève docile du « modèle » américain, est-ce une raison pour brocarder le secours apporté alors qu'il est si nécessaire ?

Demande-t-on des comptes à qui vous tend la main quand c'est pour donner ? *Faut-il vraiment voir le mal et l'hypocrisie partout pour ne pas dire* « merci » et « bravo » à cette version laïque – donc innocente – de la charité des sacristies ? S'il y avait encore des peintres dignes de ce nom, capables de saisir la vérité du beau geste, ne devraient-ils pas se battre pour immortaliser sur la toile Mᵐᵉ Neiertz sous les traits de Mᵐᵉ Aristide Boucicaut (1), distribuant des piécettes aux miséreux de son quartier ?

Ce n'est pas sans raison que vient sous la plume la comparaison avec l'épouse d'un des fondateurs du grand commerce. C'est dans la logique d'une loi qui, destinée à se soucier des pauvres, donc en principe de nature sociale, a été votée sur l'initiative du secrétariat d'Etat à la consommation, dont la géométrie est quelque peu différente : sous la tutelle du Budget et de l'Economie. Curieux choix, mais au fond très éclairant.

Un pauvre, c'est quelqu'un qui s'emmêle dans la société de consommation, soit qu'il ne parvienne pas à en être un membre actif, soit qu'il en méconnaisse les règles. Les pauvres, ce n'est pas une préoccupation politique, c'est une ligne budgétaire.

Ces règles, précisément – ou ces *absences de règles,* – *n'auraient-elles pas* justifié qu'on s'assurât qu'elles ne nourrissaient pas *le mal que va endiguer* Mᵐᵉ Boucicaut-Neiertz ?

⁂

SANS qu'il soit besoin de nommer des entreprises – de la banque, de l'automobile ou du grand commerce, – sans qu'il faille citer des slogans – ni les agences de publicité qui les ont inventés, – mais sachant que ce ne serait pas bien difficile, une courte promenade dans Paris avec un crayon et du papier y suffisant, qui ne pourrait, dans la minute, avoir présent à l'esprit ces promesses aux limites de l'escroquerie dont nul magistrat ne s'est pourtant jamais soucié : *« Achetez maintenant, payez l'année prochaine », « Emportez-le sans payer », « Votre voiture* [peu importe la marque, toutes sont sur le même registre, mais de préférence une grosse cylindrée] *pour 531 francs par mois », « Disposez de tout l'argent que vous voulez »*, etc., etc., etc. ?

A quoi l'on rétorquera que le consommateur est bien libre de ne pas céder à ces sollicitations. *Ce qui est vrai, et il en est certains* qui gémissent aujourd'hui et qui mériteraient avant tout quelques baffes. Mais si ces invites sont à ce point répandues, c'est *évidemment qu'elles sont efficaces. Elémentaire,* mon cher Watson, comme ne disait pas Sherlock Holmes.

Efficaces, elles le sont d'abord auprès des gens qui n'ont pas d'autres issues, pour ne pas paraître pauvres, que de succomber à la tentation. Dépenser, c'est paraître riche, c'est aussi se rassurer. Tout le monde sait qu'il est beaucoup plus facile de renoncer à un achat, ou de le dire trop coûteux, lorsqu'on a les moyens de le payer. C'est même une petite satisfaction intime, par définition interdite aux pauvres.

Avec la loi Neiertz, qui peut faire croire à sa signataire qu'elle a l'aura de Mᵐᵉ Veil, on va peut-être prendre en compte les désastres existants, mais certainement pas empêcher qu'il continue de s'en produire.

Au moins le RMI, y compris dans son ambiguïté, comporte-t-il deux volets : subsides et insertion. Que ce deuxième volet ne marche guère, apparemment, est une autre affaire. Du moins est-il prévu. Où est le deuxième volet de la loi Neiertz qui en ferait davantage qu'une imitation contemporaine des petites sœurs des pauvres ?

⁂

LA tradition n'a jamais été ici d'appeler à la répression ou à l'interdiction. Il y a suffisamment de professionnels pour s'en charger. Osons une exception.

Il existe en droit pénal toute une famille d'incriminations qui se rangent sous la qualification de *« provocation »* ou d'*« incitation »* : au meurtre, à la haine raciale, à l'avortement, à la débauche, et même, dernière venue dans sa catégorie, la provocation au suicide, délit institué par une loi du 31 décembre 1987 (loi de circonstance, mais c'est une autre histoire).

Que ne prévoit-on de punir l'incitation à l'endettement ? Chimère ? La chimère, comme telle condamnable, ne vient-elle pas davantage des annonces commerciales mentionnées plus haut ?

Certes, aujourd'hui, les dettes trônent sur un piédestal encore plus élevé que l'argent. Au point que ne pas en avoir vous fait facilement passer pour stupide. Il y a déjà un bon bout de temps que la richesse d'un pays se situe moins dans sa prospérité propre que dans ses facultés d'endettement (l'a-t-on assez entendu à propos de la Roumanie !). Mais les particuliers ne peuvent pas jouer à ce jeu-là, et qui les engage ne saurait passer pour honnête. Or c'est les persuader du contraire que de leur tenir sur des placards de trois mètres sur cinq des discours du genre : *« Emportez tout et ne réglez rien. »*

Les juristes pourront faire observer que la provocation à l'endettement ne peut être une infraction puisque l'endettement n'en est pas une. Faux ! L'avortement n'en est *pas une non plus avant une certaine durée* de grossesse, et y inciter est cependant punissable. Le suicide n'est pas une infraction, mais la provocation au suicide en est *une désormais.*

A défaut, rien n'interdirait d'étendre au bénéfice des majeurs la protection accordée aux mineurs par l'article 406 du code pénal contre toute personne qui aurait abusé de leurs *« besoins »*, de leurs *« faiblesses »*, de leurs *« passions »*, *« pour* [leur] *faire souscrire des obligations »*, autrement dit pour les mener à s'endetter sans motifs ni moyens.

De quoi ces annonceurs trop malins profitent-ils, sinon des *« besoins »* (suggérés autant que réels), des *« faiblesses »* et des *« passions »* de clients majeurs mais dont la volonté et le consentement ne laissent pas d'être sujets à caution ?

A défaut encore, ne pourrait-on tout simplement réprimer le mensonge érigé en politique commerciale, d'autant qu'il risque de plonger dans la détresse des dizaines de milliers de gens qui n'ont déjà que trop tendance à s'y laisser glisser ? La politique prenant les armes contre le mensonge, n'est-ce pas un beau thème de réflexion et d'espoir ?

⁂

SPÉCIAL-COPAINS. – Retrouvons la bonne humeur avec *les Interdits de Cabu* (Albin Michel). Si vous voulez hurler de rire et que vous avez suffisamment mauvais esprit pour cela, les 80 francs de l'ouvrage seront de l'argent bien placé. A admirer tout particulièrement, un projet d'affiche refusé par le Comité national contre le tabagisme...

⁂

P.S. – La tempête cause les ravages que l'on sait. Pour réparer ses dégâts, en principe, les assurances. *C'est oublier les « franchises »*. Le principe de l'assureur, c'est la franchise. Défense de rire.

(1) A ce propos, Elbeuf n'est pas « Elbœuf » comme une main anonyme a cru bon de le corriger dans le dernier « amateur » (« Boutique »). Diable ! Pour commettre des erreurs, point n'est besoin de concours extérieurs.

Une série de décrets publiés au « Journal officiel » suscite de vives protestations

La police et la justice autorisées à informatiser des « données sensibles » sur les personnes

Le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, le MRAP et SOS-Racisme protestent après la publication, au *Journal officiel* du 4 février et du 1er mars, de décrets qui autorisent les juridictions administratives et judiciaires à conserver des données informatiques contenant des informations dites « sensibles » et les Renseignements généraux à informatiser des données du même ordre.

Le texte du 4 février prévoit que *« les données nominatives nécessaires à l'instruction et au jugement des litiges dont les juridictions sont saisies et à l'exécution des décisions de justice, qui font apparaître directement ou indirectement les origines raciales ou les opinions philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des parties au litige pourront être mises ou conservées « en mémoire informatisée »*.

Ce décret a été pris, après avis conforme de la Commission nationale informatique et libertés, en date du 5 décembre 1989 et après avis favorable du Conseil d'Etat. Signé du premier ministre et du ministre de la justice, le décret contesté par les organisations syndicales, ne change rien à la situation actuelle, indique-t-on au ministère de la justice, où l'on estime qu'on lui fait un procès d'intention. Le décret en cause ne fait, selon la chancellerie, que régulariser une *« situation banale »*.

Dans un communiqué, le ministère explique que ces données étaient jusqu'ici collectées manuellement, sans que personne n'y trouve rien à redire. *« Elles ne peuvent être utilisées que par les autorités judiciaires et pour les stricts besoins des procédures en cours. »* Elles ne feront pas l'objet de traitement ou de tris nominatifs autres que ceux correspondant à l'intention initiale. Les données seront effacées, dès la clôture du dossier ayant servi à la procédure judiciaire. La procédure légale a été respectée, explique la chancellerie, puisque *« conformément à l'article 31 de la loi informatique et liberté, les enregistrements doivent être autorisés par un décret en Conseil d'Etat pris après avis conforme de la CNIL »*. Dans une lettre adressée aux organisations syndicales et au MRAP, M. Pierre Arpaillange a précisé que les personnes faisant l'objet d'une procédure judiciaire ne couraient aucun risque d'être fichées.

Les fichiers des Renseignements généraux

Le MRAP, de son côté, a engagé devant le tribunal administratif une action en annulation du décret. Il se déclare *« consterné »* et condamne *« la dangerosité d'un décret qui, au-delàd de la visualisation raciale, représente une grave atteinte à l'état de droit, aux libertés individuelles de tous »*.

Cette polémique intervient au moment où sont publiés, au *Journal officiel* du 1er mars, deux autres décrets relatifs au fichage des personnes par les Renseignements généraux (RG). Avec ces textes d'application, le ministère de l'intérieur régularise, enfin, la situation juridique des fichiers des RG. S'ils existaient bien avant la loi informatique et libertés de 1978, ces fichiers n'avaient pas encore fait l'objet de décrets de dérogations à l'interdiction légale de traiter certaines informations « sensibles », dérogations pourtant prévues par cette loi.

C'est désormais chose faite : un décret du 27 février 1990 autorise les RG à collecter et conserver des informations nominatives concernant *« les opinions politiques, philosophiques, religieuses ou l'appartenance syndicale »* des personnes, ainsi que leur *« origine ethnique »*.

Deux catégories de personnes sont expressément visées dans le texte du décret par ces fichages. D'abord, celles qui sont susceptibles de *« porter atteinte à la sûrete de l'Etat ou la sécurité publique »*, soit directement, soit parce qu'elles ont entretenu des relations avec des individus susceptibles de menacer ainsi la sûreté de l'Etat. Ensuite, les personnes ayant accès à des *« informations protégées »* susceptibles de porter atteinte à la sûreté de l'Etat ou à la sécurité publique. Sont particulièrement concernés les fichiers constitués par les RG au plan départemental sur les personnes connues pour leurs activités politiques et syndicales, notamment, ainsi que les fichiers nationaux établis par les RG sur la base de certaines de ces informations.

Par un décret également daté du 27 février et publié au *Journal officiel* du 1er mars, la direction centrale des RG est autorisée à mettre en œuvre un *« fichier informatisé du terrorisme »* pour *« l'accomplissement exclusif de sa mission de lutte contre le terrorisme et les troubles à l'ordre public »*. Ce fichier comportera en particulier des renseignements sur l'*« origine ethnique »* des personns en tant qu'élément de signalement.

Le ministère de l'intérieur précise que ce fichier informatisé des RG sur le terrorisme pourra être consulté par des fonctionnaires de la plupart des services concernés : la DST, la police judiciaire, la police de l'air et des frontières, les polices urbaines, ainsi que les militaires de la gendarmerie nationale ou de la DGSE.

Depuis 1982, le décret relatif au fichier des RG faisait l'objet de négociations difficiles entre le ministère de l'intérieur, le Conseil d'Etat et la CNIL. Cette dernière avait finalement rendu un avis conforme, le 6 septembre 1988. Les autres services de renseignement français, la DST et la DGSE, avaient, en la matière, réagi plus promptement que les RG : les décrets régularisant leurs fichiers avaient été publiés dès 1986.

□ **PRÉCISION : Voix de l'Islam.** — M. I. Omarjée, chargé des relations avec la presse à l'association *La voix de l'Islam*, nous prie de préciser que le tribunal de Paris a, le 26 janvier, *« ouvert une procédure de redressement judiciaire »* et ont décidé la *« liquidation »* de l'association comme nous l'avions écrit dans *le Monde* du 2 février.

Dans un entretien au quotidien arabe « Al Hayat »

Cheikh Zein confirme que le gouvernement de M. Chirac avait promis 3 millions de dollars en échange des otages

Un dignitaire chiite libanais, cheikh Abdul Monem Zein, affirmant être impliqué dans la libération des otages français du Liban en mai 1988, a confirmé dans un entretien publié jeudi 1er mars que l'une des conditions de cette mise en liberté était le versement par le gouvernement français de M. Jacques Chirac de 3 millions de dollars.

Des informations au sujet de cette rançon non payée avaient été données mercredi par le quotidien français *Libération*, qui ajoutait que cette *« dette »* expliquerait en partie l'attentat contre un DC-10 d'UTA le 19 septembre dernier (cent soixante et onze morts).

Cheikh Zein a affirmé, dans cet entretien publié simultanément à Londres et à Paris par le quotidien arabe *Al Hayat* : *« En 1988, c'est moi qui ai remis les otages, à l'hôtel Summerland à Beyrouth-Ouest* [à des émissaires français], *étant entendu que je devais me rendre ultérieurement à Paris, où toutes les conditions* [de la mise en liberté] *devaient être satisfaites, dont le versement d'une somme de 3 millions de dollars par la France. »*

Al Hayat a recueilli l'interview par téléphone auprès de cheikh Zein, chef de la communauté chiite en Afrique occidentale, qui réside à Dakar, où il dirige le Centre des sciences sociales islamiques. L'ex-premier ministre français, M. Jacques Chirac, avait démenti mercredi que son gouvernement ait jamais promis ou versé la moindre somme en échange de la libération des otages.

Cheikh Zein, qui affirme *« ne pas avoir la moindre idée »* sur l'explosion du DC-10 d'UTA, *« à l'exception des informations de presse qui sont pour la plupart des supputations »*, affirme avoir réclamé son dû à plusieurs reprises, en venant à Paris d'abord, puis de Dakar, y compris auprès du gouvernement socialiste, *« par l'intermédiaire de l'ambassade de France au Sénégal »*, et du président François Mitterrand, *« par l'intermédiaire du président sénégalais Abdou Diouf »*.

ESPACE

Arianespace signe un contrat pour lancer deux satellites américains

Moins d'une semaine après l'explosion d'une Ariane-4 survenue en vol vendredi 23 février, la société européenne Arianespace a été choisie par la firme américaine Hugues Communications pour lancer, en 1992 et 1993, deux de ses satellites de télécommunications.

Annoncée jeudi 1er mars par un communiqué conjoint de deux sociétés, la signature de ce contrat confirme ainsi, s'il en était besoin, que le cinquième échec de la fusée européenne est considéré par les spécialistes comme un risque du métier, sans amoindrir pour autant leur confiance dans les capacités du lanceur.

Première société de services de télécommunications au monde, Hugues Communications exploite actuellement douze satellites nationaux, ainsi qu'un réseau international utilisé par la marine américaine. Les deux satellites Galaxy-VI et Galaxy-VII que devra lancer Ariane, d'un poids de 2 575 kilos chacun, appartiennent à la nouvelle génération HS-601.

D'une durée de vie de douze ans, ils seront destinés à la diffusion de programmes de télévision directe et au service de réseaux privés de télécommunications de type VSAT (Very Small Antenna Terminal), actuellement soumis à l'approbation de la Commission fédérale des communications.

SPORTS

OMNISPORTS : la promotion d'une marque de chaussures

« Bo » d'Amérique

La concurrence entre les grands fabricants de chaussures de sports est acharnée. Pour conquérir des parts de marché, leurs services de recherches, de marketing et de publicité sont sans cesse sous pression. Avec des résultats qui peuvent parfois être surprenants.

Pour faire face à la montée en puissance de l'anglais Reebok, à la concurrence du japonais Asics et à la nouvelle vitalité du franco-allemand Adidas, l'américain Nike, qui avait été le leader en matière de chaussure de jogging, a pris le problème à l'envers : au lieu de chaussures de plus en plus spécialisées pour chaque type d'activités sportives, il a mis au point un modèle, baptisé *« cross-training »*, utilisable aussi bien pour la course à pied que pour le tennis, le basket-ball ou le football.

Commercialement, l'idée était séduisante : le consommateur n'a plus besoin que d'une paire de chanssures pour se livrer à ses différents loisirs physiques. Restait à trouver un vecteur publicitaire à ce concept qui allait à contre-courant.

Aux Etats-Unis, il n'a pas fait l'ombre d'un doute que le champion symbole de cette pluridisciplinarité était Vincent Edouard « Bo » Jackson. Bel athlète de 102 kilos pour 1,85 m, ce garçon, qui a été crédité de 10 sec 13 sur 100 mètres, a la particularité d'enchaîner les saisons professionnelles de base-ball, avec les Royals de Kansas-City, et de football, avec les Raiders de Los Angeles.

Dans le jargon de la publicité, il était le *« prescripteur idéal »*. Et le « spot » de soixante secondes qui a été réalisé par Joe Pitka, avec le concours de toutes les autres stars sportives commanditées par Nike, John McEnroe (tennis), Michael Jordan (basket-ball), Wayne Gretzky (hockey sur glace), Joan Benoit (marathon), sur une musique du rocker Bo Diddley, a été un succès mesuré à la progression des ventes du modèle vanté.

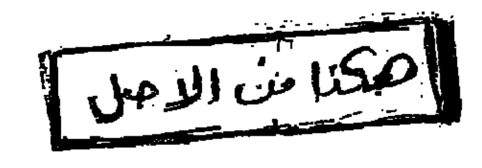
Mais quand les dirigeants de Nike voulurent décliner l'opération en Europe, ils se heurtèrent à un problème majeur : de ce côté de l'Atlantique, Bo Jackson n'est connu que par les insomniaques des chaînes de télévision câblées qui suivent les championnats de NFL et de NBL sans rien ignorer des subtilités du « kick-off » (coup de pied d'engagement) et du « home run » (tour victorieux du batteur). Mais, comme 1 million de dollars avaient déjà été engagés dans cette campagne, il aurait été lourd d'en faire une spécialement pour l'Europe.

L'agence chargée du budget en France, Grey, décida donc de faire une « campagne » sur la « campagne ». Autrement dit, avant de lancer le « spot » dans le circuit des salles de cinéma à la mi-février — le Conseil supérieur de l'audiovisuel ne permet pas aux messages sous-titrés de passer à la télévision, — il a fallu attirer l'attention du public sur ce champion méconnu, Bo Jackson, par une opération de *« teasing »* (*Qui est Bo ?*) dans la presse fin janvier.

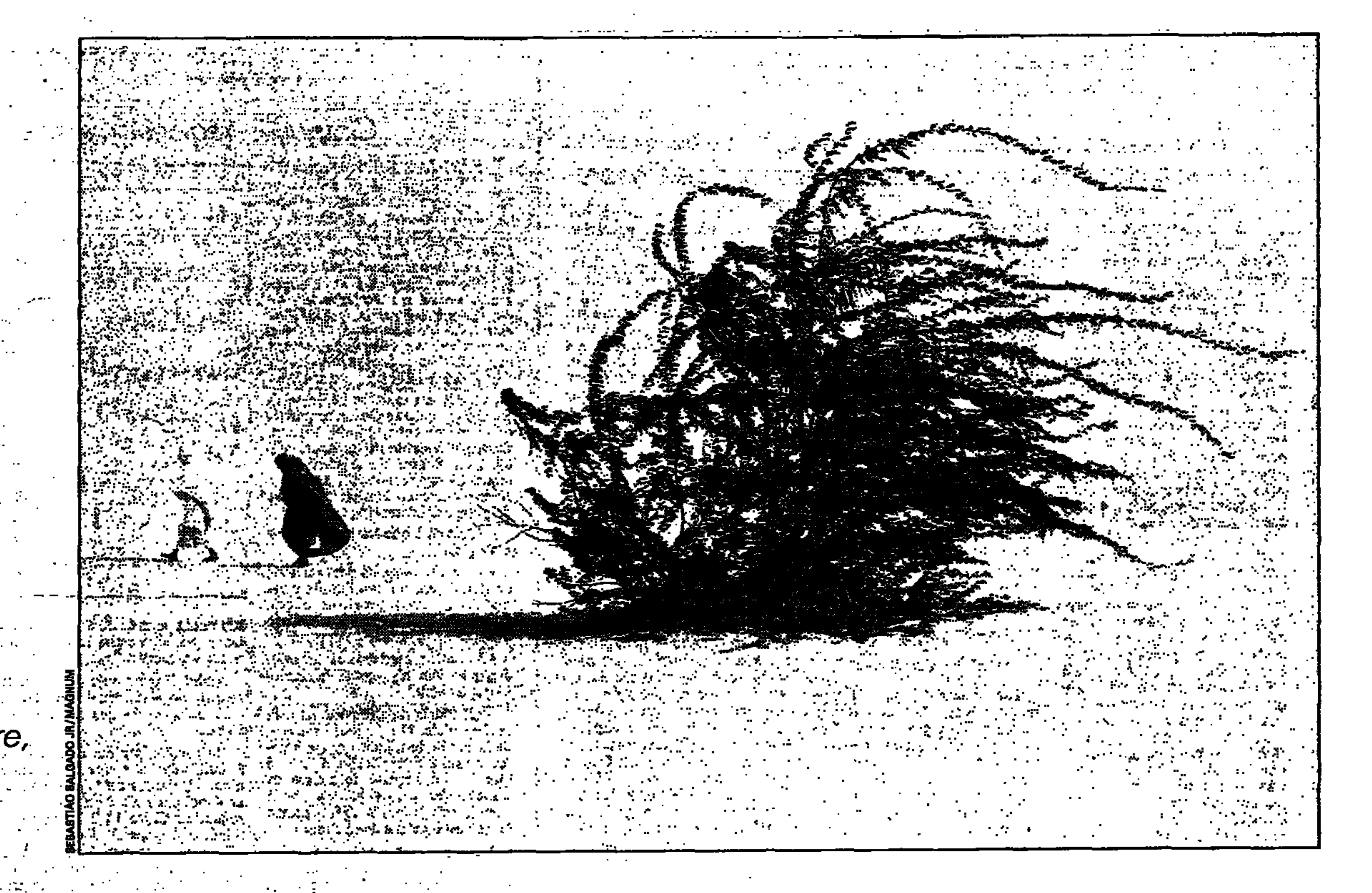
Le risque d'échec n'était pas négligeable. Jaques Noé, responsable des relations extérieures de Nike-France, a reconnu qu'*« il y a trois ans nous aurions sans doute refusé de reprendre cette campagne, nous l'aurions jugée trop américaine. Aujourd'hui, la France est sans doute prête, grâce à la télévision, qui diffuse le Super-Bowl (finale du championnat de football) et les World Series (finale du championnat de base-ball) »*. Mais les images de Joe Pitka et la musique de Bo Diddley semblaient assez fortes pour faire passer, sinon le personnage « Bo », du moins le message.

ALAIN GIRAUDO

□ **BASKET-BALL : Coupe d'Europe.** — Les basketteurs du Cercle Saint-Pierre de Limoges ont remporté, jeudi 1er mars dans leur ville, le match qui les opposait aux Yougoslaves de Jugoplastika Spit, le tenant de la Coupe d'Europe des clubs champions (100 à 93). Les Limougeauds se sont ainsi qualifiés pour les demi-finales qui auront lieu à Saragosse.



SANS VISA



La piste a disparu et les hommes naviguent à la boussole à travers le paysage. Khartoum est déjà loin derrière, quelque part au-delà de l'horizon pâle.

Sables du Soudan

C'EST peut-être le dernier voyage au Soudan. A la nuit tombée, les hommes sont allés chercher du charbon de bois dans un souk loin du centre de Khartoum, où les chèvres dorment sur les bûches et les vendeurs sur leur turban, entre deux branches. Ils ont acheté 1 000 litres d'essence au marché noir. Ils sont allés inscrire leur nom en trois exemplaires à la police, à la sécurité militaire, au département des antiquités. Maintenant, tout est prêt. Le Soudan est en guerre et ils vont dans le désert.

La guerre est loin dans le Sud et ils n'y penseront plus. La capitale elle-même semble peu concernée. Il y a bien le couvre-feu la nuit, depuis le dernier coup d'Etat militaire, mais Khartoum la journée est toute provinciale, avec ses réparateurs de lunettes et son marché où les vendeurs s'assoupissent sous des gradins de pamplemousses. Il y a surtout la poussière, qui recouvre jusqu'au drapeau de l'ambassade de France pendant que la Rolls crème du président, elle, étincelle dans les rues défoncées.

Khartoum est calme, trop calme, ruinée. La pénurie d'énergie est chronique, les devises manquent, l'essence est rationnée. Les taxis préfèrent parfois vendre leur contingent au marché noir plutôt que de circuler. Le sucre, l'huile, les cigarettes s'échangent dans des circuits parallèles. Les cabines téléphoniques sont fermées au cadenas, et seule la police arrive encore à joindre par radio les préfectures de province dont les murs se fissurent. La vie, comme disent les Soudanais, est devenue « *très difficile* ». Ils n'en disent pas plus long : le Soudan est un pays qui ne fait pas de bruit.

Les quelques Occidentaux qui résident à Khartoum s'y ennuient. Ils n'ont pas le droit de sortir de la ville. Et l'alcool est interdit dans cette terre d'islam, même si les douaniers qui marquent les bagages à la craie sont plus souriants que les circulaires qu'ils sont chargés de faire respecter. Mais les touristes, eux, ont obtenu aujourd'hui l'autorisation de sortie. Ils ont franchi le pont qui enjambe le Nil Blanc et le Nil Bleu, réunis à Khartoum après un divorce de plusieurs milliers de kilomètres à travers l'Ouganda et l'Ethiopie. Le goudron s'est arrêté tout de suite. Ils n'en reverront plus pendant quinze jours.

Les hommes ont pris la piste du Nord puisque telle est la direction du désert. Les derniers habitants des derniers bidonvilles les ont salués. Ce sont des réfugiés de la guerre du Sud, du conflit éthiopien ou des inondations de 1988. Ils vivent sur un carré d'argile, entre une toile et un morceau de carton. D'un tonneau, ils font un attelage. Ils vont chercher de l'eau avec leur âne, et ils reviennent, poussés par le soleil couchant.

La piste, bientôt, a disparu, et les hommes naviguent à la boussole à travers le paysage. Ils sont escortés par les perdrix des sables comme des marins par les dauphins. La perdrix a l'œil sage et sous le ventre des plumes creuses qui servent au transport de boisson pour les nourrissons. Dans ce pays de grande parcimonie, la *ganga* ne se sent pas menacée : elle ne vaut pas, disent les Soudanais, la cartouche qui en ferait du gibier. La gazelle, au contraire, connaît son prix. Un petit trot et elle s'envole avant d'être à portée de quoi que ce soit.

Les chacals ont bu

Khartoum est déjà loin derrière, quelque part au-delà de l'horizon pâle. Il n'y a plus qu'un seul Nil. Un ruban qui s'en va, tout bleu, tout gris, vers la frontière égyptienne, à 1 500 kilomètres. Quand les moteurs des 4 × 4 se taisent, il n'y a plus que le souffle du vent. Et la mémoire se perd, entre sables et poussières.

Le soleil s'est levé sur Nagaa et le temple du dieu-lion à trois têtes, Apedemak. Un paysage sahélien : quelques falaises rouges, quelques euphorbes, sortes de grands choux-fleurs, qui, pour avoir trouvé l'unique goutte d'eau du sous-sol, narguent la caillasse. Les chacals ont bu l'eau qui traînait dans une cuvette. Les gerboises ont laissé des traces sautillantes autour des tentes. Les gerboises sont des petites souris, courtes sur pattes avant, qui font, la nuit, des rêves de kangourous.

Le conservateur du site de Nagaa est arrivé dès l'aube avec son passe-montagne en poils de chèvre et sa redingote noire encore ensablée. Le département des antiquités de la capitale l'a chargé de la surveillance du temple et du Petit Trianon méroïtiques de Nagaa, et il s'acquitte consciencieusement de sa mission, un couteau dans la manche, accroché par une lanière de cuir à l'avant-bras. Il porte le cahier où sont priés de s'inscrire les visiteurs et, le reste du temps, il élève quelques chèvres. Il est amateur de tout ce que l'Occident pourrait laisser derrière lui : tuyaux, cigarettes, cartons.

Rien ne semble avoir changé depuis l'époque où la civilisation de Méroé régnait sur la Nubie. Les tribus sont regroupées autour des puits qui sont propriété privée. Le matin, elles y amènent les animaux, et chaque famille vient avec sa poulie. Les chameaux sont d'un côté : les hommes s'en occupent. Les chèvres et les moutons de l'autre, sous la surveillance des femmes et des enfants. Les vaches attendent, avec les ânes, que tout le monde ait bien bu. Les outres sont en cuir, ainsi que les cordes, et il en va ainsi depuis la nuit des temps. Le puits est profond d'une cinquantaine de mètres, et les chameaux n'en finissent pas de tirer sur la corde pour remonter l'eau à la surface.

Rien n'a changé, et les habitants de ce pays qui était, pour l'Arabie, le « pays des Noirs », n'en veulent pas encore aux appareils photo des Blancs. Ils remontent l'eau des profondeurs du désert, chaque matin sans vent de sable, dans un équilibre parfait des chameaux et des ânes. Ailleurs, plus près du Nil, les Nubiens au teint cuivré et aux traits droits, descendants de populations converties au christianisme au sixième siècle, viendront eux aussi regarder comment font les habitants des pays agités lorsqu'ils campent dans le désert pour se dépayser. Regarder seulement, à bonne distance, et sans rien demander. Un peu le soir, un peu le matin. Ils repartiront avec des bouteilles vides, des pots, car tous les contenants les intéressent. Des braises à moitié consumées, car le bois est aussi rare que l'eau. Sans bruit, sans cris. Réservés comme on l'est dans le désert.

Le jour se lève

Le désert de Bayuda et le désert de Nubie, dans le grand S que forme le Nil entre Wadi Halfa (de l'autre côté d'Abou Simbel) et Khartoum, sont peuplés surtout de coloquintes sèches, posées comme des boules de billard sur un tapis de diamants noirs. Au détour d'un oued, on croise parfois quelques âmes. Un vieux mahatma, qui vend à on ne sait qui du charbon de bois. Une famille de dromadaires, qui courent à l'aventure. Mais la population se rassemble essentiellement le long du Nil, dans les jardins étroits où poussent cumin, tomates et ibiscus, dont la fleur donne une boisson suave, le carcadeh. La vie y est rythmée par la respiration régulière des pompes à eau.

Le matin, on dit bonjour à la lumière (Sebal Nour), puis les femmes apportent le foul du petit déjeuner aux hommes qui travaillent dans la palmeraie. Les petites filles portent des robes vertes à col Claudine et garent leur âne blanc devant la cour de l'école. Les poules traversent les maisons de torchis pour passer d'une cour à l'autre pendant qu'on fait le thé sur un feu de bois à même la terre battue du salon. Le soir, les garçons jouent au football en soulevant des kilos de sable avec le ballon, et les pyramides de Djebel Barkal, déjà rougissantes, disparaissent dans la poussière.

CORINE LESNES

Lire la suite page 15

Les frontières de la guerre

LE Soudan est le pays le plus vaste d'Afrique (cinq fois la France). Au nord, il est désertique : c'est l'extrémité orientale du Sahara. Au sud, il est tropical. Le Nil Blanc et le Nil Bleu se rejoignent à Khartoum. Le fleuve ne reçoit plus ensuite qu'un affluent, l'Atbara. Il n'y a plus de pont jusqu'à la frontière égyptienne et le lac Nasser (Nouba, au Soudan), formé par les eaux de retenue du barrage d'Assouan, dont la mise en eau a noyé également une partie de la Nubie soudanaise.

Le Soudan comptait vingt-quatre millions d'habitants en 1983. Il est coupé en deux par la guerre civile. Le Nord, arabo-musulman, regroupe 77 % de la population. Les régions chrétiennes et animistes du Sud refusent l'assimilation souhaitée par les autorités de Khartoum. L'armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang encercle la ville de Juba et plusieurs autres garnisons. Le conflit dure pratiquement depuis l'indépendance, obtenue des Anglais en 1956, même si le maréchal Nemeiry avait cru y mettre fin par des accords d'autonomie en 1972. Le pays est dirigé actuellement par le général Omar Hassan El Bechir, arrivé au pouvoir par un coup d'Etat le 30 juin dernier.

Le Soudan n'a encore été qu'effleuré par les archéologues. Plusieurs civilisations s'y sont développées, plus ou moins influencées par l'Egypte selon les époques. Dès la première dynastie (3 000 ans avant J.-C.), les pharaons ont envoyé leur armée contre le peuple du Haut-Nil qu'ils appelaient « tireur d'arc ». L'histoire est ensuite une alternance : domination égyptienne, influence soudanaise. Deux souverains du royaume de Kouch vont même conquérir l'Egypte sous le nom de XXV[e] dynastie éthiopienne. Cette première civilisation africaine, dont la capitale est Méroé, va durer plus de mille ans. Son écriture n'a toujours pas été déchiffrée. L'empire a été détruit vers 350 après J.-C. La Nubie a ensuite été christianisée. Le premier chrétien soudanais a été baptisé par l'apôtre Philippe.

Le Soudan est un des pays les plus pauvres d'Afrique, alors que son potentiel agricole est important et que l'on a trouvé du pétrole dans le Sud. La famine sévit régulièrement dans le Sud. La dette extérieure était de 10 milliards de francs fin 1986 ; les exportations ne représentaient que 310 millions de francs.

► « *Le Soudan contemporain* », ouvrage du Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient (CERMOC), réalisé sous la direction de Marc Lavergne (L'Harmattan, 1989).

SANS VISA

LA TABLE

Place truffière

Les courtiers sont prêts. Des truffes sont à vendre. Nous sommes à Lalbenque, dans les environs de Cahors

« D'OU *proviennent vos truffes ?*

— De la Drôme, entre Carpentras et la Provence.

— Mais plus précisément ?

— De Cahors, je crois. »

Daniel Bouché (Le Petit Montmorency, à Paris) connaît mieux l'art d'accommoder les truffes (en soufflé avec coquilles Saint-Jacques à l'huile de noix) que la géographie. La question de leur provenance, il est vrai, est complexe. La truffe du Périgord (*Tuber Melanosporum*) se trouve en Provence, dans le Lot, et jusqu'en Espagne. Mais, dans le Périgord même, presque plus, ces dernières années.

Le plus grand marché de la truffe du Sud-Ouest est désormais situé à Lalbenque, petite bourgade rurale, à 10 kilomètres de Cahors, dans un paysage d'arbres clairsemés et rabougris, de murets en pierres sèches et de « gariottes ». Chaque mardi, à 14 heures (du 15 décembre au 15 mars) s'y déroule un rituel surprenant. Sur une banquette basse, dressée au centre du village, une quarantaine de producteurs présentent leur récolte à la convoitise des acheteurs. Un silence pesant s'installe. Il s'agit d'apprécier l'épaisseur de la terre argileuse qui enrobe la truffe, non encore brossée. Toute transaction est interdite jusqu'au lever d'un drapeau, à 14 h 30 précises.

Commence alors un jeu de regards, de « promesses ». On hume, on soulève les paniers. On s'entend d'un chiffre, de préférence en anciens francs, pour être compris d'emblée. Déjà, les courtiers des maisons Pebeyre et Rougié ont fixé le prix de rachat, la cote basse. Le jeu consiste donc, pour le vendeur, à valoriser subtilement sa production pour provoquer l'offre, le plus tôt possible. L'acheteur a intérêt à attendre l'abaissement du drapeau, au risque de voir le panier convoité lui échapper subrepticement...

Le 20 février, à Lalbenque, journée de petite production, une quarantaine de kilos d'une truffe bien mûre était à la vente sur le marché. Les transactions (toutes payées en liquide de la main à la main) se sont faites entre 2 000 francs le kilo pour les lots les plus beaux et 1 700 francs pour le tout-venant.

Cette « vente au drapeau », une sorte de criée silencieuse, sans artifice d'aboyeur, est le moment d'une intense activité à Lalbenque. Gendarmes, employés municipaux, surveillent et organisent la pesée sur une balance « officielle ».

Vertus aphrodisiaques

Les courtiers, eux, perpétuent l'usage de la balance romaine. Des groupes se forment avant et après la vente. Puis autour des voitures des courtiers. Plusieurs dizaines de milliers de francs changent de mains, sans qu'apparemment l'administration fiscale soit sur les dents.

Le commerce du « diamant de la cuisine », selon Brillat Savarin, obéirait donc aux mêmes usages que ceux des diamantaires ? Ce vieux privilège de la truffe en terre radicale-socialiste ne choque pas Georges Vigouroux, le propriétaire du château de Haute-Serre (vin de Cahors cultivé à travers la pierraille à flanc de coteau) : *« Les producteurs de truffes (les caveurs) n'ont là qu'une ressource saisonnière et limitée. »*

La production nationale, dès lors, est difficile à apprécier. Une cinquantaine de tonnes, peut-être, alors que la consommation totale s'établirait à 400 tonnes. Les truffes espagnoles, italiennes, yougoslaves, de Tchécoslovaquie ou du Portugal, ont de beaux jours devant elles. Passent-elles aussi par Lalbenque, où elles seraient alors « blanchies », en quelque sorte ? Trufalou à la main, le chien Bob à ses pieds, M. Ambialet n'en croit rien. Il arpente inlassablement ses truffières : *« Je préfère le chien ; il ne guette qu'une récompense. »* Avec la truie, un moment d'inattention du caveur, et la truffe est avalée par le groin sans scrupule.

Les anciens accordaient à la truffe des vertus aphrodisiaques : *« Ils n'avaient pas tort »*, concède Marc Vigneau-Desmaret, traiteur parisien qui s'y connaît en truffes. Il achète par le truchement du numéro un sur le marché, Pebeyre. Un « empereur » qui fait régner sa loi, dit-on. Il faut s'appeler Roger Lamazère pour ne pas s'y soumettre. Ou bien Jean-Claude Ferrero (38, rue Vital, 75016 Paris, tél. : 45-04-42-42) qui s'obstine à marier truffe en papillote, foie gras et pain rôti, afin de *« rendre les femmes plus tendres et les hommes plus aimables »*.

La truffe, un miracle de la nature, cette *« surprenante chose qui pousse sans racines »*, relevait Colette, dont les arômes sont pluriels, constitués d'un mélange complexe d'odeurs et de parfums aux fragrances parfois animales. La truffe dont *« la souveraine saveur dédaigne les complications et les complicités »*, écrivait encore Colette.

JEAN-CLAUDE RIBAUT

Les tourins

Classiques, régionaux, simples, succulents

JEAN-JACQUES DUBERN (la famille et le restaurant Dubern furent longtemps une gloire du Bordeaux gourmand) a écrit : « *Le tourin, c'est la soupe à l'oignon faite à la bonne graisse, avec une légère pointe d'ail, liée au jaune d'œuf dans un filet de vinaigre et versée sur des tranches de pain de ménage rassis. Quand il ne reste plus de pain dans l'assiette, on y verse un bon verre de vin rouge de l'année bien gaillard...* »

» J'ignore l'origine du mot mais, de reste, il est multiforme, et selon les régions du Sud-Ouest, sa patrie, on le trouve écrit tourain, tourrin, thourin et aussi touril en Rouergue, touri en Béarn. Et le cher Raymond Oliver prononçait, avec une pointe d'accent bordelais et une pointe d'ironie : touring !

» C'est dire que les recettes sont multiples.

» Le touri béarnais peut utiliser, au lieu d'eau, un bouillon de cuisson de légumes (haricots, fèves, asperges), et il est soit à la graisse d'oie, soit à la graisse de porc.

» Le tourin bordelais est au saindoux, et l'on n'y ajoute généralement pas d'ail.

» Le tourin du Périgord est à la graisse d'oie. On y ajoute souvent de la purée de tomates et quelquefois aussi du vermicelle. C'est ici que l'on a baptisé le tourin la *« soupe des noces »*, parce qu'on le portait aux jeunes mariés « quand la nuit est à moitié de sa course ».

Dans le Quercy enfin, on pratique le tourin aux raves (celles-ci, émincées, remplaçant les oignons), le tourin « à la poulette » (aux oignons, mais lié d'un peu de farine roussie), le tourin à l'aoucou (avec, en plus des oignons, une tomate épluchée et épépinée et une cuisse d'oie confite qui sera, ensuite, grossièrement hachée dans la soupe). On y pratique aussi le tourin des noces, au vermicelle.

André Daguin m'a confié cette recette de « tourrin » (lui l'écrit avec deux « r ») aux poireaux de vigne :

En cocotte sur feu doux mettre 2 cuillerées à soupe de graisse d'oie. Y ajouter un oignon émincé et 4 poireaux de vigne coupés en rondelles. Cuire 10 à 12 minutes. Ajouter 4 gousses d'ail écrasées, 12 grains de poivre écrasés (mais pas moulus !) et mouiller de 2 litres d'eau salée de 10 g de gros sel au litre. Laisser réduire 40 minutes après ébullition. Rectifier l'assaisonnement. Servir soit nature et passé à l'étamine, soit sur des tranches de pain de campagne rôties, soit avec un jus de citron.

J'imagine que l'on trouve encore quelquefois le tourin aux cartes des restaurants du pays, mais ce doit être rare.

Les Parisiens auraient-ils plus de chance ? Je le trouve sur la carte de *la Grosse Tartine* (91, bd Gouvion-Saint-Cyr ; tél. : 45-74-02-77), entre le cassoulet et les souris d'agneau aux poivrons d'Odette Pilmis, cuisinière de l'Arc. Et aussi (en deux exemplaires différents) sur la carte du *Relais basque* (11, rue Saint Lazare ; tél. : 48-78-29-29), entre les pibales et la piperade.

Deux bonnes adresses pour découvrir ou retrouver ce classique du régionalisme.

LA REYNIÈRE

MIETTES

● **BONNES ADRESSES**

A Fréjus, le menu-carte (160 F) de *Lou Calen* (9, rue Désaugiers, tél. : 94-52-36-87) signalé par un lecteur et qui, de reste, figure aux guides. A Juvigny-sur-Andaine, *Le Bon Accueil* (tél. : 33-38-10-04), une cuisine sage et « sympa » à quelques tours de roues de Bagnoles-de-l'Orne. A Plaisance enfin, dans l'Aveyron, *Les Magnolias*, rue des Magnolias (tél. : 65-99-77-34), dans l'ancienne propriété du frère de Paul Valéry, comme l'indique *l'Auto-Journal* et dont les recettes régionales ont séduit un lecteur parisien.

● **TANRADE REVIENT**

Plus exactement on retrouvera les bonnes confitures Tanrade qui régalaient déjà Balzac, grâce à un successeur digne de ces merveilles. Notons l'adresse : *Au Lys Rouge* (63, rue de Chabrol, Paris 10e).

● **LE BRUIT**

C'est la plaie en cette fin de siècle. *« Ce monde périra de sonisme »*, disait le cher Albert Paraz !). Au restaurant comme à l'hôtel ! Le comble est arrivé à un lecteur descendu à l'*Hôtel Bonnet* de Saint-Pée-sur-Nivelle : un mariage la première nuit, bruyant tardivement, vociférant même, et le lendemain une soirée avec orchestre et animateur. Tant pis pour les clients voulant dormir ? NON ! Une pancarte à la caisse les informe que des boules Quiès sont à leur disposition !

● **LE FOREZ A PARIS**

Les élus de la Loire, députés, conseillers généraux et sénateurs, ainsi que le maire de Saint-Etienne ont consacré, en décembre dernier, *Le Train bleu* (l'excellent buffet gastronomique de la gare de Lyon) Ambassade du Forez à Paris.

● **CULINAIREMENT SINISTRE**

C'est ainsi qu'un lecteur normand qualifie la Seine-Maritime. Et singulièrement Rouen, où, bien sûr, les « anciens » rêvent de *La Couronne* du temps des frères Dorin. Ce n'est certes pas les sablés de grains de caviar de *Gill* qui doivent l'enchanter. Mais connaît-il *La Cache-Ribaud* (10, rue du Tambour) ? Ignorée aussi de MM. Gault-Millau. En tout cas, lui me signale *L'Ecaille* (26, Rampe-Cauchoise), que je ne trouve sur aucun guide. Si vous passez par là...

SEMAINE GOURMANDE

Bacchus gourmand

Depuis que l'an dernier J.-P. Moulinier a repris les rênes de ce restauchampêtre dans l'arrière-pays, avec vue sur la sauvage vallée du Loup, les clients « dénicheurs » se réjouissent de cette cuisine mêlant le local au Sud-Ouest des origines du cuisinier. Menus à 90 F et 150 F et carte pour passer de la gratinée à la salade de fruits de mer, des lasagnes maison à la terrine landaise, du lapereau au thym au canard sarladaise, de la volaille de ferme sautée au citron au coq au vin. Bonne petite cave à prix honnêtes.

► *BACCHUS GOURMAND*
route de Grasse,
06480 La Colle-sur-Loup.
Tél. : 93-32-83-53.
Fermé dimanche soir et lundi jusqu'à Pâques, ensuite, t.l.j.
CB-AE
Chiens acceptés.

La Chèvre d'or

Le cher Bruno Ingold, trop tôt disparu, se réjouirait des aménagements effectués en cette prestigieuse demeure perchée sur un piton rocheux dominant la mer : deuxième piscine, nouvelles chambres, petit « café » de plein air et terrasse panoramique. Ajoutons-y une cave de qualité et une cuisine toujours parfaite de sagesse et d'inspiration comme, simple exemple, ce filet de loup à l'unilatéral avec son émincé de courgettes précédant le carré d'agneau des Alpilles au gratin dauphinois. Menu 350 F et carte (compter 500 à 600 F).

► *LA CHÈVRE D'OR*
rue du Barri,
06360 Eze-Village.
Tél. : 93-41-12-12.
Fermé mercredi.
AE-DC-CB
Chiens acceptés.

La Villa Dyonisos

En cette ville de l'épate et de la poudre aux yeux, aux additions de palace et aux cartes dans le vent, quel plaisir de trouver enfin une cuisine qui ose dire son nom ! Nous le devons à l'ineffable Claude Verger, qui a sauté ses *Barrières* parisiennes pour s'installer ici dans une villa pseudo-antique (seul le sphinx en découvrira l'origine !) et y a amené une jeune cuisinière de qualité, Véronique Boistelle. Aux menus (180 et 260 F) comme à la carte (compter 400 F env.) vous découvrirez la rusticité de la terrine de lapereau ou de poissons et de la tarte aux pommes, si succulente et partout copiée, avec aussi le plaisir de l'escalope de saumon purée de cresson, du rognon de veau poêlé lyonnaise, du feuilleté de fruits rouges, etc.

► *VILLA DYONISOS*
7, rue Marceau,
06400 Cannes.
Tél. : 93-38-79-73 t.l.j.
AE-CB
Parking : marché Gambetta.
Chiens acceptés.

PIC

Derrière la banale façade, une oasis de verdure et de fleurs abrite une prestigieuse adresse connue depuis des générations : Jacques, fils d'André et assisté de son fils Alain, mériterait d'être mieux exalté malgré sa modestie, ne serait-ce que pour son « menu Rabelais » ou son mille-feuilles de céleri et truffes du Tricastin, ses asperges de Villelaure rehaussées de caviar, et jusqu'à sa mousse aux marrons de l'Ardèche. Magnifique cave (c'est le Conservatoire des vins de l'Hermitage au demeurant). Menus 400 F et 500 F et carte (compter 550 à 600 F).

► *PIC*
285, avenue Victor-Hugo,
26000 Valence.
Tél. : 75-44-15-32.
Fermé dimanche soir et mercredi.
Parking privé.
AE-DC-CB

La Petite Tour

Il me plaît qu'un guide conseille aux clients aimant les *« émotions fortes »* de passer au large. Cela rappellera aux amateurs de douces joies gourmandes, de bon appétit et d'honnêtes plaisirs de vivre de n'oublier point cette charmante maison bien fleurie, aux banquettes douillettes, au calme provincial et au service féminin précieux. Du petit bar d'entrée à la cheminée du fond, tout ici respire la sincérité de la cuisine honnête.

Ce fut celle, longtemps, de Marinette. C'est depuis quelques années celle de M. Freddy Israel et de son efficace épouse. Du dos de saumon grillé au sel de Guérande aux petits rougets grillés, de la lotte beurre blanc au bœuf à la mode, avec un excellent foie gras et une bonne cave. Compter 350 F.

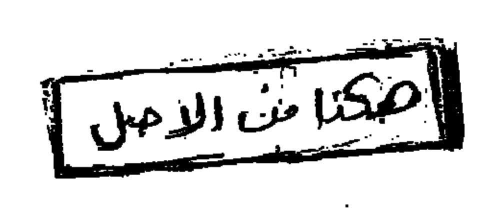
► *LA PETITE TOUR,*
11, rue de la Tour,
75016 Paris.
Tél. : 45-20-09-97.
Fermé dimanche.
Parking : 19, rue de Passy.
CB-AE-DC. Chiens acceptés.

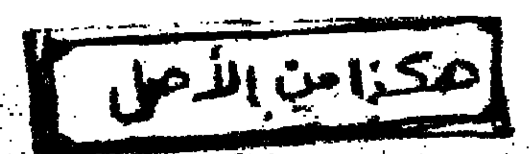
Le Pergolèse

A chaque visite on s'émerveille encore du calme, du charme et du confort de l'ancien petit bistrot que fut *Le Poulet de Bresse*. M. Dupré, venu de banlieue pour préparer ce miracle, peut compter sur son chef, sur son jeune fils Olivier à la réception, sur le service alerte d'une « ancienne » de la maison. (Je le répèterai une fois encore : j'aime et préfère le service féminin !)

Mais l'important est la carte, souvent changée mais toujours attrayante, avec ses classiques (de la brandade de morue au tournedos Rossini) et ses tentations : fricassée d'escargots aux pâtes fraîches, rognon de veau au beurre de truffe et pommes boulangères, blanc de lapin à l'arabica, etc. Desserts savoureux qui font la joie du président de l'Académie des gastronomes, M. Jean Sefert. Menus à 158 F, 200 F et 270 F ; à la carte, compter 350 F.

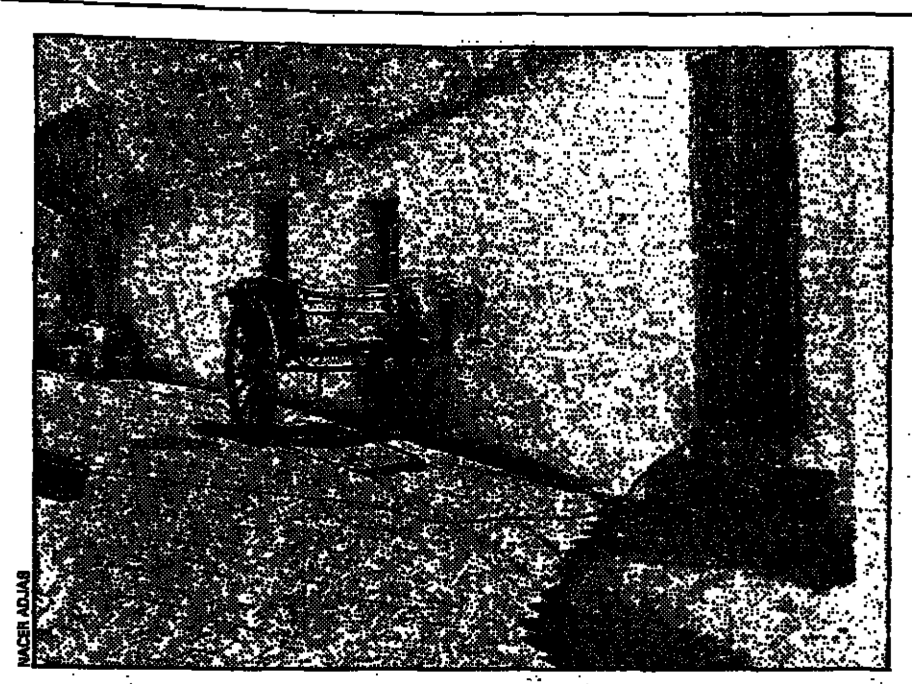
► *LE PERGOLÈSE,*
40, rue Pergolèse,
75016 Paris.
Tél. : 45-00-21-40.
Fermé samedi midi et dimanche.
Parking : Maillot.
AE-DC-CB. Chiens acceptés.





SANS VISA

ESCALES



NACER ADJAB

Les découvreurs de l'Algarve

Assis doctement sur son socle de pierre, coiffé d'un large chapeau à voilettes, Henri le Navigateur scrute avec inquiétude les marines qui progressent le long de la côte déchiquetée de l'Algarve. A Lagos, à Sagres d'où il lança ses caravelles, jusqu'au cap Saint-Vincent — une de ces multiples « fins du monde » décrites par les Anciens, — les promoteurs n'ont pas encore osé prendre possession de ces lieux hors du temps, et le tourisme avance à pas mesurés. En revanche, l'urbanisation dans les années 70 s'est développée d'une façon galopante autour de Faro et de Portimao, faisant de ces 150 kilomètres de côtes la première région touristique du Portugal.

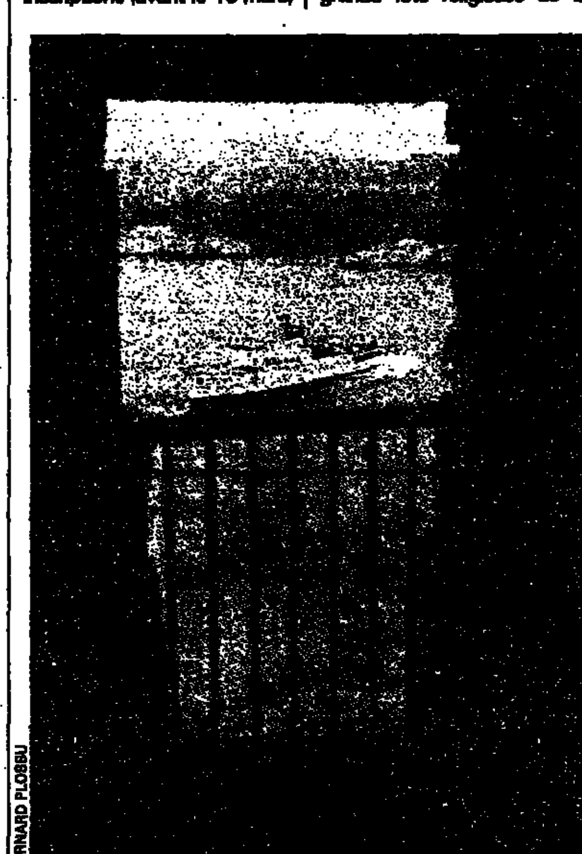
L'Algarve (El Gharb, l'Occident) est comme un prélude à la terre africaine avec son sol rouge sang et ses demeures éclatantes ornées de cheminées minarets. C'est un sanctuaire aussi pour les golfeurs, en toute saison, avec de nombreux greens sur lesquels veillent amoureusement des générations de Britanniques. Déjà inventeurs de la Côte d'Azur, ces derniers ont été les découvreurs de l'Algarve et l'ont conservé un peu trop jalousement. C'est pourquoi, pour mettre Paris à portée de cette région, TAP Air Portugal va lancer à partir du 26 mars deux vols directs aller-retour *Paris-Faro sans escale,* le samedi et le lundi. Départ d'Orly-Sud : 13 h 25 ; arrivée : 14 h 55 heure locale. Départ de Faro : 16 h 05 ; arrivée Orly : *19 h* 25. *Trois* tarifs : « visite » 2 435 F AR ; « excursion » 4 250 F AR ; « normal » 6 040 F AR. Tarifs majorés à partir du 1er avril *(3 % pour le tarif « excursion »,* 4 % pour les deux autres). Tous renseignements : TAP Air Portugal, 9, bd de la Madeleine, 75001 Paris. Tél. : 42-96-15-65.

Musique à bord

Un paquebot de luxe de 200 cabines, le *Danaé.* Six escales dans le bassin méditerranéen : Malte, Délos, Mykonos, Volos (les Météores), Le Pirée et Palerme. De Monaco à Monaco. Voilà une croisière des plus classiques. Mais faites *monter à bord* un orchestre de chambre de quatorze musiciens, deux danseurs étoiles de l'Opéra de Paris (Françoise Legree et Cyril Atanassoff), *deux danseurs étoiles du Béjart* Ballet Lausanne (Lynne Charles et Kevin Haigen) et de grands solistes étrangers comme les pianistes Yuri Bou*koff et Maurizio Zanini,* le violoniste Hu Kun et le guitariste Alexandre Lagoya, et voilà le paquebot de luxe transformé en scène flottante. Sans *oublier trois concerts organisés* à terre, dans les cadres prestigieux du théâtre antique de Délos, de l'Odéon d'Hérode Atticus à Athènes et de l'église baroque San-Salvatore à Palerme.

Conforté par le succès remporté l'an dernier par sa première Croisière musicale, le voyagiste Athenaeum (6, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 47-23-65-94) a signé un contrat de dix ans avec la compagnie Costa et propose aux mélomanes de s'embarquer, du 10 au 20 mai, pour un festin de musique ; festin auquel concourra également une brigade de restauration placée, pour l'occasion, sous la baguette de quelques-uns des plus grands chefs français.

Un festin qui coûtera entre 20 900 et 33 500 F *par personne,* en cabine double, et entre 39 800 et 54 000 F, en appartements de luxe, excursions terrestres non comprises. Forfait *préacheminement aérien de Paris et retour :* 1 550 F. Renseignements et inscriptions (avant le 10 mars) auprès du voyagiste, qui propose également un Prague baroque et musical (en mars), les Nuits blanches de Leningrad (en juin) et, en juillet, le Festival de Vérone.



BERNARD PLOSSU

Pâque russe

La Pâque russe, la plus grande fête religieuse de la Russie éternelle. On pourra la vivre, dans sa longueur et son ampleur, au milieu des milliers de fidèles venus retrouver ses fastes et sa ferveur.

Ce ne sera pas tout. Au cours du séjour, des rencontres avec des artistes et des hommes de lettres sont prévues pour entrer dans, et non pas seulement regarder de la porte, le monde littéraire, théâtral et musical russe. A Leningrad, soirée au Café Pouchkine et dîner-débat ; à Moscou, soirée au Bolchoï, concert à la salle du Conservatoire et dîner autour du samovar. Bien entendu encore, visite de ces deux monstres sacrés que sont Moscou et Leningrad. L'Ermitage, sur les quais de l'immense Neva à Leningrad, et la visite du palais Petrodvoretski notamment. A Moscou, visite du musée Chaliapine, de la maison de Tolstoï, du marché aux Voleurs, du Fonds des diamantaires, de la maison Stanislavski, sans oublier le cimetière et le monastère de Novodievitchi et le monastère de Zagorsk. Petit détail qui compte beaucoup pour connaître d'un peu plus près la réalité russe, la liaison Leningrad-Moscou se fera en train, en wagons-lits de première classe.

Un beau programme préparé par Loralest (15 *bis,* rue Jobbé-Duval, 75015 Paris, *tél. : 48-56-17-13). Il aura lieu* du 8 au 16 avril, 10 500 F tout compris (vols, transferts, train, logement en hôtel de première catégorie, pension complète, visites). L'excursion au monastère de Zagorsk : 200 F.

VOYAGES

Sables du Soudan

Suite de la page 13

Ces villages nilotiques semblent vivre en totale autarcie. Les pamplemousses partent de moins en moins nombreux vers Khartoum, faute d'essence pour le transport. Quelques bacs circulent encore près de la quatrième et de la cinquième cataracte du fleuve, conduits par des « pachas » qui donnent le rythme au machiniste en jouant du xylophone sur le montant du bateau. Le reste ne bouge pas. De nombreux hommes sont partis travailler en Arabie Saoudite ou ont été enrôlés dans les combats du Sud. Les appels à la prière ne sont jamais tonitruants, l'islam impitoyable des colonels de Khartoum paraît bien loin. Les autorités ont demandé aux villageois de repeindre aux couleurs nationales les portails verts à losange orange de leurs maisons, mais on sourit sur place de cette tocade. *La* vie, *dans* le nord de ce pays coupé en deux, est d'un calme absolu.

Les hommes sont arrivés au plus loin du voyage, à Laqiyat. Ils ont traversé deux déserts. Ils ont descendu des grands schuss dans le sable vanille, au milieu de volcans, de fjords, de falaises, et parfois de boucles du Nil qui n'étaient que des mirages. Ils ont vu le soleil se lever sur les sombres pyramides de Méroé et la lune sur un chaos de monstres noirs. Ils ont aperçu l'oiseau-souris, tout gris, mais pourvu d'un bec rouge et d'une crête turquoise. Et la gazelle Dorca, qui, toute petite qu'elle soit, déclenche elle-même son processus de grossesse, le temps d'arriver dans un lieu plus accueillant que le banc de sable où elle a rencontré le mâle de sa vie. Ils sont maintenant au milieu du désert libyque, dans un endroit que leur imagination n'aurait pu concevoir mais où le vent du désert a mis toute la sienne.

Les pierres de la mémoire

Le vent, pendant ces jours et ces nuits, ne les a pas quittés. Au fur et à mesure que la vie disparaissait, ils ont habitué leurs yeux à voir là *où il n'y a rien. Des traces de pneus* remontant à deux ans, ou de tiques à chameau. Des morceaux de bois pétrifié vieux de quelques millions d'années. Ils se sont mis à regarder les cailloux, les formes, à la recherche des mystères du désert. Ils ont trouvé des pierres taillées de la main de l'homme, des pointes de flèches, des pilons, des meules néolithiques, des trésors préhistoriques qu'on vend aux touristes à Tamanrasset mais que personne ne ramasse au Soudan puisque personne n'y vient plus jamais. Ils se sont mis à rêver qu'ils étaient les premiers à toucher ces objets depuis quelque trente mille années. *A dessiner sur la carte du Sahara* des lacs poissonneux, des vallées fertiles et boisées, des pluies, des hommes vêtus de peaux de bêtes mais peintres de cavernes.

Ils *sont maintenant à Laqiyat,* à 300 kilomètres à l'ouest du Nil, et ils commencent à se sentir seuls au monde. Il y a deux jours, ils ont croisé un serpent. Une momie toute blanche, sur un tronc silicifié, un arbre entier, intact, comme s'il avait été abattu la veille. Le serpent s'est coulé dans les rainures, et c'est là qu'ils se sont aperçus que ce n'était pas un fantôme. Mais maintenant l'univers n'est plus que minéral. Et les cadavres des chameaux morts sur la piste des quarante jours qui devait les conduire vers une boucherie d'Egypte, morts depuis cinquante ans peut-être bien qu'ils aient encore de beaux restes de peau sur le dos, ces cadavres sont déjà loin. Les hommes sont à Laqiyat et ils ont froid.

C'est un endroit immense, un cirque de plusieurs dizaines de kilomètres de diamètre, une mer intérieure où le vent s'est déchaîné. Dans le sable, le sel et l'argile, le vent a sculpté des phoques de 3 mètres de haut, cou allongé vers *la montagne de calcaire marmorisé.* Des phoques, des chiens, des lions, un éléphant, la proue de navires qui se seraient échoués dans cette rade, tout ce que l'on veut bien y voir. Des colosses en tout cas, des centaines de colosses, tous tournés vers le nord, face au vent. Une armée prête à attaquer la dune, avec une avant-garde de trois solitaires, et des fantassins, plus petits, friables dès qu'on grimpe dessus. Mais une armée figée en plein élan, pétrifiée comme le bois, dressée pour l'éternité dans son combat contre le vent de Laqiyat.

Le soleil les a quittés, les hommes n'osent pas se taire. La nuit, dans le désert, ils se racontent des histoires de désert. D'autres sables, d'autres ergs. Et des histoires de villes et de courbes de ventes, comme pour se souvenir qu'ils n'ont pas toujours été là, dans le vent de Laqiyat. Ils regardent un peu Orion et Cassiopée, leurs *étoiles familières. Et bientôt il ne* reste que le vent pour fermer les paupières. Le souffle du désert qui change la vie en pierres.

CORINE LESNES

Carnet de route

Le Soudan est un pays largement ignoré par le tourisme, ce qui n'est pas le moindre de ses charmes. Il est difficile, il est vrai, de s'y rendre individuellement : il faut obtenir de la bureaucratie sou*danaise l'autorisation de circuler* dans le pays puis trouver un moyen de transport. Et de l'essence, ce qui suppose parfois de s'adresser au préfet, qui prélèvera sur le contin*gent* d'une coopérative agricole les fûts qui vous manquent.

Une seule agence, en France, propose un circuit à travers les déserts du Bayuda, de Nubie et de Libye, permettant de découvrir la nécropole de Méroé, les pyramides de Nuri, à moitié enfouies dans les sables, le temple de Soleb, contemporain de celui de Louxor, ou l'extraordinaire site naturel de Laqiyat, découvert *par hasard par* Pierre et Antoinette Jaunet, explorateurs aguerris de tous les déserts d'Afrique.

Formalités : passeport et visa nécessaires (sans visa israélien ou sud-africain). Pas de vaccination obligatoire. Traitement antipaludéen conseillé.

Agence : Explorator, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 42-66-66-24. Expédition de 2000 kilomètres hors pistes en véhicule tout-terrain. Bivouac sous la tente ou sous les étoiles. Vol Paris-Khartoum par Lufthansa. Prix : environ 17 000 F. Explorator se charge de toutes les formalités.

Climat : très sec. Nuits froides.

SANS VISA

JEUX

échecs

N° 1374

SOUBRESAUTS

(Tournoi des Hauts Fourneaux, Wijk aan Zee, janvier 1990)

Blancs : V. ANAND
Noirs : J. NUNN

Partie espagnole
Gambit Marshall.



1. é4	é5	22. Dxh3 (l)	Dxh3
2. Cf3	Cç6	23. gxh3	Fç8! (m)
3. Fb5	a6	24. Fé3 (n)	Fxh3 +
4. Fa4	Cf6	25. Ré2 (o)	Fg4 +
5. 0-0	Fé7	26. Rd3 (p)	Ff5 +
6. Té1	b5	27. Ré2	Fg4 +
7. Fb3	0-0	28. Rd3	Ff5 + (q)
8. ç3 (a)	d5	29. Ré2	Té8!
9. éxd5	Cxd5	30. f3 (r)	Rf7
10. Cxé5	Cxé5	31. Fd2	h5! (s)
11. Txé5	ç6	32. ç4	Té8 +
12. Fxd5	çxd5	33. Rf2	Fd3!
13. d4	Fd6	34. Fé3 (t)	h4!
14. Té3 (b)	Dh4 (c)	35. f4	dxç4
15. h3 (d)	g5 (é)	36. bxç4	bxç4
16. b3 (f)	f5 (g)	37. Cd2 (u)	Tb8
17. Df3	Fb7	38. Rf3	ç3
18. Té6 (h)	Ta-é8 (i)	39. Cé4 (v)	Fb4!
19. Txé8	Txé8	40. Té1	Fxé4 +
20. Rf1 (j)	g4!! (k)	41. Rxé4	ç2
21. Dxf5	gxh3	42. Abandon (w)	

NOTES

a) Devant ce roque nonchalant (au lieu du classique 7..., d6), bien des joueurs refuseraient, par 8. a4, de croiser le fer avec sans doute le meilleur connaisseur du contre-gambit Marshall qu'est J. Nunn.

b) Telle était l'idée des Blancs : ne pas s'engager dans la variante principale 12. d4, Fd6 ; 13. Té1, Dh4 ; 14. g3, Dh3 ; 15. Fé3, mais entrer dans une ligne de jeu peu connue, analysée en 1940 par le maître américain A. Kevitz, et qui valut justement à J. Nunn, il y a un an, un échec retentissant en face du docteur Hubner, à Skelleftea.

c) 14..., f5 est également jouable : 15. Cd2, f4 ; 16. Té1, Ta7!

d) 15. g3 est peu joué mais mérite intérêt : par exemple, 15..., Dh3 ; 16. Cd2, Ff5 ; 17. a4!, Ta-é8 ; 18. Cf1, h5 ; 19. axb5, axb5 ; 20. Ta6, Fb8 ; 21. Dé2, Té6 ; 22. Dxb5, h4 ; 23. Ta8, Rh7 ; 24. Txé6, fxé6 ; 25. Txb8, Fé4 ; 26. Cé3!, Txf2 ; 27. Txf2, Txf2 ; 28. Rxf2, Dxh2+ ; 29. Ré1, Dxg3+ ; 30. Rd2, h3 ; 31. Tf8, h2 ; 31. Dé8, abandon (Richarson-Zapletal, par cor. 1972-76).

é) Si 15..., Df4 (Tal-Spassky, match de 1965) ; 16. Té5!, Df6 ; 17. Té1, Dg6 ; 19. Df3 ou 19. Rh1. Dans la partie précitée, Nunn choisit l'attaque 15..., f5 et tomba sur un os après 16. Df3, Fb7 ; 17. Cd2, g5 ; 18. Dé2, f4 ; 19. Cf3, Dh5 ; 20. Cxg5! ; en effet, si 20..., Dxg5 ; 21. Tg3!, fxg3 ; 22. Dé6+ et 23. Fxg5. Nunn abandonna rapidement après 20..., Dg6 ; 21. Té6, Dxg5 ; 22. Txd6, Ta-é8 ; 23. Té6.

f) Une idée nouvelle, probablement préparée depuis quelque temps, qui vise l'échange des F sur cases noires via Fa3 ; 16. Cd2 est faible : 16..., g4 ; 17. Cf1, Rh8! ; 18. hxg4, Fxg4 ; 19. Dé1, Tg8 ; 20. Fd2, Ff4 ; 21. g3 (ou 21. Td3, Tf5 ; 22. Tf3, Fé4), Dh3 avec gain (van den Berg-Bredewout, 1965). 16. Df3, Fé6 ; 17. Df6, Tf-é8 ; 18. Cd2, Df4! ; 19. Dxf4, Fxf4 ; 20. Ré1, Fxh3! ; 21. Cf3, Txé1+ ; 22. Cxé1, Fxf4 ; 23. Txç1, Ff5 avec une certaine égalité (Zagorovsky-Nyman, par cor. 1966-68).

g) Après 16..., g4 ; 17. Fa3, Fxa3 ; 18. Cxa3, gxh3 ; 19. g3 les Noirs n'ont rien.

h) Une mauvaise idée qui compromet les chances des Blancs et donne aux Noirs une terrible avance de développement. Il est dommage que les Blancs n'aient pas suivi leur plan par 18. Fa3. Après 18..., g4 ; 19. Dé2, Fxa3 ; 20. Cxa3 les Blancs sont bien : si 20..., f4 ; 21. Té7! ou bien 18..., g4 ; 19. Dé2, f4 ; 20. Fxd6, fxé3 ; 21. Fxf8, éxf2+ ; 22. Dxf2, Dxf2+ ; 23. Rxf2, Txf8+ ; 24. Ré2, gxh3 ; 25. gxh3, Fç8 et la nullité est en vue.

i) Une réfutation simple. Si 19. Txd6, Té1+ ; 20. Rh2, Txç1 et les Blancs sont mal.

j) Pas brillant mais que faire ? Si 20. Fé3, g4 ; 21. Dxf5, Txé3! ; 22. fxé3, Dé1+ ; 23. Df1, Fh2+ ; si 20. cd2, Té1+ ; 21. Cf1, Dé4 ; 22. Dxé4, dxé4 ; 23. Fb2, Té2 suivi de f4 etc. 20. Fd2 est jouable mais les Noirs continueront par f4-h5-g4.

k) Une vue profonde d'un finaliste.

l) Si 22. gxh3, Fç8! ; 23. Dxd5+, Fé6 ; 24. Dg5+, Dxg5 ; 25. Fxg5, Fxh3+ ; 26. Rg1, Té1+ ou bien 24. Dxd6, Fxh3+ ; 25. Rg1, Té1+.

m) Malgré deux pions de moins, les Noirs ont une fin de partie supérieure en raison de leur avance de développement et de la paire de F. Curieusement, le reste n'est que soubresauts des Blancs.

n) Si 24. Rg2, Té1 ; 25. Fb2 (25. Cd2, Ff4 ou 25. Fd2, Td1), Td1 ; 26. ç4, b4.

o) Et non 25. Rg1?, Té6!

p) Si 26. f3, Fh5 ; 27. Rf2, Tf8.

q) Gagnant du temps à la pendule.

r) Si 30. a4, Fxb1 ; 31. Txb1, Txç3 avec avantage aux Noirs. Maintenant les Blancs espèrent la suite 30..., Fxb1 ; 31. Txb1, Txç3 ; 32. Tç1.

s) Un pion éloigné gênant.

t) Et non 34. Cç3?, b4.

u) Une sortie vraiment tardive. Malgré l'égalité de matériel, la position des Blancs est sans espoir.

v) Ou 39. Cb3, Fç4.

w) Si 42. Tç1, Tç8 ; 43. Rd3, Tç3 (ou 43..., Fd6 ; 44. Txç2, Txç2 ; 45. Rxç2, h3 ; 46. Fg1, Fxf4) ; 44. Rd2, h3 et si 42. Th1, Té8+ ; 43. Rd3, Txé3+ ; 44. Rxé3, Fa3 ; 45. Rd2, ç1=D+ ; 46. Txç1, Fxç1 ; 47. Rxç1, h3.

CLAUDE LEMOINE

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1373

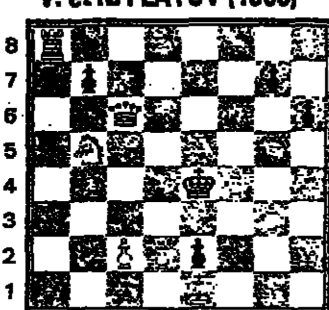
J. Behting
« Baltische Schachblätter », 1894
(Blancs : Rf4, Pé6 et f6. Noirs : Ré8, Pç7 et d4.)

1. é7, Rf7 ; 2. Rf3!, ç6 ; 3. Ré4!, ç5 ; 4. Ré4, Ré8 ; 5. Rd5! menaçant 6. Ré6 et 7. f7 mat.

5..., Rd7 ; 6. Rç4, Ré8 ; 7. Rxç5!, d3 ; 8. Rd6, Rf7 (si 8..., d2 : 9. Ré6 suivi du mat) ; 9. Rd7, d2 ; 10. é8=D+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1374

V. et N. PLATOV (1905)



BLANCS (7) : Ré1, Ta8, Cb5, Pç2, d2, f4, g3.
NOIRS (6) : Ré4, Dç6, Pg7, é2, g7, h6.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1372

LA POLITIQUE DU RÉSULTAT

Même les experts se laissent influencer par le résultat d'un coup. Mais qui osera soutenir qu'Al Sobel, le célèbre artiste des années 50, n'aurait pas dû contrer « 3 Piques » dans la donne suivante ?

♠ 8 7 2
♡ 10 8 5 2
♢ 10 9 7 6 5
♣ 5

♠ – – –
♡ R D 6 4
♢ A R D 4 3
♣ R 10 8 2

N / O E / S

♠ A D V 10 9
♡ V
♢ V 8 2
♣ D 9 6 4

♠ R 6 5 4 3
♡ A 9 7 3
♢ – – –
♣ A V 7 3

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♠	contre	2 ♠	passe
3 ♠	passe	passe	contre...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment Sud a-t-il joué* pour gagner TROIS PIQUES contre toute défense ?

RÉPONSE

Est ne peut avoir contré que s'il a les cinq atouts du camp défensif, et le seul espoir de faire le contrat est de réaliser, avec les deux As, *trois coupes à Trèfle* avec les trois atouts du mort et *trois coupes à Carreau* avec les atouts de la main. Enfin, le Roi de Pique procurera la neuvième levée. Bien entendu, pour que ce plan se réalise, il faudra qu'Est ne puisse ni surcouper à Trèfle ni couper prématurément à Carreau (avec l'As de Pique pour rejouer atout). Il est donc nécessaire qu'Est ait la distribution 5-1-3-4.

Quant à l'hypothèse où Ouest aurait un Pique, elle est peu vraisemblable (car Ouest aurait entamé Pique) et elle ne change rien au jeu de *double coupe* du déclarant.

Voici comment le coup s'est déroulé, au grand désespoir d'Al Sobel : Roi de Carreau coupé, As de Trèfle, 3 de Trèfle coupé, 6 de Carreau coupé, 7 de Trèfle coupé, 7 de Carreau coupé par le 5 de Pique. Valet de Trèfle coupé par le 8 de Pique (le dernier atout du mort) et le 9 de Carreau coupé par le 9 de Pique et *surcoupé par le Roi de Pique.* Est a fait ensuite ses quatre honneurs, qui lui ont rapporté 100 points, car on était en partie libre. Une maigre consolation pour diminuer la perte de 730 points.

LA FORCE DES INTERMÉDIAIRES

Les systèmes d'évaluation ne donnent aucun une valeur inférieure aux cartes inférieures aux honneurs, et ils n'attribuent pas de plus-value aux 9 et aux 8. Et pourtant ces cartes peuvent parfois jouer un rôle important comme dans cette donne de la Coupe Belfond, qui opposait huit des meilleurs joueurs français il y a quelques années.

♠ 10 8 7 5
♡ R 9 8
♢ R 9 6
♣ A 9 4

♠ R D 2
♡ 6 4 2
♢ 10 7 3
♣ R V 5 2

N / O E / S

♠ V
♡ V 10 7 5 3
♢ A V 5 4
♣ D 7 3

♠ A 9 6 4 3
♡ A D
♢ D 8 2
♣ 10 8 6

Nord était donneur et Nord-Sud vulnérables.

En salle fermée, les annonces ont été :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Cronier	Perron	Corn	Chemla
–	Passe	Passe	1 ♠
Passe	2 ♣	Passe	2 ♢
Passe	2 ♠	Passe	Passe

Ouest ayant entamé le 2 de cœur *comment Chemla en Sud a-t-il fait une de mieux* (neuf levées) au contrat de DEUX PIQUES, quelle que soit la défense ?

NOTE SUR LES ENCHÈRES

La réponse de « 2 Trèfles » était la convention Drury pour demander à l'ouvreur si son ouverture en troisième position était minimum ou normale. La réponse de « 2 Carreaux » indiquait que l'ouverture était faible.

A l'autre table, en salle ouverte, on était monté plus haut :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Soulet	Roudi	Lebel	Delm.
–	Passe	Passe	1 ♠
Passe	2 ♣	Passe	2 ♢
Passe	3 ♠	Passe	Passe

Même début d'enchères, mais, avec une main qui valait 11 points, Nord avait préféré dire « 3 Piques », un contrat qui chuta car Soulet entama Trèfle.

PHILIPPE BRUGNON

scrabble ®

N° 340

SALUDOS AMIGOS

La partie que vous jouerez aujourd'hui comporte un des quelque trente nouveaux belgicismes accueillis par le PLI 1989 et l'ODS. Trois d'entre eux sont en fait des transfuges anglo-saxons : SOCKET, *douille électrique*, parfois déformé en SOCQUET, STUDENT, étudiant, et TAXIMAN,S ou -MEN, qui passe aussi pour africain. Voici les autres : AMIGO, *cachot de police*, mot créé au XVI[e] siècle sous l'occupation espagnole, par rapprochement plaisant avec *ami* – BARDAF ! *patatras !* BISSEUR, EUSE ou DOUBLEUR, EUSE, ou DOUBLANT,E, *redoublant* - BLINQUER, *astiquer* - BROL, *désordre* - CACAILLE, *sans valeur* - CARICOLE, *bigorneau* - CASTAR, *costaud* - CLOPPER, vi, *concorder* – COPION, *antisèche* - COUGNOU, *bûche de Noël*, de même farine étymologique que QUIGNON - COUYON, *jeu de cartes* - CROLLÉ,E, *bouclé* - DIA, *diapo, diapositive* - GOULAFE ou GOULAFRE, *goinfre* - INDAGUER, vi, *enquêter,* qui vient du latin et non du flamand - KOTER, vi, vivre en KOT, *chambre d'étudiant* - LOGOPÈDE, *orthophoniste* - MOFLER, *recaler* (« frapper avec une moufle »), même sens que BUSER - MOLIÈRE, *chaussure basse à lacets* - PELANT,E, *ennuyeux* (cf. TANNANT,E) - SOUTASSE, *soucoupe* - SPITANT ou SPITTANT,E, *vif, enjoué* - STERFPUT, *siphon de cour* - VOGELPIK, *jeu de fléchettes* - ZWANZER, vi, plaisanter. A ces mots, on peut ajouter cinq adjectifs « géographiques » : ARLONAIS,E, *d'Arlon*, BRUGEOIS,E, MEUSIEN,ENNE, NAMUROIS,E et YPRÉSIEN,ENNE.

MICHEL CHARLEMAGNE

Saint-Leu-la-Forêt
Tournoi à la Maison pour tous, mardi, 20 h 30, et jeudi 13 h 45

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble (Larousse).

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	ONIUMON			
2	ON+REORI	MINOU	H 4	16
3	O+FAWT?I	MINORER	4 H	16
4	OFT+AALM	(B)IWA (a)	O 1	49
5	BEESIDE	FANTOMAL	6 F	72
6	BEDE+SSO	RIES	N 4	21
7	LETZUTA	OBSEDES	9 B	71
8	–EEIGLAU	STATUEZ	D 9	52
9	SENDGEV	EGUEULAI	13 B	72
10	–EAGE?PY	ZENDES	15 D	48
11	IAHJUEC	GYPAE(T)E	J 8	85
12	IE+FOVDE	JUCHAI	2 J	68
13	FO+RRNNI	VIDÉE	A 11	41
14	–TERROVN	FREIN	12 H	35
15	–BROTINS	VOTER	M 9	33
16	LUNMLAE	ORBITONS (b)	B 4	73
17	N+PAKURT	ALLUME	O 7	26
18	NPUR+XQL	KOTA (c)	4 A	46
		PUNK	A 1	45
			TOTAL	869

(a) Luth japonais. (b) v.i. graviter sur orbite (c) voir l'article ci-contre.
1. M. Treiber 809. 2. G. Jouve 739. 3. M. J. Goubin 729.

mots croisés

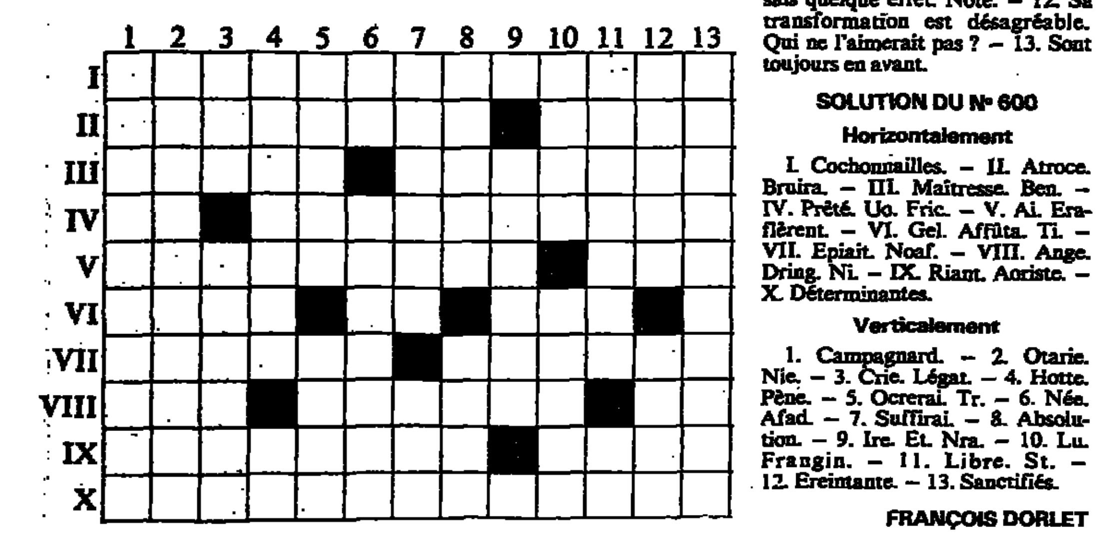
n° 601

Horizontalement

I. Après la liberté il veut l'égalité. – II. On a suivi leurs conseils. Vous pouvez vous y inscrire, en principe. – III. Dans la partie. Solitaire. – IV. Saisi. Tourne rapidement la page. – V. Ils n'auront pas de fruits. Tourne à l'envers. – VI. Demi-portion. Note. Une vraie pomme. – VII. Fis comme d'autres. Cherche les petites boules. – VIII. C'est clair en un sens. Jouèrent un triste rôle. Conjonction. – IX. Mettre au mur, et pas seulement au pied. Prince. – X. Mesures.

Verticalement

1. Elles ne sont pas toujours réprimées. – 2. Rigole. – 3. Difficile de parer ce coup. Découpe en lamelles. – 4. On a trop vanté ses mérites. Conjonction. – 5. Mises à l'écart. A longtemps fait rêver les hommes. – 6. Adverbe. On ne l'a pas trop vanté, lui ! – 7. Ce n'est certainement pas vanter. Morceau de poème. – 8. Toit. Auxiliaire et essentiel. – 9. Belle régionale. – 10. Toit. Donner à voir. – 11. Faisais quelque effet. Note. – 12. Sa transformation est désagréable. Qui ne l'aimerait pas ? – 13. Sont toujours en avant.



SOLUTION DU N° 600

Horizontalement

I. Cochonnailles. – II. Atroce. Bruira. – III. Maîtresse. Ben. – IV. Prêté. Uo. Fric. – V. Ai. Eraflèrent. – VI. Gel. Affûta. Ti. – VII. Epiait. Noaf. – VIII. Ange. Dring. Ni. – IX. Riant. Aoriste. – X. Déterminantes.

Verticalement

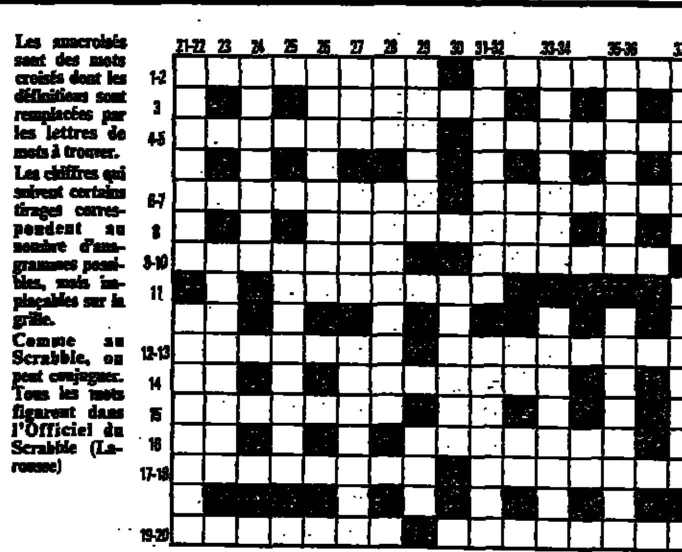
1. Campagnard. – 2. Otarie. Nie. – 3. Crie. Légat. – 4. Hotte. Pène. – 5. Ocrerai. Tr. – 6. Née. Afad. – 7. Suffirai. – 8. Absolution. – 9. Ire. Et. Nra. – 10. Lu. Frangin. – 11. Libre. St. – 12. Ereintante. – 13. Sanctifiés.

FRANÇOIS DORLET

anacroisés ®

N° 603

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille. Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse)



Horizontalement

1. AEFGNRTU. – 2. ACDELNO (+ 1). – 3. AEEGIP (+ 1). – 4. EEGINOSV (+ 1). – 5. AIILORV (+ 1). – 6. AAEFINST (+ 2). – 7. ADEORTU (+ 4). – 8. AEINNOST (+ 2). – 9. AFIOPTT. – 10. ACERSS (+ 7). – 11. EENSTUV. – 12. CCEEHOR (+ 2). – 13. ADFLORTT. – 14. AEIMORS (+ 4). – 15. ACIORTT (+ 2). – 16. AEFGINT (+ 2). – 17. EIISSSOT. – 18. EEINRTT (+ 7). – 19. ACEERUX. – 20. AAENNPSY

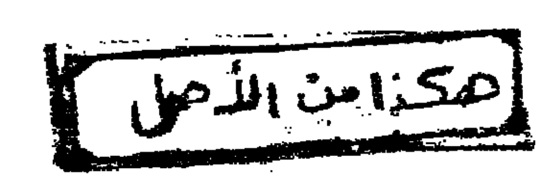
Verticalement

21. AEGOPST (+ 3). – 22. DEEIRTTU. – 23. CEIPRSTU (+ 1). – 24. AEGIRTU (+ 4). – 25. AAINORSV – 26. EEIRSTUV (+ 1). – 27. AAEHSST. – 28. AEEFNRTU. – 29. AAINST (+ 2). – 30. FIIOST. – 31. CEEIORSV (+ 1). – 32. AEEGILR (+ 7). – 33. EEILRTV. – 34. ADERSSTW. – 35. CEEGNOR (+ 2). – 36. AAINOTTX. – 37. EILOTV (+ 1). – 38. ADILOTY

SOLUTION DU N° 602

1. MEGAWATT. – 2. YAOURT. – 3. HEUREUX. – 4. ESTIMEZ. – 5. VOMITIF. – 6. ECOPER (PECORE). – 7. ENOUANT (TONNEAU). – 8. ERRERONS. – 9. TOMATE (EMOTTA). – 10. NUDISMES. 11. ISOTONE, adj. (atomes) ayant le même nombre de neutrons. – 12. NEUTRON (NUERONT). – 13. MESURAT (MUSATES MUTASSE). –14. ROSIFERE, qui apporte la rosée. – 15. LANIER, faucon femelle (LAINER). – 16. MUSCATS. – 17. PRESQUE. – 18. SEMEUSE. – 19. MEVENDUE. – 20. MIEVRETE. – 21. ACCEPTA. – 22. ENTOURER (RENOTEUR, RETOURNE, ROUERENT). – 23. NAITRAI (RAINAIT, RATINAI, TRAINAI). – 24. AMAREE. – 25. SUMMUMS. – 26. WESTERN. – 27. EUNUQUE. – 28. INOUIES. – 29. TREFONDS. – 30. USIONS (SUIONS). – 31. STEARATE. – 32. MOUTONS. – 33. METTENT. – 34. OSERAIE. – 35. ORFRAIE (FOIRERA, FORERAI). – 36. PLANANTE. – 37. RAMEUTER (RETAMEUR). – 38. EROTISE (SIROTEE). – 39. TUERIE. – 40. SCLEROSE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET



CULTURE

CINÉMA

La grand-messe des césars

La compression du sculpteur se révèle en général un excellent remontant pour les films primés

Malgré les onze nominations de *Trop Belle pour toi* et de *la Vie et rien d'autre*, aucun film ne domine la quinzième cérémonie de remise des césars qui doit avoir lieu dimanche 4 mars.

Cette année, l'objectif est de passer sous la barre des deux heures. Ce sera toujours mieux que le pensum des oscars américains (environ quatre heures). Mais il faut admettre que la cérémonie de remise des césars est soumise à l'impondérable et que, pour une Anémone (meilleure actrice pour *le Grand Chemin*, 1988) passant en coup de vent pour moquer l'assemblée réunie, il y a *en général* une Hélène Vincent (meilleur second rôle féminin pour *La vie est un long fleuve tranquille*), qui évoque pendant de longues minutes les joies de la vie dans les Pyrénées.

Cette année, les tâches de maître de cérémonie (il annonce la catégorie que l'on va récompenser) et de parrain (il remet le césar), incomberont aux mêmes. Le temps libéré sera consacré à un bêtisier des césars. Pour le téléspectateur, l'important est que ce bêtisier s'enrichisse de quelques cafouillages impromptus, que le réalisateur aille débusquer dans la salle les mines déconfites ou extatiques, tout ce qui fait le charme du direct. (Le contrat entre l'Académie des arts et des techniques du cinéma et Antenne 2 arrive à expiration et TF1 ne cache pas son intérêt. En attendant, elle sera diffusée dimanche soir afin de ne pas subir de plein fouet la concurrence des variétés de TF1).

En voulant conjurer ce charme, Stéphane Fraisse (jeune espoir masculin pour *Chouans*, 1988), avait failli le dissiper. Apprenant sa nomination, il avait demandé à Georges Cravenne, *secrétaire général* de l'Académie, la permission de venir chercher son trophée – au cas où il le remporterait – en exécutant une cascade. Et quand on le vit s'abattre sur la scène du Grand Rex après avoir traversé la salle au bout d'une corde, des centaines de milliers de téléspectateurs, après avoir applaudi la cascade se persuadèrent que Stéphane Fraisse avait été prévenu de sa victoire.

Excepté l'huissier de justice qui préside au dépouillement du scrutin, personne n'est censé en connaître les résultats avant l'ouverture de l'enveloppe. Voilà pourquoi Josiane Balasko n'assistera pas à la cérémonie : avec une « *partenaire pour adversaire* » (Carole Bouquet, également nommée dans la catégorie meilleure actrice pour *Trop belle pour toi*), elle se refuse à passer une soirée inconfortable, sans en faire une question de principe.

Les membres de l'Académie ont d'abord choisi les nommés dans chaque catégorie. Pour les césars « techniques » et les courts-métrages, seules les catégories concernées ont voté pour leurs confrères. Une fois dépouillés les bulletins de ce premier tour (Georges Cravenne annonce une participation d'environ 50 %), le scrutin d'où sortira le palmarès est organisé. Tous les votes sont parvenus par correspondance chez l'huissier depuis le 18 février.

Au second tour, l'Académie annonce une participation moyenne de 70 % parmi ses deux mille cinq cents membres. Après les polémiques qu'avait provoquées la cooptation des membres lors de sa création, l'Académie des arts et techniques du cinéma, association régie par la loi de 1901, a vu sa composition s'élargir jusqu'à inclure la quasi-totalité des professionnels du cinéma. Pour y appartenir, il faut avoir participé à deux films ou faire acte de candidature et être parrainé par deux membres. Après avoir suscité les mêmes réticences que l'oscar, le césar a trouvé sa place. Comme le dit Romain Goupil, plutôt réservé sur le principe de la compétition : « *L'hostilité des certains dépasse de beaucoup l'enjeu.* » Certains ignorent l'événement, ce qui chagrine fort Georges Cravenne qui préfèrera toujours une provocation (Anémone) à une absence (Miou-Miou), mais les polémiques se sont atténuées.

Second souffle

Au fur à mesure que le corps électoral s'élargissait, la voie moyenne entre le succès populaire et le succès critique l'a presque toujours emporté. D'autant que les membres de l'Académie sont loin d'être tous les cinéphages assidus et qu'ils ont souvent vu les mêmes films que le tout-venant des spectateurs. Cette année, certains producteurs ont essayé de contrebalancer cette tendance au conformisme en organisant des projections de leurs films *(le Crime d'Antoine, Baptême, Force majeure...)* mais ces phénomènes, inspirés de mœurs hollywoodiennes, tout comme celui des campagnes publicitaires dans la presse professionnelle, restent marginaux.

Le 27 février 1982, des millions de téléspectateurs entendent parler d'un film pour la première fois. A l'affiche depuis près d'un an, *Diva*, de Jean-Jacques Beinex, poursuit une carrière discrète, selon les critères de l'époque, avec cent soixante mille entrées sur Paris. Dans les semaines suivantes, la fréquentation triple. Les tribulations du petit postier au pays des gangsters devient un film culte qui va rester à l'affiche pendant des années et l'air de la Wally trotte encore dans les têtes. Miracle ? Vaste opération publicitaire ? *Diva* a simplement obtenu le césar du meilleur premier film. Jamais, l'« effet césar » n'avait pris une telle ampleur. Il est très chic de dire, à l'époque, que l'on a vu le film avant son sacre.

Depuis 1978, la compression du sculpteur César (prix de revient unitaire 4 000 francs) n'est plus seulement un bibelot qui fait joli sur la cheminée (mais qui finit par rouiller prétendent certains). Elle se révèle un excellent remontant pour les œuvres primées. A mesure que l'institution grandit l'effet s'accentue. En 1976, année de naissance des césars, *le Vieux Fusil*, de Robert Enrico – meilleur film, meilleur acteur, Philippe Noiret – qui n'est plus projeté à Paris fait un retour remarqué, mais encore timide. En 1984, *Tchao pantin*, de Claude Berri (Coluche, meilleur acteur), qui a déjà fait plus de 600 000 entrées en huit semaines à Paris, connaît un second souffle : dans la semaine qui suit la cérémonie, la fréquentation hebdomadaire est multipliée par cinq. Le film tiendra trente et une semaines à l'affiche et fera 850 000 entrées dans la capitale.

Après vingt-quatre semaines de présence dans les salles, *Trois hommes et un couffin*, de Coline Serreau – meilleur film, meilleur scénario, meilleur second rôle masculin (Pierre Arditi) – attire près de deux fois plus d'amateurs que la semaine précédente. Le film a déjà fait 1,8 million d'entrées. *Sans toit ni loi, Péril en la demeure, la Rose pourpre du Caire, le Thé au harem d'Archimède*, tous primés doublent leurs scores de la semaine précédente.

Les césars n'ont jamais forcé personne à aller au cinéma. Les Français ont boudé *La Diagonale du fou*, de Richard Dembo, meilleure première œuvre en 1985 et continueront de le faire après que le film aura remporté le Prix Louis-Delluc et l'oscar de la meilleure œuvre étrangère.

Ce coup de pouce à la gloire a perdu de sa vigueur. L'Académie vole de plus en plus au secours du succès. Certains films (*Thérèse, Camille Claudel*) arrivent à la cérémonie en ayant déjà fait le *plein de leurs spectateurs*. Voilà plusieurs années qu'un petit film (comme *Diva* ou *Rue Cases-nègres)* n'a pas bénéficié de l'effet césar, que l'Académie les ait ignorés ou qu'ils se soient retrouvés au palmarès, coincés entre des films multimillionnaires en entrées.

Les retombées sur les carrières sont plus difficiles à évaluer. Dans la catégorie technique, la reconnaissance est un témoignage de qualité, l'occasion pour un chef opérateur ou un ingénieur du son d'augmenter ses tarifs. Certains comédiens primés peuvent entrevoir une nette amélioration de leur niveau de vie. Eric Rochant, nommé cette année pour *Un monde sans pitié*, est déjà reparti avec un césar du meilleur court- métrage en 1988 pour *Présence féminine*, d'ailleurs couronné dans tous les festivals où il a concouru.

En 1990, la compétition est ouverte. Il est peu probable que l'on assiste à un raz-de-marée type *Dernier Métro* (1981) ou *Au revoir les enfants* (1988). La crise du cinéma y est sans doute pour quelque chose. L'avalanche de nominations sur *Un monde sans pitié* (film, première œuvre, scénario, comédiens...) illustre le peu de choix qui s'offrait aux votants dans les catégories qui devraient représenter le cinéma français de demain.

BENEDICTE MATHIEU et THOMAS SOTINEL

Parmi les prétendants

Meilleur film

Monsieur Hire, de Patrice Leconte ; *Nocturne indien*, d'Alain Corneau ; *Trop belle pour toi*, de Bertrand Blier ; *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant ; *La Vie et rien d'autre*, de Bertrand Tavernier.

Meilleure actrice

Sabine Azéma, *la Vie et rien d'autre* ; Josiane Blasko, *Trop belle pour toi* ; Emmanuelle Béart, *les Enfants du désordre* ; Sandrine Bonnaire, *Monsieur Hire* ; Carole Bouquet, *Trop belle pour toi*.

Meilleur acteur

Jean-Hugues Anglade, *Nocturne indien* ; Michel Blanc, *Monsieur Hire* ; Gérard Depardieu, *Un monde sans pitié* ; Philippe Noiret, *la Vie et rien d'autre*.
Lambert Wilson, *Hiver 54*.

Meilleur premier film

Peaux de vache, de Patricia Lvoff ; *la Salle de bain*, de John Lvoff ; *la Soule*, de Michel Sibra ; *Suivez cet avion*, de Patrice Ambard ; *Tolérance*, de Pierre-Henry Salfati ; *Un monde sans pitié*, d'Eric Rochant.

Meilleur espoir féminin

Dominique Blanc, *Je suis le seigneur du château* ; Isabelle Gélinas, *Suivez cet avion* ; Vanessa Paradis, *Noce blanche* ; Mireille Perrier, *Un monde sans pitié* ; Valérie Stroh, *Baptême*.

Meilleur espoir masculin

Yvan Attal, *un Monde sans pitié* ; Jean-Yves Berteloot, *Baptême* ; Thierry Fortineau, *Comédie d'été* ; Melvil Poupaud, *la Fille de quinze ans* ; Philippe Volter, *les Bois noirs*.

Meilleur film étranger

Cinéma paradiso, de Giuseppe Tornatore ; *les Liaisons dangereuses*, de Stephen Frears ; *Rain Man*, de Barry Levinson ; *Sexe, mensonges et vidéo*, de Steven Soderbergh ; *le Temps des gitans*, d'Emir Kusturica.

MUSIQUE

Boulez chez Chostakovitch

Grand succès pour la première tournée russe de l'Ensemble InterContemporain

Comme pour se mettre à l'unisson de la situation politique, le dégel est précoce cette année à Leningrad. La Néva est libre et charrie les énormes glaces brisées du lac Ladoga, comme les vieux dogmes des conservateurs ; le sol de la ville, construite sur des marécages, se soulève de toutes parts, défoncé par les files de camions qui roulent toute la nuit en faisant du slalom entre les cratères.

Dégel aussi dans la musique. Pour la première fois, Moscou et Leningrad ont accueilli l'Ensemble Intercontemporain, venu leur présenter dix œuvres inconnues en URSS, qui ne correspondent guère à ce qu'on entend dans les enceintes officielles. Et, miracle, le Conservatoire de Moscou et l'Union des compositeurs se sont disputé l'honneur de recevoir Boulez ! C'est finalement Tikhon Khrennikov, le tout-puissant dictateur des créateurs depuis Staline, qui l'a emporté. Pour une fois, Chostakovitch dans sa tombe a dû bien rire.

Mais il a eu sa revanche, car c'est au Conservatoire de Leningrad, dont il est l'une des gloires, que Boulez a reçu le meilleur accueil. Le patron de l'IRCAM y a signé avec le directeur, Vladislav Tchernouchenko, une importante convention, au nom de « *l'idée de la création de la Maison européenne commune et de l'idée des processus communs de la musique et de l'enseignement* ». Cette convention prévoit notamment des stages de compositeurs soviétiques à l'IRCAM, l'organisation de conférences scientifiques sur l'emploi des nouvelles technologies et une coopération entre les interprètes des deux parties.

Cette tournée, financée par l'Association française d'action artistique du ministère des affaires étrangères (1), a donc été un succès, même si elle a parfois fait trembler les responsables sur le plan pratique, car, dans ce pays où la bureaucratie reste encore reine pour quelque temps, rien n'est jamais sûr, ni un avion, ni un dédouanement (les machines peuvent être bourrées d'armes ou de stupéfiants), ni un tampon sur un visa.

Public amoureux

Mais ce n'est rien en regard de la curiosité et de la ferveur suscitées par cette tournée dans des salles le plus souvent pleines de très jeunes gens qui découvraient pour la plupart cette musique. Au premier concert de Moscou, l'atmosphère avait paru un peu froide ; renseignement pris, les organisateurs avaient imprimé trop peu de programmes, les auditeurs ne savaient pas ce qu'ils entendaient et à quel moment applaudir *le Marteau sans maître* (huit occasions de se tromper) ! Mieux averti, le public de la Philharmonie de Léningrad fit un triomphe à l'œuvre de Boulez, comme si c'était la *7e Symphonie* de Chostakovitch.

Face au célèbre Kirov, sur la place des Théâtres, le conservatoire Rimski-Korsakov est installé depuis 1862 dans un bel hôtel néo-classique en marbre, comme tant de vieux palais de Saint-Pétersbourg ; et il a vu défiler bien des gloires, Anton Rubinstein, Tchaïkovski, Leschetitzki, Glazouvov, Prokofiev, Mravinski, Nesterenko, Temirkanov, même si Stravinski refusa d'y mettre les pieds...

Mais la salle de concert jure avec ce vénérable bâtiment ; elle est curieusement modern-style, sans goût ni grâce, avec un mur de scène lépreux. Et l'acoustique n'y est guère protégée : dans *The Unanswered Question*, de Charles Ives, un ténor cocoricant est venu donner la « réponse » hors les murs.

Il n'aurait pas eu sa place ensuite dans *Tema*, de Donatoni, qui occupe tout le terrain, merveilleux assemblage de petits microcosmes vibrionnaires qui colorent le déroulement du temps avec des traits, des courbes, des taches, des étoiles filantes, dessinant une musique pimpante, humoristique ou sportive, sans alanguissement.

A l'opposé, *Diadème*, de Marc-André Dalbavie (1961), œuvre réalisée à l'IRCAM, pour alto solo, instruments et électronique en direct, joue plutôt sur des atmosphères lyriques, par vagues lourdes, longues, montant parfois en tempête, avec de beaux contrastes de couleurs et de lumière.

Mais le public de Leningrad est surtout tombé amoureux des *Messages de feu demoiselle R.V. Troussova*, de Gyorgy Kurtag (commande de l'EIC, créée en 1981) sur des poèmes russes de Rimma Dalos, vingt et une pièces légères comme des bulles de savon, où la voix irisée de Phyllis Bryn-Julson rebondissait sur les raffinements inouïs de l'Ensemble Intercontemporain, tintant comme un cristal sous les doigts de Boulez.

Après chaque concert, les étudiants venaient parler avec les artistes, les compositeurs (car l'EIC avait eu l'excellente idée d'emmener trois jeunes créateurs, Dalbavie, Stroppa et Manoury) et les techniciens ; la fameuse 4 X en particulier captivait l'attention après la brillante démonstration donnée par *Jupiter*, de Philippe Manoury (1952), où elle dialogue avec la flûte magique de Pierre-André Valade : plantureux décor sonore où la flûte est prolongée à l'infini par la machine. Une œuvre très forte, bien contrôlée, qui parfois déchaîne des démons.

Traiettoria, de Marco Stroppa *(1959)*, souffrait malheureusement d'une mauvaise acoustique pour sa bande réalisée par ordinateur, qui se mélangeait mal avec le piano médiocre sur lequel Pierre-Laurent Aimard accomplissait pourtant des prodiges. Plus heureux, Boulez, malgré la défaillance d'un émetteur, séduisait le public dans *Dialogue de l'ombre double* dont la perfection d'épure était remplie par le clarinettiste André Trouttet d'un lyrisme solaire.

Ainsi s'achevait, par trois œuvres composées à l'IRCAM, la première tournée de l'Ensemble Intercontemporain en URSS. Mais Pierre Boulez est encore à Moscou où, à l'invitation de M. Koulikov, directeur du Conservatoire, il fait travailler par l'orchestre des élèves trois œuvres du vingtième siècle, *Petrouchka* (version originale), les *Six pièces pour orchestre, op. 6*, de Webern, et *la Mer*, de Debussy, dont, à part cette dernière, il n'existe même pas de partitions en Russie.

JACQUES LONCHAMPT

(1) L'AFAA a payé tous les frais de voyage et de plateau de cette troupe fort nombreuse de musiciens et de techniciens, qui emportait un matériel très sophistiqué, dont la fameuse 4 X (deux camions de 60 m³). Goskonzert réglait les frais de séjour et de transport à l'intérieur de l'URSS.

▶ L'Ensemble intercontemporain poursuit sa conquête des pays de l'Est. Il sera à Prague les 28 et 29 mai.

□ **Explication.** – Nos lecteurs auront pu constater (*le Monde* du 1er mars) *une contradiction entre* les indications données par Jacques Lonchampt et celles fournies par Anne Rey sur les rapports entre Pierre Bergé et Daniel Barenboïm, à propos de l'Opéra-Bastille. Cette contradiction correspond à deux temps de cette affaire quelque peu ubuesque : *une information donnée* mardi à J. Lonchampt par Pierre Bergé lui-même, puis un démenti de cette information communiqué ensuite par D. Barenboïm à Anne Rey.

CULTURE

THÉATRE

Le prof de Saint-Brieuc

Marcel Maréchal reprend pour la troisième fois « Cripure » de Louis Guilloux. Une réussite

Louis Guilloux, l'auteur de *Cripure*, se sentait-il *« Breton en France et Français en Bretagne »*, comme il l'a dit de l'un de ses personnages ? Qui sait ? Il était né à Saint-Brieuc, la dernière année du siècle. Son père était cordonnier, comme celui de Giono.

En classe de troisième, Guilloux, au lycée de Saint-Brieuc, suivit une fois par semaine les cours de morale obligatoires que donnait le professeur de philosophie, Georges Palante. Palante avait écrit plusieurs beaux livres de philosophie, il tenait la rubrique de philosophie dans la revue *le Mercure de France* (André Gide, qui fut l'un des auteurs du *Mercure*, a mis un phrase de Georges Palante à la première page de son roman *les Caves du Vatican*).


ALAIN BAUVAN

Cripure, d'après le roman de Louis Guilloux, *le Sang Noir*, est pour une part une évocation, un souvenir affectueux, de Georges Palante. Comme Palante, Cripure est professeur de lycée ; comme Palante, il souffre d'une difformité des pieds qui lui fait la marche difficile. Cripure, comme Palante, exerce un ascendant très profond sur certains de ses élèves. Comme lui, il voit très peu de gens, est très attaché à ses chiens, cultive presque la pauvreté et la douleur comme des garanties contre un laisser-aller. Et, comme Palante, Cripure se suicide d'une balle de revolver.

« Georges Palante s'est tué le 5 août 1925 », écrit Louis Guilloux. A la suite d'une altercation, un duel devait avoir lieu. Guilloux raconte : *« Un procès-verbal, parfaitement honorable pour chacun des deux adversaires, prévint la rencontre. Pendant quelques mois, tout parut oublié. Mais Palante se mit à penser que ce procès-verbal le déshonorait. Il n'a pas pu survivre à cette pensée, et il s'est tué. »*

En 1933, Louis Guilloux écrit : *« Palante. Il ne s'est pas écoulé un jour, depuis qu'il s'est suicidé, que je n'aie pensé à lui et, souvent, rêvé de lui la nuit. »*

Toutefois, dans *Cripure*, et surtout dans le grand roman *le Sang noir*, le professeur suicidaire manifeste une brusquerie, sexuelle et générale, en particulier envers sa servante et compagne Maïa, que rien ne permet d'attribuer au philosophe Georges Palante.

Louis Guilloux situe d'autre part sa pièce pendant la première guerre mondiale. Il nous dit que 1917 est *« la dernière année du dix-neuvième siècle, la première du temps des assassins »*.

« Année de la prise du pouvoir par les bolcheviques en Russie », précise-t-il, et, dans certaines de nos armées, *« année des mutineries »*. Dans *Cripure*, le fils du proviseur du lycée, un mutin, est passé par les armes, et il y a le récit de l'exécution d'un mutin dans un autre livre de Guilloux, *Dossier confidentiel*, qui est lui aussi autobiographique : récit des années de guerre vécues à Saint-Brieuc par le jeune Louis Guilloux. Il y a, dans ce livre, la vision d'une arrivée d'un convoi de blessés (une aile du lycée a été transformée en hôpital).

« Les blessés étaient indifférents, écrit Guilloux. *Leurs yeux grands ouverts, brûlés de fièvre, ne regardaient nulle part. Ils appartenaient à un autre monde, un monde où ils ne pouvaient plus accepter la compassion de personne. »*

Brancards des grands blessés dans les couloirs du lycée, détresse du proviseur et récit des mutineries, rencontre à chaque instant du maire de Saint-Brieuc, qui porte aux familles les annonces des trépas : le lycéen Louis Guilloux est profondément révolté par l'attitude de la plupart des professeurs, qui serinent aux élèves : *« Cette guerre est la guerre du droit. »*

Le Sang noir, de Louis Guilloux, est une grande chose. Il y a eu, dans les années 30, une suite d'œuvres fondamentales : *Voyage au bout de la nuit*, de Céline ; *la Nausée*, de Sartre ; *les Vraies Richesses*, de Giono. Le livre de Guilloux est du nombre. Ces œuvres apportent une méditation réfléchie, fiévreuse, sur le monde réel de l'entre-deux-guerres.

Des images, des mirages brusques

Marcel Maréchal présente pour la troisième fois, après 1967 à Lyon et 1977 à Paris, une mise en scène de *Cripure* : Guilloux avait écrit lui-même cette adaptation théâtrale du *Sang noir*. C'est que Maréchal est resté habité par cette figure de Palante-Cripure dont Guilloux nous dit pourtant – ce qui ne rejoint certes pas Maréchal – que, *« mal doué pour des luttes, il se rangeait parmi les faibles et les lents, promis à toutes les défaites. Mais la défaite même, il la désirait en secret »*.

La pièce de Guilloux est très étonnante. L'auteur n'a pas eu l'envie de réaliser une « réduction » du roman, qui est très fouillé, très riche de dizaines d'actions entrecroisées. Il a évité le récit discursif, l'intrigue construite. De cette ville de Saint-Brieuc, de son océan, de ses navires qui vont et viennent, du vent et du ciel gris, de la guerre au loin et présente, des soldats russes encasernés ici et dont les chants charment et inquiètent la ville, des femmes qui assurent les travaux, des enfants, des professeurs qui sont souvent des retraités rappelés, Louis Guilloux a choisi de nous donner des touches, des touches violentes mais fugitives, des images, des mirages brusques. Les décors nocturnes d'Alain Batifoulier donnent la vie intime des maisons, la tristesse froide des docks et des navires à quai.

Cripure est l'un des plus grands rôles de Marcel Maréchal. Il y a une rencontre très rare entre l'acteur et son rôle.

Dans cette soirée faite d'apparitions et de disparitions, il fallait une danse de figures nettement indiquées et attachantes. C'est réussi, Michel Demiautte, Michel Ouimet, Jean-Paul Bordes, Guy Jacquet, Angelo Bardi, composent une parade éblouissante.

Mais l'émotion de ce spectacle repose sur la présence exceptionnelle de Tatiana Moukhine, la compagne de Cripure. Tatiana Moukhine, quoi que ce soit qu'elle joue – coudre un bouton, verser la soupe, serrer contre son cœur un agonisant, chanter trois notes, – fait s'élever dans l'air du théâtre un prodige de clarté, de jeunesse d'esprit, d'harmonie. L'alliance d'une poésie inimaginable et d'une vérité innocente. Et, étrangement, l'air de rien, presque même une désinvolture. C'est sidérant.

MICHEL COURNOT

▶ La Criée, Marseille, 20 h 30. Dimanche 15 heures. Relâche lundi. Jusqu'au 31 mars. Tél. : 91-54-74-54.

Lluis Pasqual jour J

Après une mission de préfiguration au Théâtre de l'Europe le metteur en scène espagnol en prend officiellement la direction

Le 28 février, Antoine Vitez, administrateur, fêtait la dernière représentation de *l'Émission de télévision* de Michel Vinaver, dernière représentation de la Comédie-Française à l'Odéon. Le 13 mars, avec *l'Antiphon* de Djuna Barnes, dans la mise en scène de Daniel Mesguish, encore coproduction de la Comédie-Française, commence la saison – saison transitoire – du Théâtre de l'Europe. La veille, le nouveau directeur, Lluis Pasqual, doit annoncer ses projets.

Depuis le 10 octobre, date à laquelle il a été nommé, Lluis Pasqual a été chargé d'une « mission de préfiguration ». C'est-à-dire ? *« Je suppose que ce serait différent pour un Français*, explique-t-il, *mais moi qui suis espagnol, il a fallu que j'apprenne à comprendre ce que c'est que d'être français. C'est vrai, je parle votre langue. Grâce à un professeur, je l'ai connue à travers Piaf et* les Chaises *de Ionesco. La première ville hors d'Espagne où je suis allé, c'était Paris. Paris pour le théâtre et les livres. Perpignan pour les films : c'était le circuit d'un Espagnol sous Franco. »*

Plus tard, Luis Pasqual a travaillé en Pologne, en Italie avec Giorgio Strehler. Directeur du centre dramatique de Madrid, il a présenté pour le Théâtre de l'Europe *Lumières de Bohême* de Valle Inclan, *El Publico* de Garcia Lorca. Et à Avignon, *Edouard II* de Marlowe. Puis il a mis en scène *Comme il vous plaira* à la Comédie-Française : *« Un cadeau »*, dit-il.

« Mais je voulais connaître la France au-delà de la profession. Comment vous regardez, comment vous mangez, comment on travaille, quelles sont les choses qui paraissent absolument normales, évidentes. J'en apprécie une, dont vous ne vous rendez pas compte : votre générosité active, qui vous amène à confier la Pyramide du Louvre à un architecte chinois, par exemple. L'internationalisme de Paris témoigne d'une ouverture d'esprit énorme. Il est vrai aussi que ce qui se fait ici est francisé. On commence à m'appeler « Pascal... »

« Improviser sur les événements »

« Par rapport à l'Europe, j'ai eu la chance d'en vivre le bouleversement ici, de voir comment on est informé. Je me souviens avoir dit que le sigle du Théâtre de l'Europe devrait être une série de points d'interrogation. C'était prémonitoire. J'essaie de comprendre ce que c'est que l'Odéon. Je dois me débarrasser de sa mythologie. C'est-à-dire pour moi, la prise de l'Odéon en mai 68. On me l'a racontée comme s'il s'était agi de 1789 et de la Bastille. J'entendais parler pour la première fois du mouvement étudiant. Nous ne savions rien, nous n'étions pas informés. Quand j'ai commencé à me renseigner, tout le monde me disait « C'est le plus beau théâtre de Paris » *et après on n'ajoutait plus rien. Une chose est certaine, quand on remonte la rue et qu'on aperçoit le bâtiment, on sait que c'est un théâtre, ça ne peut être qu'un théâtre comme une église ne peut être qu'une église. »*

» Pourtant j'ai beaucoup hésité. Je me suis demandé si l'architecture, d'une part, et de l'autre la structure « théâtre national » *conviennent à la création contemporaine. A Madrid, le centre dramatique est plus souple. Je pense aussi que l'on est prisonnier d'une obsession : la planification. On est obligé, comme à l'Opéra, de prévoir les programmes deux ou trois ans à l'avance. C'est aberrant. L'art doit être capable d'improviser sur les événements, sinon il court à une sorte d'abstraction intemporelle.*

» Il faut s'adapter et tenter de modifier la tendance pour se montrer capable de répondre à temps, à ce qui se passe et va se passer en Europe. Le problème est économique, c'est sûr ; mais pas seulement. Nous n'avons pas à définir l'Europe, il nous faut la reconnaître. Reconnaître ce que l'on appelle les « identités » et qui, justement, restent intraduisibles, qui se retrouvent dans les différentes façons de jouer. Le jeu des comédiens est toujours la quintessence des façons d'être. Faut-il les préserver religieusement, les confronter, les bousculer ? Qu'est-ce qui fait que le public se déplace en un temps où l'habitude d'aller au théâtre, en tant qu'habitude, s'est perdue. Le Théâtre de l'Europe devra bien répondre à ces questions s'il veut à son tour être reconnu. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

COMMUNICATION

A la suite des difficultés du « Temps de la finance »

Le groupe NCM Communication dépose son bilan

Trois jours après avoir décidé de suspendre la parution du quotidien économique et boursier *le Temps de la Finance* à la suite du *« retrait brutal »* de deux de ses actionnaires (*le Monde* du 28 février), le groupe NCM Communication a annoncé son dépôt de bilan. C'est M. Nicolas Miguet, PDG de ce groupe créé fin 1986, qui a fait part de cette décision aux quatre-vingt-treize salariés, réunis en assemblée générale jeudi 1er mars.

Pour le jeune patron de presse qui débuta sa carrière à *Investir* avant de lancer son propre groupe, il s'agit d'*« une mesure protectrice pour l'entreprise »*. *« Depuis la suspension du* Temps de la Finance, nous a-t-il indiqué, *de nombreux créanciers ont fait pression sur nous. Le dépôt de bilan nous évite d'être mis en faillite judiciaire, il nous permet de geler nos dettes et de réfléchir à la relance. Mais nous continuons l'exploitation de nos titres, et* le Temps de la Finance *paraîtra, comme prévu, dans* Business Bourse *de cette semaine. »*

NCM Communication, dont le chiffre d'affaires 1989 était légèrement supérieur à 45 millions de francs, a besoin de 10 millions de francs pour éponger ses dettes. Hormis *le Temps de la Finance*, qui a enregistré un important déficit – 21 millions de francs en cinq mois d'exploitation, – les autres activités du groupe (les magazines *Business Bourse* et *Vous et votre argent*, diffusés respectivement à 41 689 exemplaires et 43 000 selon l'éditeur, la lettre confidentielle *la Bourse*, qui dispose de 1 350 abonnés, et les services télématiques B-Bourse et LTF) sont bénéficiaires.

Le patron de NCM Communication compte présenter un plan de reprise, dès le mois d'avril, à l'administrateur judiciaire qui sera prochainement nommé à la tête du groupe. Il entend aussi relancer *le Temps de la Finance*, *« qui a réussi en cinq mois à passer de 0 à 14 000 exemplaires vendus »*. Cependant, la suspension de la parution du quotidien, passé à la formule hebdomadaire, risque de peser gravement sur l'Imprimerie de la presse société nouvelle (IPSN). Le quotidien économique représentait en effet 33 % du chiffre d'affaires de cette imprimerie gérée par le Syndicat du livre CGT qui fabrique aussi *l'Argus automobile, l'Agefi, le Petit Meunier*.

Y.-M. L.

Lancement de Radio Malopolska Fun à Cracovie

M. Robert Hersant crée la première radio franco-polonaise

Inaugurée officiellement mardi 27 février en présence de représentants du gouvernement de Varsovie, la première radio privée de Pologne s'appelle Radio Malopolska Fun. Fruit d'une association entre le réseau français Fun de M. Robert Hersant et les anciens animateurs de la radio clandestine de Solidarnosc, elle émet depuis le 15 janvier en modulation de fréquence sur la région de Cracovie.

CRACOVIE

de notre envoyée spéciale

Les anciens pirates ... et M. d'Ornano. Le rapprochement, avouons-le, paraissait *a priori* incongru. Sur un podium dressé, mardi 27 février, sous les voûtes d'un club estudiantin donnant sur la place du grand marché de Cracovie, représentants de Solidarnosc et du groupe Hersant pactisaient. Quelques nez et visages rieurs collés aux vitres laissaient apercevoir, dehors, sur la plus vieille place de marché moyenâgeuse d'Europe, plus d'un millier de très jeunes gens sautillant dans le froid, en attendant un message de la Radio Fun et peut-être la distribution de places pour le concert du soir.

A l'intérieur du club, les discours se sont donc succédé, tantôt enflammés, comme ceux des élus de la région - *« L'Europe, Fun le prouve, approche de Cracovie, Cracovie approche donc de l'Europe »* – tantôt émus, comme celui du fondateur de l'ancienne Radio Solidarnosc : *« Dix ans ...* dit-il, *voilà près de dix ans que nous attendons de pouvoir faire librement notre radio. Nous avons beaucoup lutté. Certains ont même passé une partie de ce temps en prison. Et voici que Fun Malopolska incarne la continuation de notre radio clandestine ... C'est une joie inimaginable et un formidable espoir. »* Souriant devant ce jeune barbu au ton grave aujourd'hui PDG de la station – M. Stanislaw Tyczynski, – M. Michel d'Ornano, représentant de M. Hersant, prit la parole en polonais, demandant que Dieu bénisse la nouvelle radio à qui il souhaitait bon vent ...

Les officiels – parmi lesquels plusieurs parlementaires et représentants du gouvernement polonais – se retrouvèrent devant un buffet avant une série de réunions organisées à l'initiative de Fun qui mirent en présence des membres de la chambre de commerce et d'industrie de Cracovie et des représentants d'entreprises françaises.

Le groupe Hersant a donc joué de vitesse. Pour un investissement mineur – de l'ordre de 5 millions de francs, précise M. Benoît Sillard, le directeur général de Fun – il prend pied en Pologne, allié aux partenaires les plus légitimes qui puissent être aujourd'hui. Il n'attend guère de profit ; tout juste, dit-il, l'autofinancement de la station d'ici trois à cinq ans. Une station actuellement bien peu coûteuse puisqu'elle ne fait que rediffuser sur une fréquence officielle le programme français reçu grâce à une large antenne parabolique installée à une trentaine de kilomètres de Cracovie.

La législation sur le monopole de la radio-télévision d'Etat étant toujours en vigueur en Pologne, la production de programmes polonais est strictement interdite, et les partenaires de Fun, réunis dans l'association KFKS, devront attendre pour pouvoir introduire dans le programme musical français leurs propres émissions. Des reportages et des informations, promettent-ils. *« Pas question de casser le rythme de Fun*, précise Alexandra, une ancienne journaliste de Radio Solidarnosc. *On s'adresse à la jeunesse et il faut donc de la musique. Mais notre regard sur l'actualité n'aura rien à voir avec celui d'une radio d'Etat. Nous tenons à garder notre esprit de clandestin. »*

« Un événement d'ordre politique »

Fidélité mais adaptation ; ni rupture ni compromissions. C'est ce que plaident les anciens qui, le 16 décembre 1981, soit trois jours seulement après l'instauration de l'état de guerre, avaient lancé la radio Wolna Polska (Pologne libre) dans l'intérieur même de l'usine de Nova-Huta, à destination des métallurgistes en grève et malgré les cordons de la milice et de l'armée. *« Les urgences ne sont plus les mêmes. Mais nous voulons être prêts pour le jour où les radios ici seront libres*, affirme Ian Ciesielski, de Solidarnosc. *Le groupe Hersant nous en donne les moyens. »*

« Enfin de la concurrence pour perturber ou pour stimuler les radios d'Etat, se réjouit, enthousiaste, M. Krzysztof Kozlowski, sénateur de Cracovie. *Il faut écraser tous les monopoles, surtout les monopoles d'Etat et surtout dans le domaine des médias. »*

Invité d'honneur de la soirée d'inauguration, M. Janowski, le vice-premier ministre, ne mettait guère plus de mesure dans ses propos. *« L'arrivée de Fun est bel et bien un événement d'ordre politique*, dit-il. *Il fallait bien que l'impulsion vienne de l'étranger... Espérons que Fun Malopolska redonnera ici une impulsion au français et lui permettra de reprendre la place que l'affreuse langue anglaise tend à lui rafler ! »*

M. Janowski sera peut-être déçu lorsqu'il s'apercevra que près de 80 % de la programmation de Fun est constitué de musique anglo-saxonne. Mais le groupe Hersant, lui qui continue de prospecter à l'Est de nouveaux débouchés, ne peut que se réjouir de ces parrainages. Ses recherches d'alliances et d'appuis pour créer déjà en Pologne un nouveau quotidien ne peuvent qu'en être favorisées. Quant au lancement de Fun Malopolska, ce n'est, assure-t-il, que l'amorce d'un développement de stations FM à l'Est, les prochains lancements devant avoir lieu à Prague, à Budapest et à Bratislava...

ANNICK COJEAN

AGENDA

CINÉMA

VENDREDI 2 MARS

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

La Ressortie des dictionnaires de Georges Sadoul : l'Intendant Sansho (1954, v.o. s.t. anglais), de Kenji Mizoguchi, 16 h ; les Amours d'une blonde (1965, v.o. s.t.f.), de Milos Forman, 19 h ; les Ecrans de la liberté, 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

Le Cinéma cubain : P.M. (1960, v.o. s.t.f.), de Saba Cabrera Infante et Orlando Jiménez Leal ; El Joven Rebelde (1961, v.o. s.t.f.), de Julio Garcia Espinosa, 14 h 30 ; la Odisea del general José (1968, v.o. s.t.f.), de Jorge Fraga, 17 h 30 ; El Arte del tabaco (1974, v.o. traduction simultanée), de Tomas Gutierrez Alea ; Pedro cero por ciento (1980, v.o. traduction simultanée), de Luis Felipe Bernaza ; Siete muertes a plazo fijo (1950, v.o. traduction simultanée), de Manuel Alonso, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles
(40-26-34-30).

Les Métiers de Paris : Paulette et Néness (1984) de Yann Piquer, Paris métiers (1983) de J.-R. Zamponi, P.-Y. Schaefer, L. Roy, l'Impossible Monsieur Pipelet (1955) d'André Hunebelle, 14 h 30 ; Petits Métiers : les Petits Métiers de Paris (1933) de Pierre Chenal, Portraits -la Matelassière (1988) d'Alain Cavalier, Boulevard du cri (1987) de Thierry Binisti, les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, Portraits -la Rémouleuse (1986) d'Alain Cavalier, 16 h 30 ; Artisans du meuble : Du côté de la Bastille (1965) d'André Voisin, la Passion du bois (1987) d'Alain Tizon, les Mohicans du Faubourg-Saint-Antoine (1978) de Denis Chegaray, 18 h 30 ; Ferrailleurs : Faut qu'ça roule (1989) de Mourad Hallouche, Max et les Ferrailleurs (1971) de Claude Sautet, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ADRÉNALINE, LE FILMS (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA BAULE - LES PINS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHACUN SA CHANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

CORPS PERDUS (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

CRIMES ET DÉLITS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LE DINDON DE LA FARCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EDEN MISERIA (Fr.-Por.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

ENTRE CIEL ET TERRE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

JOHANNA ET LA SORCIÈRE (Autr., v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAMAN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MERY POUR TOUJOURS (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; v.f. : Club, 9e (47-70-81-47).

LA MESSE EN SI MINEUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MILOU EN MAI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

MONSIEUR (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NÉ UN 4 JUILLET (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NÉS DES ÉTOILES (Jap., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

NIKITA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; La Triomphe, 8e (45-74-93-50).

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

AMOUR, FROMAGE ET DESSERT. Sunset (40-26-46-60). Mer., jeu., sam. à 20 h (28).

LA FAMILLE. Théâtre de la Main-d'Or-Belle de mai (48-05-67-89). (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. à 15 h. (28).

MICROMOCRI. Point-Virgule (42-78-67-03). (Lun.) 21 h 30 (28).

LES NEGROPOLITAINS. Au bec fin (42-96-29-35). (Dim.) 23 h 15 (28).

THÉORIQUEMENT ON S'EN SORT. Le Grenier (43-80-68-01). (Mer., jeu., ven., sam.), 22 h (28).

LA CRITIQUE DE L'ÉCOLE DES FEMMES ; L'IMPROMPTU DE VERSAILLES. Le Plessis-Robinson (Amphithéâtre Pablo-Picasso) (46-30-45-29). (Dim. soir, lun., mar., mer.) jeu., ven., sam. à 21 h., dim. à 17 h. (1er).

UN FILS DE NOTRE TEMPS. Théâtre 14 – Jean-Marie Serreau (45-45-49-77). (Dim. soir, lun.), 20 h 45 ; dim. à 17 h. (2).

TURCARET. Théâtre de l'Est parisien (43-64-80-80). Lun. et mar. à 20 h 30 (5).

UN AUTEUR EN QUÊTE DE PERSONNAGES. Palais-Royal (42-97-59-81). Lun. à 20 h 30, mar. à 14 h 30 (5).

BING-IMAGINATION MORTE IMAGINEZ. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h. (6).

LE BOURGEOIS GENTILHOMME. Boulogne-Billancourt (Théâtre de Boulogne) (46-03-60-44). (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h 30 (6).

LE CAILLOU BLANC. Essaïon de Paris (42-78-46-42) (dim. soir, lun.) salle 1. 20 h 30 ; dim. à 16 h. (6).

LE CLAVECIN OCULAIRE. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36) (dim. soir, lun.) 21 h ; dim. à 16 h 30 (6).

LES DACTYLOS. Aktéon-Théâtre (43-38-74-62) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

LA DANSE DE MORT. Théâtre de la Ville (42-74-22-77) (dim. soir, lun.) 20 h 45 ; dim. à 17 h. (6).

FEN. Cartoucherie Atelier du Chaudron (43-28-97-04) (dim. soir, lun.) 20 h 30, dim. à 15 h 30 (6).

LA FILLE DE RAIMBAUD. Artistic-Athévains (48-06-36-02) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; sam. et dim. à 16 h. (6).

LETTRES DE LA RELIGIEUSE PORTUGAISE. Péniche-Opéra (42-45-18-20) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 17 h. (6).

MELITE. Saint-Maur-des-Fossés (rond-point Liberté) (48-49-89-10) mar. à 21 h. (6).

LA MOUETTE. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.) 20 h 30 (6).

MUSIQUE LÉGÈRE SUR TERRAIN LOURD. Péniche-Opéra (42-45-18-20) (dim. soir, lun.) 21 h. ; dim. à 17 h. (6).

LA NATURE DES CHOSES. Bobigny (Maison de la culture) (48-31-11-45) (dim. soir, lun.) Grande salle, 21 h. ; dim. à 15 h 30 (6).

UNE ÉTOILE DANS L'ŒIL DE MON FRÈRE. Rosseau-Théâtre (42-71-30-20) (dim., soir, lun) 20 h 30 ; dim. à 16 h 30 (6).

VENISE RUE DE GRENELLE. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim., lun.) 19 h. (6).

LE VOYAGE. Théâtre 13 (45-88-16-30) (dim. soir, lun.) 20 h 30 ; dim. à 15 h. (16).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 3 MARS

« Les salons de la Cour des comptes », 10 h 15, métro Concorde, sortie rue Saint-Florentin (M. Banassat).

« Pyramide, crypte et aménagement du Grand Louvre », 11 heures et 14 h 30, métro Louvre (M.-C. Lasnier).

« L'impressionnisme au Musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous le Rhinocéros (Arts et caetera).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 14 heures, 33, quai d'Orsay. Carte d'identité (C. Merle).

« Pyramide, fossés du donjon, appartements royaux du Louvre », 14 h 15, 2, place du Palais-Royal (Art et histoire).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 11 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'Eléphant (P.-Y. Jaslet).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Séverin », 14 h 30, façade de Saint-Séverin (Paris pittoresque et insolite).

« Le Louvre, du donjon de Philippe-Auguste à la Pyramide », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des antiquaires (Connaissance de Paris).

« La Conciergerie et ses salles rénovées », 14 h 30, entrée, 1, quai de l'Horloge (M. Pohyer).

« Exposition Egypte-Egypte », 14 h 30, entrée de l'exposition, Institut du monde arabe (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Lassay, demeure du président de l'Assemblée nationale », 14 h 45, sortie métro Assemblée-Nationale. Carte d'identité (I. Hauller).

« Le cimetière de Montrouge et l'ossuaire ouvert spécialement », 14 h 45, entrée, près du métro Porte-d'Orléans (V. de Langlade).

« Le cimetière du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).

« Exposition Egypte-Egypte à l'IMA », 15 heures, caisse exposition, angle quai Saint-Bernard/rue des Fossés-Saint-Bernard (D. Bouchard).

« Les salons du ministère de la marine », 15 heures, 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Le couvent des Carmes et son jardin », 15 heures, sortie métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Le Panthéon », 15 heures, façade principale, face rue Soufflot (Paris et son histoire).

« Le Palais de justice et son fonctionnement », 15 heures, métro Cité, sortie Marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Musée des monuments français : architecture, sculpture, peinture romanes », 15 heures, palais de Chaillot, place du Trocadéro (Approche de l'art).

« Le quartier Mabillon : une ancienne « cayenne » des Compagnons du devoir et son quartier », 15 heures, sortie métro Mabillon, angle rue Montfaucon (Monuments historiques).

« Les grandes heures de la rue Saint-Antoine », 14 h 30, métro Bastille, sortie rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

« L'Arche de la Défense et son quartier », 14 h 30, hall du RER, sortie L (Connaissance de Paris).

« La Mosquée. Histoire de l'islam », 14 h 30, entrée place du Puits-de-l'Ermite (M. Pohyer).

« Salons des hôtels du Faubourg-Saint-Germain exceptionnellement ouverts », 14 h 45, métro Rue-du-Bac (M. Banassat).

« L'Opéra Garnier », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Soubise. Les appartements. Les Archives nationales. La vie à la cour sous Louis XVI », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (I. Hauller).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Ecoute du passé).

« Vieux village Saint-Roch et butte aux Moulins », 15 heures, sortie métro Tuileries (Résurrection du passé).

« Salons de la marine dans l'ancien garde-meubles royal », 15 heures, 2, rue Royale. Carte d'identité (Mme Cazes).

« L'abbaye Sainte-Geneviève », 15 heures, 23, rue Clovis (Paris et son histoire).

« Sous la coupole de l'Académie française », 15 heures, 23, quai de Conti (D. Bouchard).

DIMANCHE 4 MARS

« Cour Carrée, crypte médiévale et appartements royaux du Louvre », 10 h 30, sortie métro Louvre (D. Bouchard).

« L'Opéra Garnier », 11 heures et 14 h 30, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « Le Père-Lachaise vu par les stations de métro », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures et 15 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le château de Vincennes », 14 h 30, sortie métro Château-de-Vincennes, côté château, sur la pelouse.

CONFÉRENCES

SAMEDI 3 MARS

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Progrès technique, progrès social, progrès spirituel », par A. Dumas (USFIPES).

62, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « La cathédrale d'Amiens », par Mme Zujovic (Monuments historiques).

30, avenue Corentin-Cariou (médiathèque), 16 heures : « L'aventure de l'âge. Histoire de bien vieillir », rencontre avec P. Guillet (Cité des sciences et de l'industrie).

DIMANCHE 4 MARS

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30 : « L'Inde, son histoire et le quotidien » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « Venise et son carnaval », par M. Brumfeld (Rencontre des peuples).

18, rue de Varenne, 14 h 30 : « Egypte » ; 16 heures : « Mexique » ; 17 h 30 : « Bahia », par C. Cousin (Cinéma et civilisations).

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Martin, le paysan visionnaire de Gallardon », par N. Destremau ; « Le symbolisme de la fleur de lys », par Natya.

Salle Psyché, 15, rue Jean-Jacques-Rousseau, 15 heures : « Les phénomènes psychiques au seuil de la mort sont-ils des preuves ? », par E. Pellé (USFIPES).

52, rue Saint-Antoine, 16 h 30 : « Le Rouergue roman », par Mme Brossais (Monuments historiques).

11 bis, rue Keppler, 17 h 30 : « Que se passe-t-il après la mort ? ». Entrée gratuite (Loge unie des théosophes).

THÉATRES

AFAG-THÉATRE (THÉATRE A DOMICILE) (39-78-05-17). Corps à cœur : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Adélaïde 90 : 20 h 45.

ARCANE (43-38-19-70). L'Aménagement : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis Jouvet. ◇ La Veuve (ou le Traître trahi) : 20 h 30.

BATEAU-THÉATRE PÉNICHE DOCTEUR PARADIS (42-08-68-89). Charli Encor : 21 h.

BERRY (43-57-51-55). ◇ Moa Binbin : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Quelque part dans cette vie : 20 h 45.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Les Versets satiriques : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Les Justes : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grande salle. Monsieur Badin : 20 h 30. La Galerie. Le Distrait : 20 h 30. La Resserre. La Passion : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). C'est dingue : 19 h 30. Quinte flush : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). Le Plaisir de rompre et le Pain de ménage : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). La Comédie de l'amour : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Britannicus : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (42-21-09-48). La Bible : une histoire nécessaire à l'homme : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Le Diamant rose : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). Les Tonton's farceurs : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Spoutnick love : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

ELYSÉE-MONTMARTRE (42-52-76-84). ◇ Trop tard pour pleurer : 20 h 30. ◇ La France ta fierté fout l'camp : 22 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Un Suédois ou rien : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Un œil plus bleu que l'autre : 21 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Who killed Agatha Christie ? : 20 h 30.

GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Histoire d'en rire : 20 h 15. Apostrophons-nous : 22 h.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (SALLE BORIS VIAN) (42-49-77-22). ◇ La Dame de la mer et les Revenants : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Passez muscade : 19 h. Divague à l'âme : 20 h 30. Le Carcan : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ La Madeleine Proust à Paris : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Diablogues de sourds : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Moi, Feuerbach : 21 h.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Encore un p'tit vers : 20 h 30.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Mona chérie : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. La Chorale : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Etranger : 20 h. Huis clos : 21 h 45. Théâtre rouge. Performances : 20 h. La Terre est une pizza : 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Comme tu me veux : 21 h.

MARAIS (42-78-03-53). L'Avare : 20 h 45.

MARIE STUART (45-08-17-80). Smooch-Music : 20 h. Avec Cocteau : 22 h 15.

MARIGNY (42-56-04-41). Cyrano de Bergerac : 20 h 15.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). De Sacha à Guitry : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Souper : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Les hommes naissent tous égo : 21 h.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). La Maison de Bernarda Alba : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Oui patron ! : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Gardien : 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Un fil à la patte : 20 h 45.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Entrevue au parloir : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h. Salle II. Visite d'un père à son fils : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). La Peste : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). L'Œuf, à la première personne : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Et moi... et moi ! : 20 h 45.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Vounet Super Star : 19 h 30. Les Stagiaires : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Bonne Pioche : 21 h.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Banc : 20 h 30.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). L'Hiver : Chapitre 1 : 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). Un cœur simple ou l'Intime Ingénue de Félicité : 18 h 45.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). Une demande en mariage : 20 h 30. La Petite Phèdre : 21 h 45.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Le Malade imaginaire : 20 h 30. Salle Jean Vilar. Macbeth : 20 h 30.

THÉATRE PARIS PLAINE (40-43-01-82). ◇ L'Eventail : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. Le Chemin solitaire : 20 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). A demain, Modigliani : 19 h. ◇ François Silvant et ses Dames : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). La Drague : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). La Présidente : 20 h 30.

AGENDA

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■ ■ Ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 2 mars

TF 1

20.40 Variétés : Avis de recherche. Invité : Maxime Le Forestier.
22.45 ▶ Magazine : 52' sur la Une. De Jean Bertolino.
23.40 Documentaire : La saga de la chanson française. De Christian Mesnil. 1. Gilbert Bécaud.

A 2

20.40 Série : SOS-Disparus.
21.35 Apostrophes. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Thème : La fidélité.
22.55 Journal et Météo.
23.15 Cinéma : Allemagne année zéro. ■ ■ ■ Film italien de Roberto Rossellini (1947).

FR 3

20.35 Magazine : Thalassa. Poisson d'argent, de Béatrice Bergé et Jacques Boulen.
21.30 Feuilleton : Moravagine. De Philippe Pilard, d'après Blaise Cendrars.
22.30 Journal et Météo.
22.55 Magazine : Faut pas rêver. De Georges Pernoud, présenté par Marc Bessou.
23.55 Musique : Carnet de notes.
0.05 Documentaire : Aventures de l'esprit. De Pierre-André Boutang.

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Tu récolteras la tempête.
22.05 Sport : Sumo.
22.45 Flash d'informations.
22.50 Magazine : Dontact.
23.00 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■ ■ Film français de Pascal Thomas (1988).

LA 5

20.40 Série : Sur les lieux du crime.
22.15 Téléfilm : La maison de tous les plaisirs.
23.50 Magazine : Ciné Cinq.
0.00 Journal de minuit.

M 6

20.35 Téléfilm : SOS Otages. D'Arthur Keen.
22.15 Série : Brigade de nuit.
23.05 Feuilleton : Jo Gaillard.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Seiji Tsutsumi ou les vertus de la fortune. De Jean Antoine.
21.00 Documentaire : A la recherche du soleil. De Werner Schroeter.
22.40 Documentaire : Tadao Ando, architecte du silence. De Jean Antoine.
23.00 Documentaire : Dance of darkness (v.o.). D'Edin Velez.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le rythme et la raison. Le mode musical. 5. Le mode de si, de Schubert à Yamamoto ; le mode de do, de Sœur Marie Keyrouz à la Corse.
21.30 Musique : Black and blue. Jazz en sourdine.
22.40 Nuits magnétiques. Quatre histoires en France.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Le groupe Can.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 avril 1989 au Théâtre des Champs-Elysées) : Symphonie nº 39 en sol mineur de Haydn ; Concerto pour violon et orchestre (transcription du Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129), Symphonie nº 4 en ré mineur op. 120, de Schumann, par l'Orchestre national de France, dir. Kurt Sanderling ; sol. : Gidon Kremer, violon.
22.20 Musique légère. Carnaval de Venise, variations, de Genin ; Guignol, de Walberg ; Personnages de Venise, de Metchen.
23.07 Le livre des meslanges.
0.30 Poissons d'or.

Samedi 3 mars

TF 1

13.55 Feuilleton : Salut les homards !
14.30 La Une est à vous (suite).
14.45 Téléfilm : SOS-Amitiés.
16.20 La Une est à vous (suite).
16.55 Tiercé à Enghien.
17.05 Divertissement : Mondo Dingo.
17.30 Trente millions d'amis.
18.00 Série : Les professionnels.
18.50 Série : Marc et Sophie.
19.25 Jeu : La roue de la fortune.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.45 Variétés : Sébastien, c'est fou !
22.20 Magazine : Ushuaïa. Ascension de la tour Eiffel par Albert Stalk, Eric Escoffier et Nicolas Hulot ; Harricana 90 ; Skeleton ; Motoneige en liberté ; Naissance de la tour Eiffel ; Les exploits de la Tour ; Emile Wick.
23.25 Magazine : Formule sport.
0.15 Journal et Météo.

A 2

14.15 Série : Un duo explosif.
14.45 Magazine : Sports passion.
17.20 Magazine : Aventures-voyages. Spécial Transantarctica.
18.05 INC.
18.10 Club sandwich. Woody Woodpecker show ; Les nouvelles aventures de Lassie ; Les trésors d'Universal ; Cartoon surprise ; La reine de la jungle.
19.30 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
20.00 Journal et Météo.
20.40 Variétés : Champs-Elysées. Emission présentée par Michel Drucker.
22.30 Spécial Transantarctica.
22.40 Série : Les brigades du Tigre.
23.40 Journal et Météo.

FR 3

14.00 Magazine : Rencontres.
— *De 15.00 à 19.00 La Sept* —
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
— *De 20.00 à 0.00 La SEPT* —
0.00 Série rose : L'almanach des adresses des demoiselles de Paris. De Walerian Borowczyk.

CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Code salamandre. De Peter Zinner, avec Anthony Quinn, Franco Nero.
15.45 Série : Bergerac.
16.35 Les superstars du catch.
17.30 Magazine : Canalimmo. Présenté par Philippe Gildas.
18.00 Cabou cadin. Charlotte, Fléo et Benjamin.
18.02 Dessins animés : Décode pas Bunny.
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Top 50.
20.30 Téléfilm : Lapidation à Fulham County. De Larry Elikann, avec Ken Olin, Jill Eikenberry.
22.05 Magazine : Bizarrozoom. De Loïc Jugue et Amélie Chevalier.
22.50 Flash d'informations.
22.55 Sport : Boxe.
23.45 Magazine : Culture pub.

LA 5

14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.40 Série : Le renard.
16.45 Série : Simon et Simon.
17.40 Série : Rintintin junior.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 Téléfilm : L'étoile inconnue. De Jeffrey Bloom.
22.20 Série : Le voyageur.
22.55 Téléfilm : Réseau conjugal.
0.00 Journal de minuit.

M 6

14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Variétés : Multitop.
19.25 Magazine : Turbo.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Téléfilm : Mon enfant, mon amour. De Marvin Chomsky.
22.05 Téléfilm : L'héritière oubliée. De Axel von Ambesser.

LA SEPT

15.00 Magazine : Imagine.
15.30 Documentaire : Angano Angano, nouvelles de Madagascar. De Marie-Clémence et César Paes.
16.35 Série : Contacts. Raymond Depardon et William Klein.
17.00 Documentaire : Une leçon particulière de musique avec Anner Bylsma. De François Manceaux.
18.00 Magazine : Mégamix. De Martin Meissonnier.
19.00 Documentaire : Hello Actor's studio (1). D'Annie Tresgot.
20.00 Documentaire : Histoire parallèle. De Philippe Grandrieux.
20.50 Théâtre : Pour un oui, pour un non. Pièce de Nathalie Sarraute.
21.50 Série : Le décalogue (10). De Krzysztof Kieslowski.
22.45 Soir 3.
23.10 Documentaire : El Salvador. De Peter Chappel.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Torrente Balester, écrivain.
20.45 Dramatique. Centre de tri 76, de Shimon Wincelberg.
22.35 Musique : Opus. Claude Helffer, pianiste.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Opéra (donné les 11 et 12 janvier au Théâtre municipal de Tourcoing) : Céphale et Proris, tragédie en un prologue et cinq actes d'Elisabeth Jacquet de la Guerre, par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire ; sol. : Isabelle Poulenard, Sophie Marin-Degor, Gilles Ragon, François Harismendy, Anne-Julia Goddet, Philippe Cantor, Philippe Tigeot, Cécile Peyronnet, Pascal Wintzner, Cécile Le Bihan, Jean-Christophe Keck, Jean-Christophe Clair, Charlotte Cabanac, Anne-Marie Jacquin, Philippe Pistole, Christophe Wavelet, Jeanne Dubois, David Silly.
23.08 Le monde la nuit.

Dimanche 4 mars

TF 1

8.10 Le Disney club.
10.05 Hit NRJ-TF1.
10.55 Magazine : Les animaux du monde. Le crépuscule du loup.
11.25 Magazine : Auto-moto.
11.55 Jeu : Tournez... manège.
12.30 Jeu : Le juste prix.
12.55 Météo et Journal.
13.20 Sport : Spécial Harricana.
13.25 Série : Un flic dans la Mafia.
14.20 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.
15.15 Variétés : Y a-t-il encore un coco dans le show ?
15.45 Feuilleton : Côte Ouest.
16.35 Tiercé à Auteuil.
16.40 Dessins animés : Disney parade.
18.00 Magazine : Téléfoot.
19.00 Magazine : 7 sur 7. Présenté par Anne Sinclair. Invité : Costa-Gavras, réalisateur.
19.50 Loto sportif.
20.00 Journal, Météo et Tapis vert.
20.40 Cinéma : Les fugitifs. ■ ■ Film français de Francis Veber (1986).
22.15 Magazine : Ciné dimanche.
22.30 – Cinéma : La grande bagarre de Don Camillo. □ Film italien de Carmine Gallone (1955).

A 2

8.00 Magazine : Oscar et Daphné. Hello Kitty ; James le chat ; Bibifoc.
8.40 Knock-Knock (rediff.).
8.47 Jardinage.
9.00 Connaître l'islam.
9.15 Emissions israélites.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe, en l'église Sainte-Géry de Valenciennes (Nord).
12.05 Dimanche Martin. Comme sur un plateau, présenté par David et Jacques Martin.
13.00 Journal et Météo.
13.20 Dimanche Martin (suite). Le monde est à vous, avec Marc Lavoine.
14.55 Série : Mac Gyver.
15.50 L'école des fans.
16.35 Série : Rallye.
17.35 Documentaire : L'équipe Cousteau à la redécouverte du monde. Nouvelle-Zélande : la rose et le dragon.
18.20 Magazine : Stade 2.
19.30 Série : Maguy.
20.00 Journal et Météo.
20.40 La nuit des césars 1990. Cérémonie retransmise en direct du Théâtre des Champs-Elysées, présidée par Kirk Douglas.
23.15 Journal et Météo.
23.35 ▶ Magazine : Haute curiosité. Présenté par Maurice Rheims et Claude Sérillon.

FR 3

8.00 Samdynamite.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Say.
11.30 RFO hebdo.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann.
13.30 Magazine : Musicales. D'Alain Duault. Place à la musique russe. 2. De Tchaïkovski à Scriabine.
14.30 Magazine : Sports loisirs.
17.30 Magazine : Pare-chocs.
18.00 Amuse 3. Série : Gym ; Moi, Renart.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Téléfilm : Portrait d'une créature de rêve. De Robert Greenwald, avec Kim Basinger, Vivian Blaine. *L'ascension d'une jeune Texane.*
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Le divan. D'Henry Chapier. Invité : Patrick Drouot.
23.00 Cinéma : Poil de carotte. ■ ■ ■ Film français de Julien Duvivier (1932).

CANAL PLUS

8.25 Cabou cadin. Agence toutouristique ; Barney ; Charlotte, Fléo et Benjamin.
9.00 Cinéma : La soule. ■ Film français de Michel Sibra (1988).
10.35 Cinéma : Les maris, les femmes, les amants. ■ ■ Film français de Pascal Thomas (1988).
— *En clair jusqu'à 14.00* —
12.30 Magazine : Rapido. Présenté par Antoine de Caunes.
13.00 Flash d'informations.
13.05 Magazine : Mon Zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Michel Charasse.
14.00 Téléfilm : Le dernier western. De Burt Kennedy.
15.30 Documentaire : Terre déchirée. D'Adrian Warren. *Le grand Rift africain.*
16.05 Magazine : Exploits.
16.35 Magazine : 24 heures. Rediffusion de l'émission du samedi 3.
17.30 Documentaire : Terre fragile. De Phil Agland. 5. Kalahari : les animaux de la soif.
18.00 Cinéma : Les petites chéries. ■ Film américain de Ronald F. Maxwell (1980).
— *En clair jusqu'à 20.30* —
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe Dana.
20.30 Cinéma : Soleil de nuit. ■ Film américain de Taylor Hackford (1985).
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Stan the flasher. ■ Film français de Serge Gainsbourg (1989).
23.50 Magazine : Mon Zénith à moi. Rediffusion de l'émission du jour.

LA 5

8.00 Dessins animés.
10.40 Série : L'homme qui valait trois milliards.
11.35 Série : Superminds.
12.30 Documentaire : Beauté sauvage. De Frédéric Rossif. Oiseaux africains.
13.00 Journal.
13.35 Téléfilm : Opération soja. De Kevin Inch.
15.00 Téléfilm : Blood commando. De Tonino Valeri.
16.35 Magazine : Ciné Cinq.
16.50 Magazine : Télé-matches dimanche.
18.00 Série : Riptide.
18.50 Journal images.
19.00 Tout le monde il est gentil.
19.40 Dessin animé : Manu.
19.45 Journal.
20.30 Dessin animé : Manu.
20.40 Cinéma : Wolfen. ■ Film américain de Michael Wadleigh (1980).
22.30 Magazine : Ciné Cinq.
22.40 Cinéma : Assaut. ■ Film américain de John Carpenter (1966).
0.00 Journal de minuit.

M 6

7.50 Variétés : Multitop.
9.00 Jeu : Pour un clip avec toi.
10.30 Variétés : Fréquenstar.
11.00 Dessins animés : Graffi'6.
11.55 Infoconsommation.
12.00 Informations : M 6 express.
12.05 Magazine : Sport 6 première.
12.10 Série : Mon ami Ben.
12.35 Série : La petite maison dans la prairie.
13.20 Série : Cosby show (rediff.).
13.50 Série : Commando du désert.
14.20 Série : Laramie.
15.10 Série : Les envahisseurs.
16.15 Série : Brigade de nuit.
17.05 Série : Vegas.
18.00 Informations : M 6 express.
18.05 Série : Devlin connection.
19.00 Magazine : Culture pub.
19.30 ▶ Série : Murphy Brown. Avec Candice Bergen, Pat Corley. 1. Journaliste de choc.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby show.
20.35 Cinéma : Les guerriers de l'Apocalypse. ■ Film japonais de Kosei Saito et Sonny Chiba (1982).
22.25 Magazine : Sport 6.
22.30 Capital.
22.35 Téléfilm : Minitrip. De Pierre Jossain.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : Anglais.
14.55 Téléfilm : La femme de papier. De Suzanne Schiffman.
16.25 Magazine : Dynamo. De Benoît Delépine et Matthias Sanderson.
16.55 Documentaire : Seiji Tsutsumi ou les vertus de la fortune. De Jean Antoine.
17.55 Documentaire : A la recherche du soleil. De Werner Schroeter.
19.30 Documentaire : Tadao Ando, architecte du silence (v.o.). De Jean Antoine.
20.00 Documentaire : Dance of darkness (v.o.). D'Edin Velez.
21.00 Cinéma : Mister Boo, détective privé. ■ Film chinois (Hongkong) de Michel Hui (1977).
22.35 Documentaire : Michael Hui ou le fou rire de l'Asie. De Jean-Luc Léon.
23.00 Documentaire : De Pékin à Shanghaï, à la découverte du Q.I. De Yolande du Luart.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Espace flottant et voûte.
22.35 Musique : Le concert. Quintette Bob Mover.
0.05 Clair de nuit.

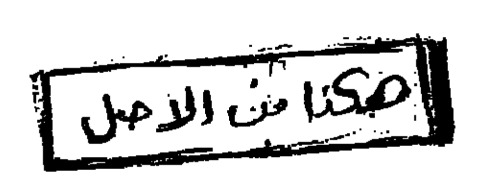
FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 août 1989 lors des Semaines de musique de Lucerne) : Une nuit sur le mont Chauve, de Moussorgski ; Le chant du rossignol, de Stravinski ; Symphonie nº 2 en ré majeur op. 73, de Brahms, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Riccardo Chailly.
23.05 Climats. Musiques traditionnelles. La cérémonie du Semà, par les derviches tourneurs de Turquie.
0.30 Archives dans la nuit. Concert de musique russe du vingtième siècle.

Audience TV du 1er mars 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point =202 000 foyers

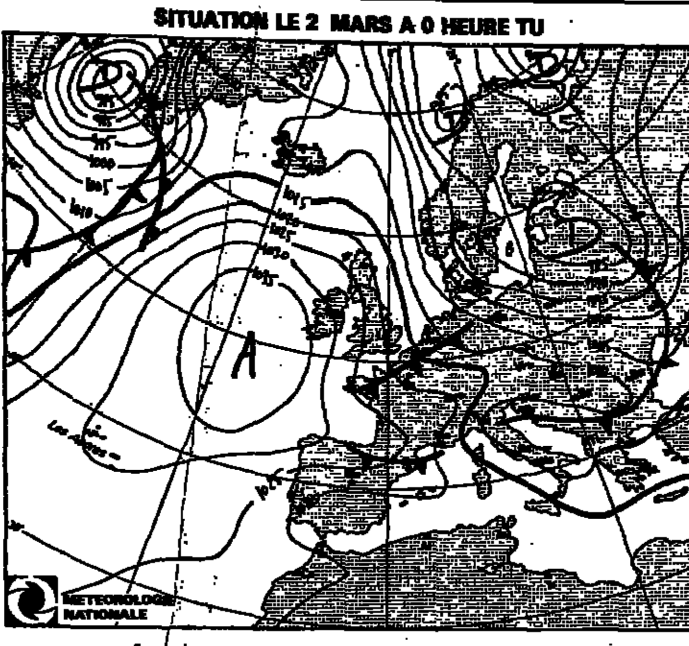
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	58,0	Roue Fortune 17,1	Mac Gyver 15,7	Actual. région 18,0	Nulle part 2,3	Pub 3,0	Hulk 2,2
19 h 45	60,3	Roue fortune 26,7	Dessinez 11,3	19-20 infos 11,7	Nulle part 4,7	Journal 2,6	Roseanne 3,2
20 h 16	72,7	Journal 31,4	Journal 16,7	La classe 11,3	Pub 2,9	Journal 5,5	Cosby Show 5,1
20 h 55	70,8	Privé soleil 18,4	Envoyé spéc. 11,9	Gds Espaces 18,4	La Soule 4,2	Elephan Man 13,7	Chorus line 6,0
22 h 8	58,8	Privé au soleil 14,8	Si joli village 8,2	Gds Espaces 18,0	La Soule 1,8	Elephan Man 13,2	Chorus line 4,8
22 h 44	47,2	Ex-Libris 3,7	Si joli village 10,4	Gds Espaces 18,5	L'Ouragan... 0,4	Elephan Man 14,1	Bng. de nuit 1,3



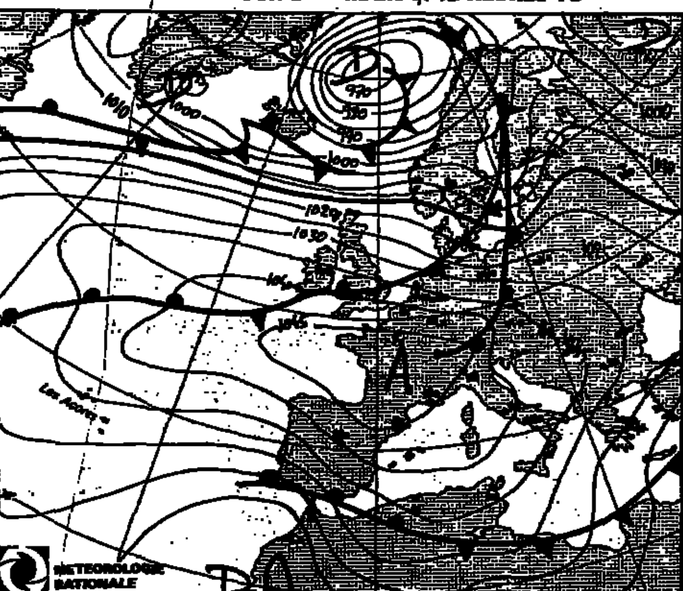
AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2 MARS A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 4 MARS A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 2 mars à 0 heure et le dimanche 4 mars à 24 heures.

Les conditions redeviennent anticycloniques pour les prochaines soixante-douze heures. Les températures seront fraîches. Seuls des nuages seront présents sur le nord du pays.

Samedi : nuageux près des côtes de la Manche et dans le Nord-Est, beau temps ailleurs.

Les côtes de la Manche et les régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Alsace et Franche-Comté resteront sous les nuages ; ailleurs, après la dissipation de quelques brumes matinales, le soleil prédominera ; quelques flocons de neige pourront encore tomber sur les Alpes.

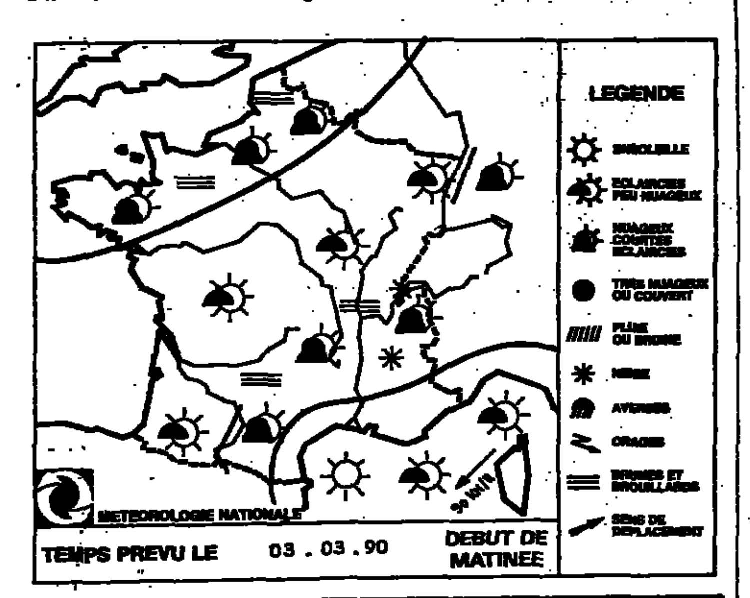
Les températures minimales seront très fraîches, excepté sur le midi méditerranéen où elles atteindront de 1 à 5 degrés, elles seront négatives partout ailleurs de l'ordre de 0 à – 4 degrés et descendront même jusqu'à – 6 degrés dans le Centre et le Nord-Est.

Les températures maximales iront de 4 à 6 degrés sur la moitié Nord et le Lyonnais, de 7 à 10 degrés sur la moitié Sud, localement de 10 à 14 degrés près de la Méditerranée.

Dimanche : brumeux le matin, nuageux au Nord, soleil ailleurs.

Les brumes matinales seront fréquentes sur tout le pays. Après leur dissipation, les nuages seront présents de la Normandie au Nord, à l'Alsace et à la Franche-Comté. Ailleurs, le soleil se montrera plus généreux !

Les températures minimales iront de 0 à 5 degrés sur la moitié Nord avec localement des gelées à – 3, – 4 degrés dans le Nord-Est. Elles seront plus fraîches sur la moitié Sud, où elles seront négatives de l'ordre de 0 à – 4 degrés, excepté près de la Méditerranée, où elles atteindront de 1 à 4 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 2-3-1990

Valeurs extrêmes relevées entre le 1-3-1990 à 6 heures TU et le 2-3-1990 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	17	6	C
BIARRITZ	14	7	A
BORDEAUX	9	3	D
BOURGES	10	1	C
BREST	8	3	A
CAEN	8	3	N
CHERBOURG	8	2	D
CLERMONT-FER.	11	1	A
DIJON	9	1	P
GRENOBLE S-M-H	10	1	N
LILLE	8	[illegible]	A
LIMOGES	8	1	N
LYON	11	1	N
MARSEILLE-MAR.	17	8	D
NANCY	9	0	O
NANTES	10	2	D
NICE	22	9	N
PARIS-MONTS.	8	3	N
PAU	12	4	A
PERPIGNAN	19	6	C
RENNES	9	3	A
ST-ETIENNE	10	1	*
STRASBOURG	9	1	C
TOURS	9	1	D
TOULOUSE	13	5	A
POINTE-A-PITRE	30	19	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	25	10	N
AMSTERDAM	6	1	A
ATHÈNES	–	–	–
BANGKOK	35	25	C
BARCELONE	18	11	N
BELGRADE	17	3	C
BERLIN	5	1	D
BRUXELLES	7	0	O
LE CAIRE	18	11	D
COPENHAGUE	4	–1	A
DAKAR	26	20	D
DELHI	22	10	D
DJERBA	25	13	D
GENÈVE	9	1	–
HONGKONG	16	12	P
ISTANBUL	–	–	–
JÉRUSALEM	8	5	C
LISBONNE	17	11	D
LONDRES	8	–1	*
LOS ANGELES	18	12	C
LUXEMBOURG	4	–1	A
MADRID	19	6	N
MARRAKECH	27	11	N
MEXICO	23	7	B
MILAN	19	1	D
MONTRÉAL	2	–15	C
MOSCOU	4	2	*
NAIROBI	27	17	C
NEW-YORK	5	–4	D
OSLO	5	–1	D
PALMA-DE-MAJ.	23	10	C
PÉKIN	9	0	D
RIO-DE-JANEIRO	30	24	D
ROME	17	6	N
SINGAPOUR	33	24	C
STOCKHOLM	3	–2	C
SYDNEY	28	22	C
TOKYO	10	8	P
TUNIS	26	10	D
VARSOVIE	4	1	A
VENISE	16	3	D
VIENNE	10	2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ = TU temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Dans cent treize villes

La Journée du timbre

Pas moins de cent treize villes de France accueilleront simultanément les samedi 17 et dimanche 18 mars une exposition philatélique et un bureau de poste temporaire pour la mise en vente anticipée d'un timbre-poste, à l'occasion de



la Journée du timbre 1990, organisée par la *Fédération des sociétés* philatéliques françaises (FSPF).

La Journée du timbre mobilise tous les ans, depuis 1938, les philatélistes qui tentent ainsi de faire partager leur passion au grand public.

Le timbre, d'une valeur de 2,30 F, est affecté d'une surtaxe de 0,60 F au profit de la Croix-Rouge. A la série des voitures postales anciennes, succèdent les métiers de la poste, avec, pour cette édition, les services financiers. Mis en vente générale le lundi 19 mars, au format horizontal 36 × 22 mm, il est dessiné par Patrick Cambolin et imprimé en héliogravure en feuilles de cinquante ainsi qu'en carnets de six, dans une autre couleur, vendus 17,40 F.

▶ **Souvenirs philatéliques :** la FSPF édite une carte officielle, une enveloppe « premier jour » format anglais ainsi qu'une enveloppe spéciale pour le carnet. La collection complète des cent treize cartes revêtues du timbre et oblitérées du cachet de chaque ville et les cent treize enveloppes format anglais : 1 420 F (port inclus) pour chacune des séries. Localement, trente-quatre villes émettent leur propre carte-souvenir (450 F la série). Renseignements, commandes avec règlements : FSPF, 7, rue Saint-Lazare, 75009 Paris (tél. : (1) 42-85-50-25).

Le Monde des philatélistes pour sa part tiendra un stand les 17 et 18 mars, au Musée de la poste de Paris, 34, boulevard de Vaugirard, Paris, 15e. Trois autres Journées du timbre sont organisées en Ile-de-France à Bondy (93), Gonesse (95) et Mennecy (91).

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des Philatélistes*, 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● ***De Gaulle à la une du Monde des philatélistes de mars.*** — Plus de quarante pays ont émis des timbres à *l'effigie du général* de Gaulle. Le premier d'entre eux étant le Nicaragua, en 1946... *Le Monde des philatélistes de mars vient de paraître avec*, à son sommaire, un dossier consacré au général de Gaulle, tandis que la France émet un *timbre pour le centenaire de sa* naissance et qu'un autre est prévu en juin pour le cinquantenaire de l'appel du 18 juin 1940. Un numéro très « européen » avec des articles sur les oblitérations utilisées en Sarre en 1946, la collection des carnets de timbres de Grande-Bretagne et une thématique sur l'Agence spatiale européenne et le projet Colombus *(le Monde des philatélistes*, 96 pages, en vente en kiosque 20 F).

● **Ventes.** — Les Petits *Frères des pauvres organisent* une vente de timbres au profit des personnes âgées isolées ou démunies auxquelles l'association vient en aide, les samedi 10 et dimanche 11 mars de 10 heures à 18 heures, 33, avenue Parmentier, Paris-11e (renseignements au (1) 43-38-10-10). Au programme également, numismatique, livres, cartes postales...

Jacques Robineau (Paris, tél. : (1) 47-70-53-49) propose une vente sur offres (date de clôture le 22 mars) de près de 3 000 lots : noms révolutionnaires, marques d'armées, marques départementales, *Nice et Savoie, classiques de* France et du monde entier... En vedette, *trois* 1F vermillon (prix de départ 20 000 F à 65 000 F selon état); un bloc de huit du n° 4 de France, plus *grand bloc connu sur lettre* (départ 50 000 F).

Vente sur offres, également, pour Tomy-Anka, clôturée le 26 mars. Plus de 3 000 lots avec marques postales et oblitérations classées par départements, classiques de France, monde entier (Paris, tél. : (1) 47-70-45-72).

A l'étranger, vente aux *enchères* à Londres, les 6 et 7 mars, par Harmers (91 New Bond Street, London WIA 4EH, Angleterre. Tél. : 01-629 0218). Au *programme*, îles Ioniennes et pays du monde entier, avec mention spéciale pour le Mexique.

● **Carnets de timbres au rabais.** — La Poste s'apprête à mettre en service des nouveaux types de distributeurs de carnets de timbres dans un certain nombre de bureaux de l'est de l'Ile-de-France. Ces distributeurs débiteront des carnets fermés, vendus 20 F, comprenant neuf timbres *Marianne* de Briat à 2,30 F. Soit un gain pour l'utilisateur de 0,70 F ! Un événement qui marquera l'année 1990.

Autres articles philatéliques *en vente courant mars* : un entier postal sur carte postale à 2,10 F vert au type *Marianne* de Briat ainsi qu'un nouvel *aérogramme* à 4,20 F, dessiné par Joseph De Joux, qui représente un ATR 72, destiné à remplacer l'aérogramme de *même valeur « Bicentenaire* de la Révolution-Folon ».

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

PARIS
Samedi 3 mars

Nouveau Drouot, 14 heures : mobilier, objets d'art, tapis d'Orient.

ILE DE FRANCE
Dimanche 4 mars

Beauvais, 14 h 30 : tableaux, mobilier ; **La Varenne-Saint-Hilaire,** 14 h 30 : grands vins ; **Rambouillet,** 14 h 30 : tableaux et sculptures modernes.

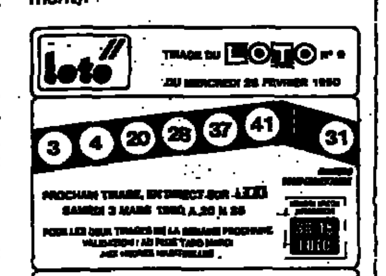
PLUS LOIN
Samedi 3 mars

Autun, 14 h 30 : livres, autographes ; **Bayeux,** 20 h 30 : argenterie, bijoux ; **Douarnenez,** 20 h 30 : tableaux, livres ; **Laigles,** 18 h 30 : grands vins ; **Nice,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Troyes,** 14 heures : tableaux modernes ; **Vendôme,** 14 h 30 : armes, vins ; **Villefranche-sur-Saône,** 15 heures : mobilier, objets d'art.

Bayeux, 14 heures : art nouveau, art déco ; **Bernay,** 14 h 30 : mobilier, orfèvrerie ; **Dieppe,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Doulens,** 14 h 30 : mobilier, tableaux ; **Laigles,** 14 h 30 : tableaux anciens et modernes ; **Lons-le-Saunier,** 14 heures : tableaux, mobilier ; **Lyon** (Brotteaux), 15 heures : objets d'art, mobilier ; **Morlaix,** 14 heures : tableaux modernes.

FOIRES ET SALONS

Chatou, Le Bourget, Chartres, Honfleur, Tours, Le Mans, Brest, Epinal et Amiens (Salon de la carte postale, dimanche seulement).



CARNET DU Monde

Naissances

— Félix
a la joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Zélie,

le 10 février 1990.

Corinne et Philippe
JOSÈPHE-VANDENBUSSCHE.

12, rue Ovigneur,
59000 Lille.

Décès

— Mme Pierrina Bacry,
son épouse,
André et Monique,
ses enfants,
Guillaume Barrière,
son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilbert BACRY,

survenu à Paris, le 20 février 1990.

Les obsèques ont eu lieu le 23 février, au cimetière de Passy, dans la plus stricte intimité.

8, rue de Rémusat,
75016 Paris.

— Mme Claude Boudet,
son épouse,
Ses enfants
Et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude BOUDET,

survenu à Paris, le 28 février 1990, à l'âge de soixante-douze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 mars, à 10 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Beaumont-les-Antels, (Eure-et-Loir), à 15 heures.

15, rue Eugène-Flachat,
75017 Paris.

— Mme Gisèle Medeville,
M. et Mme Jacques Beguin
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Medeville
et leurs enfants,
M. et Mme Christian Medeville,
et leurs enfants,
Mme Isabelle Fournier,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Lucienne DELRIEU,
née Fournier,

survenu le 28 février 1990, à Neuilly-sur-Seine.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 3 mars, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part.

137, avenue Achille-Peretti,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Andrée Descusses,
M. et Mme Girault-Descusses,
M. et Mme Descusses-Berdal,
Et leur famille,
font part du décès de

Jean DESCUSSES,

à Montélimar, le 16 février 1990, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Les obsèques ont eu lieu à La Touche-La Bégude-de-Mazenc (Drôme).

3, place de l'Europe,
26200 Montélimar.

— On nous prie de faire part du décès de

M. Remo MISSIR de LUSIGNAN,
homme de lettres,
membre fondateur
de l'Association Guillaume-Budé,

survenu le mercredi 21 février 1990, à Smyrne, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques religieuses, célébrées par le vicaire général de l'archevêque de Smyrne, et suivies de l'inhumation dans le caveau de famille, ont eu lieu à Boudja, le vendredi 23 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

16, clos des Salanganes,
1150 Bruxelles.

— La famille du prince

NGUYEN PHUOC BUU-LOC,
ancien président du conseil
du Sud-Vietnam,
ancien ambassadeur
du Vietnam en France,
commandeur de la Légion d'honneur,

a la douleur de faire part de son décès survenu le 27 février 1990, à son domicile.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à Paris, le lundi 5 mars, à 14 h 30.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
42-47-95-03

— Clermont-Ferrand. Paris.

Mlle G. Parteau,
Et sa famille,
font part du décès subit de

Mlle Suzanne PARTEAU,
professeur d'anglais,

survenu à Clermont-Ferrand, le mardi 27 février 1990, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Mlle G. Parteau,
49 bis, rue des Chanelles,
63100 Clermont-Ferrand.

— Limoges.

Mme RAHAL,
son épouse,
Ses enfants,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Mourad,
inspecteur de l'éducation nationale
en retraite,

survenu le 28 février 1990.

Les obsèques ont lieu le vendredi 2 mars, au cimetière de Limoges, à 14 heures.

— Mme Georges Ressouches,
M. Pierre Ressouches,
Mme France Harmand,
Mme Françoise Ressouches,
M. Madjid Mammar,
Elisa et Juliette,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Georges RESSOUCHES,

survenu le 16 février 1990, dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

64, rue Compans,
75019 Paris.

Anniversaires

— *Il y a cinq ans, nous quittait brutalement*, à l'âge de vingt-huit ans,

Charles WEBEN,
ingénieur agronome.

Sa mémoire vivante nous accompagne.

14780 Lion-sur-Mer.

Communications diverses

— « La France de l'an 2000 », tel sera le thème du dîner-débat organisé par la revue *Passages*, le 7 mars, à 20 heures, au restaurant Goldenberg, 7, rue des Rosiers, 75004 Paris, avec la participation d'O. Stirn, ministre du tourisme, J.-C. Barreau, directeur de l'OMI, M. Yahiel, H. Le Bras, A. Memmi et E. Malet.

Pour réserver, envoyer un chèque de 130 francs par personne, à l'ordre de l'Association des amis de *Passages*, à *Passages*, 17, rue Simone-Weil, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-86-30-02.

Nominations

— Un professeur d'écologie, le

professeur Vincent LABEYRIE,

nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le professeur Vincent Labeyrie, membre du Haut Comité de l'environnement, est une autorité internationale en matière d'entomologie et d'écologie.

Directeur du laboratoire d'écologie expérimentale à Pau, il est consulté par l'OCDE, l'UNESCO, la FAO, comme par de nombreux pays.

Pour son activité de résistant pendand l'Occupation, il fut arrêté à vingt ans par les brigades spéciales. L'insurrection *parisienne le libéra.*

C'est Raymond Aubrac, ancien directeur de la FAO, ancien membre de l'état-major de l'armée secrète, qui lui a remis, le 27 février 1990, les insignes de la Légion d'honneur.

Soutenances de thèses

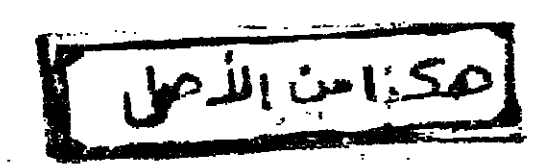
— Université Paris-I, le mardi 6 mars à 14 heures, salle C 22-04, centre Pierre-Mendès-France. Mlle Joëlle Farchy : « *Le cinéma français sous* influence. De la concurrence audiovisuelle à la différenciation des produits cinématographiques ».

— Université Paris-V (René-Descartes), le mardi 6 mars à 9 h 30 (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. M. Antonios Hourdakis : « Paideia par la tragédie. Les réflexions éducatives de la tragédie grecque ancienne ».

— Université Paris-IX, le jeudi 8 mars à 14 heures, salle 520. M. Pierre Constancis : « Modélisation et commande des gyroscopes secs accordés d'une centrale inertielle à composants liés ».

— *Université Paris-V*, (René-Descartes), le jeudi 8 mars à 14 heures (Sorbonne), salle 224, galerie Claude-Bernard, escalier P, 1er étage, 1, rue Victor-Cousin. Mlle Eleni Papageorgiou : « Les déterminants du nom en grec moderne ».

هكذا من الاصل



ÉCONOMIE

BILLET

L'économie sous le vent

L'agriculture mise à mal par la sécheresse de l'an dernier ; les exploitants de stations de sports d'hiver pour qui le début de la saison, par manque de neige, a été catastrophique et, depuis trois mois, les tempêtes répétées et rageuses qui détruisent digues, maisons, forêts et qui bloquent les pêcheurs chez eux.

La nature, périodiquement et cruellement, rappelle qu'il faut compter avec ses humeurs, en bien quand elle est nourricière, avec plus d'aléas quand elle s'emballe.

Les gouvernements auront beau imaginer les politiques les plus volontaristes pour favoriser les productions, les ingénieurs mettre au point les techniques les plus fiables, les financiers proposer les formules les plus alléchantes, les responsables de l'économie devront toujours se souvenir, pour n'être pas pris de court, que le paramètre de la nature, de la géographie, du climat – donc d'une certaine manière de l'impondérable – n'est jamais négligeable.

Les coups de torchon qui frappent la pêche française auront au moins un mérite. Ils mettent la lumière sur un secteur attachant mais fragile, assimilable encore, tant que l'aquaculture n'aura pas atteint une taille critique, à l'économie de cueillette. Un secteur disparate qui emploie 18 500 marins sur 10 000 bateaux, depuis la petite pinasse bariolée jusqu'au chalutier de grande pêche qui jette ses filets, sous la surveillance sourcilleuse du Canada, au large de Terre-Neuve. Une profession qui a produit 690 000 tonnes en 1988 (en régression de 6 % par rapport à 1987) pour une valeur, en stagnation, de 7,5 milliards de francs. Avec des enjeux considérables : le déficit de la balance des produits de la mer se creuse : 6 milliards de francs en 1985, 8,8 en 1988.

Au moment où, dans une Europe élargie et uniformisée, certains s'inquiètent d'un risque de banalisation de l'économie, car les progrès des techniques permettent de s'affranchir de certaines contraintes lourdes et traditionnelles (physiques, géologiques, urbaines, sociales), les colères de la nature appellent heureusement à un peu de recul et de modestie. Jamais on ne construira les mêmes usines, les mêmes centres de recherche, les mêmes réseaux d'autoroutes ou de TGV à Dunkerque ou dans le val de Durance, en Sicile ou sur l'axe majeur Londres-Francfort-Milan. Le nivellement bute sur les lois de la nature.

F. Gr.

En publiant un décret sur la représentativité des organisations professionnelles

Le gouvernement casse le dogme unitaire du syndicalisme agricole

Parler d'une même voix, d'une seule voix, pour cogérer la politique agricole en coordination avec les pouvoirs publics, telle était la donne syndicale issue de la deuxième guerre mondiale et qu'aucun gouvernement n'avait jusqu'ici remise sérieusement en cause. La FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) et le CNJA (Centre National des jeunes agriculteurs) se partageaient jalousement le duopole *de la représentativité*, seuls interlocuteurs possibles et entendus de l'Etat. Depuis la Corporation paysanne du régime de Vichy, dissoute à la Libération pour céder la place à l'éphémère Confédération générale de l'agriculture, le dogme unitaire, comme *« l'ordre éternel des champs »*, semblait immuable.

Le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, l'a pourtant bel et bien chamboulé, au terme d'un long processus qui a conduit à la parution au *Journal officiel* du 1er mars d'un décret sur *« la représentation des organisations syndicales d'exploitants agricoles au sein de certains organismes ou commissions »*. Ce texte, approuvé par un avis favorable du Conseil d'Etat le 5 février, consacre la reconnaissance au plan national de la Confédération paysanne, syndicat de gauche, dont la FNSEA ne pouvait jusqu'ici souffrir l'existence... Le MODEF, d'obédience communiste, et la Fédération française de l'agriculture, proche du Front National, n'ont pas reçu la même qualification. Au vu des résultats des élections aux chambres d'agriculture de janvier 1989, ces deux organisations se sont toutefois vu *attribuer une représentativité d'ordre départemental.*

Le pluralisme reconnu

Le décret du 1er mars distingue en effet trois échelons de représentativité : le département, la région et la nation. Au plan départemental, sont reconnues représentatives les organisations ayant obtenu plus de 15 % des suffrages exprimés aux élections aux chambres d'agriculture, ainsi que les syndicats ayant constitué des listes d'union totalisant plus de 30 % des suffrages. A l'échelle régionale, il faut pour entrer au club fermé des formations représentatives remplir les critères départementaux dans la moitié des départements de la région. A l'échelle du pays tout entier enfin, seuls les syndicats répondant, dans vingt-cinq départements au moins, aux critères départementaux, pourront siéger dans les commissions ou organismes à dimension nationale.

Comme c'était prévisible, les deux syndicats agricoles traditionnels, officiels devrait on dire, FNSEA et CNJA, ont qualifié de *« mauvais coup du gouvernement »* la nouvelle règle du jeu en matière de représentativité. *« Seul un pouvoir fort, refusant la démagogie et les surenchères, peut permettre de faire face à l'accélération de la construction européenne et aux nouvelles perspectives géopolitiques »*, indiquaient le 1er mars les deux syndicats dans un communiqué commun. *« Personne*, ajoutaient-ils, *ne parviendra à briser l'unité paysanne préservée depuis près de cinquante ans. »* Pendant qu'ils appelaient leurs adhérents à intensifier *« le combat syndical »*, la Confédération paysanne, par la voix de son président M. Guy Lefur, se réjouissait de voir effondré *« le mur du monopole syndical »*.

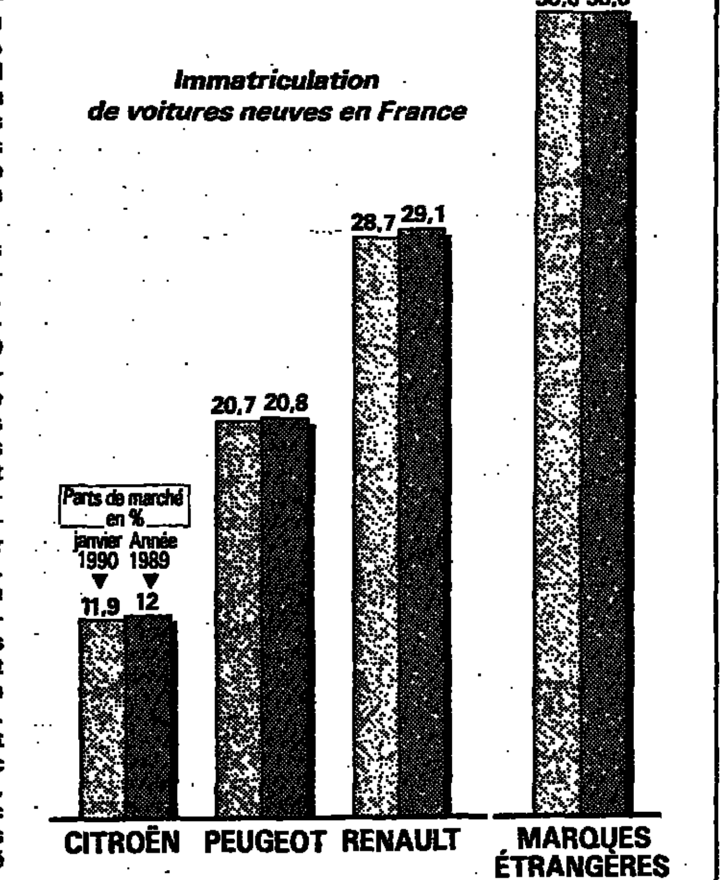
Cette reconnaissance, dont il faut à présent attendre les effets concrets, traduit une volonté du gouvernement d'entendre d'autres voix s'exprimer en dehors du discours ronronnant et souvent sans surprise des organisations professionnelles classiques. La Confédération paysanne est connue pour ses positions sociales, ses revendications visant une politique de prix agricoles différenciés rémunérant mieux les petites exploitations. Le président de la FNSEA, M. Raymond Lacombe, qui avait récemment appelé au pluralisme syndical... en Pologne, va devoir composer avec des idées que son organisation refusait d'entendre, *sous le seul prétexte que la Confédération Paysanne était tenue pour inexistante.* Désormais, il faudra compter avec elle qui rassemble plus de 18 % des votes de l'agriculture.

ERIC FOTTORINO

La bonne tenue des automobiles étrangères en France

Le marché automobile français devrait croître à nouveau cette année au rythme de 2 % à 3 %, selon M. Raymond Ravenel, le président du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Mais la concurrence des marques étrangères sera très dure, estime-t-il.

Les statistiques définitives des immatriculations de janvier confirment ce diagnostic. Dans un marché en forte croissance de 16,2 % à 234 500 ventes (mais une partie provient du mois de décembre perturbé par des grèves des services de cartes grises), les deux groupes français n'ont pas réussi à regagner le moindre client sur leurs concurrents, qui ont maintenu leur part de 38,6 % du marché. Renault, pourtant, réalise un excellent score avec une croissance de 26,3 % de ses immatriculations et une part du marché qui grimpe à 28,7 %. Mais PSA patine. Peugeot gagne seulement 12,2 % dans ses ventes avec un part de marché de 20,7 %, tandis que Citroën stagne avec 2,3 % de mieux pour ses ventes et une part de marché qui retombe à 11,9 %.



Avec l'assemblage de l'A 321 à Hambourg

La France perdra-t-elle la bataille d'Airbus ?

Le conseil de surveillance du consortium Airbus Industrie devait étudier, vendredi 2 mars, une nouvelle répartition des tâches industrielles entre les industriels français et allemands, qui confierait le montage du futur Airbus A 321 à la RFA (le Monde daté 28-29 janvier). Cette éventualité soulève un tollé chez les syndicats d'Aérospatiale, qui ont appelé, le 1er mars, à des débrayages de protestation, et chez les élus locaux qui s'émeuvent de la remise en cause possible du rôle prépondérant de Toulouse dans la construction aéronautique européenne.

La France a-t-elle vendu aux Allemands sont droit d'aînesse en matière d'aéronautique civile pour un *plat de lentilles* ? Oui, répondent élus et syndicalistes qui voient avec inquiétude le géant Deutsche Aerospace obtenir ce qu'il revendiquait avec insistance depuis plusieurs mois, c'est-à-dire assembler les pièces d'Airbus venues de France, de Grande-Bretagne et d'Espagne. Pour la première fois, la répartition des tâches industrielles entre les quatre partenaires d'Airbus serait modifiée et l'Aérospatiale française ne serait plus la seule à opposer les derniers rivets sur les avions fabriqués par le consortium. Les toulousains voient là un abandon symbolique du rôle prééminant de la France aéronautique au profit d'une Allemagne de plus en plus conquérants.

M. Henri Martre, le PDG d'Aérospatiale, qui a donné son aval à cette évolution est évidemment d'un avis différent. Pour lui, celle-ci intervient au terme d'un processus rationnel de réflexion sur un accroissement de la productivité d'Airbus. De « rapport de sages » en groupes de travail, les trois derniers années ont été consacrées à l'étude de la réorganisation d'un *système industriel* dans les fuselages allemands et les ailes britanniqus sont transportés à Toulouse ou ils sont assemblés, équipés d'un cockpit, de systèmes électroniques et de moteurs. L'avion achevé s'envole pour Hambourg où il reçoit son équipement intérieur.

Ne convenait-il pas de mettre fin à ces ruptures et d'organiser des lignes complètes de production, d'autant plus que le succès d'Airbus pose la question d'une augmentation de ses capacités ? Les allemands ont demandé à monter intégralement l'A 320 et les Français ont refusé.

On a continué les études et on s'est aperçu que l'assemblage et l'équipement intérieur en un seul endroit économisaient 1,8 million pour un A 300 de 400 millions de francs. M. Martre s'est laissé persuadé de la validité de la démarche. *« Il est plus intelligent de produire entièrement un avion*, explique-t-il. *On peut alors monter le plus tard possible les moteurs et le train d'atterrissage qui sont des éléments coûteux ; il est possible d'aménager l'intérieur de l'appareil pendant qu'on installe des moteurs, ce qui gagne du temps ; on évite le voyage entre Toulouse et Hambourg. »*

Après bien des sommets franco-allemand et des disputes par voie de presse, les partenaires sont parvenus au compromis suivant : les futurs A 330 et A 340 seront assemblés et équipés à Toulouse ; pas question de déplacer la chaîne d'assemblage des A 320 à Hambourg, car le déménagement aurait été trop coûteux, mais, pour respecter une répartion équitable du travail entre les industriels, le futur A 321, version allongée de l'A 320, *sera assemblé et équipé à Hambourg.*

Le partage du gâteau est-il égal ? *« Oui*, répond M. Martre. *Cette répartition créera cinq cents emplois à Toulouse et trois cents à Hambourg. »* Mais n'est-ce pas une illusion dans la mesure où l'installation de fauteuils et de capitonnages est une tâche moins sophistiquée que l'assemblage d'un avion ? *« Pas du tout, l'assemblage n'est que du boulonnage. En revanche, le processus de contrôle des systèmes d'un avion requiert des hommes très qualifiés. »* N'est-il pas dangereux de donner aux Allemands l'expérience de l'assemblage ? *« Ça, c'est ce que croit les Toulousains ! Mais les Allemands ont déjà assemblé des Transall, des Alpha Jets et des Tornados. »*

Deux conditions

M. Martre estime que Toulouse n'a pas de souci à se faire : la « ville rose » demeurera la capitale aéronautique de l'Europe avec ses écoles spécialisées (ENAC, SupAero), ses industriels (Aérospatial, Matra, CNES, Alcatel, SNPE, Latecoere, Airbus), la plus grande usine aéronautique du Vieux Continent à Colomiers. Il trouve que les prétentions des Toulousains à tout garder sont provocantes pour les partenaires d'Airbus.

Tout n'est pourtant pas joué. M. Martre n'acceptera, le 2 mars, le nouveau découpage industriel qu'à deux conditions : *« En plus du milliard de francs que nous coûte l'usine de Colomiers où seront assemblés l'A 330 et l'A 340, ce redécoupage nous oblige à investir 500 millions de francs pour être en mesure d'aménager l'intérieur de ces avions. Nous demandons que cet investissement supplémentaire soit amorti dans les prix qui nous seront consentis. D'autre part, nous souhaitons que nous soit remboursé le manque à gagner du transfert de l'A 321 à Hambourg qui prive notre chaîne d'assemblage actuelle d'un amortissement rapide. »*

Le conseil de surveillance d'Airbus Industrie promet, le 2 mars, d'être agité puisqu'en plus de ces considérations techniques et financières, il sera question de la grève de British Aerospace qui, depuis quatre mois, aurait fait perdre 300 millions de dollars aux trois autres associés. Sans oublier l'accident de l'Airbus A 320 d'Indian Airlines pour lequel on attend toujours les conclusions de la commission d'enquête.

ALAIN FAUJAS

INSOLITE

Les bons comptes de Kloeckner

Il ne faut pas désespérer des *situations en apparence* les plus compromises, si l'on en croit du moins ce qui est arrivé en 1989 au groupe de négoce ouest-allemand Kloeckner und Co AG, contrôlé depuis le début de l'année par les groupes énergétiques VIAG et Bayenwerk.

En 1988, Kloeckner und Co avait perdu 387 millions de marks (environ 1 316 millions de francs) et avait été sauvé *in extremis* de la faillite. En 1989, selon les déclarations du président du directoire, M. Joerg Henle, dans le journal interne de la société, celle-ci a réalisé les meilleurs résultats de son histoire, grâce aux effets à terme du plan de redressement engagé dès...1986 et de la bonne conjoncture. M. Henle ne donne pas de chiffres mais affirme néammoins que le résultat de 1989 *« laisse loin derrière lui tous les records existant jusqu'alors »*. On n'est jamais mieux servi que par soi-même...

Malgré des résultats en trompe-l'œil

Philips récolte les fruits de sa réorganisation

AMSTERDAM

de notre correspondant

C'est par une petite phrase de circonstance que M. Cornélius Van der Klugt, président de Philips, a ouvert, jeudi 1er mars, la présentation des résultats de 1989 de sa société (*le Monde* du 2 mars) : *« Nous préférons qwe la tempête fasse rage à l'extérieur plutôt que chez nous. »* De fait, les comptes de la multinationale indiquent qu'elle a opéré l'an dernier le redressement organisé en 1988. Mais, si la situation s'est très nettement améliorée dans le secteur de l'électronique grand public, elle s'est doublement dégradée dans *l'informatique (systèmes et circuits* intégrés), où Philips a perdu *« des centaines de millions de florins »*.

A l'image de ce bilan contrasté, *les résultats enregistrés en 1989* par la firme d'Eindhoven ont un aspect trompe-l'oeil en valeur puisque le chiffre d'affaires n'a progressé que de 2 % à 157,2 milliards de florins (171,6 milliards de francs). Mais des investissements importants ont eu lieu l'an passé, notamment le gros électro-ménager « blanc » placé dans un joint-venture avec Whirlpool. A structures comparables, le CA a augmenté de 7 % par rapport à 1988 (168,3 milliards de francs). Cette hausse est légèrement supérieure à ce qu'avait prévu M. Van der Klugt, qui s'at*tend à une évolution de même* ampleur pour cette année.

Philips escompte également *« la poursuite de l'augmentation de son bénéfice net total »*, qui s'est apprécié en 1989 d'environ 30 %, passant de 3,15 à 4,12 milliards de francs. Ce résultat record est imputable pour 1,7 milliard de francs au rapport d'opérations exceptionnelles, telle la mise sur le marché boursier de 20 % des actions Polygram avec la session des activités « systèmes de défense » en Suède.

Sortie du militaire

La vente à Thomson des filiales « défense » aux Pays-Bas, en Belgique et en France sera incorporée dans les comptes du premier trimestre 1990. Cette année pourrait d'ailleurs être celle de la sortie totale de Philips du marché des systèmes militaires, la cession de la société suppléments en RFA *« n'est plus qu'une affaire de jours »* et *« l'on devrait parler, dans les mois qui viennent »*, de la vente des filiales américaines et britanniques.

La part du bénéfice net total dû à l'exploitation normale a fait l'an dernier un bond impressionnant à 2,37 milliards de francs contre 1,5 milliard en 1988, soit une hausse de 49 %. Cette évolution s'explique plus par une gestion *« judicieuse »* des charges financières – qui ont baissé de quelque 2 milliards de francs ! – et par une diminution des pertes de change – environ 1 milliard de francs – que par une amélioration intrinsèque des résultats industriels.

Au contraire ! Le bénéfice d'exploitation est descendu à 6,9 milliards de francs (moins 5 %) : le recul des résultats dans le secteur « appareils et systèmes professionnels » (moins 984 millions de francs) et « composants » (moins 1,43 milliard de francs) ont outrepassé le regain d'activité dans le secteur des « produits grand public ». Secteur hétéroclite, (électronique domestique, musique, appareils ménagers, rasoirs, fers à repasser), le « grand public » a connu une année 1989 *« formidable »*. Tous groupes de produits confondus, le bénéfice d'exploitation *« a plus que doublé »* et la marge bénéficiaire est passée de 3 à 4,6 %. *« Il est clair qu'une entreprise non japonaise peut s'en sortir »*, a commenté M. Van der Klugt. Mais c'est dans ce secteur qu'a été engagé l'essentiel des coûts de restructuration de ces deux dernières années : 1,57 milliard de francs, sur un total de 2,43 milliards.

Philips envisage d'engager en 1990 de 600 à 900 millions de francs au titre de la poursuite de sa politique de réorganisation. C'est le secteur des systèmes d'information (*informatique* et télécommunications) qui sera en première ligne. Ses mauvais résultats ont tiré vers le bas la division « appareils et systèmes professionnels » malgré la bonne marche des affaires dans le domaine de l'appareillage médical. Le président de Philips a annoncé qu'étaient en préparation des *« mesures drastiques au niveau des personnes comme des gammes de produits »*. En revanche, aucune restructuration n'est prévue dans le domaine des circuits intégrés, dont les mauvais résultats s'expliquent *« par une concurrence accrue et par des investissements de grande envergure. Nous sommes au plus bas de la courbe »*, a dit M. Van der Klugt, laissant entendre que la situation s'améliorerait en 1990. Il a formellement nié que Philips et Thomson soient en négociation pour la création d'un joint-venture dans les semi-conducteurs.

L'affaiblissement du marché des circuits intégrés a pesé sur le développement du secteur « composants », dont les tubes d'image couleur sont restés la vedette aux Etats-Unis.

Dernier pôle de développement du groupe : l'éclairage . Les activités de Philips dans ce domaine *« historique »* se sont surtout améliorées en Europe et en Asie, bien que l'inflation des coûts de production en Amérique latine ait influé négativement sur les résultats d'ensemble de la division . Philips a su, à quelques mois de son centenaire, conserver sa couronne de premier « éclaireur » mondial.

CHRISTIAN CHARTIER

ÉCONOMIE

Le trente-deuxième recensement de la population

La France au peigne fin

Suite de la première page

La réflexion a porté sur le contenu et la forme du questionnaire comme sur le mode de distribution et de collecte. Elle a débouché sur des essais successifs auprès, chaque fois, de plusieurs milliers de ménages pour aboutir, en mai-juin 1988, à une « *répétition générale* » sur 300 000 habitants répartis dans vingt-cinq grandes villes et dix régions.

Statisticiens et chercheurs se sont mêlés aux enquêteurs professionnels pour tester les réactions des « enquêtés », affronter les codes électroniques des immeubles ou les chiens des pavillons de banlieue et découvrir, sous les pavés bien taillés des questions, les plages des interprétations possibles... C'est ainsi que des responsables de l'INSEE furent interpellés par des policiers, ces allées et venues dans des immeubles du 15e arrondissement ayant suscité l'inquiétude des voisins. On s'est attaché particulièrement aux quartiers d'accès difficile en raison de la protection des logements, de la présence d'étrangers ou de constructions récentes.

Les premiers tests avaient fait abandonner l'idée d'une distribution ou d'un retour des questionnaires par la poste, comme on le pratique aux Etats-Unis ou au Canada. « *Nous avons buté sur l'absence de fichiers des habitants* ». Une deuxième réflexion a conduit l'INSEE à décharger les communes des recensements un peu particuliers pour ne leur laisser que les habitants ordinaires. Ainsi, deux millions de personnes vivant dans des « communautés » (internats scolaires, cités universitaires, casernes, prisons, couvents, hôpitaux, maisons de retraite ou établissements pour handicapés) ont-elles déjà reçu, en février, la visite des 400 enquêteurs spécialisés formés directement par l'INSEE. Celui-ci a aussi choisi de reprendre en main la totalité du traitement des données.

Cette volonté d'aplanir les obstacles ne s'est pas limitée au dispositif technique. Elle s'est accompagnée d'un effort pédagogique. D'abord à l'intention du personnel recruté par l'INSEE ou par les communes pour le recensement : des documents plus clairs, plus concrets, dans un langage plus simple, recourant à la bande dessinée ou à des enregistrements vidéo.

Mais aussi à l'intention du public : « *On ne pouvait plus se contenter d'administrer le recensement. Il fallait l'expliquer* », dit encore M. Audirac. Le recensement devait être compris pour rester bien accueili par la population, mieux même on souhaitait que celle-ci se sente concernée. Une stratégie que traduisait le slogan adopté : « *Pour préparer l'avenir tout le monde compte.* » L'image de la petite fille comptant sur ses doigts a remplacé, pour la campagne actuelle, la Marianne de 1982 ramassant « *une belle moisson de chiffres pour la France* ».

Un travail de cartographie

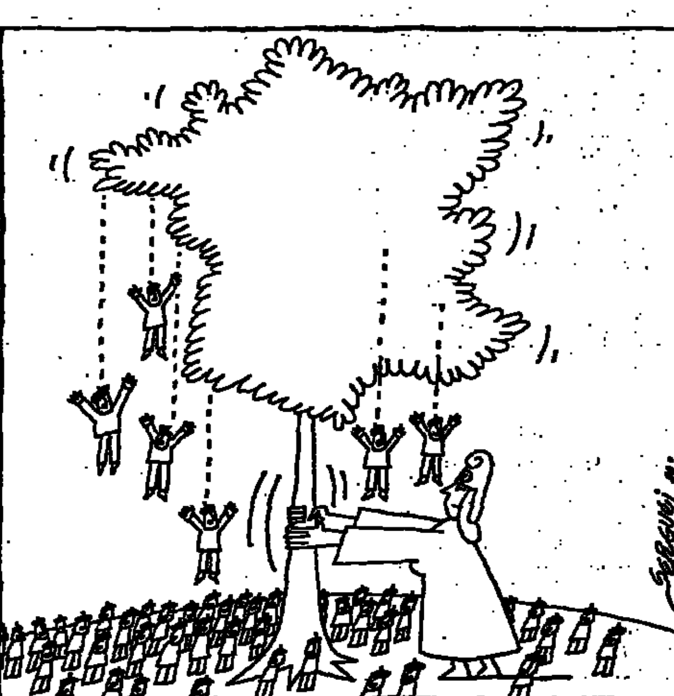
La stratégie n'est pas seulement publicitaire. En même temps que les questionnaires et les feuilles de logement,on remettra à chaque ménage un petit document de quelques pages présentant les « chiffres-clés » de son département : évolution de la population, des villes, migrations, répartition professionnelle des activités, logements... Une « première » dont on se montre assez fier du côté de la Porte de Vanves, siège de la Direction générale : ce « *Comment ça va chez vous ?* » a déjà été largement utilisé.

De même, la Direction régionale de l'Ile-de-France n'arrive-t-elle plus à répondre à la demande pour le « *module* » d'instruction civique qu'elle a préparé pour les classes de CM 2 afin de faciliter le contact avec les familles dans les quartiers à forte proportion d'immigrés.

Tout cet effort pédagogique, ces manuels, ces guides, ces carnets s'ajoutant aux bulletins, fiches, récapitulatifs – au total près d'une centaine de documents différents – a nécessité une vaste opération logistique. 1 300 tonnes de documents ont été réalisées par l'Imprimerie nationale qui les a fait acheminer par camions dans les mairies – pour la plus grande partie – notamment les 76 millions de bulletins individuels et les 35 millions de feuilles de logement- et dans les directions régionales de l'INSEE.

Sur le terrain, pour ces directions régionales, la deuxième phase a commencé par un travail de cartographie destiné à délimiter et découper les districts et les îlots que vont parcourir les agents recenseurs dans toutes les villes de plus de 10 000 habitants. Une opération délicate dans toutes les régions où il y a eu de forts déplacements de population comme dans le Languedoc-Roussillon où les migrations internes vers le littoral avaient déjà amené à réaliser une centaine de recensements complémentaires à la demande des communes.

On a collationné les plans : ceux des mairies, de l'EDF, du cadastre surtout. L'exercice a dû démarré très tôt, avant même 1989 dans la région parisienne en raison de sa population (« *Recenser l'Ile-de-France, c'est recenser la Belgique* », dit M. Jacques Boudoul, chef du département de la démographie à l'INSEE) et des transformations urbaines. « *En 1982 nous ne disposions pas de bonnes bases et les plans n'étaient pas satisfaisants* », estime M. Alain Bonnaud, chef du service de la production à la Direction régionale.



Des équipes spécifiques

Ainsi, dans certaines villes on s'est aperçu après coup que des immeubles avaient été oubliés. Des oublis compensés , comme l'indique le *Manuel du délégué de l'INSEE* par des excès de zèle des mairies pour « *rattraper* » une baisse de la population, notamment par « *la traque des résidences secondaires* ». Ces cas, assez rares pour ne pas troubler les statistiques nationales ou départementales permettent cependant quelques glissements locaux : ils devraient être débusqués cette fois-ci par compa raison avec les fichiers de la taxe d'habitation. La troisième phase a été celle de la formation du personnel selon un dispositif en cascade. Dans chaque direction régionale de l'INSEE on a commencé, dans le courant de 1989, par constituer des équipes de conseillers techniques chargés à leur tour de former les délégués sur le terrain et les agents spécialisés : 400 au total à raison d'une vingtaine de personnes en moyenne, 75 pour la région parisienne. Dans cette dernière, les techniciens de l'observatoire économique régional ou du centre informatique sont venus renforcer les effectifs. Si en principe les conseillers techniques sont recrutés parmi les cadres on y trouve aussi des « *commis* », fonctionnaires de catégorie C qui ne sont pas les moins efficaces.

Il est vrai que, le chômage aidant, ceux-ci ont souvent fait plusieurs années d'études supérieures. En tout cas, à en croire les directeurs des Centres régionaux on n'a pas eu de mal à trouver des volontaires : « *Pour des gens qui passent leur temps dans les chiffres sillonner la région, discuter avec les délégués et les municipalités, veiller à la bonne organisation du recensement représente un changement plutôt agréable. Surtout c'est un contact précieux avec la réalité que recouvrent les statistiques* », souligne M. Loïz Laurent, directeur du centre régional de Rennes.

Pour trouver les quelque 3 200 délégués, on a fait appel aux enquêteurs permanents de l'INSEE ou du ministère de l'agriculture mais surtout les administrations et les services publics – éducation nationale, PTT, agriculture, défense ou SNCF – ont été sollicités pour fournir des listes de jeunes retraités. On a soumis aussi à l'Agence pour l'emploi des cadres (APEC), voire à l'ANPE le profil de ces postes temporaires rémunérés par l'INSEE 15 000 francs à 18 000 francs pour deux mois ou deux mois et demi mais compatibles avec les allocations de chômage...

Prospectés avant l'été 1989, sélectionnés à l'automne, ces délégués ont été formés en décembre ou début janvier par un stage d'une semaine, afin de pouvoir à leur tour prendre contact avec les municipalités, s'assurer que celles-ci avaient pris les dispositions nécessaires et former les « agents recenseurs » qu'elles ont recrutés. Une mise au point qui s'est achevée cette semaine.

Ce sont les mairies, en effet, légalement responsables de l'exécution du recensement, qui assurent le bout de la chaîne. Chargées de recruter les 100 000 agents recenseurs, elles ont aussi à informer les habitants et à rappeler à l'ordre les récalcitrants. Elles doivent, elles aussi, veiller à n'oublier personne, vérifier et classer les questionnaires recueillis et les renvoyer aux directions régionales de l'INSEE.

Ces tâches relativement lourdes obligent, dans les villes de plus de 10 000 habitants, à constituer des équipes spécifiques. Mais elles sont à la hauteur des informations attendues par les municipalités pour le réseau scolaire, les transports, les opérations d'urbanisme comme pour les politiques sociales. Cela n'empêche pas les retards dans le renvoi des documents.

En 1982 ce n'est que fin septembre que sont revenus les derniers questionnaires parisiens. Aussi a-t-on, cette fois, prévu un calendrier très strict qui s'achève le 22 mai pour les villes de plus de 50 000 habitants. Avec l'espoir que les dérapages s'arrêteront avant l'été.

GUY HERZLICH

Strictement confidentiel

Le recensement est obligatoire, en vertu de la loi, comme le précisent les documents distribués. C'est-à-dire qu'on doit y participer et répondre à toutes les question, même si l'on considère l'une ou l'autre comme une intrusion dans sa vie privée. Refuser est, en théorie, passible d'une amende de 100 francs, rarement appliquée, mais les mairies peuvent rappeler à l'ordre les récalcitrants...

En contrepartie, la confidentialité est garantie : les informations recueillies sur « *la vie personnelle et familiale* » ne peuvent être utilisées qu'à des fins statistiques et ne doivent pas servir à des contrôles administratifs, conformément à la loi de 1951, rappellent toutes les instructions et il est interdit de prendre copie des questionnaires.

Le maniement des documents par les municipalités soulève toujours des inquiétudes. En fait, dit un statisticien, « *dans les petites communes, ils n'apprendraient rien aux maires, et dans les grandes, le nombre rend les manipulations difficiles* ».

En fait des précautions sont prises. L'INSEE ayant accepté de publier en priorité les tableaux exhaustifs intéressant les communes (sur les logements, le sexe, l'état matrimonial, la nationalité des habitants, le chômage, le lieu de travail, le statut et la situation professionnelle), la Commission nationale, de l'informatique et des libertés a interdit formellement toute saisie infognatique directe par les municipalités. En 1982, neuf cent cinquante-six communes – mais réunissant plusieurs millions d'habitants – avaient été autorisées à « traiter » elles-mêmes les données. Avec un succès « *inégal* », dit-on doucement à l'INSEE...

Autre précaution : les « *façonniers* » chargés par l'INSEE de « *saisir* » les données (à l'exception des noms et adresses), ne connaissent pas à l'avance quels lots (de 300 000 bulletins) ils vont recevoir, et doivent les renvoyer à l'INSEE aussitôt après traitement.

C'est sans doute le respect de ce secret qui a évité qu'en France il n'y ait comme dans d'autres pays, par exemple en RFA, une résistance aux recensements, au nom du respect de la vie privée, même dans les années 70, quand on dénonçait le « *fichage informatique* ».

Contrairement aux Pays-Bas, par exemple, il est vrai qu'il n'y a pas de déclaration obligatoire de domicile à la commune et de fichier... Aussi, cette année, la seule opposition collective déclarée au recensement est-elle celle d'associations bretonnantes – dont l'influence demeure incertaine – qui réclament... des questions sur l'usage de la langue bretonne.

G. H.

L'emploi dans la tête

L'INSEE a fait cette fois un gros effort pour moderniser ses questionnaires et les rendre compréhensibles par tous, avec l'aide de l'atelier graphique de l'Imprimerie nationale, qui s'est inspiré de la nouvelle présentation des « *feuilles de maladie* » (si, si !).

Principe : dix minutes doivent suffire pour remplir le bulletin individuel et la « *feuille de logement* ». Cet effort de lisibilité n'empêche pas quelques très discrètes plaisanteries à usage interne : ainsi donne-t-on comme exemple d'adresse pour le service militaire le camp de la Courtine dans la Creuse, où font leurs classes tous les polytechniciens que sont les administrateurs de l'INSEE...

Les modifications apportées traduisent l'évolution des conditions de vie et celle du contexte économique et social en même temps que celle du langage. Le recensement de 1982 ayant mis en évidence l'amélioration du logement, on ne demande plus si le logement comporte une cuisine et possède l'eau courante, et l'on ne parle plus des « *cabinets d'aisance* », avec ou sans chasse d'eau... Dans une période où le mariage se démode, une précision sur le statut de l'union libre a été introduite dans la question touchant au « *statut matrimonial légal* » (qui remplace la « *situation de famille* »).

Mais les changements les plus importants touchent à la formation et à l'emploi. On a renoncé à demander avec une précision maniaque la liste des diplômes possédés, pour se contenter du plus élevé, renvoyant le détail à une future enquête sur la formation et la qualification professionnelle. L'information recueillie n'était pas à la hauteur de l'effort demandé, dit-on à l'INSEE : dans la mémoire d'une génération, le niveau de diplôme obtenu s'élevait avec le temps.

En revanche on interroge avec précision sur le chômage et son ancienneté et sur les « *formes particulières d'emploi* » : temps partiel, intérim, contrats à durée déterminée, contrats d'adaptation ou de qualification, SIVP et autres TUC... De telles informations devraient permettre de mieux suivre l'évolution de l'emploi, et, peut-être, de régler ainsi les querelles à ce sujet entre l'INSEE et l'UNEDIC...

Ces nouvelles approches ne feront cependant pas disparaître le flou qui existe aujourd'hui dans les situations réelles entre l'activité et l'inactivité, celui qui entoure l'âge de fin d'études avec les allers et retours entre travail et formation, ou même la résidence principale...

G. H.

L'enjeu pour une grande ville

Bordeaux plus ou moins 200 000 habitants ?

BORDEAUX

de notre correspondante

« *Nous enregistrerons les résultats du recensement avec satisfaction, quels qu'ils soient. Ce n'est pas le nombre qui compte pour conforter une image. Or Bordeaux, c'est le vin, ce sont des monuments, des musées et une mer !* » Adjoint au logement et à la démographie (une délégation créée en 1989), M. Jean Toureille feint de mépriser les chiffres : une « *simple opération comptable* » ne ternira pas l'image de Bordeaux, « *ville européenne de 650 000 habitants* ». Car dès la campagne municipale de mars 1989, le maire, M. Jacques Chaban-Delmas, a développé l'idée du « *grand Bordeaux* », englobant les vingt-sept communes de la communauté urbaine.

Pourtant, il est de notoriété publique en Gironde que « *Bordeaux représente le plus gros enjeu du recensement* ». Pas seulement pour l'INSEE. En 1982, M. Jacques Chaban-Delmas régnait sur 211 197 administrés. Il n'a, depuis, sollicité aucun comptage intermédiaire. Cependant, une récente estimation, sur l'initiative de l'INSEE, évalue la population bordelaise à 198 000 habitants environ. A Bordeaux, 14 000 logements sont actuellement vacants. La politique d'incitation au retour des citadins, lancée par M. Jacques Chaban-Delmas, n'a pas encore porté ses fruits.

Descendre au-dessous du seuil de 200 000 habitants aurait cependant des incidences non négligeables sur le budget municipal, notamment une baisse de la dotation globale de fonctionnement, qui s'élevait pour 1989 à 363 667 956 F, soit 31,78 % du budget primitif. M. Toureille le reconnaît, sans, dit-il, avoir fait des « *calculs précis* ».

Aussi la municipalité a organisé son recensement avec un soin méticuleux et porté une attention particulière à deux catégories de populations jugées plus « *difficiles à saisir* » : les étudiants et les étrangers. La méthode est simple : des agents recenseurs, recrutés parmi les étudiants, seront affectés aux quartiers à forte population estudiantine. Même chose pour les étrangers : les chefs spirituels des trois plus importantes communautés vivant à Bordeaux (portugaise, maghrébine et turque) ont été associés au recrutement des agents recenseurs. De surcroît, un bus spécial sillonnera les marchés des quartiers à forte population immigrée et l'on y distribuera des tracts d'information en quatre langues.

La place de deuxième

Dans les communes de banlieue, on se fait beaucoup moins prier pour évoquer l'enjeu financier du recensement : « *Notre dotation globale augmentera d'environ 2 millions de francs, si nous franchissons le seuil des 10 000 habitants* », estime M. Jean-Louis Moins, adjoint au maire d'Ambarès. Cette commune, au cœur de la presqu'île entre Garonne et Dordogne, déshéritée sur le plan de l'emploi, est riche d'une qualité de vie qui attire la population. Elle comptait 8 300 habitants en 1982. Un recensement complémentaire, en octobre 1988, l'a créditée d'une population de 10 500 habitants.

Le supplément de dotation qu'espère M. Moins permettrait, explique-t-il, de faire « *pousser des écoles maternelles, de réaliser un restaurant scolaire et d'organiser toutes les structures qui nous permettraient de devenir une vraie ville moyenne* ».

En 1982, Pessac et Mérignac, voisines et rivales, s'étaient âprement disputé le titre de deuxième ville de Gironde. Mérignac l'avait emporté et devrait le conserver. Le nouveau maire de Pessac, le socialiste Alain Rousset, n'en a cure. Ce qu'il veut, c'est que sa commune, qui était en 1982 sur le fil des 50 000 habitants (50 543) reste au-delà de ce seuil. Il garde l'œil sur son budget. « *Mon prédécesseur*, indique-t-il, *avait lancé de grandes opérations immobilières, qui nous amèneront, à terme, 1 500 habitants supplémentaires. Mais il n'avait prévu ni crèches, ni transports en commun, ni voirie.* »

M. Pierre Ducout, maire de Cestas, à 30 kilomètres de Bordeaux, au seuil de la lande girondine, n'est pas gourmand, lui : Cestas a grandi à toute allure entre 1968 et 1987, passant de 3 500 à 16 265 habitants. Les ruraux ont fait place aux cadres, aux employés et aux enseignants, séduits par le charme « villageois » de la commune. Les entreprises de haut niveau ont également afflué : IBM, Pioneer et Lectra-Systèmes. « *Notre dotation globale de fonctionnement a augmenté dans des proportions non négligeables : plus de 600 000 F* », explique M. Ducout.

Pour lui, l'intérêt du recensement est donc ailleurs. « *Nous allons savoir si notre population vieillit et quel est le nombre moyen d'habitants par ménage. Nous adapterons alors notre politique et lancerons, s'il le faut, des programmes locatifs pour accueillir des jeunes. Il est sage, en effet, de ne pas trop grandir mais régresser nuirait à notre image.* »

GINETTE DE MATHA

INDUSTRIE

A l'occasion de l'accord avec Volvo

Le RPR demande que les salariés puissent avoir jusqu'à 10 % du capital de Renault

Le RPR a souhaité, jeudi 1er mars, que le changement de statut de la régie Renault, rendu nécessaire par l'accord avec le groupe suédois Volvo, soit l'occasion d'offrir aux salariés la possibilité de détenir jusqu'à 10 % du capital.

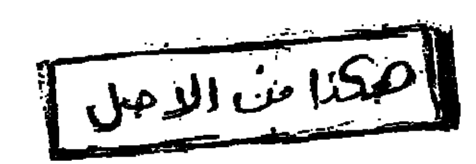
M. Philippe Auberger, secrétaire national chargé de la politique économique, a fait observer le « *retournement complet de la position des socialistes* » qui « *avaient beaucoup critiqué les privatisations* » du gouvernement Chirac.

Il a regretté qu'il n'y ait pas eu « *une évaluation claire* » du groupe et que celle qui a été faite ait été confiée à une banque privée. *(lire page 27, un portrait deM. Pehr G. Gyllenhammar, PDG de Volvo).*

EN BREF

□ **Thomson va produire des tubes de télévision en turquie.** – Videocolor, filiale de Thomson Consumer Electronics, vient de conclure un accord de joint-venture avec Vestel, la société d'électronique turque (groupe britannique Polly Peck) pour produire des tubes couleurs plats de 51 cm en Turquie. Une filiale, Vescolor dont Videocolor, détiendra 25 % du capital, sera chargée de construire et d'exploiter l'unité de fabrication.

□ **Mme Zélia Cardoso nommée ministre de l'économie au Brésil.** – Le président brésilien M. Fernando Collor a annoncé le jeudi 1er mars la nomination de Mme Zélia Maria Cardoso de Melo à la tête d'un super ministère englobant les finances, le plan, et une partie des attributions de l'actuel ministère de l'Industrie et du commerce. Agée de trente-six ans, le nouveau ministre a indiqué jeudi qu'elle entendait entreprendre une profonde réforme fiscale et administrative, une réforme du patrimoine de l'Etat fédéral, et une renégociation de la dette extérieure du Brésil,



ÉCONOMIE

ÉTRANGER

RFA-RDA le coût d'une OPA

Suite de la première page

Les nouveaux arrivants coûtent cher en prestations sociales de tout genre (retraites, allocations chômage, aides à la formation et au logement...). Nombreux, ces arrivants risquent de déstabiliser le marché du travail ouest-allemand, *en pesant sur* les salaires et en gonflant la file des chômeurs. La RFA compte encore, malgré son excellente santé économique, deux millions de sans-emploi. Enfin, leur appétit de consommer risque d'accroître les tensions inflationnistes. L'économie ouest-allemande est déjà dans un état de « surchauffe ». Les capacités de production sont utilisées à leur maximum (*un taux de 90,5 % à la fin* de décembre, le plus haut niveau depuis vingt ans). Les goulets d'étranglement menacent de se multiplier.

Bref, le maintien du *statu quo* n'est plus possible. Pour stopper l'hémorragie, il faut rapidement accroître le niveau de vie à l'Est, le rapprocher de celui de l'Ouest. Les Allemands de l'Ouest sont prêts à aider leurs frères de l'Est, à condition qu'ils en tirent un parti avantageux. La fusion est la seule voie possible.

Pourtant, l'unification est, à terme, une chance pour l'Allemagne. Certains annoncent déjà, pour un futur proche, un nouveau *Wirtschaftswunder* (un miracle économique), *faisant* ainsi référence *au réveil économique des années* 1960. En économie aussi, l'union fait la force. La multiplication des mariages d'entreprises (Air France-UTA-Air Inter, Renault-Volvo, Daimler-Mercedes ..) en est un signe. Tous les arguments utilisés en faveur du marché unique européen sont valables pour le marché « germano-allemand »

L'Allemagne réunifiée – et ses entreprises – bénéficiera tout d'abord d'un effet de taille, d'économies d'échelle. La nouvelle force de frappe comptera près de 78 millions d'habitants (61 de l'Ouest et 16,6 de l'Est). *L'effet de synergie* – également attendu dans le cadre de l'Europe des douze veut que le tout soit plus fort que la somme de ses parties. Il en ira de même pour la production. A court terme, l'absorption de la RDA par la RFA n'augmentera la production de la RFA que de 10 % à 15 %. Le PIB de la nouvelle Allemagne sera d'un quart supérieur à celui de la France et pèsera environ le quart du PIB de l'ensemble de la CEE. *Mais une fois réunies les deux* économies renforceront leur dynamisme mutuel. Les entreprises ouest-allemandes comptent ainsi utiliser leurs partenaires « ex » est-allemands comme clés des marchés de l'Est. Le nouvel ensemble s'appuiera sur un arrière-pays considérable (la Tchécoslovaquie, la Hongrie, les pays baltes...).

Un chemin mal balisé

Mais, avant l'union, il y a l'unification. Le chemin qui conduit à l'Allemagne réunifiée est mal balisé. Trois questions sont posées : quel va être le coût de cette opération ? qui va le payer ? Comment l'union monétaire va – t – elle partager la charge entre l'Est et l'Ouest ?

Le prix de l'OPA ? Les chiffres les plus fous – et sans doute les plus farfelus – circulent à ce sujet. La fourchette se situe entre 500 et 1 400 milliards de deutschemarks (1 700 à 4 700 milliards de francs), *entre 1,3 et 3,4 fois le budget français*. Une somme qui, même si elle était étalée sur plusieurs années, n'en constitue pas moins un montant gigantesque.

En fait, pour tenter d'apprécier ce prix, trois types de dépenses différentes peuvent être distingués dans les travaux des experts : les coûts directs, les coûts indirects et les coûts induits par la réunification. Première famille de coûts, ceux liés à la remise à niveau de l'économie de la RDA, à la reconstruction et à la modernisation des infrastructures (routes, rail, télécommunications, hôpitaux, écoles...) et des capacités de production (usines, laboratoires...). Rien que pour les routes et voies ferrées, les Allemands de l'Ouest estiment qu'il faudrait investir au moins 70 milliards de DM au cours des vingt prochaines années !

Au-delà, les économistes cherchent à apprécier les moyens nécessaires pour assurer le financement des écarts de niveau de vie pendant la période de rattrapage des niveaux de productivité. Ce sont les coûts indirects. L'instauration d'une « économie sociale de marché » à l'Est provoquerait, par exemple, un chômage massif immédiat. Le nombre des sans-emploi, d'à peine 100 000 aujourd'hui, bondirait à 1,4 million (sur une population active totale de 9 millions). *Pour éviter qu'ils n'émigrent* à l'Ouest, il faudra leur assurer une allocation chômage décente. La facture : 10 milliards de DM par an.

La troisième catégorie de coûts est beaucoup plus délicate à évaluer. Mobilisés sur cette opération, les Allemands de l'Ouest vont être obligés de négliger d'autres enjeux : ceux des nouvelles technologies ou du Pacifique par exemple. C'est un aspect sur lequel des personnalités aussi différentes que M. Jacques Attali, le conseiller du président de la République, et *M. Antoine-Ernest Seillière*, le président de la commission économique du CNPF, insistent. Ils parlent, l'un et l'autre d'un *« effet de diversion »*. Difficile effectivement d'être sur tous les fronts à la fois !

Malaisé à évaluer, le prix de l'OPA est élevé. Qui va le payer ? La RFA ? Sa « maison mère », la Communauté européenne ? En Allemagne, où la question est posée (le magazine *Der Spiegel* s'inquiétait il y a peu de cette *« coûteuse »* union), les milieux économiques sont relativement confiants. Ils s'appuient pour cela sur trois éléments. Tout d'abord, ils rappellent que la RFA est un pays riche. Elle dispose de réserves importantes d'une part, d'une capacité d'épargne gigantesque d'autre part. En 1989, la RFA a *dégagé un excédent commercial* record (de 134,7 milliards de DM), supérieur à celui du Japon. Elle a aussi dégagé un énorme surplus de paiements courants. La RFA pourra ainsi, estiment-ils, réorienter facilement une partie de ses excédents vers l'Est : financer la reconstruction est-allemande plutôt que le déficit budgétaire américain, pour résumer.

Ensuite, ces experts – les proches du chancelier Kohl notamment – font valoir qu'il sera possible d'utiliser une partie du surplus de la croissance attendue pour les années à venir (ils escomptent plus de 4 % en 1990) pour assurer le financement de cette OPA. A leurs yeux, les particuliers comme les entreprises sont prêts à investir massivement à l'Est. A condition que toutes les libertés soient rapidement accordées aussi bien aux hommes qu'aux capitaux.

Troisième élément enfin, ils insistent sur le fait que pour la RFA la reconstruction de la RDA n'est pas un coût, mais un investissement. La question est donc, à leurs yeux, davantage celle du rendement de leur investissement que celle de son montant.

Il reste que l'Etat fédéral pourrait être appelé à financer une partie de l'opération. Un premier programme a d'ailleurs déjà été adopté à la mi-février. Là encore, de nombreux économistes, comme le New-Yorkais John Lipsky (de la banque d'affaires Salomon Brothers), sont optimistes. Les finances publiques ouest-allemandes peuvent sans grand dommage être mises à contribution. Les comptes du secteur public sont globalement équilibrés. Le déficit budgétaire est très faible (à peine 0,4 % du PIB). Faudra-t-il accroître les impôts, recourir à des grands emprunts d'Etat ou faire fonctionner la planche à billets. Très soucieuse d'éviter tout dérapage inflationniste, la Bundesbank, la banque centrale ouest-allemande, veillera *au grain. Les marchés* financiers craignent que M. Poehl, président de la banque, ne soit obligé d'accepter des concessions en ce domaine, d'où leurs inquiétudes.

Un marché unique, une seule monnaie

Les débats autour de l'union monétaire et de ses modalités reflètent l'ensemble de ces interrogations. Les Allemands de l'Ouest ont proposé d'apporter leur « actif le *plus fort », leur monnaie, le deutschemark*, contre l'instauration d'une « économie sociale de marché » à l'Est. L'échange est inégal. Il signifie, de la part de la RDA, un abandon d'une partie de sa souveraineté nationale à la Bundesbank. En fait, on l'a vu, il est inéluctable.

Dans cette opération, à quel taux le mark est-allemand sera-t- il échangé contre le deutschemark ? La question est essentielle. Le choix sera politique et traduira une certaine répartition de l'effort entre les Allemands de l'Ouest et ceux de l'Est. Il relève d'un *« arbitrage entre la protection des revenus et de l'épargne à l'Est (qui inciterait à surévaluer le mark est) et l'exigence de la stabilité monétaire à l'Ouest »*, explique Christian De Boissieu, professeur d'économie à l'université Paris-I.

Au moment de l'unification, demandera-t-on pour 1 deutschemark 1 mark est-allemand (le cours officiel), 3 trois marks de RDA, 8 ou 10 (le cours du marché noir) ? Depuis quarante ans, les Allemands de l'Est, faute d'avoir pu acheter des biens, ont réalisé d'énormes économies en marks Est. A la fin de 1989, *il y avait placé dans* les caisses d'épargne de la RDA 177 milliards d'économies.

Si la parité de un contre un était retenue, les Allemands de l'Est se retrouveraient brutalement avec un énorme pouvoir d'achat alors que l'offre correspondante n'existe pas. Le déséquilibre provoquerait immédiatement de très fortes pressions inflationnistes. Si le cours du deutschemark était fixé à 8 marks Est, les petits épargnants de RDA auraient le sentiment d'une brutale spoliation de leur épargne. Les experts du comité constitué par *MM. Kohl et Modrow comme ceux* de la Bundesbank sont à la recherche d'une solution intermédiaire. Ils envisagent notamment de proposer que, si une partie de l'épargne des Allemands de l'Est peut rapidement être changée en deutschemark, à un taux intéressant, l'essentiel soit gelé, investi dans des actions d'entreprises privatisées ou utilisé pour l'achat de logements.

Le succès du nouveau couple allemand dépendra du comportement de chacun des époux. Dans quelle mesure les Allemands de l'Ouest *accepteront-ils certains sacrifices* : quelques impôts supplémentaires, une inflation un peu plus forte, une croissance de leur pouvoir d'achat provisoirement ralentie ?... A quel rythme les Allemands de l'Est accepteront-ils leur retour au capitalisme, avec la nécessité de travailler davantage, le risque de perdre son emploi ... Aujourd'hui, les Allemands, de l'Est comme de l'Ouest, *sont confiants. Ils ont retrouvé un* défi pour lequel ils vont à nouveau pouvoir faire preuve de leur efficacité, avec des voisins qui se demandent s'ils seront capables de soutenir le rythme.

ÉRIK IZRAÉLEWICZ

ÉNERGIE

□ **Mme Yvette Chassagne étudie l'approvisionnement pétrolier de la France.** – Mme Yvette Chassagne, ancienne présidente de l'UAP, vient d'être chargée par M. Roger Fauroux, ministre de l'industrie, et M. Jacques Mellick, ministre de la mer, de présider une commission sur l'évolution des approvisionnements pétroliers de la France. Cette commission examinera la capacité de la flotte pétrolière française, les structures des importations d'hydrocarbures, les conditions de concurrence entre produits importés et raffinés en France, et proposera des modifications relatives aux conditions d'immatriculation des navires.

SOCIAL

Le financement de la cessation d'activité à soixante ans

Le gouvernement s'engage à verser 1 milliard de francs pour la retraite complémentaire

Le climat s'améliore mais le jeu d'ombres autour du financement de la retraite à soixante ans se poursuit . Apparemment, le problème est réglé : comme on s'y attendait, le gouvernement accepte de verser un millard de francs pour 1990 à l'Association pour la structure financière (ASF) chargée de compenser auprès des caisses de retraite complémentaire les incidences de l'abaissement de l'âge de la retraite. Or, n'en déplaise à M. Paul Marchelli, président de la CFE-CGC, qui a affirmé jeudi 1er mars que *« les engagements du gouvernement sont maintenant suffisamment solides »*, les ambiguités demeurent. *Le* gouvernement et les partenaires sociaux se rencontreront jeudi ou vendredi prochain pour déterminer sous quelle forme ce milliard de francs sera attribué en 1990. Alors que le ministère des finances est fort prudent, M. Evin tient à enterrer au plus vite la hache de guerre avec les syndicats à quelques jours du congrès de Rennes du Parti socialiste. Afin de compenser les creux de trésorerie, le calendrier des versements et des rentrées de recettes de l'ASF pourrait aménagé et l'Etat pourrait accélérer la façon dont il verse aux régimes complémentaires les. *points de retraite* des *bénéficiaires* de ses prestations chômage et FNE (reçue jeudi au ministère de la solidarité, la CFDT y est hostile). A moins que, plus simplement, une subvention ne soit directement accordée à cette proposition. Enfin, patronat et syndicats se retrouveront jeudi après-midi pour se prononcer sur la réduction de 2 points à 1,8 point au 1er avril de la cotisation UNEDIC (assurance-chômage) qui permet de financer l'ASF. Pour la CFDT, il est préférable de laisser les choses en l'état jusqu'à la fin 1990.

J.-M. N.

Une grève des pilotes de ligne est annoncée pour le 7 mars

Le syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et le syndicat national du personnel navigant de l'aviation civile (SNPNAC) appellent l'ensemble des pilotes des compagnies françaises à faire grève, le mercredi 7 mars, de 00 h 01 à 23 h 59. Ils entendent protester, par ce mouvement, contre *« le démantèlement de la formation française des pilotes de ligne »* et contre la multiplication des dérogations accordées à des pilotes étrangers non titulaires des licences requises,

En effet, pour pallier la pénurie de pilotes, la direction de l'aviation civile a validé des licences étrangères pour permettre à des pilotes tunisiens, belges ou britanniques de voler sur les avions d'Air France ou d'UTA.

Les syndicats estiment que, depuis le mois de juillet 1989, le nombre de ces dérogations est passé de 60 à 584 sur les 3 000 pilotes exerçant en France.

Pour riposter au projet Soisson

Le CNPF multiplie les propositions sur le travail temporaire

Engagées le 5 février pour riposter au projet de loi déposé par M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, les négociations entre partenaires sociaux sur le travail temporaire se sont poursuivies le 1er mars avec un premier examen des propositions du CNPF.

Rarement texte patronal n'aura été aussi long et détaillé (12 pages et 36 articles). Un exemple : douze cas de recours à l'intérim et au contrat à durée déterminée sont répertoriés quand la législation en vigueur en retient seulement quatre. Et le reste est à l'avenant, comme si le luxe de précisions avait pour objectif de servir d'écran de fumée ou de multiplier les embûches.

Au sein du patronat, plusieurs voix s'élèvent d'ailleurs contre la démarche et considéreraient comme un moindre mal l'application du projet gouvernemental. Ce qui justifierait l'attitude de plus en plus prudente de M. Jean-Louis Giral. Le président de la commission sociale du CNPF, en effet, ainsi qu'il l'a répété en sortant de *la séance, reconnaît qu'il s'est* lancé dans *« une négociation difficile ». « Si nous ne pouvons arriver à un accord, nous n'y arriverons pas »*, a-t-il déclaré, fataliste.

Un peu décontenancées, les organisations syndicales soulignent toutes qu'elles ont affaire à un *« flot »* de propositions, auxquelles il faudra répondre par un *« marathon »* de discussions. Si la CGT est totalement opposée, les autres sont très dubitatives, voire méfiantes. La CFDT, FO, la CFTC et la CGC parlent de *« divergences »*, de *« points d'achoppement »* ou de la nécessité *« de faire simple, applicable, contrôlable »*. Chacun s'attend ce que le prochain rendez-vous, fixé au 15 mars, soit tendu.

A. Le

Pour la première fois depuis 1948

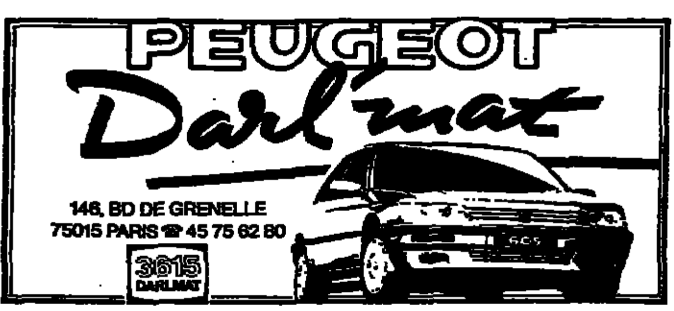
Le gouvernement tchécoslovaque approuve la création d'entreprises privées

Deux des trois projets de loi relatifs à la libéralisation de l'activité économique attendus avec impatience en Tchécoslovaquie ont été approuvés par le gouvernement jeudi 1er mars, et devraient être discutés au Parlement à partir de la semaine prochaine.

Le premier autorise, pour la première fois depuis 1948, la constitution d'entreprises privées et de sociétés anonymes, sans limitation du nombre d'employés. Ces nou*velles entités doivent être placées* sur un pied d'égalité avec les entreprises d'Etat, ce qui suppose l'adoption prochaine de nouvelles dispositions fiscales. Selon M. Valtr Komarek, le vice-premier ministre en charge de l'économie, cette loi sur les entreprises privées permettra de nombreuses créations d'emplois, notamment dans les domaines des services et du commerce. Selon le second projet de loi, les sociétés étrangères opérant sur le territoire de la Tchécoslovaquie seront soumises au même traitement que les entreprises nationales. Un troisième projet de loi, qui concerne les entreprises d'Etat, n'a pu être présenté par le gouvernement en raison de désaccords sur l'ampleur et la rapidité des privatisations nécessaires.

Certains membres du gouvernement, ainsi que les syndicats, estiment que la plupart des entreprises d'Etat doivent conserver leur statut *actuel. M. Karel Henes, le prési*dent des syndicats tchécoslovaques, a dénoncé jeudi la forte augmentation du chômage, qui, selon lui, risque de toucher jusqu'à 500 000 personnes avant la fin de l'année. Les partisans des privatisations massives n'ont pas, quant à eux, déterminé qui sont les véritables détenteurs des entreprises d'Etat, et ne peuvent donc mettre au point le processus de cession de ces entreprises.





ALFA ROMEO

164 TWINSPARK, jan. 90, vert métal. verni, int. velours gris, freins ABS, climat., jantes alu., radio, pr. m., 2 400 km. 146 000 F. LANGLAIS 30-21-53-53 bur., 30-43-12-99 ap. 18 h, dom.

Alfa 164 3 i V6, déc. 88, mod. 89, noir verni, int. gris, climat., sièges chauffants, freins ABS, alarme, gl. teint., boîte et embr. récents 0 km, pns et jantes récents, pr. m., 33 900 km. 165 000 F. DUFIEUX 46-06-61-65 ap. 19 h.

164 TWIN SPARK, fév. 89, vert myrth. métal., int. gris clair, alarme, radio, sièges électr., jantes alu., AB, volant cuir, pr. m., 48 000 km. 120 000 F. NACCACHE 42-01-21-01 bur., 42-39-65-83 ap. 20 h.

164 3.0 V6, sep. 89, vert métal verni, int. velours gris, jantes alu., freins ABS, gl. et ferm. électr., TO électr., alarme, AB, pr. m., 2 300 km. 175 000 F. TERSIGUEL 45-67-49-25 bur., 46-65-67-88 ap. 19 h.

164 3.0 V6, mai 89, vert métal, verni, int. gris, freins ABS, climat., AB, alarme, pr. m., 14 500 km. 150 000 F. SCHIRRER 45-07-22-66 bur., 39-56-39-19 ap. 20 h.

ALPINA

87 TURBO, nov. 84, mod. 85, bleu nuit métal. verni, int. noir, radio, freins ABS. 68 000 km. 210 000 F. ROQUES 47-34-38-66 perm.

(BMW)

86 2.8, mai 85, blanc verni, int. gris, pont autobloc., boîte sport, rétro droit, alarme, radio, pns et pot neufs. 74 000 km. 120 000 F. LEBARON 64-90-08-10 bur., 64-90-39-69 ap. 19 h.

86 3.5, avr. 86, noir métal. verni, int. noir, TO, alarme, plip, pont autobloc., mini chaîne, tél., pns et freins neufs. 69 000 km. 150 000 F. DE BARREAU 47-61-05-60 bur., 47-63-91-15 dom.

BUICK

Coupé Skylark autom. juin 80, bleu nuit métal. verni, int. velours bleu, gl. teint., équipée GPL, freins, pot et susp. 3 000 km. 40 000 km. Prix : 65 000 F. EYMERIC 56-79-12-94 bur., 56-92-08-64 dom. (prov.)

Skylark, nov. 63, mod. 84, rouge, int. cuir blanc, peinture, pot récent, véhicule restauré, bon état général. 26 000 F. M. BIESBROUCK 24-27-30-63 bur.

FERRARI

A VENDRE FERRARI F 40 Tél. : (19-41) 38-55-18-68

950 000 F 328 GTS juin 89, rouge verni, int. beige, climat., pr. m. 1 500 km. WILLIAMS 40-62-12-18 bur. 46-34-21-11 ap. 20 h.

FERRARI Mondiale 3,2 i avril 86, rouge métal., verni, int. cuir clair, radio, climat., pré-équipé téléphone. 48 910 km. 500 000 F. M. BILLY 39-60-04-91 de 6 h 30 à 20 h 30-40-81-70 apr. 20 h 30.

FIAT

BK REGATA WEEK-END DIESEL TURBO, mai 88, gris foncé métal. verni, int. bleu, direct. assist., gl. électr., couvre bagages. 30 000 km. 66 000 F. VEILLAT 45-40-85-16 bur., 46-77-00-07 ap. 20 h.

FORD

FORD FIESTA XR2 Avril 88 12 000 km. 46 000 F. Tél. journée 48-37-97-11 Soir : 42-43-36-81.

MUSTANG Coupé 67 rouge moteur. 85 000 F ALTERNATIVE CAR AUTO 48-82-26-26

GMC

JIMMY AUTOM. jan. 83, marron métal., moteur et boîte 16 000 km, 145 800 km. 62 000 F. PEZE 43-60-56-80 bur., 42-82-01-21 dom.

JAGUAR

210 000 F XJ6 3,6 l Sovereign autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pns nfs. 46 000 km. HANOUNA 40-26-34-28 bur., 47-27-82-33 matin et soir.

Jaguar type E 1961, 3,8 l, gris métal. extérieur, cuir rouge int., restauration complète. Prix : 600 000 F. (19-44) 273-832-239

233 000 F XG6 3,6 l Sovereign, autom., av. 87, bleu métal. verni, int. cuir havane, alarme, radio, pns neufs, 46 000 km HANOUNA 40-26-34-28, bur. 47-27-82-33, matin et soir.

LAND ROVER

LAND ROVER 110 D. long., 3 places, mod. 87, direction assistée, nombreux accessoires, 60 000 km, moteur neuf. Prix : 100 000 F à débattre 45-66-41-01

MASERATI

200 000 F Coupé 222, sept. 89, gris/bleu métal., verni, int. cuir, loupe bois, air conditionné, pr. m., 3 000 km DURABLOC 39-75-69-56, bur. 39-75-63-62, dom.

MERCEDES

COUPÉ 300 CE AUTOM., juil. 87, mod. 88, gris cendre métal. verni, int. cuir noir, freins ABS, système ASD, climat., TO, capot MG, pré-équip., tél., pns récents. 58 700 km. BELLON 40-75-04-72 bur., 45-55-12-73 dom.

190 E, juin 83, rouge verni, int. beige, 2 alarmes, rad., V 90, 2 roues neige, pr. m., 180 000 km. 56 000 F. Mme VALENTE 43-75-52-84, bur. 45-47-88-84, ap. 17 h 30.

BR 300 T DIESEL AUTOM., sep. 87, mod. 88, bleu métal. verni, int. cuir noir, gl. teint., freins ABS, radio, alarme, attel., pr. m., pns nfs. 64 500 km. 175 000 F. GRUAU 64-25-88-12 perm.

190 Diesel confort déc. 88, mod. 89, blanc, int. noir, gl. teint. élect., freins ABS, direct. assist., alarme, pr. m., 21 000 km 130 000 F. GILBERT Tél. : 21-20-43-21

PEUGEOT

BK 405 SR DIESEL TURBO, mai 89, bleu topaze métal., rétro droit électr., AB, gl. teint., sièges réglables, pr. m., 12 000 km. 105 000 F. LEVEILLEY 39-74-20-54 journée.

VENDS 604 STJ automat. 83. Ttes options, air conditionné, régul. vitesse incorp., 83 000 km, échappement, amortisseurs et pneus neufs. 30 000 F. 46-66-70-98.

PEUGEOT 309 Chorus 1990, 3 861 km, blanche, 56 000 F. RENAULT NATION 43-40-08-71

PEUGEOT 505 GL 1990, familiale, 5 770 km, blanche, 88 000 F. RENAULT NAT. 43-40-08-71

PEUGEOT 405 MI 16, 1989, 1 600 km, gris anthracite, 118 000 F. RENAULT NATION Tél. : 43-40-08-71

PORSCHE

944 S, fév. 87 or métal. verni, int. noir, pré-équipée radio V90, alarme, direct. assist. 61 000 km. M. VIAUD 160 000 F 60-17-87-87 bur., 69-21-31-11 dom.

900 Turbo 168, 3 portes, oct. 87, mod. 88, gris métal. verni, int. cuir noir, pré-équip. radio. 50 000 km, 105 000 F. M. COHEN, 47-61-05-60 bur., 45-63-89-28 dom.

TRIUMPH

SPITFIRE 1500 FH, oct. 78, bleu roy. métal. verni, int. noir, hard top, capote. 73 000 km compteur. 40 000 F. THOMAS 40-14-37-13 bur., 39-13-10-90 20 h.

TOYOTA

Bk LITE ACE DX, mai 89, bordeaux, int. gris, radio K7, 8 places, pr. m., 10 300 km. 80 000 F. LANOUE 47-26-12-35 bur., 46-78-22-64 ap. 20 h 30.

RAYTON FISSORE

MAGNUM, juil. 86, mod. 87, gris métal. verni, int. cuir beige, climat., int. bois, jantes alu., pns neufs, 53 000 km compteur. 140 000 F. BOUSSENAC 90-31-43-91 bur., 90-22-27-88 w.e., province.

RENAULT

ESPACE QUADRA, mars 89, vert bronze métal. verni, int. beige, radio, alarme, gl. tatouées, 21 700 km. 155 000 F. 69-83-83-00 9 h-14 h.

COUPÉ V6 TURBO, jan. 88, bleu métal. verni, int. noir, alarme, embr., 5 000 km, 53 000 km. 115 000 F. Mini-chaîne, rétro électr. M. VUE 34-14-53-61 bur., 39-95-82-07 20 h.

RENAULT - JEEP CHEROKEE limited, cuir, climatis. garantie 1 an, 15 000 km, 1989. 165 000 F. VILLEMOMBLE AUTOMOBILE 48-94-16-16 p. 464

ROVER

820 SI, juil. 89, mod. 90, gris métal., int. beige, TO électr., direct. assist., gl. et ferm. électr., rad.-cassettes, 9 700 km. 112 000 F. SARIALI 43-20-93-09 bur., 48-57-86-92, 20-22 h.

VOLKSWAGEN

BK CARAVELLE COACH 8 PL, avr. 89, rouge verni, direct. assist., radio, pr. m., 20 500 km. 117 000 F. ELKESLASSY 43-82-97-56 dom.

VENDS GOLF GTI 79 (noire) jtes alu., bon état, 97 000 km. Prix : 22 000 F Tél. : 40-44-77-45

VOLVO

BK 240 GLT, juin 89, noir, int. cuir noir, galerie américaine, pr. m., 9 800 km. Mme CAZES 42-65-95-44 bur., 45-00-24-38 ap. 20 h. 120 000 F.

BK 240 GL, avr. 87, gris métal. verni, int. bleu, gl. électr., sièges chauf., couvre bag., AB, pr. m., 113 000 km. 58 500 F. LEBIG 32-41-24-16 dom. province.

BK 240 GL DIESEL, nov. 83, mod. 84, gris métal., int. velours, direct. assist., sièges chauff., amorts gonflables, embr. et overdrive récents, 153 000 km. 65 000 F. DIET 46-58-34-34 bur.

BK 740 TURBO INTERCOOLER, déc. 85, mod. 86, blanc, int. velours gris, to, gl. teint., jantes alu., galerie, échapp. et overdrive récents, 118 000 km. 80 000 F. LOQUINEAU (16) 54-78-04-65 bur., (16) 54-70-30-37 ap. 20 h province.

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMOBILE
Le Monde

« SPÉCIAL PARTICULIERS »
2 × 3 lignes = 450 F TTC
2 × 5 lignes = 600 F TTC

Je remplis cette grille et la renvoie accompagnée de mon règlement : chèque ou CCP libellé à l'ordre du Monde Publicité, service MKD, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris, avant le lundi 12 heures précédant la première parution.

à partir du LUNDI 5 MARS (daté 6)

LES NOUVELLES RUBRIQUES d'offres d'emplois du Monde

Lundi daté mardi : Section C économie
- LE MONDE *des DIRIGEANTS* (Postes de + 400 KF)
- LE MONDE *des JURISTES*
- LE MONDE *de la GESTION*

Mardi daté mercredi :

1) Section C économie
- LE MONDE *des CADRES*
- LE MONDE *de la FONCTION COMMERCIALE*

2) Pile séparée emploi
- LE MONDE *de l'INFORMATIQUE*
- LE MONDE *des SECTEURS DE POINTE*

Mercredi daté jeudi : Section C économie
- CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES (couplage avec sept titres européens)
- LE MONDE *INTERNATIONAL* (postes basés à l'étranger)
- LE MONDE *des CADRES*

Tous les mercredis en kiosque :
Emplois Cadres
et sur 3615 LM un mois d'offres d'emplois parues dans Le Monde.

Le Monde CADRES

Dans le cadre de son développement,
SCET-CONGRES
recherche des

DIRECTEURS DE PALAIS DES CONGRES

pour prendre en charge la gestion et l'animation de ces structures dans le contexte de l'action économique locale. Une expérience confirmée dans le domaine des congrès, expositions... est demandée.
Les dossiers de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) doivent être adressés à la SCET, Service Recrutement, 4 place Raoul Dautry, 75741 Paris Cedex 15, sous réf. M/262.

MEDIA-SYSTEM

Cabinet de conseils en propriété industrielle, quartier ETOILE-PTE MAILLOT, rech. pour compléter équipe juridique

JURISTE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

(DEA, CEIPI, DESS en PI) quelques années d'expérience professionnelle pour collaboration dans le domaine des marques, modèles, droit d'auteur, concurrence, contrats, consultations, contentieux.

Importante activité internationale nécessitant **MAITRISE DE L'ANGLAIS**

Envoyer CV, référ. et prétentions à : **CABINET BOUJU** 38, avenue de la Grande-Armée, 75017 PARIS. Tél. : 42-67-99-18.

L'AGENDA

Artisans

Etude de réalisation de travaux, peinture, décoration, haut de gamme. Travaux hypersoignés. Tél. : 42-00-62-10

Cours

ANGLAIS par PROFESSEUR BRITANNIQUE, expression orale et écrite. Préparation aux concours, congrès, etc. Tél. : 45-84-56-68

Collections

Part. vend TÉLÉCARTES de collection. Liste sur demande. M. GUESLAFF, 14, rue Gassendi, 75014 Paris

Vacances Tourisme Loisirs

Vacances en Grèce île Scopelos (Sporades) studios, apparts, par mois, quinzaine, semaine. Documentation G. Dangon Faverges 74210 Tél. : 50-44-42-33

SKI CLUB LES OURSINS séjour ski-bridge dans le Val d'Aoste (Italie) Du 18 mars au 25 mars Tél. : 16 (1) 60-96-71-65

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE rare 4 P., 130 m² environ, bel imm. XVIIe, bel hauteur s/plafond, boiseries Tél. : 43-25-18-60

15e arrdt

PLAISANCE Comme une maison dans hameau d'artistes, triplex de charme, 95 m², tt cft. S/pl. samedi de 11 h à 14 h 32, r. Alphonse-Bertillon

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY (Porte Maillot) 2 P., 53 m², refait neuf (arch.), s.d.b., cuis. équipée, cheminée, 5e ss asc. URGENT cause mutation Tél. : 46-24-31-33

94 Val-de-Marne

LA VARENNE 3 P., 66 m², balcon, sans vis-à-vis, verdure, park. Px 740 000 F Soir 48-89-56-85.

95- Val-d'Oise

VILLIERS-LE-BEL Propriétaire vend appt dans résidence privée. Bien situé. Comprenant : cuis. aménagée, séj. double (31 m²), 2 chbres, W.-C., salle de bains. Nombreux rangements, cave, séchoir, parking privé. Surface habitable : 85 m². Excellent état. Prix : 420 000 F. T. : 39-94-22-14, (ap. 18 h 30).

appartements achats

RECH. URGENT 110 à 140 m² PARIS préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT Tél. : (1) 48-73-35-43

hôtels particuliers

HOTEL PARTICULIER 16e arrondissement 700 m² divisible 40 millions Tél. : 30-82-01-26

fermettes

140 KM SUD PARIS Fermette cuis., séj., 5 chbres, 2 bns, w.-c., dépend., chauff. 2 500 m², 530 000 F. Créd. 100 %. THYREAU CHARNY (1) 86-91-88-54

propriétés

A VENDRE OU A LOUER PPTE BOURGEOISE à Saint-Fargeau (Yonne), 10 p., cft, parc, cour, profess. libérale. Thyrault-St-Fargeau (89). 86-74-08-12

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL **DOMICILIATIONS** Constitution de sociétés et tous services. 43-55-17-60

fonds de commerce

Ventes

A vendre FONDS DE COMMERCE : sports, loisirs, camping, bail neuf ou pas de porte sur 400 m² en centre ciel de 1er arr., Puy-de-Dôme. C.A. import., loyer et charges raisonnables. Ecr. Havas 63002 Clermont-Fd Cedex nº 17449

ASSOCIATIONS

Appel

Editeur associatif — qualité Pro. PRAXIS éditions — B.P. 133 77340 Pontault-Combault. Fax. : 69-20-01-74.

Sessions et Stages

POÈMES EN LIBERTÉ PAR MINITEL 3615 CLP

JAPONAIS INTENSIF 19 mars au 13 avril, soir. Contactez Matsumoto 43-35-24-59/42-60-86-20.

Conférence

L'association ANGAD organise courant octobre/novembre 1990 à Oujda (Maroc) un colloque sur le développement des zones frontalières dans les pays d'union du Maghreb arabe s'articulant autour de deux axes

● Disparités et complémentarités entre zones frontalières des pays de l'UMA.

● Stratégies et moyens de coopération et de développement des zones frontalières des pays de l'UMA pour la participation et tous les renseignements s'adresser à : M. Elarbi Mrabet coordination association ANGAD, 301 boulevard Derfoufi, B.P. 241 poste centrale Oujda Maroc.

● Prix de la ligne 44 F TTC (25 signes, lettres ou espaces).
● Joindre une photocopie de déclaration au J.O.
● Chèque libellé à l'ordre du Monde Publicité, et adressé au plus tard le mercredi avant 11 heures pour parution du vendredi daté samedi au Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les vendredis, sous le titre Agenda, dans les pages annonces classées.

AFFAIRES

Patron de Volvo

Pehr G. Gyllenhammar le tout-puissant

STOCKHOLM

de notre correspondante

Il est le plus grand. En signant l'accord avec Renault, Pehr Gustav Gyllenhammar, « PG » pour tous les Suédois, a repris à son principal rival Percy Barnevik, le PDG de ABB, la couronne que celui-ci lui avait ravie. Il ne cache *pas sa satisfaction* même si les mauvaises langues ne manquent pas pour s'interroger sur la solidité de cette alliance avec un partenaire à la réputation « *douteuse* », qui risque « *d'éclabousser de rouille* » celle du symbole national suédois. C'est la plus grosse affaire de sa vie, la plus politique aussi puisqu'elle fait entrer Volvo, de plain-pied cette fois, dans ce périmètre communautaire auquel la Suède (neutre) se refuse toujours d'adhérer. Il estime pour sa part que « *le premier devoir de l'industrie n'est pas de dicter l'élaboration de la politique étrangère du pays mais de montrer quels sont les intérêts de l'industrie et pourquoi ils sont aussi ceux de la Suède* ».

A cinquante-cinq ans le 28 avril prochain, « PG » est au faîte d'une gloire à laquelle se dorent maintenant ses compatriotes. « *Il semblerait à vrai dire que Pehr Gyllenhammar est devenu chef d'un nouveau groupe européen de format international et que Lévy devra à l'avenir se contenter de jouer les deuxièmes violons, bien que Renault soit presque deux fois plus grand que Volvo* », pouvait-on lire dans un quotidien du soir, tandis qu'à la télévision une journaliste n'hésitait pas de son côté à affirmer avec une agressive candeur : « *Les Français sont connus pour être le peuple le plus nationaliste qui soit alors que nous, les Suédois, sommes parmi ceux qui le sommes le moins.* »

Mais la conclusion de l'affaire avec Renault a aussi donné aux commentateurs l'occasion de rappeler les ratages de Volvo au cours de bientôt deux décennies durant lesquelles « PG » a régné en maître absolu sur cette entreprise qu'il avait « *héritée* » en 1971 de son beau-père, M. Gunnar Engellau. Parmi les plus retentissants, le refus en 1978 des actionnaires de Volvo (et, en cachette, d'une partie de la direction) de céder des actions à la Norvège en échange de livraisons de pétrole de la mer du Nord. Il y avait eu auparavant une alliance *malheureuse avec un groupe* financier suédois, Beijer, l'échec des négociations visant à une fusion entre Volvo et Saab Scania, en passant par l'achat de Daf aux Pays-Bas. Mais le groupe n'a pendant tout ce temps cessé de se développer, et Pehr Gyllenhammar de consolider sa puissance après avoir réussi en 1986 à déloger de Volvo à la fois le groupe financier Wall et l'empire industriel Wallenberg, qui avaient des visées gourmandes. Volvo est désormais à l'abri des hostilités et « PG » était à la fois chef du groupe qui avait en outre absorbé Skanska et ses sociétés, et président du conseil d'administration. Quand, en avril 1990, il cédera la direction du groupe à Christer Zetterberg, il restera lui-même, pour un temps encore, le *numéro un*.

Coup de foudre

Et puis, en janvier 1986 « PG » s'est laissé séduire par un petit *Egyptien d'origine*, bouillant d'énergie et d'idées, nommé Refaat El-Sayed, alors PDG de la société de biotechniques Fermenta, pour qui une alliance avec l'aîné respectable devait être la consécration d'une ascension aussi vertigineuse qu'effrontée dans le milieu policé des affaires suédois. Peu de temps après leur poignée de main « *historique* », « PG » abandonnait froidement Refaat El-Sayed : le doctorat en biologie supérieure dont celui-ci se parait était usurpé. « PG » ne *pardonne pas le mensonge*, encore moins les « *mensonges répétés* ».

Dans l'affaire El-Sayed ils ont été légion, et l'Egyptien a été puni par la justice suédoise, qui lui a infligé cinq ans de prison ferme. « *La chimie fonctionne bien entre nous* », avait pourtant déclaré le patron de Volvo. Mauvais en chimie ou mauvais en psychologie, M. Gyllenhammar ? On se sera passablement étonné par la suite de ce coup de foudre imprudent et une fois de plus interrogé sur sa curieuse aptitude à acheter rapidement, les yeux *fermés. Mais à la veille de Noël 1989*, alors que s'étaient tues les rumeurs d'alliance prochaine avec Renault, Volvo annonçait soudain une coopération étroite avec un groupe appartenant à l'Etat suédois, Procordia. Une affaire de 24 milliards de couronnes, la plus importante jamais signée en Suède, qui permettait à Volvo de se défaire de ses secteurs agro-alimentaire (Provendor) et pharmaceutique (Pharmacia) en échange de 42 % des actions de Procordia, à égalité avec l'Etat. Il n'a pas obtenu la majorité qu'il souhaitait mais il est président du conseil d'administration de Procordia.

« PG », le grand industriel qui a fait de Volvo, malgré des dérapages spectaculaires, un groupe modèle, envié, en progrès constants, aux finances bien ordonnées et prospères, est un homme que l'on consulte et que l'on écoute. Il dirige son empire et ses gens à la manière d'un « *despote éclairé* », selon l'un de ses plus proches collaborateurs. Rien ne lui échappe. Il s'occupe de tout et il exige de ceux qu'il a choisis à ses côtés discipline absolue, compétence, aptitude à l'évolution et endurance. La défaillance est la porte ouverte au congé. Et quand « PG » s'intéresse à quelque chose, à la biotechnique par exemple, c'est toujours en profondeur, à une rapidité qui étonne les spécialistes.

La rapidité c'est bien d'ailleurs ce qu'il souhaiterait dans la prise de décisions politiques, et c'est *pour cela qu'après un bref passage*, au début de 1970, à la direction du Parti libéral, il a *décidé que la politique n'était pas* pour lui. « *Tout y va beaucoup trop lentement et on y manque de liberté.* » Cela ne l'empêche pas de donner son avis, souvent par voie de presse – et surtout ces derniers temps, – sur la manière dont la Suède devrait se renouveler, et il n'est pas rare de le voir dans les bureaux des ministres ou dans les couloirs de la chancellerie du gouvernement.

Impeccable, cultivé, élégant

« *La Suède est trop petite pour lui* », a-t-on souvent lu dans la presse nationale, qui ne lésine pas sur les superlatifs pour le qualifier quand tout va bien. Lui, trouve que la Suède est trop petite pour rester en marge de l'Europe, qu'elle n'en a plus les moyens, et qu'elle devrait forcer le rythme de son intégration. Les affaires européennes, il les connaît bien pour avoir, en 1983, avec Etienne Davignon, eu l'initiative de la table ronde des industriels européens qui aurait inspiré directement, dit-on, un certain nombre des trois cents directives visant à la création du grand marché.

Industriel influent et respecté, Pehr Gustav Gyllenhammar est aussi, à la manière des seigneurs de la Renaissance – sa famille, qui descendrait des Vasa, avait été anoblie il y a quelques siècles, – un mécène des sports et des arts. Lui-même vit avec sa famille dans un manoir de vingt-deux pièces à Göteborg, bien qu'il n'ait pas, comme d'autres, accru sa fortune personnelle. « *Nous sommes d'excellents consommateurs, nous ne manquons de rien.* » Et il a fait construire sur les hauteurs de Hisinge, près de Göteborg, avec vue imprenable sur la mer, le *siège de Volvo qui, sans exagération*, est le plus luxueux et le plus design qui soit en Suède. A l'image du maître des lieux : impeccable, cultivé et élégant.

FRANCOISE NIETO

Réunies à Amsterdam pour leur premier congrès

Les sociétés de recherche sous contrat demandent une aide financière accrue à la CEE

AMSTERDAM

de notre envoyée spéciale

Considérée comme un mal coûteux mais nécessaire par la plupart des entreprises, la recherche peut être aussi un *business* à part entière. Les sociétés de recherche sous contrat (SRC) le prouvent tous les jours. A mi-chemin entre les organismes de recherche publics et les services de recherche et développement des entreprises petites ou grandes, elles réalisent sur commande des travaux de recherche, depuis les études de faisabilité jusqu'à la réalisation de nouveaux *produits ou de nouveaux* procédés. Si leur poids économique peut apparaître relativement faible – elles réalisent au niveau européen un chiffre d'affaires de l'ordre de 1 milliard d'écus, soit 7 milliards de francs environ, – elles sont un rouage essentiel du processus d'innovation.

Pour mieux se faire connaître des entreprises et des pouvoirs publics et coordonner leurs actions au niveau européen, trente et une d'entre elles, à l'initiative de la société française Bertin et de l'italienne Cise, se sont constituées en association : l'EACRO, ou European Association of Contract *Research Organizations*. Deux cents personnes, representants de SRC mais aussi directeurs de recherche de grandes entreprises, représentants de la CEE et des ministères de la recherche ou de l'industrie des pays de la Communauté, sont venus participer à leur premier congrès, tenu à *Amsterdam les 26 et 27 février*. Son objectif était double : permettre aux membres de l'association de mieux se connaître, mais aussi attirer l'attention des pouvoirs publics et communautaires sur les difficultés de cette profession. Activité à haut risque, et nécessitant des investissements *importants*, la recherche ne peut se passer de subventions, a soutenu M. Mordchelles-Regnier, président de l'EACRO et directeur général de Bertin. Car, d'une part, le quart de l'activité des SRC serait en fait de la recherche de base, nécessaire pour alimenter le fonds de connaissances des *entreprises et les rendre aptes* à répondre rapidement aux demandes de leur clientèle. Et, d'autre part, les entreprises exigent souvent le droit exclusif d'exploitation des travaux de recherche confiés aux SRC. Or, en mettant de l'huile dans les rouages du processus innovateur, les SRC « *sont indispensables à l'économie des Douze* », plaidait M. Villani, président de Cise. Amenés à conduire des recherches pour des sociétés de tous secteurs d'activité, et sur une large palette de technologies, elles constituent en effet l'un des rares lieux de diffusion de la connaissance dans un univers industriel souvent très cloisonné. Qu'il s'agisse d'appliquer à l'automobile un système de conception assisté par ordinateur conçu initialement pour des dentistes ou d'utiliser les principes de l'injection dans un *moteur Diesel pour concevoir un* pistolet hydraulique de vaccination, les exemples de transferts de technologies abondent parmi les SRC.

Le programme de recherche européen Sprint a déjà insufflé 400 000 écus (2.8 millions de francs) dans l'EACRO pour l'aider à mettre en place ces premières actions, comme la réalisation d'une banque de données sur les SRC et leurs compétences respectives. Et les différents Etats membres aident, chacun à leur manière, les sociétés de recherche sous-contrat : l'Etat allemand donne ainsi à l'institut Fraunhofer (*qui réalise à lui seul un* chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs environ), au montant de subventions équivalant au volume de contrats signés avec des entreprises. L'Etat hollandais applique un principe équivalent à son institut national, le TNO (2 milliards de francs de chiffre d'affaires). En France, l'aide accordée par l'ANVAR aux SRC varie entre 11,5 % et 50 % des contrats signés.

Or pour accroître leur productivité, les SRC sont conscientes de la nécessité d'unir leurs forces. La création de l'EACRO le prouve au niveau européen. Au niveau national, les SRC francaises, déjà regroupées au sein d'une association, l'Asirdi, vont désormais regrouper leur force commerciale pour aborder le marché des PME. Et la société Bertin devrait prochainement détacher des ingénieurs auprès du CNRS pour mieux valoriser dans l'industrie les travaux de recherche menés au sein de cet organisme.

ANNIE KAHN

Surtout intéressées par la Hongrie et la Pologne

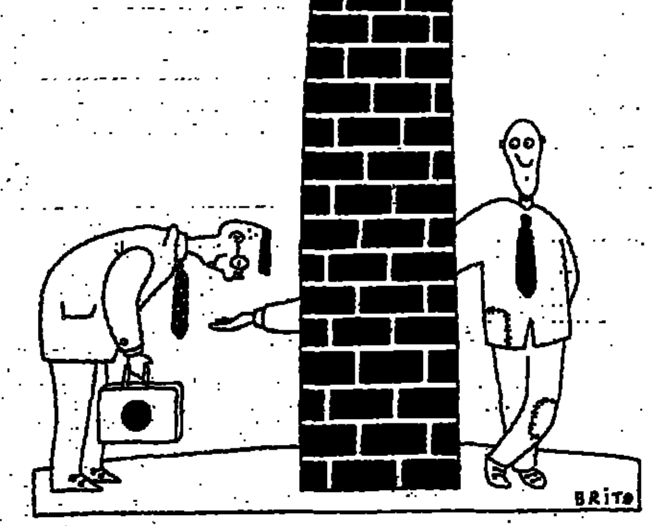
Les entreprises japonaises abordent l'Est avec prudence

TOKYO

de notre correspondant

Les implantations nippones en Europe de l'Est restent peu nombreuses. Les banques sont méfiantes, les industriels attendent des garanties.

De Nisshin Food, le premier fabricant de nouilles instantanées, qui compte exporter quatre millions de sachets vers l'Europe de l'Est et l'URSS, à la compagnie aérienne ANA qui se prépare à une augmentation du tourisme nippon en passant par les banques qui déposent des demandes d'ouverture de représentation, la maison de titres Nikko qui va former des Bulgares aux pratiques boursières, le fabricant d'appareils de musique Yamaha qui participe au *financement d'un centre Chopin* à Varsovie, ou l'hôtel New Otani qui après huit ans d'absence reprend la gestion de l'hôtel Vitosha à Sofia, l'un des nœuds de la supposée « filière bulgare » dans la tentative d'assassinat du pape Jean-Paul II en 1981, les milieux d'affaires japonais semblent s'intéresser à cette partie du monde en pleine mutation.



En réalité, ils restent *prudents*. Ils prennent position, mais ne sont guère empressés de répondre aux demandes en investissements. Le gouvernement a offert des prêts d'un montant *de 1.9 milliard* de dollars à la Hongrie et à la Pologne, mais les industriels semblent encore peu attirés par des pays qu'ils ne connaissent pratiquement pas et dont la situation leur paraît encore loin d'être stabilisée.

Certes, les transactions opérées par les grandes maisons de commerce sont en augmentation rapide (+ 56.9% en décembre), mais le commerce entre le Japon et l'Europe de l'Est (en excluant l'URSS) représente guère plus de 0.3% du total des échanges japonais (soit 1,4 milliard de dollars).

La banque Fuji, par sa filiale de Chicago, va créer à Budapest une société de financement des PME en coopération avec la Banque de crédit hongroise et Œsterreichische Volksbank d'Autriche. Quant à la Banque de Tokyo, elle va ouvrir un bureau de représentation à Berlin-Est, et les banques Mitsubishi et Tokei seront présentes à Vienne pour s'occuper des pays de l'Est européen. Au JETRO (organisme du commerce extérieur japonais) et au ministère de l'industrie et du commerce international (MITI), les bureaux Europe ont été scindés en deux et des divisions sont désormais spécialisées dans les affaires de l'Europe de l'Est.

Pour une région qui, il y a un an, était laissée de côté par les administrations nippones ou les milieux d'affaires, un incontestable progrès a été accompli en l'espace de quelques semaines. A Berlin, en décembre, le premier ministre Kaifu a tenu à marquer que le Japon entendait être « *moralement et politiquement présent* » dans cette partie du monde, *souligne-t-on* au ministère des affaires étrangères. « *L'intérêt économique existe ni plus ni moins que chez nos partenaires*, poursuit notre interlocuteur, *mais nos hommes d'affaires n'ont certainement pas envie de faire le plongeon seuls et de se lancer dans des opérations bilatérales. Nous ne cherchons pas en Europe de l'Est à avoir une politique indépendante de nos partenaires.* »

Si dans certaines capitales européennes on avait pu espérer que la présence japonaise en Europe de l'Est pourrait constituer un contrepoids à l'« *hégémonie* » potentielle de l'Allemagne dans la région, Tokyo ne semble guère disposé pour l'instant à jouer un tel rôle.

Sur le plan économique, les milieux d'affaires semblent plus sen*sibles aux incertitudes qu'aux potentialités* quand ils regardent vers cette partie du monde. Sans doute lorsque seront signés des accord de garantie des investissements (actuellement en cours de négociation entre le Japon et la Hongrie d'une part, et le Japon et la Pologne de l'autre) seront-ils un peu plus enclins à envisager des implantations. Une mission organisée par le MITI et comptant soixante-dix hommes d'affaires doit d'ailleurs se rendre en avril dans ces deux pays pour y examiner les possibilités d'investissements.

Il n'y a actuellement qu'une dizaine d'implantations japonaises dans quatre pays de l'Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Tchécoslovaquie). Après Asahi Glass, qui s'est installé en Pologne, Nihon Ciment a annoncé son intention de s'implanter en Bulgarie. L'un des derniers investissements, celui du constructeur automobile Suzuki en Hongrie (138 millions de dollars) pour la production de 15 000 véhicules à partir de 1992, était en négociation depuis cinq ans. L'accord avec Autokonszern (50 % du capital), *Suzuki (30 %), la maison de commerce* C. Itoh (10 %) et International Finance Corp. (10 %), une filiale de la Banque mondiale, a été signé en décembre. Il était en négociation depuis cinq ans.

On a pu penser que Suzuki pourrait entraîner d'autres constructeurs dans son sillage. Ce n'est pas le cas. Suzuki est un des petits constructeurs nippons contrôlant une faible part du marché domestique et donc contraint à viser davantage l'étranger (il s'est implanté au Pakistan, en Inde, en Chine et en Espagne). Pour l'instant, les « poids lourds », Toyota ou Nissan, restent en retrait.

Un autre petit constructeur, Daihatsu, qui est dans la mouvance de Toyota, envisage de s'implanter en Pologne en 1991, mais il a considérablement réduit ses ambitions. Mitsubishi Motors, pour sa part, a démenti les informations sur sa possible alliance avec un constructeur est-allemand. D'une manière générale, le manque de devises, les incertitudes politiques, les difficultés du passage d'une économie planifiée à une économie de marché et la faible connaissance qu'ont les Japonais de la région engagent les investisseurs à *adopter une attitude de prudente* expectative.

Les banquiers, de leur côté, étoffent leur présence mais ils se souviennent qu'ils s'étaient fortement engagés en Hongrie dans les années 1970 et que leurs créances représen*tent encore 40 % des 20 milliards de* dollars de la dette extérieure de ce pays. Echaudées par le récent accord de rééchelonnement de la dette mexicaine, qui se traduit dans leur cas par une perte de 900 millions de dollars, les banques japonaises réfléchiront *sans doute à deux fois* avant de s'exposer au « risque » de l'Europe de l'Est.

Dans l'esprit des milieux d'affaires nippons, cette région est d'ailleurs largement circonscrite pour l'instant à la Hongrie et à la Pologne, les deux pays les plus avancés en matière de réforme économique. « *Les pays de l'Est européen ont changé politiquement mais non économiquement. Pour l'instant, nous avons plus intérêt à rétablir au plus vite nos relations avec la Chine qu'à développer notre présence en Europe de l'Est* », estime un banquier japonais qui se fait l'écho de l'état d'esprit des milieux d'affaires nippons.

PHILIPPE PONS

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

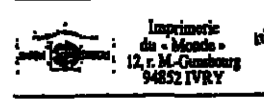
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

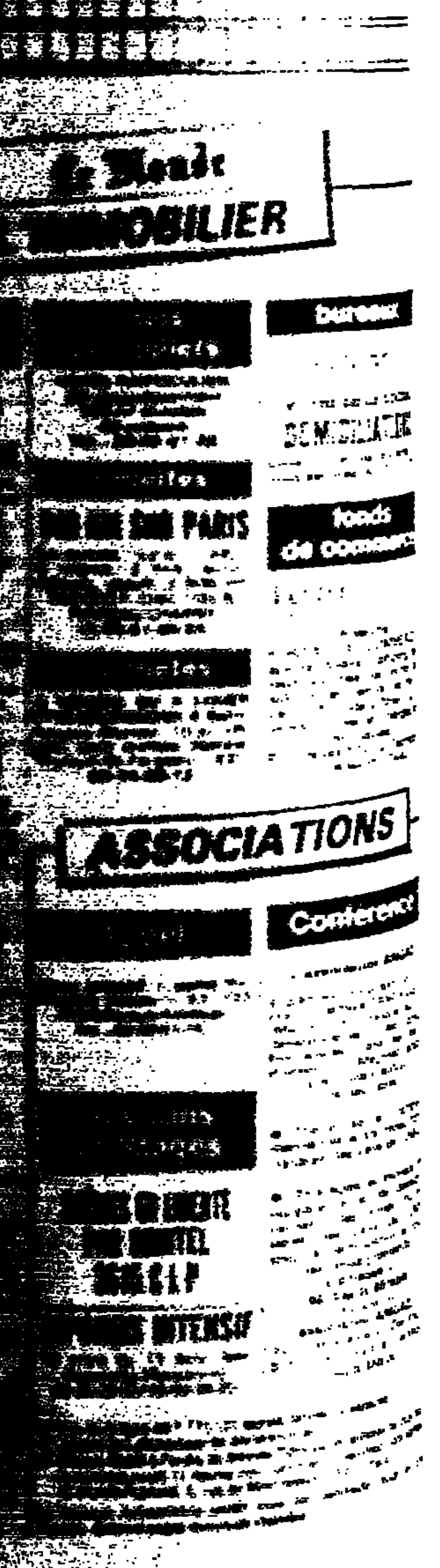
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
Mme Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.





MARCHÉS FINANCIERS

Vive tension sur les monnaies et sur les taux d'intérêt

Progrès sensibles du dollar, dopé par la révision en hausse de l'augmentation du PNB américain au dernier trimestre 1989, faiblesse du yen et du deutschemark, affectés par la situation intérieure des deux pays, tension générale des taux d'intérêt, les marchés étaient très agités à la veille du week-end.

A Tokyo, où le désaccord entre le ministère des finances et la Banque du Japon sur l'opportunité d'un nouveau relèvement des taux de l'escompte alourdit le climat, le yen a continué de s'affaiblir par rapport au dollar, dont le cours a fini par dépasser 150 yens, à 150,40 yens. La Banque du Japon est intervenue à nouveau, vendant 2 milliards de dollars, soit 8 à 9 milliards au total depuis le début de la semaine. A Francfort, la devise américaine s'est élevée jusqu'à 1,72 DM, la spéculation sur les conditions d'échange de l'ostmark contre le deutschemark continuant à inquiéter le marché, ce qui a provoqué une nouvelle hausse des taux d'intérêt à long terme : le rendement de l'emprunt fédéral à dix ans a dépassé 9 % pour la première fois depuis 1982.

A Paris, les cours ont fléchi sur le MATIF, revenant au-dessous de 98, tandis que le rendement des fonds d'Etat à dix ans passait de 10 % à 10,35 %. L'adjudication mensuelle d'obligations du Trésor s'est effectuée dans de mauvaises conditions, avec une hausse sensible des taux.

L'affaire de la DG Bank

M. Bérégovoy demande à la Banque de France d'intervenir auprès des autorités allemandes

« Il est de la responsabilité des autorités chargées de la surveillance des banques et des marchés de s'assurer que les usages écrits et oraux qui régissent les marchés soient respectés par les intermédiaires », a déclaré, jeudi 1er mars, devant la presse, M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances et de l'économie. Il a *« recommandé à la Banque de France et à la commission bancaire d'intervenir énergiquement dans ce sens auprès des autorités allemandes »*. Il a confirmé que le gouverneur de la banque, M. Jacques de Larosière, avait écrit en ce sens au président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl (*le Monde* du 2 mars 1990), indiquant que la situation des banques françaises était *« claire »*.

Par ailleurs, M. Friedrich Steil, l'ancien responsable de la salle des marchés de la DG Bank, licencié le 6 février dernier, a rompu son silence, jeudi 1er mars, pour prendre parti en faveur des banques françaises, déclarant à l'AFP : *« Dites à ces banques et à la maison de courtage Viel que je tiens ma parole et que je me suis engagé au nom de la DG Bank à reprendre les titres »*, ce que cette dernière conteste, estimant qu'elle n'a pas contracté d'engagements précis à ce sujet). *« Un Allemand doit tenir sa parole, même s'il doit, pour cela, aller en prison »*, a ajouté M. Steil.

En outre, l'Office fédéral de surveillance de Berlin a confié l'examen des comptes de la DG Bank à une société d'audit spécialisée. *« Tout comme M. Bérégovoy, nous sommes d'avis que nos institutions bancaires doivent remplir leurs engagements*, a déclaré un de ses responsables. *La question est de savoir quels engagements ont exactement été pris par la DG Bank. »*

De leur côté, les banques françaises impliquées dans l'affaire ont donné à la DG Bank jusqu'au milieu de la semaine prochaine pour reconnaître la validité des contrats qu'elles ont conclus avec cet établissement, faute de quoi elles engageront des poursuites judiciaires. Une de ces banques a affirmé qu'il serait *« extrêmement grave pour le marché que l'on puisse transiger sur quoi que ce soit. S'il y a négociations, il n'y aura plus d'opérations »*.

Les Etats-Unis confirment leur volonté de vendre une partie des stocks d'or du FMI

Le sous-secrétaire américain au Trésor, M. David Mulford, a confirmé le jeudi 1er mars devant le Congrès la volonté des Etats-Unis de convaincre le Fonds monétaire international de vendre une partie de ses réserves d'or (pour une valeur de 1,2 milliard de dollars, soit 7 milliards de francs environ) afin de permettre à onze pays lourdement endettés (1) d'éliminer leurs arriérés de paiements. Par ailleurs, M. Mulford a estimé qu'un consensus des principaux pays sur une augmentation du capital du Fonds de 50 % environ avait été atteint. Le même jour, à Paris, M. Bérégovoy soulignait que le problème des parts respectives de la Grande-Bretagne et de la France (qui doivent devenir quatrième actionnaire à égalité) n'avait pas encore été résolu.

(1) Cambodge, Guyana, Honduras, Libéria, Panama, Pérou, Sierra-Léone, Somalie, Soudan, Vietnam, Zambie.

Bouclage définitif pour l'achat de Pennwalt par Elf

Echanges industriels entre Atochem et Ausimont

Atochem North America (groupe Atochem-Elf Aquitaine) est en règle avec la Commission fédérale du commerce américain (FTC). Comme la firme s'y était engagée en vue d'obtenir le feu vert pour racheter Pennwalt (*le Monde* du 2 août 1989), elle vient de céder l'usine que cette firme chimique possédait à Thorofare (New-Jersey) afin de ne pas se trouver en position de monopole dans la fabrication de polymères fluorés (revêtements architecturaux, génie chimique, électricité).

Pour ce faire, Atochem procède à un échange industriel avec Ausimont (groupe Ferruzzi Montedison). La société italienne reprend l'usine de Thorofare (chiffre d'affaires de 310 millions de francs environ) et cède au groupe français son unité de péroxydes organiques (200 millions de francs de chiffre d'affaires) implantée à Spinetta, près de Milan, des produits principalement utilisés pour la polymérisation du polyester et des élastomères.

Cet échange s'inscrit dans le cadre de la stratégie mondiale menée par Atochem dans le domaine des additifs plastiques, où le groupe français figure parmi les plus grands producteurs mondiaux. L'intérêt est d'avoir réussi à utiliser un actif américain pour obtenir une position renforcée en Europe.

A. D.

Les Etats-Unis et le Japon proches d'un accord sur les super-ordinateurs

Le dossier des super-ordinateurs, contentieux commercial de taille entre les Etats-Unis et le Japon, est-il en voie d'être réglé ? Un responsable américain, participant aux négociations qui se sont déroulées pendant deux jours à Tokyo, a affirmé jeudi 1er mars qu'un nouvel accord devrait être signé entre les deux pays. Cet accord, a t-il précisé, devrait permettre aux firmes américaines de pénétrer *« un marché japonais ouvert et loyal »*. Les discussions sont parvenues à *« un stade intéressant »*, a indiqué le même responsable, ajoutant qu'il serait souhaitable de conclure un accord avant que la représentante spéciale du président Bush pour le commerce, Mme Carla Hills, réexamine la question à la fin du mois d'avril. Les Etats-Unis reprochent surtout aux organisations gouvernementales japonaises de n'avoir pas acheté de super-ordinateurs américains, en dépit du précédent accord signé en 1987.

NEW-YORK, 1er mars ↑

L'avance se poursuit

Pour la quatrième journée consécutive, les cours ont progressé, jeudi, à Wall Street, non sans avoir plusieurs fois fléchi durant la séance. A la clôture, l'indice Dow Jones des industrielles s'établissait à 2 635,58, soit à 8,33 points au-dessus de son niveau précédent. Le bilan général a été presque meilleur que ce résultat. Sur 1953 valeurs traitées, 836 ont monté, 636 ont baissé et 481 n'ont pas varié.

Manifestement, le marché américain reste assez indifférent aux turbulences de la Bourse japonaise. A New-York, les dernières statistiques économiques sur l'accroissement des revenus et des dépenses personnels en janvier sont à la fois encourageantes (poursuite de la croissance) et décevantes (disparition de l'espoir d'une détente des taux). Mais elles ont néanmoins fait relativement bonne impression, tout comme le rapport des directeurs d'achats des entreprises, plus optimiste que prévu.

Du coup, les rendements des bons du Trésors ont baissé de 5/8e de point favorisant un raffermissement du marché obligataire.

L'activité a diminué avec 157,93 millions de titres échangés contre 184,41 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 fév.	Cours du 1er mars
Alcoa	64 1/4	64 3/4
A.T.T.	39 3/4	39 7/8
Boeing	63 7/8	65
Chase Manhattan Bank	30 1/8	30
Du Pont de Nemours	39 1/4	39
Eastman Kodak	37 3/8	38 3/8
Exxon	47 1/8	46 5/8
Ford	46	45 3/4
General Electric	61 3/4	61 5/8
General Motors	45	46
Goodyear	33 3/4	33 5/8
I.B.M.	103 7/8	103 3/4
I.T.T.	54 7/8	55 1/2
Mobil Oil	61 3/4	61 5/8
Pfizer	58 7/8	59 7/8
Schlumberger	47 3/8	48 5/8
Texaco	58 7/8	58 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	131	131 7/8
Union Carbide	24 1/8	22 3/8
U.S.X.	35 3/4	36 1/8
Westinghouse	70 3/4	72 1/2
Xerox Corp.	51 1/2	52 1/8

PARIS, 1er mars ↓

Renversement de tendance

Après trois séances consécutives de hausse, la tendance s'est renversée jeudi rue Vivienne. Dès l'ouverture, retardée de trente-cinq minutes par suite d'incidents techniques, un mouvement de baisse se réamorçait et, à 11 heures, l'indice CAC-40 accusait déjà un retard de 0,71 %. Vers 13 heures, son repli atteignait 1,2 %, pour revenir toutefois à 0,93 % à la clôture de 17 heures.

A dire vrai, ce retour du mauvais temps n'a surpris personne sous les lambris. La sévère rechute de Tokyo le matin même (– 2,2 %), à cause de la baisse inquiétante du yen, ne laissait pas espérer mieux. Surtout, la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis a fait frissonner la communauté financière. Le MATIF a encaissé le choc de plein fouet et a reculé d'environ 1 point.

Sur le parquet, où l'optimisme était revenu ces derniers jours, trop vite sans doute, le sentiment était à nouveau très noir. Personne, pour l'instant, ne table plus sur l'arrivée des capitaux japonais. Beaucoup partagent le pessimisme des analystes boursiers américains. Confusément, quelques-uns font le parallèle entre les anomalies météorologiques et les turbulences financières. Une relation existe-elle ? Les fins de siècle sont en général mouvementées. Celle-là ne dérogera pas à la règle. « Sans doute n'a-t-on encore rien vu », soupirait, philosophe, un investisseur particulier de gros calibre venu sur place observer la situation pour tenter de définir une nouvelle stratégie. Comme les autres, ils attendaient de prendre le pouls de Wall Street avant d'arrêter une décision.

La cotation de Clause reprendra le lundi 5 mars (voir ci-dessous).

LONDRES, 1er mars ↓

Rechute

A l'image des autres places financières, la Bourse de Londres a fait une sérieuse rechute, jeudi, dans un marché calme. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 17 points à 2 238,4.

Dès le début de la matinée, les cours étaient en baisse en raison du dérapage de la Bourse de Tokyo quelques heures auparavant. L'indécision de Wall Street à son ouverture n'a pas permis au marché de corriger ce mouvement, affirmaient les boursiers.

Le niveau d'activité est resté faible. Quelque 376,9 millions de titres ont été échangés contre 363 mercredi.

Les assurances ont cédé du terrain après l'annonce, mercredi, des résultats décevants de General Accident, le titre se repliant nettement. Par ailleurs, l'annonce d'une baisse de moitié du bénéfice imposable de Royal Insurance a également pesé sur le titre. En revanche, la banque Barclays a grimpé après l'annonce de résultats annuels très encourageants.

Les Fonds d'Etat ont cédé plus d'un point par endroits sous l'effet d'inquiétudes relatives à l'évolution de l'inflation en Grande-Bretagne et après l'annonce, mercredi, d'une aggravation surprise du déficit de la balance des paiements courants britanniques en janvier.

TOKYO, 2 mars ↑

Modeste reprise

Dans un marché calme, la Bourse de Tokyo a enregistré, vendredi, une modeste reprise après la rechute de la veille. L'indice Nikkei a terminé sur une hausse de 227,98 yens à 34 057,56 yens, soit une hausse de 0,7 %.

Cette modeste reprise, après la rechute de 2,2 % enregistrée la veille, est intervenue après un léger raffermissement du yen, constataient les milieux boursiers. Par ailleurs, des investisseurs – convaincus que certaines valeurs étaient à présent très bon marché – ont effectué des achats. Les valeurs vedettes ont à nouveau tiré le marché, notamment les électriques et celles de la communication. Les titres du bâtiment étaient, en revanche, encore faibles.

Le volume d'affaires a diminué à 570 millions de titres contre 618 millions jeudi.

VALEURS	Cours du 1er mars	Cours du 2 mars
Akai	1 200	1 190
Bridgestone	1 510	1 540
Canon	1 600	1 630
Fuji Bank	3 200	3 200
Honda Motors	1 840	1 860
Matsushita Electric	2 120	2 130
Mitsubishi Heavy	1 030	1 000
Sony Corp.	8 160	8 350
Toyota Motors	2 320	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Placement difficile en France pour l'augmentation de capital de l'UAP.** – L'augmentation de capital de l'Union des assurances de Paris, lancée lundi 26 février, rencontre nettement moins de succès en France qu'à l'étranger. Alors que l'émission de la tranche internationale (2,5 milliards de francs) a été sursouscrite 2,5 fois, l'épargnant français se montre plus réservé. Sur le marché gris londonien, le prix de l'action se situait toujours jeudi nettement au-dessous du prix d'émission, à 620 FF contre 625 FF. L'UAP estime néanmoins que le démarrage est *« convenable »* alors que, selon une banque membre du syndicat d'émission, il serait *« laborieux »*. *« On est loin de la ruée du petit épargnant observée lors des grandes privatisations »*, admet la BNP, chef de file pour la France, qui précise toutefois que *« le papier est de qualité et que l'émission sera placée »*.

□ **Texas Air verse 280 millions de dollars à sa filiale Eastern Airlines.** – Texas Air versera à sa filiale Eastern Airlines 280 millions de dollars (1,6 milliard de francs). Un expert nommé par le juge des faillites a estimé que cette holding avait acheté trop bon marché cette compagnie aérienne et donné ainsi raison aux syndicats du personnel de celle-ci qui ont toujours déclaré que Texas Air avait dépouillé Eastern de ses actifs pour renflouer son autre filiale, Continental Airlines, dans laquelle les salariés ne sont pas syndiqués. Toutefois, l'expert n'a pas préconisé de confier la gestion d'Eastern à un administrateur indépendant comme le réclamaient les syndicats.

□ **Union Carbide : baisse du bénéfice en 1989.** – Le groupe chimique américain Union Carbide a accusé une baisse de son bénéfice à 573 millions de dollars en 1989 (3,2 milliards de francs) contre 662 millions de dollars en 1988 (3,53 milliards de francs). Le chiffre d'affaires d'Union Carbide dans le monde a progressé de 5 % à 8,74 milliards de dollars (50 milliards de francs) à comparer aux 8,32 milliards de 1988. Le chiffre d'affaires d'Union Carbide a été de 2,08 milliards au dernier semestre, contre 2,1 dans la même période en 1988.

□ **Du Pont investira 1 milliard de dollars en Espagne.** – La multinationale américaine Du Pont va investir 1 milliard de dollars dans les prochaines années en Espagne pour la construction d'un complexe industriel aux Asturies dans le nord du pays. Un protocole d'accord sur les subventions accordées par l'administration espagnole a été paraphé, jeudi 1er mars à Madrid, par M. Aranzadi et le président de Du Pont, M. Edgar S. Woolard. Les subventions équivaudront à 30 % du montant des investissements. Ce complexe industriel, qui fabriquera des fibres technologiques, des produits chimiques industriels et des polymères, emploiera un millier de personnes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	435	Le gd livre du mois	....	450
Asystel	....	77 60 o	Loca Investissement	....	278
B.A.C.	....	205	Locamic	....	140
B. Demachy & Assoc.	....	575	Matra Communication	....	215 50
Banque Tarneaud	189	189	Metallurg. Minière	....	....
B.I.C.M.	....	840	Molex	210	211
Boiron	....	370	Navale-Delmas	....	1200
Boisset (Lyon)	....	235	Olivetti-Logabax	249	....
Câbles de Lyon	....	2350	Ora. Gest. Fin.	....	690
Calberson	....	730	Pinault	....	458 50
Cardif	....	750	Presbourg (C In & Fin)	....	....
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	943	Présence Assurance	....	491
C.D.M.E.	....	1849	Publicat. Filipacchi	....	749
C. Equip. Elect.	....	....	Razel	....	804
C.E.G.E.P.	....	282	Rémy & Associés	....	370
Ciments d'Origny	....	650	Rhône-Alpes Éco (Ly.)	....	310
C.N.I.M.	....	715	St-Honoré Matignon	....	238
Codetour	....	281 10	S.C.G.P.M.	....	620
Conforama	....	1129	Segin	....	320
Creeks	....	353 60 d	Sélection Inv. (Lyon)	....	112 80
Dafsa	....	197	S.E.P.	....	381
Dauphin	....	540	Serbo	....	524
Devanlay	....	1022	S.M.T. Goupil	....	313
Deville	....	480	Sodiforg	....	192 o
Dollfus	....	180	Sopra	....	236
Editions Belfond	....	233 o	Thermador Hold. (Lyon)	....	290
Elysées Investissem.	....	15 10	TF 1	....	320
Finacor	....	200	Unilog	....	169 90
Gazocéan	....	....	Union Financ. de Fr.	....	530
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	380	Viel et Cie	....	153 80 o
Gravograph	....	213	Yves Saint-Laurent	....	1038
Guintoli	....	814			
I.C.C.	....	289			
Idia	....	....			
Idianova	....	136			
IM2	....	300			
Int. Metal Service	....	1020			

Marché des options négociables le 1er mars 1990

Nombre de contrats : 10 570.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Bouygues	520	26	–	6,50	–
CGE	560	8	27	–	–
Elf-Aquitaine	520	72	81	–	–
Eurotunnel SA-PLC	66	2	6	5	7,50
Euro-Disneyland SC	110	–	4	–	–
Havas	1 500	12	56	–	–
Lafarge-Coppée	325	12,50	26	9	18
Michelin	114	23,80	–	–	–
Midi	1 200	44	–	34	60
Paribas	640	12,50	–	27	–
Pernod-Ricard	1 167	15	–	–	–
Peugeot SA	720	78	105	5	20
Rhône-Poulenc CI	440	2	11	–	–
Saint-Gobain	520	28	–	5,50	–
Source Perrier	1 500	37	–	61	90
Société générale	600	6	20	–	[illegible]
Suez Financière	400	35,50	47	4	30
Thomson-CSF	120	14	–	1	2,80

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 1er mars 1990

Nombre de contrats : 87 000.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	98,28	98,48	98,60
Précédent	99,20	99,44	99,60

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90
102	0,30	0,85	3,63	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,80 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse, le vendredi 2 mars, s'échangeant à 5,80 F contre 5,7835 F la veille à la cotation officielle. Jeudi, la devise allemande a subi un fort courant de ventes en raison des rumeurs de démission du président de la Bundesbank, M. Karl Otto Poehl, et du discours du chancelier Kohl sur l'union monétaire allemande. Elle s'échangeait, vendredi à Paris, à 3,3765 F contre 3,3801 F jeudi au fixing.

FRANCFORT	1er mars	2 mars
Dollar (en DM)	1,7075	1,7185
TOKYO	**1er mars**	**2 mars**
Dollar (en yens)	149,78	148,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (2 mars) ..... 10 1/4-10 3/8 %

New-York (1er mars) .... 8 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	28 fév.	1er mars
Valeurs françaises	90,9	90
Valeurs étrangères	94,2	94,1
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	497,5	497,8
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 849,68	1 832,44

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 627,25 2 635,59

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 781,4	1 764,9
Mines d'or	287,7	287,6
Fonds d'Etat	79,75	78,90

TOKYO

	1er mars	2 mars
Nikkei Dow Jones	33 829,58	34 057,56
Indice général	2 536,01	2 541,97

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E-U	5,8000	5,8050	+ 98	+ 128	+ 202	+ 240	+ 690	+ 790
$ can.	4,8699	4,8782	– 150	– 96	– 257	– 186	– 572	– 413
Yen (100)	3,8718	3,8765	+ 97	+ 127	+ 197	+ 241	+ 623	+ 717
DM	3,3760	3,3803	+ 55	+ 76	+ 116	+ 142	+ 312	+ 384
Florin	2,9962	3,0023	+ 34	+ 53	+ 69	+ 99	+ 240	+ 314
FB (100)	16,2419	16,2651	– 44	+ 108	– 45	+ 171	+ 89	+ 590
FS	3,8500	3,8559	+ 32	+ 54	+ 70	+ 106	+ 265	+ 370
L (1 000)	4,5795	4,5871	– 85	– 32	– 201	– 118	– 493	– 338
£	9,6570	9,6711	– 395	– 324	– 799	– 679	– 2003	– 1773

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 1/4	8 3/8	8 3/8	8 1/2
Yen	6 3/8	6 5/8	7 3/16	7 5/16	7 1/4	7 3/8	7 1/2	7 5/8
DM	7 7/8	8 1/8	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16	8 7/8	9
Florin	8 7/16	8 11/16	8 11/16	8 13/16	8 3/4	8 7/8	9 1/16	9 3/16
F.B. (100)	10 1/8	10 5/8	10 3/8	10 11/16	10 7/16	10 3/4	10 5/8	10 15/16
F.S.	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	9 3/16	9 5/16	9 1/4	9 3/8
L (1 000)	7 1/2	8 1/2	12 1/4	12 5/18	12 1/12	12 7/8	12 7/8	13 1/4
£	14 3/4	15	14 15/16	15 1/16	15 1/8	15 3/16	15 1/4	15 3/8
F franç.	10 3/16	10 5/16	10 3/8	10 1/2	10 9/16	10 11/16	10 15/16	11 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 1er MARS

Cours relevés à 17 h 38

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3852	C.N.E. 3% ★	3855	3855	3856	....
1051	B.N.P. T.P.	1053	1053	1053	....
1226	C.C.F. T.P.	1239	1230	1230	- 0 73
1045	Créd. Lyon. T.P.	1044	1045	1045	+ 0 10
1680	Renault-T.P.	1720	1720	1735	+ 0 87
2044	Rhone-Poul. TP	1905	1905	1910	+ 0 26
1220	St-Gobain T.P.	1215	1215	1215	....
1190	Thomson T.P.	1230	1205	1247	+ 1 38
845	Accor	839	838	849	+ 1 19
610	Air Liquide	616	611	616	....
2130	Als. Superm.	2080	2050	2050	- 1 44
555	A.L.S.P.I.★	574	576	575	+ 0 17
2550	Arjom. Prioux★	2470	2470	2439	- 1 26
615	Aussedat-Rey★	615	615	615	....
975	Aux. Entrepr. ★	1011	999	1004	- 0 69
525	Av. Dassault ★	535	549	540	+ 0 93
300	Axa Midi Assur.	289	286	280	- 3 11
340	BAFP ★	333	330	330	- 0 90
325	Bail-Equipem.★	314 50	314 50	315	+ 0 16
990	Bail Investiss★	965	946	946	- 1 97
420	B.N.P. C.I. ★	414	410	397	- 4 11
885	Bolloré Tech.	875	880	875	....
480	Cie Bancaire ★	530	523	526	- 0 75
730	Bazar H.-V.★	700	723	703	+ 0 43
760	Béghin-Say ★	753	765	754	+ 0 13
1410	Berger (Mie)	1336	1345	1345	+ 0 67
665	Bic ★	629	630	638	+ 1 43
950	B.I.P. ★	950	950	955	+ 0 53
570	B.I.S.★	522	520	521	- 0 19
2830	Bongrain S.A. ★	2770	2779	2795	+ 0 90
1000	Bon-Marché ★	1010	1002	995	- 1 49
550	Bouygues ★	536	533	534	- 0 37
175	B.P. France ★	175	175	170	- 2 86
710	B.S.N.★	722	716	716	- 0 83
810	Canal Plus★	793	792	790	- 0 38
430	Cap Gem. S.★	429	424	421 90	- 1 66
3100	Carrefour★	3200	3180	3199	- 0 03
160	Casino★	149	149 90	148 80	- 0 13
120	Casino A.D.P.★	120 50	121	121	+ 0 41
965	Castorama D.I.	950	960	950	....
150	C.C.M.C.	150	150	150	....
655	C.E.G.I.D.	605	606	603	- 0 33
245	Centrest	240	238 80	237 10	- 1 21
555	C.E.P. Comm.	536	534	530	- 1 12
405	Cerus CER	390	393	393	+ 0 77
490	Cetelem★	535	550	534	- 0 19
680	C.F.A.O.★	665	657	647	- 2 71
540	C.G.E.	543	539	537	- 1 10
1520	C.G.I. Informat.	1476	1470	1450	- 1 89
1180	C.G.I.P.★	1270	1260	1220	- 3 94
600	C.G.P.	599	604	604	+ 0 83
1110	Chargeurs S.A★	1111	1115	1108	- 0 27
770	Cica	743	740	740	- 0 40
1300	Ciments franç.★	1339	1336	1336	- 0 22
700	Club Méditerr.★	659	664	665	+ 0 91
185	C.M.B. Packag.	163 30	162	168 50	+ 3 18
180	Codetel★	177 50	178	176	- 0 85
410	Cofimeg★	400	400 30	400 60	+ 0 15
470	CPR (Par.-R.)★	482	472	478 50	- 0 73
665	Colas ★	728	726	710	- 2 47
280	Cpt. Entrepr.★	305 20	306	302 50	- 0 88
970	Compt. Mod. ★	1004	1000	1000	- 0 40
390	Concept S.A.	380	380	380	- 2 56

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

SICAV (sélection) 1/3

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 725	5 783	5 570	5 970
ECU	6 922	6 920	....	....
Allemagne (100 DM)	338 380	338 010	327 500	348
Belgique (100 F)	16 246	16 252	15 750	16 800
Pays Bas (100 fl.)	300 320	300 230	291	310
Danemark (100 krd)	88 070	88 080	85	92
Norvège (100 k)	87 880	88 140	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	9 653	9 647	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	3 580	3 581	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 581	4 581	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	384 820	385 020	372 500	396 500
Suède (100 krs)	93 650	93 950	90	98
Autriche (100 sch)	48 050	47 980	46 500	49 700
Espagne (100 pes.)	5 285	5 270	5	5 560
Portugal (100 esc.)	3 849	3 853	3 650	4 350
Canada ($ can 1)	4 799	4 861	4 670	5 070
Japon (100 yens)	3 848	3 885	3 730	3 950

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/3
Or fin (kilo en barre)	76450	76600
Or fin (en lingot)	75700	75550
Pièce française (20 fr)	441	440
Pièce française (10 fr)	409	409
Pièce suisse (20 fr)	479	468
Pièce latine (20 fr)	436	437
Souverain	550	550
Pièce de 20 dollars	2585	2585
Pièce de 10 dollars	1390	1397 50
Pièce de 5 dollars	920	915
Pièce de 50 pesos	2865	2870
Pièce de 10 florins	465	455
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

M. Chevènement considère M. Le Pen « comme l'assassin qui rôde sur les lieux de son crime »

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la défense, a déclaré jeudi 1er mars, sur Radio-Shalom, qu'il voyait M. Jean-Marie Le Pen *« comme l'assassin qui rôde sur les lieux de son crime, ou bien qui va même à la cérémonie funéraire quand on enterre ses victimes ». « On le revoit constamment revenir sur cette affaire du détail. Il y a là quelque chose de profondément morbide. A mon avis, ça relève plutôt de la pathologie »*, a ajouté le ministre de la défense.

M. Le Pen avait déclaré, le 26 février, à Sarcelles, lors d'un meeting électoral, que les chambres à gaz étaient *« un détail » de l'histoire de la deuxième guerre mondiale, comme Hiroshima est un détail de l'histoire aérienne de la guerre »*.

M. Yvon Briant, président du CNI, a estimé pour sa part, jeudi 1er mars à Montpellier, que M. Le Pen est *« un détail dont il faut s'affranchir absolument »*. Il a ajouté que le président du Front national *« posait parfois de bonnes questions, mais n'était pas capable d'y apporter de réponses »*.

M. Le Pen a répondu, jeudi 1er mars, à M. Jack Lang, ministre de la culture, qui avait déclaré, le 28 février, à Sarcelles, que M. Le Pen était *« un homme qui se met hors la loi en pactisant avec des mouvements nazis ou para-nazis ». « M. Lang et ses amis politiques pactisent depuis longtemps avec les communistes dont le régime s'est avéré le plus criminel de l'histoire »*, a déclaré M. Le Pen, qui a récusé l' *« accusation diffamatoire et grotesque »* de M. Lang.

Fêlure au sein de la majorité municipale

A Marseille, l'adjoint à la communication se démet de sa délégation

MARSEILLE

de notre correspondant régional

M. Patrick Senior, adjoint au maire de Marseille, chargé de la Communication, s'est démis volontairement de sa délégation, jeudi 1er mars. Jeune publicitaire, directeur conseil en stratégie au sein du groupe Roux-Séguéla et benjamin du conseil municipal, il a indiqué qu'il faisait un *« constat d'échec. Je me suis beaucoup investi dans mes fonctions, mais la plupart du temps on n'a pas tenu compte de mes propositions »*. De son côté, M. Robert Vigouroux, sénateur (app. PS) et maire de Marseille, a publié un bref communiqué dans lequel il précise qu'il a *« demandé à M. Patrick Senior de choisir entre sa participation au conseil de communication de la ville de Marseille et certains engagements actuels de sa vie professionnelle de publicitaire. Ceci pourrait, en effet, induire une forme d'ingérence. J'ai enregistré son choix »*.

M. Senior a vivement réagi à cette mise au point. *« C'est une réponse basse...*, a-t-il déclaré. *Lorsque j'ai reçu ma délégation j'étais déjà, que je sache, publicitaire. L'accusation d'ingérence portée par M. Vigouroux, qui ne m'a jamais rien demandé, a un caractère insupportable »*. M. Senior avait été l'un des fondateurs, en mars 1988, des Comités Vigouroux pour l'avenir de Marseille. Il avait créé, l'an dernier, le club Réussir Marseille qui regroupe treize adjoints et conseillers municipaux. Sa décision de rendre sa délégation est la première fêlure apparue au sein de la majorité municipale.

G. P.

M. Soisson veut lancer un nouveau mouvement politique baptisé « France unie »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, annonce, dans une interview à *Libération* du vendredi 2 mars, son désir de créer un nouveau mouvement politique, France unie, qui, précise-t-il, *« ne sera pas un parti »*.

Ce mouvement, indique toutefois l'ancien député UDF-PR de l'Yonne, *« participera aux prochaines échéances électorales régionales et législatives dans le cadre des orientations définies par le président de la République »*. M. Soisson estime que le *« socle »* de ce mouvement peut être *« l'accord que viennent de conclure Michel Durafour, pour l'Association des démocrates, et Emile Zuccarelli, pour le Mouvement des radicaux de gauche »*. Il souhaite *« toucher ceux qui sont à la recherche d'un nouvel attachement politique »*.

Il évoque à ce propos le *« délitement de l'union de la gauche, l'effondrement du pôle contestataire du Parti communiste, le trouble d'identité du Parti socialiste, l'alternative offerte par l'écologie, la division de la droite et la montée du Front national »*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Chantage

ÇA, j'en reviens pas ! Un président de la République qui se fout en grève ! Et pas n'importe quelle grève, la grève de la faim. Pour protester contre le chômage et la pauvreté au Panama. Et où il le fait, son sit-in, histoire de prouver que c'est pas de la frime ? En plein milieu de la cathédrale : Pas question que je continue à m'empiffrer dans mon palais pendant que mes concitoyens raclent des gamelles vides. Tout ça parce que les Amerloques chipotent sur l'aide promise à son pays.

C'est une idée géniale, non ? Je me demande ce qu'il attend, mon Mimi, pour aller camper à Notre-Dame : Tant que mon Fafa chéri sera pas nommé à la tête du PS, je toucherai plus un morceau de foie gras. Gorby, pareil : Si vous ne me couronnez pas tsar de toutes les Russies en m'accordant les pleins pouvoirs le 12 mars, je laisse ma vodka au Kremlin et je vais siffler de l'eau bénite à Saint-Basile. Remarquez, ça, j'y crois pas trop. Raïssa — vous savez qu'il l'appelle mon général !, — Raïssa mettrait le holà : Où tu vas, là ? C'est pas en t'agenouillant sur un prie-Dieu que tu vas monter sur un trône. Et puis, d'abord, c'est contraire à ma religion.

Ça, c'est pas le cas de Félix. Félix qui ? Ben, Houphouët-Boigny. Un bon catho, lui. Même qu'il a fait construire une immense basilique modèle Saint-Pierre de Rome à Yamoussoukro. Mais non, c'est plus Abidjan, la capitale de la Côte-d'Ivoire, c'est son village natal. Il s'y installe. Il planque un régime de bananes sous l'autel et il prévient les étudiants : Ou vous cessez de manifester ou je cesse de m'alimenter. Ça pourrait peut-être marcher. C'est un peu risqué. Imaginez que Bongo se hasarde à quitter son château fort de Libreville en se serrant ostensiblement la ceinture et que les Congolais le prennent au mot : Grève ? Ok, crève !

Par contre, suffirait que l'adorable, la confortable Barbara Bush menace de fondre à vue d'œil si les Etats-Unis ne portent pas immédiatement secours au Panama pour que, dans les vingt-quatre heures, le président Endara l'invite à trinquer à leur foudroyante victoire. En politique, la seule rime à chantage, c'est sondage.

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 2 mars a été tiré à 530 292 exemplaires

Poursuite de la polémique sur les excès de vitesse

Une mesure précipitée

Qu'elle est difficile à expliquer la réforme de la répression des excès de vitesse ! M. Michel Delebarre, ministre de l'équipement, n'en finit pas d'en préciser les modalités, tant la distinction introduite entre les « petits » et les « grands » excès de vitesse a soulevé de polémiques (*le Monde* du 27 février).

Les uns estiment qu'en réservant le retrait du permis de conduire aux conducteurs ayant dépassé de plus de 20 km/h la vitesse-limite en agglomération et de plus de 30 km/h sur autoroute, le gouvernement fait preuve d'un laxisme irresponsable ; d'autres, plus proches du Parti socialiste, s'indignent que les « petits » excès de vitesse puissent faire l'objet d'une amende forfaitaire et concluent que cette mesure est un véritable permis de tuer pour « les riches » qui risqueront seulement une amende de 600 F s'ils roulent à 160 km/h sur autoroute, par exemple.

On est tout ébahi, dans l'entourage de M. Delebarre de ce tintamarre à propos d'une mesure de clarification décidée à l'automne 1988. On souligne que sur le million de procès-verbaux dressés, chaque année, pour excès de vitesse, 60 % sont classés sans suite parce que les juges surchargés préfèrent réserver les foudres de la répression aux cas les plus pendables. Une circulaire de 1988 avait même enjoint aux préfets de ne pas sévir administrativement en dessous d'un excès de vitesse de 20 km. *« Avec la nouvelle règlementation, plus personne ne pourra échapper à la sanction »*, précise-t-on.

« Nous mettons fin à un système hypocrite qui brandissait des menaces très sévères et qui n'avait pas les moyens de les mettre en application. Désormais, les infractions les plus légères à la limitation de vitesse seront passibles d'une amende forfaitaire de 600 F si elle est acquittée sur-le-champ ou dans les trois jours, de 900 F si elle est acquittée dans les trente jours et de 2 500 F au-delà. Il faut bien inciter les contrevenants à se plier à la formule qui complique le moins le travail de l'administration. Ceux qui rouleront à plus de 80 km/h en ville ou à plus de 160 km/h sur autoroute ne couperont plus au retrait de permis de conduire. »

La leçon de cette cacophonie est que, dans le domaine de la répression de la délinquance routière, ce sujet si sensible, il faut, au-delà des effets d'annonce, faire vis-à-vis du public un gros effort de pédagogie et de communication.

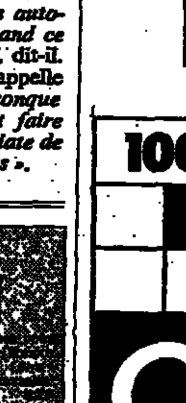
AL. F.

Dans un entretien à « l'Express »

Le PDG d'A 2-FR 3 demande une révision des cahiers des charges

Le président commun d'Antenne 2 et FR 3, M. Philippe Guilhaume, souhaite, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *l'Express*, *« une révision du cahier des charges »* des deux chaînes publiques. *« Trop de contraintes s'y superposent »*, déplore le PDG, en citant l'exemple des retransmissions des débats parlementaires sur FR 3, chargée par ailleurs de *« privilégier les émissions pour la jeunesse »*. Ou bien encore l'obligation faite à FR 3 de reprendre les programmes de la SEPT, le samedi. M. Guilhaume espère que cette expérience cessera en décembre prochain.

Le super-PDG évoque également le manque de ressources des deux chaînes publiques. *« Nos budgets sont insuffisants*, dit-il, *et, en plus, la concurrence est pipée. » « Voyez la publicité*, ajoute-t-il, *les chaînes publiques ne disposent ni du même nombre d'écrans ni, en matière de parrainage, des mêmes droits. »* C'est *« inadmissible »*, affirme le PDG. Enfin, M. Guilhaume lance un avertissement très clair aux cadres qui seraient mécontents de leur sort : *« Ils doivent cesser de solliciter des autorités de tutelle un avis, quand ce n'est pas une intervention »*, dit-il. Et le PDG d'A 2 et FR 3 rappelle en conclusion que *« quiconque dénigre son entreprise peut faire l'objet d'une mesure immédiate de licenciement, sans indemnités »*.





BOURSE DE PARIS

Matinée du 2 mars

Hésitant

Après son dernier repli, la Bourse de Paris s'est un peu redressée vendredi matin, mais de façon assez hésitante quand même. Vers 11 heures, l'indice CAC-40 enregistrait une très modeste avance de 0,11 % à l'issue d'un effritement initial (— 0,05 %).

M. Jean-Pierre Soisson invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 4 mars de 18 h 30 à 19 h 30.

L'ancien député UDF de l'Yonne, qui est l'un des animateurs de l'Association des démocrates regroupant les ministres non socialistes, répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Lebaube du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Janine Perrimond de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.



